LA

BOURGEOISIE FRANÇAISE

1789-1848

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

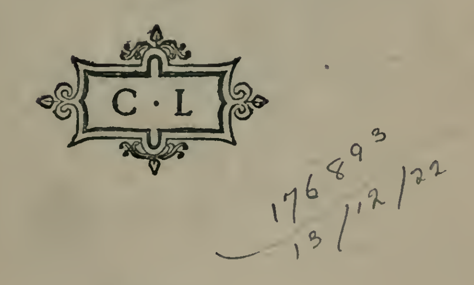
Format grand in-18

ÉMILE COLIN — IMP. DE LAGNY

A. BARDOUX

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

1789-1848



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1893

JE DÉDIE CE LIVRE

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

QUI FUT

UNE BOURGEOISE DES ANCIENS TEMPS

Paris, 21 juillet 1886.

INTRODUCTION

Il n'y a eu dans le monde qu'une bourgeoisie, possédant des traditions, un esprit de suite dans ses desseins, une clientèle pour les accomplir : c'est la bourgeoisie française.

Nous voudrions lui demander de nous raconter sa vie, ses goûts, ses croyances, ses sentiments, de nous expliquer son évolution de 1789 à 1848. Ce n'est pas son histoire que nous voulons écrire. Nos visées ne sont pas si hautes. Notre but est de fixer les traits divers de sa physionomie, de rechercher ses qualités maîtresses et aussi ses défauts, avant que la démocratie ait définitivement pris possession

du pouvoir en France par le suffrage universel.

Les représentants des classes moyennes ont eu une double ambition, constituer une société civile et une société politique. De ces deux desseins, ils ont complètement et heureusement réalisé le premier.

Longuement préparée par des siècles de patience, d'études et de luttes, servie par une corporation qui; pendant la longue nuit du moyen âge, a été presque son seul guide, — la corporation des hommes de loi, — la bourgeoisie française avait lentement accumulé des trésors de haine et d'habileté contre un état social qui, à la fin, froissait encore plus ses vanités que ses intérêts. Elle sut dès lors, au moment de la Révolution, ce qu'elle voulait à jamais anéantir. C'est au nom du droit commun qu'elle attaqua, détruisit le passé, et qu'elle reconstruisit la société civile. Elle réussit dans cette œuvre, qui avait ses racines au fond même du cœur de la nation et qui est indestructible comme elle.

Après des tâtonnements, et malgré des inexpériences que nous ne tairons pas, elle a pleinement satisfait son amour de l'égalité, son animadversion contre le monde aristocratique et féodal, par le Code civil et par la sécularisation ; ses instincts d'administration quasi niveleuse, par la centralisation ; ses idées d'éducation, par l'établissement de l'Université; ses vieilles doctrines du pouvoir religieux limité, par le Concordat.

Certes, malgré ses lacunes, une pareille entreprise suffit pour recommander à la reconnaissance nationale ce groupe de grands citoyens qui, pendant les soixante années qui ont suivi la Révolution, ont, avec des fortunes diverses, consolidé la démocratie qu'ils avaient fondée. Ils ont aimé à ce point l'égalité qu'ils l'ont préférée à la liberté, quand, après les dégoûts du Directoire, ils crurent que, sur les points essentiels, les résultats de 89 pouvaient être remis en discussion.

Deux fois aussi, ils essayèrent d'organiser

leur société politique; deux fois ils furent les maîtres des destinées du pays, après la prise de la Bastille et en 1830. Deux fois ils ont échoué; et cependant le courage ne leur fit pas défaut, pas plus que le talent et l'éloquence. Mais leurs qualités privées elles-mêmes furent un obstacle à la durée de leur gouvernement.

A cinquante années de distance, ils étaient au fond les mêmes hommes, ceux qui réclamaient à grands cris le rappel de Necker et avaient applaudi avec frénésie au serment du Jeu de Paume, et ceux qui protestèrent contre les ordonnances et se battirent par le soleil de Juillet contre les Suisses, devant la colonnade du Louvre. Avec les mêmes passions, ils avaient le même désir de royauté démocratique, les mêmes sentiments d'ordre et de liberté.

Nous essayerons de dire pourquoi les uns et les autres, par suite de difficultés différentes, laissèrent tomber de leurs mains le pouvoir qu'ils avaient voulu fonder.

Dans leur mauvaise fortune, ils eurent du

moins cette consolation, de sentir près d'eux, pensant comme eux, lisant les mêmes livres, ayant les mêmes espoirs, la même éducation, les femmes à qui ils avaient donné leur cœur et leur nom.

C'est grâce à la forte unité de la famille bourgeoise, à la gravité générale de ses mœurs, que la société française décimée par la Terreur, se trouvant en face de l'assimilation des enfants naturels aux enfants légitimes, décrétée par la Convention, en face aussi des scandales d'une loi de divorce, basée uniquement sur la liberté individuelle; c'est grâce à la famille bourgeoise que la société française, put résister aux corruptions du Directoire. La plupart de ces femmes, fuyant le bruit et l'éclat, sans détester le monde, ont peu parlé d'elles-mêmes, si nous exceptons l'héroïne de la Gironde. Mais, avec quelques correspondances inédites, avec les traditions qui ne sont pas brisées, nous pouvons fidèlement reconstituer, pendant trois générations, les caractères et les physionomies,

quand les livres sont insuffisants. Tout ce monde a des traits particuliers, qui s'effacent à mesure que monte le flot de la démocratie moderne.

Une importante distinction est à signaler, entre la haute bourgeoisie de Paris et celle de province, surtout à cette fin du XVIIIe siècle, où le coche partant une ou deux fois par semaine, suffisait aux voyages. Peu à peu cependant les différences disparaissent, et, lorsque arrive la Révolution de 1830, il devient plus difficile de discerner, au milieu des femmes de hauts fonctionnaires, de députés, d'avocats, de grands négociants, celles qui appartiennent aux vieilles familles du Marais, du faubourg Saint-Honoré, de la Chaussée-d'Antin, et celles qui viennent du Languedoc, de la Bretagne, du Limousin; et néanmoins, aux yeux de l'observateur, les nuances existent encore. Il a fallu la plate banalité des temps où nous vivons pour tout niveler.

La plupart de ces femmes, avec les dons d'un

esprit enjoué et moqueur, furent des épouses soumises, d'une rare intelligence d'affaires et d'une patiente volonté pratique; aidant leurs enfants des plus sûrs conseils, dans la conduite de la vie, très ambitieuses pour eux des honneurs publics, et très constantes dans leurs amitiés.

Tout en étant dans la vie privée le modèle des vertus les plus sérieuses et les plus cachées, elles ont joué publiquement un trop puissant rôle dans la grandeur et la décadence de la bourgeoisie, pour que nous commettions la faute de les oublier.

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

1789-1848

I

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE PENDANT LA RÉVOLUTION

I

Quand on ouvre l'Almanach royal de l'année 1788, on est étonné de voir que les premiers rangs du tiers état sont en possession de toutes les fonctions civiles, en dehors des charges de cour, des gouvernements de province et des grades militaires. Offices de judicature et de finance, à tous les degrés, intendances, conseil d'État, bureaux des ministères leur appartien-

nent. En s'enrichissant par le négoce, les bourgeois ont créé les capitalistes et les financiers. Par l'importation en France du système des fermes générales, ils ont été chargés du recouvrement des impôts ; il font des avances au Trésor et prennent, de jour en jour, dans toutes les affaires de l'État, nue influence prépondérante. Depuis Henri IV, l'élévation de la bourgeoisie avait été constante. De plus en plus confiante dans sa capacité, dans ses lumières, dans sa valeur sociale, elle pénétrait tous les jours dans les régions désormais ouvertes du pouvoir et du beau monde. Pendant qu'en politique le gouvernement restait stationnaire et semblait voué à l'immobilité et à la faiblesse, la haute bourgeoisie développait ses richesses, ses forces, son activité intellectuelle. Elle était, à certains égards, beaucoup plus éclairée à la fin du dernier siècle que de notre temps. Le règne de Louis XVI avait correspondu au développement d'une grande prospérité commerciale et industrielle. Rajeunissant le vieux Paris par ses hôtels à somptueuses façades, peuplant les environs de maisons de campagne élégantes, réhabilitant par l'encouragement des arts une fortune rapidement acquise, les bourgeois opulents se laissaient même aller à acquérir

des droits féodaux. Près de quatre mille charges, dans la magistrature et dans la finance, entraînaient avec elles l'anoblissement.

L'intervalle entre la noblesse et les rangs supérieurs du tiers état était encore diminué, à Paris, par ce frottement quotidien qui adoucissait les angles trop saillants et par une facilité de mœurs qui ne tenait pas seulement à l'esprit, mais aussi aux services rendus. Cette partie, restreinte d'ailleurs de la bourgeoisie, appartenant aux parlements et à la finance, excitait l'envie en s'anoblissant. Il en était une autre plus nombreuse, plus puissante, non moins prospère, qui résistait à la tentation des titres. C'était celle qui encombrait les carrières libérales et le haut négoce : les avocats, les notaires, les procureurs, les médecins, les artistes, les écrivains, les armateurs de nos grands ports, les négociants de nos grandes villes manufacturières. Ceux-là remuants, actifs, séparés de la noblesse, ne la rencontraient que pour être froissés par elle, et pour constater, surtout en province, son infériorité intellectuelle, sa morgue non justifiée et sa fortune obérée.

Quelle éducation ces bourgeois avaient-ils reçue? L'ancien bourgeois de Paris, celui qui était né avec

la Régence, avait façonné son caractère sous une étroite discipline. Sa vie était simple, fort occupée, mais elle était égayée par une verve que provoquait sans cesse le goût de l'observation. Nul ne saisissait d'un regard plus sûr les ridicules et les faiblesses que ce bourgeois né au cœur de la Cité ou de l'île Saint-Louis, à la fois hardi et timide, gardant sa liberté d'allures vis-à-vis du clergé et ayant reçu la forte empreinte du jansénisme. Antérieurement à l'action toute littéraire des philosophes, l'esprit janséniste avait, en effet, envahi la plupart de ces anciennes familles, leur avait apporté, avec l'austérité, le goût de l'indépendance. Les parlements, jusqu'en 1780, n'avaient encore rien perdu de leur autorité et ils répondaient aux humeurs d'opposition. C'était dans le vieux monde bourgeois une émotion presque révolutionnaire les jours où, sur une question d'impôt ou bien de théologie, les légistes faisaient échec aux emportements ultramontains et à l'arbitraire ministériel. Avec quel respect on parlait de la grand'chambre ! Sur quel piédestal étaient placés messieurs les gens du roi ! Comme les traditions se conservaient de l'Hôpital et de Mathieu Molé ! Quel retentissement avaient eu les harangues de D'Aguessau et les plaidoyers de Gerbier !

A cette génération, qui n'était ni sceptique ni épicurienne, et qui avait eu pour maître Rollin, avait succédé une autre plus impatiente, imprégnée d'un esprit nouveau et dégagée de toute dévotion. Les collèges où elle fut élevée n'étaient plus les mêmes. Les jésuites, professeurs de la jeunesse bourgeoise pendant deux siècles, avaient été expulsés. Après avoir ruiné les écoles de Port-Royal et lutté jusqu'à la dernière heure contre leurs méthodes et contre leur ascendant pédagogique, ils avaient laissé le champ libre à des rivaux. L'Oratoire avait plus particulièrement essayé de combler la profonde lacune laissée dans l'enseignement par la compagnie de Jésus. Des principes différents inspiraient les oratoriens. Une réforme importante était accomplie par eux : ils exigeaient qu'on se servît de la langue française pour les premières études grammaticales. Le progrès général des idées se faisait sentir dans leurs procédés d'éducation ; on avait enfin renoncé, dans les leçons de morale, à défendre les casuistes des XVI[e] et XVII[e] siècles.

La haute bourgeoisie envoyait ses fils dans les collèges en renom ; mais les oratoriens, fort à la mode, n'avaient pu suffire aux besoins de la province.

Les pères de la doctrine chrétienne, les bénédictins de Saint-Maur, partageaient avec eux l'héritage des jésuites. Royer-Collard et Joubert avaient été élevés par les doctrinaires : l'un à Saint-Omer, l'autre à Toulouse. Le premier, plus imbu des traditions de Port-Royal, y avait puisé la puissante méthode qui dirigea son éloquence et cette indépendance, cette force de jugement, qui lui firent accepter la Révolution sans se laisser dominer par elle. Joubert devait à ses maîtres d'avoir pénétré les secrets de l'antiquité latine et grecque, et ce sentiment que rien n'était plus beau, après les armes, que l'étude et la vertu.

La plupart des jeunes gens de la bourgeoisie apprenaient ensuite, dans les écoles de droit, la législation compliquée d'après laquelle se rendait la justice et s'administrait la monarchie. Tous s'attachaient, en ces années fécondes, à la lecture de Locke, de Montesquieu, de Rousseau, acceptant leurs opinions sur les droits et les devoirs de l'homme en société, en attendant le moment de les mettre en pratique. Mais le fonds de leurs études était, avant tout, la science juridique : non seulement le droit romain qui, dans la moitié de la France, était la plus solide base de l'ordre civil, mais le droit

canonique, le droit féodal qui régissait encore certaines conventions, le droit coutumier dont les dispositions aussi variées que bizarres formaient le code de l'autre moitié du pays, enfin les ordonnances royales qui, sur des points importants, avaient constitué un droit nouveau. Au sortir des écoles, les uns se faisaient recevoir dans une cour souveraine, d'autres achetaient une charge; les plus riches visaient celle de maître des requêtes, qui coûtait 100 000 livres. C'était la plus courue. Dans ce corps se recrutaient, en effet, les intendants des provinces, les conseillers d'État. Les fils de négociants enrichis recherchaient de préférence une place dans les bureaux de finances.

A Paris, des générations se succédaient aux fonctions de commis dans les ministères. Comme Gaudin, le futur duc de Gaëte, ils devaient leur succès aux principes d'honneur reçus de leurs parents et à une éducation soignée. Les commis des divers départements ministériels conservaient les traditions. Ils avaient déjà, sur les affaires, une influence que rendait inévitable et nécessaire la mobilité de ministres souvent étrangers par leurs occupations antérieures à la branche d'administration qu'ils étaient appelés à régir. La vie des

commis s'écoulait tout entière dans les bureaux, sans missions au dehors, sans congés, ignorée et droite comme le devoir. Ils s'alliaient entre eux et formaient une grande famille dont les directeurs étaient les chefs naturels. Ils apportaient dans leurs délicates fonctions les habitudes de respect, de discrétion, de réserve puisées au foyer domestique. Les affaires étrangères étaient entre les mains de ces honnêtes gens, les Gérard, les Lesseps, les Hennin. Ils bornaient leurs vœux à bien servir le pays. Très gallicans et même quelque peu entachés de jansénisme, comme les bourgeois des parlements qui avaient à défendre les droits du roi contre la cour de Rome, ils n'avaient pas comme eux des prétentions à la noblesse et mettaient leur fierté à dédaigner les titres.

C'était le barreau qui attirait surtout les jeunes talents. Le palais était à la mode. Jamais les querelles ne firent autant de bruit que dans les vingt années qui précédèrent la Révolution. Les avocats étaient à l'image du siècle, lui empruntant la passion, la générosité, l'audace; et, comme depuis longtemps notre nation avait fourni les premiers justiciers du monde, les avocats étaient les représentants attitrés du tiers état, les porte-parole des

paysans, et ceux qui connaissent le mieux, dans les villes et les campagnes, la classe infime, triste descendance des serfs affranchis, milieu redoutable où la misère recrutera, pour les jours de révolte sociale, la bande des septembriseurs et des tricoteuses. Dans toutes les villes parlementaires, dans tous les chefs-lieux de présidiaux, cette corporation entretenait, contre la vieille société féodale, les animosités et les rancunes, prête toujours à soutenir les revendications des communautés d'habitants quand le faisceau des intérêts collectifs pouvait opposer plus de résistance ; lisant avec passion les livres qui faisaient du bruit, semant partout et en toute occasion les idées nouvelles. L'ordre des avocats était arrivé, comme en 1830, au plus haut point de sa grandeur, de sa puissance et de son influence.

Des trois éducations que recevait successivement la jeune bourgeoisie : l'éducation de la famille, l'éducation du collège et celle du monde, la dernière prenait, vers 1780, une importance de plus en plus décisive. Personne n'en avait plus profité, ne s'était plus dégagé de sa raideur doctorale, que la corporation des médecins. L'action qu'ils exercèrent en ce temps-là dans la haute société,

au moment où l'allaitement maternel devint à la mode, étonne les contemporains. Les sentiments que les médecins inspirent rappellent ceux des directeurs de conscience à la fin du règne de Louis XIV. L'usage des salons a donné aux médecins un esprit délié, des manières douces, en même temps que la connaissance du cœur humain. Ils en sont venus à montrer une âme sensible, suivant le jargon usité, et c'est du célèbre Lorry qu'une dame de qualité écrit :

— Il est si au fait de tous nos maux que l'on dirait qu'il a lui-même accouché.

II

C'est ainsi que la haute bourgeoisie se préparait de jour en jour au rôle qu'un avenir prochain lui destinait. Elle était tout, et elle n'était encore rien comme pouvoir public. Les femmes le sentaient autant que leurs maris.

Leur éducation les avait avant tout disposées à la vie de famille. Elles avaient, en province plus qu'à Paris, reçu une instruction sévèrement religieuse, mais d'une pratique raisonnable. Sans doute, le règlement des classes de Port-Royal qu'avait rédigé Jacqueline Pascal, sœur Sainte-Euphémie, n'était plus pratiqué dans les couvents. L'esprit janséniste avait cependant survécu dans

les habitudes domestiques. On habituait les jeunes filles au sérieux; on les façonnait au respect, et d'abord au respect d'elles-mêmes; les actes de dévotion n'étaient pas multipliés; ils paraissaient trop graves pour être accomplis sans trouble de conscience. Les parents n'aspiraient pas à ce qu'il fût donné aux filles des connaissances étendues; un fort enseignement, fondé sur la morale chrétienne, semblait suffisant pour former leur bon sens et leur raison. La mère de famille, dans la haute bourgeoisie, était préparée à avoir l'autorité. Par l'effet du caractère et de la dignité de la vie, son ascendant se maintenait jusque dans la vieillesse. Les femmes étaient les égales de leurs maris, quand elles ne leur étaient pas supérieures, par la force d'âme. Elles possédaient donc les qualités essentielles pour bien élever les enfants et elles ne les abandonnaient pas aux mains des serviteurs, comme faisait la noblesse.

Lorsque les lettres de cachet du 29 décembre 1752 firent fermer les dernières communautés jansénistes où l'on élevait la plupart des jeunes filles de la bourgeoisie, déjà le souffle mondain du siècle avait passé sur les maisons d'éducation. Sans ressembler aux riches couvents des Flandres et de

Normandie, où chaque demoiselle avait son appartement, où les visites d'hommes étaient admises aux grilles, la rigidité de la discipline s'était détendue sans que les principes eussent varié; et, comme les couvents donnaient parfois asile aux femmes du monde, l'éducation des élèves se ressentait de leur rencontre. C'était du reste la haute bourgeoisie qui fournissait elle-même le plus de religieuses aux congrégations de la Visitation, de Saint-Ursule et des sœurs de Charité; elles y portaient en général l'esprit de mesure et de discernement.

Dans les quelques années qui précèdent la Révolution, l'éducation par la famille est à la mode : la jeune fille doit se former par les lectures, par les conversations, par les observations dans le milieu social qu'elle fréquente. Quant on voit Mounier lui-même, Mounier, après Mirabeau la tête la mieux équilibrée de la Constituante, écrire dans l'exil : « Lisez *Émile*, et malheur à vous si vous n'éprouvez pas le besoin de devenir meilleur! » quand la possession de toutes les œuvres de Jean-Jacques Rousseau « est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'adorant »; quand une jeune fille, la plus honnête, la plus noble de cœur, la plus intelligente, pense ainsi, il est bien difficile

que la direction des femmes soit la même qu'au XVIIe siècle.

A Paris, la bourgeoisie ne met plus ses filles au couvent que pour leur première communion. Elles passent leur vie près de leur mère. On sort deux fois par semaine en toilette : le dimanche, pour les offices et la promenade; un autre jour, pour les visites entre parents; on les conduit cependant au Salon de peinture, mais elles ne vont au théâtre que lorsqu'elles sont mariées. On leur donne des maîtres à domicile; au sortir des deux années passées au couvent, elles s'instruisent presque toutes seules, lisant les mêmes livres que leurs frères. L'éducation sentimentale entre enfin dans la bourgeoisie féminine. La jeune fille devient attentive au mouvement des faits et des idées; elle sent et elle se passionne. Dans cet intérieur discret où elle est aimée, où sa jeunesse s'écoule austère, elle n'est plus aussi pieuse et plus du tout dévote.

Si vous voulez la voir vivre et marcher, la surprendre dans ses habitudes, regardez-la dans les tableaux de Chardin, avec ses manches relevées à la saignée du bras, son tablier à bavette, sa guimpe noire, sa croix à la Jeannette, sa jupe de calmande rayée! Regardez-la encore en toilette de dimanche,

son manchon à la main! Elle va se rendre au sermon avec sa mère en coqueluchon noir, la jupe à retroussis. Elle arrange le nœud de sa fanchon ou son ruban *au parfait contentement.* C'est l'intérieur du ménage avec l'activité, l'ordre, la règle des heures, les joies modestes du devoir. Il y passe comme un parfum léger de félicité domestique.

Suivez-la dans le monde quand elle est mariée. Elle a l'imagination plus souple et plus vive que son mari; elle a mieux que lui le talent de narrer; les liaisons des mots sur ses lèvres sont imperceptibles. Rentrée au logis, un air d'égalité y règne; la coutume de Paris lui donne, dans les profits, des droits étendus; elle est consultée dans toutes les affaires, aucune ne se conclut sans son assentiment. Elle gagne en bon sens ce qu'elle n'a pas toujours en orthographe; et, si ce n'était sa fidélité conjugale, on lui appliquerait ce mot du plus fin Parisien d'alors :

— Une femme n'en est pas moins adorable pour mettre une *s* à la fin de « Je vous aime. »

Une exception est cependant à signaler. La société des financiers, par son opulence, ses goûts de luxe et de plaisir, par ses désirs d'arriver à la noblesse, faisait contraste avec la majeure partie de

la haute bourgeoisie. Les fermiers généraux tenaient une place intermédiaire à peu près semblable à celle des magistrats des parlements. Très en vue, coudoyant les grands seigneurs, les Beaujon, les Bouret, les Grimod, les Godart, les Augeard, tous d'une rare aptitude administrative, quelques-uns même écrivant avec une plume de véritable gentilhomme, à force de bel air et d'impertinente individualité, avaient emprunté ces vices élégants qui substituaient les fantaisies aux passions et ce scepticisme que donne aux manieurs d'argent la connaissance intime de l'espèce humaine. C'était dans le milieu des financiers que se trouvaient en plus grand nombre les raffinés à qui l'on devait la création de toute cette artistique industrie du rococo, du superflu, de l'inutile, de la récréation des yeux, que le XVIIIe siècle a emportée avec ses paniers, ses falbalas, ses élégances. C'était là aussi que se recrutaient ces dégoûtés à qui rien ne faisait plus d'effet comme vrai, mais comme bien trouvé; ceux qui méprisaient les hommes en théorie par delà ce qu'on peut imaginer et qui cédaient, à chaque instant, à des sentiments de bienveillance et d'indulgence; le siècle le voulait ainsi.

Si quelques scandales, dont toutes les chroniques

parlèrent, ont compromis des noms de femmes appartenant aux degrés supérieurs du tiers état, il faut se garder de généraliser. Les fortes assises de la famille bourgeoise ne furent pas atteintes, même au travers des dissipations et des tentations de la richesse rapidement acquise. La mère était là toujours préoccupée de l'éducation des enfants. Le collège des Grassins, le collège du Plessis ou les oratoriens de Juilly comptaient au premier rang de leurs élèves studieux les fils de ces fastueuses parvenues, les plus empressées à fêter l'esprit et les philosophes.

Il faudrait se garder de croire que la province fût séparée de Paris par les idées et les sentiments; si l'on y connaissait moins la douceur de vivre, la volupté de causer librement avec les hommes qui vous entendent à demi-mot ou qui vous devinent, on était souvent mieux informé de l'existence des livres. Un ouvrage en plusieurs tomes n'était jamais lu à Paris que si la province avait décidé de son mérite. Jamais le commerce n'avait autant enrichi Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, que sous le règne de Louis XVI. La vie mondaine de la bourgeoisie était brillante; on y jouait beaucoup la comédie de société, et si le goût établissait des diffé-

rences inévitables, l'honnêteté et le bon ton n'en créaient pas. La probité légendaire des grandes maisons commerciales, l'originalité plus accusée peut-être des caractères, mettaient plus en relief la vigueur morale du monde bourgeois. Mais aussi il se trouvait directement face à face avec la noblesse provinciale, qui s'efforçait de plus en plus de racheter par la morgue des manières une importance effacée et qui trouvait, dans des privilèges de vanité, des compensations à une fortune déchue.

Maintenant que nous connaissons les personnages, écoutons-les parler et voyons-les agir.

III

La Révolution sociale de 1789 ne fut que la fin logique et attendue des efforts persistants des classes moyennes depuis plusieurs siècles. Quand l'heure eut sonné, la haute bourgeoisie fut unanime sur ce point qu'il fallait résolument substituer aux institutions aristocratiques et féodales un état nouveau, simple, uniforme, ayant pour base l'égalité des conditions. Même ceux qui, sur les théories politiques, étaient en désaccord, parce qu'ils étaient plus instruits, comme Mounier, Malouet, partageaient, sur les théories civiles, les idées communes. Bien avant la convocation de états généraux, bien avant le 14 Juillet et le 4 Août,

la Révolution était faite dans leur esprit et dans leurs mœurs. Tenant aux deux extrémités de la société française, la classe moyenne écoutait et jugeait toutes les critiques et toutes les plaintes, toutes les colères et toutes les souffrances.

Si plus d'une cause chez elle fit éclater la révolte, aucune de ces causes ne fut plus puissante que les souffrances de l'amour-propre à chaque instant exaspéré. Qui le croirait? La mauvaise administration des finances, les lettres de cachet, les abus de l'autorité, les lenteurs ruineuses de la justice n'eussent pas fait éclater la Révolution. L'inégalité des rangs et du droit n'était plus acceptée par la conscience. La bourgeoisie ne pardonnait plus à l'ancien régime la place inférieure qu'elle y occupait. En province, les froissements étaient quotidiens. Les femmes les ressentaient encore plus vivement que leurs maris. Qui ne se souvient de l'affront fait à la mère de Barnave au théâtre de Grenoble par le duc de Clermont-Tonnerre, et l'injure lancée par le comte de Chabannes à Lacroix, qui donnait le bras à une jolie femme, au sortir de la Comédie? Il en était ainsi partout : en Auvergne, madame Couthon avait aussi subi les dédains de la gentilhommerie provinciale. A l'église, les

préséances étaient une question capitale. Des bourgeois quittaient la campagne pour venir habiter la ville afin de se soustraire aux humiliations des seigneurs voisins. Quand l'opulence et l'esprit avaient réussi, en apparence, à désarmer cet orgueil nobiliaire, la pointe aiguë effleurait toujours, perçait souvent et ne permettait qu'une familiarité inquiète et sans abandon.

Les anoblis appartenant aux parlements, au grand conseil, à la chambre des comptes, aux cours des aides, étaient, à leur tour, frappés de dédain par l'ancienne noblesse, celle qui montait dans les carrosses du roi ou qui allait à la chasse avec Sa Majesté. La présentation à la cour était le point essentiel. Lorsque Chateaubriand fut invité à chasser avec Louis XVI, il dut établir sa noblesse, de génération en génération, jusques et y compris l'année 1400. C'était bien autre chose pour être de l'ordre du Saint-Esprit ou de Saint-Lazare. « On examinait messieurs les morts avec une somptueuse rigidité. » Pour être un page de la petite écurie, un écuyer de la grande, un gentilhomme de la chambre, il fallait prouver plus de deux cents ans de parchemins. Et il le fallait aussi pour servir dans les maisons d'Orléans et de Condé, et même chez le

duc de Penthièvre. C'est la passion de l'égalité, chez une race essentiellement vaniteuse, qui décida donc du premier éclat de la Révolution.

Il semble que toutes les circonstances se fussent réunies pour activer la marche de la bourgeoisie vers la démocratie. La noblesse s'appauvrissait pendant que les richesses et les lumières du tiers état s'accroissaient; la propriété foncière passait de jour en jour dans un plus grand nombre de mains; dans certaines provinces, les sociétés d'agriculture en venaient déjà à redouter le morcellement pour les exploitations agricoles. A tous ces faits correspondaient partout des habitudes nouvelles de bien-être et de luxe intérieur en même temps que le plus complet épanouissement des esprits. Toutes les idées étaient soulevées avec une hardiesse sans précédents; les conversations cessaient d'être légères et galantes pour devenir des querelles de classe. Pour donner plus d'élan à cette lutte, un arrêt du conseil ne s'était-il pas avisé de charger tous les corps constitués de faire des recherches sur la tenue des anciens états généraux? Le nombre incalculable de brochures et de mémoires était la preuve de l'agitation sans pareille des classes moyennes.

Plus les pouvoirs politiques de la seigneurie avaient diminué, plus la perception des redevances seigneuriales devenait odieuse; plus la petite propriété augmentait, plus ce qui restait de la féodalité lui paraissait inique; plus les classes laborieuses économisaient, s'instruisaient et montaient d'échelons, plus l'abîme se creusait entre elles et cette noblesse, qui vivait de droits féodaux. C'étaient comme deux peuples campés sur le même sol. La réconciliation devenait impossible. Le paysan sauvage, ignorant et méfiant, épargnait denier par denier, afin de payer les procès ruineux qu'il soutenait contre le suzerain. Le seul homme en qui il eût confiance, à qui il racontât ses peines et ses rancunes, ce n'était pas son curé, c'était l'avocat qui partageait ses haines, l'avocat qu'il entendait parler. C'est ainsi que les hommes de loi étaient désignés d'avance à la rédaction des cahiers dans les baillages. Qu'importaient, pour la plupart, les théories politiques? Les habitants des villages insistaient d'abord pour que leurs chiens de basse-cour fussent délivrés du piquet qu'on suspendait, par ordre du seigneur, au col de ces pauvres bêtes afin de les empêcher de saisir un lièvre, si par hasard il s'offrait à leur portée.

Pendant que, dans les campagnes, le paysan s'animait de plus en plus lorsqu'on l'interrogeait et qu'on faisait une universelle enquête sur ses misères, ailleurs, dans les villes, tout travail, toute industrie qui recevait le contre-coup de l'action de la féodalité s'émancipait. Cette vieille antipathie des bourgeois pour ce qui subsistait de l'ancien régime n'avait pas peu contribué à rendre subitement impopulaire même le parlement, pendant tant d'années leur idole. Il venait de condamner au feu le courageux livre de Boncerf sur l'*Inconvénient des droits féodaux*. L'enthousiasme pour ce grand monde parlementaire, anobli et acquéreur de cens, s'éteignait, et d'Espréménil, revenant en 1788 des îles Sainte-Marguerite, où il était détenu, ne rencontrait plus sur son passage que l'indifférence et l'oubli.

Affranchir les terres et les personnes de toute entrave se confond dans ce cri général : « Plus d'inégalités ! » Personne n'a mieux vu que Rœderer ce motif déterminant des événements. Il appartenait par son origine, par son éducation, aux plus hautes familles du tiers état. Personne n'avait été plus nourri que lui de toutes les connaissances que possédait son siècle et n'en avait plus adopté les idées

généreuses. Il avait même cette supériorité de joindre les connaissances économiques au savoir du jurisconsulte. C'est Rœderer qui, dans sa brochure sur les états généraux, écrivait ces mots décisifs : « Depuis quarante ans, cent mille Français s'entretiennent avec Locke, avec Rousseau, avec Montesquieu. Chaque jour, ils reçoivent d'eux de grandes leçons sur les droits et les devoirs de l'homme en société; le moment de les mettre en pratique est arrivé. »

IV

Les légistes, après avoir été les patrons dévoués des paysans dans leurs légitimes revendications, servirent de guide à la Constituante dans la refonte de la société civile. Les noms de ces admirables et vaillants bourgeois sont gravés, pour la plupart, dans le martyrologe de la Révolution. Ceux qui survécurent, apportèrent, sous le Consulat, la même volonté que le premier jour à l'achèvement de leur œuvre sociale et la firent définitivement consacrer. Ils n'avaient pas tous le caractère à la hauteur du talent; mais, par leurs défauts, ils montrèrent que la classe dont ils étaient sortis était plus encore jalouse d'égalité que de liberté. Ils

avaient voulu l'une surtout pour assurer l'autre.

Au milieu de cette foule d'hommes d'un sens droit et d'une intelligence vaste, comment ne pas nommer Merlin ? Il est impossible de ne pas admirer ce labeur gigantesque qui lui permit de suffire à tout. Presque à lui seul il a, dans le comité féodal, réalisé en détail et avec précision l'abolition décrétée en principe seulement dans la nuit du 4 Août. Cette œuvre d'un profond savoir, il en est le commentateur lumineux dans un recueil célèbre; presque seul il verra clair dans cette confuse législation intermédiaire. Investi du ministère de la justice, non seulement il sera administrateur, mais il trouvera le temps de répondre directement aux tribunaux, aux officiers du ministère public, même aux juges de paix qui le consultent sur des questions de droit embarrassantes. Procureur général à la cour de cassation, il consolidera la Révolution par une jurisprudence immuable dans ses grandes lignes. Pourquoi faut-il que tant de talent, une raison si lumineuse, un esprit si audacieux dans ses conceptions juridiques, une volonté si persistante dans l'organisation de la nouvelle société civile, aient été associés souvent à tant de faiblesse de caractère et à des mesures qui ont dû peser sur sa conscience !

Ce ne sera pas le seul exemple où, dans ce monde de haute bourgeoisie, nous trouverons des taches qui feraient presque désespérer des vertus de notre race. Saluons du moins, à cette aube éclatante et pure de leur vie publique, les représentants de l'esprit bourgeois qui apportèrent à la Constituante tant d'amour de l'humanité, tant de vigueur dans le dernier assaut livré à l'ancien régime, tant de confiance dans l'avenir et tant d'enthousiasme désintéressé dans une entreprise grandiose !

Il est des noms parmi eux qu'on répète volontiers, ceux de Lanjuinais, de Le Chapelier, de Thouret, d'Enjubault, de Rœderer, celui de Tronchet, si vénéré qu'un décret l'appelait un jour à la tribune de l'Assemblée pour qu'il donnât son avis; Tronchet, une âme si parfaite que, en 1807, lorsque la mort le frappa, les juges les plus sévères s'inclinèrent devant cette renommée sans tache et cette sévère probité. Il en est d'autres encore dont nous réveillerons les ombres respectées : Malouet, en qui l'Auvergne avait mis son bon sens politique et ses facultés équilibrées; Mounier, le plus passionnément raisonnable d'eux tous, le mieux préparé à un rôle important dans les jours de liberté calme; Barnave, le plus éloquent et le plus sincère

de ces jeunes hommes que la philosophie et le droit avaient formés; Adrien Duport, qui n'avait pas été élu par le tiers état, mais qui lui appartint, dès le premier jour, par sa mâle attitude, par ses sentiments démocratiques; Duport, à qui nous devons l'introduction du jury. Tous, pleins d'illusions et épris de justice; tous, il est vrai, dominés par les abstractions; mais est-ce que les abstractions sublimes ne gouvernent pas les âmes, ne grandissent pas les caractères en élevant les pensées?

Dès les premiers jours de la Constituante, le vote individuel avait été substitué au vote par ordre; toute distinction de rang et de préséance entre les députés avait été prohibée; l'admissibilité, sans distinction de naissance, aux emplois civils et militaires, avait été proclamée ; et, comme un symbole est nécessaire aux yeux pour constater le triomphe d'une idée, la destruction de la Bastille prenait ce caractère pour la bourgeoisie.

Le lendemain du 14 juillet, Étienne Delécluze, tout enfant, se promenait sur les boulevards avec son père :

« Qu'est-ce donc que la Révolution? lui demanda-t-il.

— Il est bien difficile de te répondre... Si tu

étais plus grand... Tiens, je ne puis mieux faire qu'en te disant que la Révolution détruit toutes les distinctions entre les hommes. Désormais, il n'en existera plus qu'une : celle que la science et l'instruction mettront entre les ignorants et les savants. Aussi, travaille bien, si tu veux te distinguer. Il n'y a plus d'autre noblesse. »

La bourgeoisie avait fondé la démocratie. La déclaration des droits ne fut que le frontispice des principes nouveaux. La bourgeoisie voulut établir la justice à tout jamais, dans la société moderne, lui restituer son ordre naturel : elle abolit donc la féodalité, et, avec la féodalité, tous les droits qui en découlaient. Non pas que la seigneurie fût encore celle du moyen âge et même celle du XVIe siècle; Elle n'exerçait plus, à proprement parler, d'influence juridique sur le classement des personnes. Le roturier, comme les nobles, pouvait devenir possesseur de droits féodaux; ces droits étaient d'autant plus faciles à posséder que la plupart n'étaient que fiscaux et échappaient aux embarras de l'exploitation. Mais ils paralysaient si bien la culture qu'Arthur Young, en 1787, s'écriait :

« Ah! si j'étais pour un jour le législateur de

la France, comme je ferais bien danser tous ces grands seigneurs ! »

Quant aux privilèges, aux préséances, à ces vanités extérieures auxquelles leurs possesseurs attachaient peut-être plus de prix qu'à des revenus, on ne les discuta même pas. Ils furent abandonnés sans phrases. En tête des décrets de la nuit du 4 Août, la Constituante traça le résumé du plan qu'elle concevait. Il fallait quatre années pour l'accomplir dans la législation. Les racines du vieil arbre féodal étaient si profondes que de longs efforts étaient nécessaires pour les extirper.

Les légistes qui dirigeaient les comités et les délibérations avaient fait une distinction entre la féodalité *dominante* et la féodalité *contractante*, entre les justices seigneuriales qui étaient des portions détachées de l'autorité publique, entre les servitudes personnelles ou les redevances qui en représentaient l'abolition, et les contrats d'inféodation. Les premiers de ces droits féodaux attentaient à la souveraineté de l'État, les seconds viosaient la liberté du citoyen, les troisièmes seuls tiraient leur origine de conventions véritables. Les jurisconsultes firent décider que les deux premier

étaient abolis sans indemnité; le rachat pour les derniers fut admis.

Les censitaires, on ne l'ignore pas, n'acceptèrent pas cette décision : ils protestèrent, rédigèrent de nouveaux cahiers et appelèrent une loi plus radicale sur les droits déclarés rachetables.

Le sol affranchi, les privilèges détruits, il fallait, par la division de la terre, multiplier le nombre des propriétaires, créer plus de citoyens interressés au nouvel ordre de choses; la bourgeoisie n'hésita pas à donner les biens nationaux comme dot à la constitution. Elle fit mettre aux enchères la dixième partie de la richesse foncière du pays.

Elle n'eût pas cependant vulgarisé la propriété, si elle n'avait pas d'abord transporté dans la famille l'esprit nouveau d'égalité. Depuis longtemps, la famille bourgeoise, réunie dans un faisceau serré et indissoluble, réalisait dans les sentiments, les lois de la nature et de la raison. Les philosophes et les légistes s'étaient mis d'accord pour appliquer l'ancienne formule de Marculfe : « Comme Dieu a donné au père tous ses enfants, ils doivent avoir une part égale aux biens de leur père. » Aussi les droits d'aînesse et de masculinité, représentant le principe féodal, furent-ils supprimés et l'égalité

établie dans les partages de toute espèce de succession. Mais avec sa noble mission de faire passer dans la loi le spiritualisme social, la bourgeoisie ne voulut pas proscrire la liberté de tester et le droit pour l'homme de disposer d'une partie de ses biens. Tronchet, qui fut l'organe de la pensée commune, dit aux applaudissements de tous ceux qui l'écoutaient :

« Pourrait-on refuser au père de récompenser par un témoignage d'affection plus particulière l'enfant qui se sera le plus distingué par son respect et sa tendresse filiale, qui se sera dévoué à secourir la vieillesse infirme de ses parents ; qui, par son travail, aura contribué sans intérêt à augmenter le patrimoine qui devient commun ? Les fils pourraient-ils légitimement lui envier cet acte de justice ? »

L'abolition du retrait lignager que pouvaient exercer en cas de vente les parents du vendeur et qui était enraciné dans les habitudes des pays coutumiers, fut la conséquence des dispositions destructives de la constitution féodale dans la famille. Il n'y eut pas de résolution plus conforme à l'esprit qui animait le foyer domestique du XVIIIe siècle ; et le cœur des mères, dans ces heures

trop rares d'union patriotique, battit du même mouvement que celui des enthousiastes fondateurs du monde moderne.

On ne connaît pas vraiment la Révolution si l'on n'a pas lu les travaux des comités de l'Assemblée et surtout les admirables rapports de Merlin sur les droits féodaux, sur les retraits de bourgeoisie, sur le retrait lignager, sur les successions, sur les réserves coutumières et les dévolutions. C'est dans ces résumés de la science juridique, dans ces pages écrites sous l'inspiration ardente de l'opinion, bien plus que dans les discussions de l'Assemblée, discussions souvent abrégées, qu'il faut suivre le gigantesque effort de nos aïeux pour constituer la société civile qui nous abrite. Nous n'avons qu'à louer dans cette première partie. Après avoir établi dans la famille la justice et l'égalité, les classes moyennes essayèrent en politique de les concilier avec la vieille monarchie, et, tentative plus grave! de faire entrer la démocratie dans les nouveaux rapports de l'Église et de l'État.

V

Sur la question religieuse, la bourgeoisie de la fin du XVIIIe siècle avait des opinions très arrêtées. La bourgeoisie parisienne, dans la réunion préparatoire des élections, avait pris une attitude particulièrement hostile au clergé. Elle ne voulait pas de la religion sous forme d'institution politique. Le souffle du XVIIIe siècle, en desséchant les croyances positives, avait laissé chez la plupart de ceux qui l'avaient respiré un déisme qui suffisait à leurs aspirations. Le cahier rédigé par la députation de Paris manifeste clairement cet état des esprits. Ils furent cependant entraînés à commettre une des plus sérieuses atteintes contre la liberté de conscience.

Leur éducation juridique obscurcit sur ce point leur intelligence. Un reste de levain janséniste fermenta dans un groupe ayant pour chefs Camus, Martineau, Treilhard. L'idée dominante des vieux légistes était la subordination de l'Église au pouvoir civil. Leurs luttes séculaires avec la cour de Rome, leurs goûts de clergé national et soumis au roi, avaient constitué un tempérament absolument rebelle à la conception d'une Église libre dans l'État. C'est une erreur profonde que de croire qu'il y ait eu alors un moment où la question de la séparation de l'État et de l'Église pût être portée avec succès devant l'opinion publique. Même quand la Révolution avait tout brisé, quand le scepticisme avait tout remis en question, à l'époque où Bonaparte négociait le Concordat, la bourgeoisie, en majorité, n'eût pas compris qu'on laissât l'Église libre. C'était une de ces idées que ses vieux jurisconsultes lui avaient appris à dédaigner.

Vis-à-vis des personnes qui formaient l'ordre du clergé, vis-à-vis de la propriété ecclésiastique, elle ne voulut que l'application des principes de l'ancienne monarchie. Tout en reconnaissant que le catholicisme était la religion dominante, elle déclarait que chaque citoyen était libre dans son culte,

et répudiait une religion d'État. Tout en maintenant les prêtres, elle détruisait l'ordre du clergé. Le principe de l'individualité qui lui faisait briser toute corporation, elle l'introduisait dans la société ecclésiastique; et, comme première conséquence, elle sécularisait le mariage et la société française.

Depuis le concile de Trente et l'ordonnance de Blois de 1579, l'acte civil avait été absorbé par le sacrement. Sans interdire la bénédiction nuptiale, sans même nier la dignité du mariage chrétien, les bourgeois de la Constituante ne considérèrent le mariage que comme un contrat civil et renvoyèrent au pouvoir législatif la création du mode de constatation des naissances, mariages et décès, et la désignation des officiers publics qui en recevraient les actes.

Les témoignages les moins suspects indiquent cependant que le clergé paroissial, particulièrement les curés de Paris et des grandes villes, sortis en grande partie de familles bourgeoises, étaient entourés de considération et la méritaient. Les antipathies et les critiques étaient réservées contre les abbés pourvus de bénéfices. Le tempérament ironique de la nation s'adressait surtout aux moines

et aux femmes appartenant aux communautés religieuses. Les vocations pieuses étaient en effet devenues rares. La verve gauloise ne tarissait pas quand il s'agissait des couvents et de la mendicité monacale. Un ordre de femmes était pourtant excepté, celui des religieuses hospitalières. Les congrégations enseignantes d'hommes étaient même respectées, parce qu'elles étaient entrées dans le mouvement des idées. La bourgeoisie permit à la Révolution d'ouvrir le cloître. Avec son esprit logique et de réaction laïque, elle distingua justement entre les liens de la foi et ceux de la loi civile ; elle refusa de mettre le bras séculier au service des vœux prononcés ; elle ne les sanctionne pas et interdit leur perpétuité.

Cette sécularisation à l'égard des personnes, les représentants des classes moyennes la poursuivirent à l'égard des biens. Ils reprirent les idées émises par Machault, dès 1769, lorsqu'il proposait l'aliénation d'une partie des biens de l'Église. Avec les distinctions déjà établies entre la nature des biens féodaux, les dîmes inféodées avaient été déclarées rachetables. Ces distinctions, l'opinion des campagnes ne les accepta pas davantage. La dîme, quelle qu'elle fût, même résultant d'un contrat,

était odieuse au paysan. Elle cessa d'être perçue, ainsi que les droits casuels.

Ce n'était que le premier pas. Le second fut rapidement fait. Le clergé sous la monarchie féodale étant un ordre dans l'État, ayant une personnalité morale, avait pu être propriétaire. La propriété reposait sur les rapports entre la chose et la personne. Les légistes de 1789 détruisirent ce rapport fondamental, en dissolvant le clergé comme ordre et en ne reconnaissant plus que des individus, des prêtres, des citoyens. Dès lors ils ne pourront plus acquérir ni posséder qu'individuellement. L'État, disaient Chapelier et Thouret, par droit de déshérence ou d'occupation, recueille la succession des personnes morales qui disparaissent. « Tant que le clergé conservera ses biens, l'ordre du clergé ne sera pas détruit. »

C'était l'idée d'un clergé dépendant du pouvoir civil qui hantait l'intelligence de ces hommes profondément imbus du souvenir des luttes anti-ultramontaines des parlements, luttes soutenues au nom du roi, évêque du dehors. Ils avaient de l'État une notion qui fait comprendre leur système administratif et judiciaire. Appliquée au domaine de la conscience, cette notion ajoutée à de vieilles ran-

cunes assoupies allait leur faire commettre la plus redoutable faute et la moins justifiable contre la liberté. Ils voulurent, on le sait, toucher aussi à la discipline et aux formes organiques de l'Église de France. Ces bornes, si justement posées par eux, entre le spirituel et le temporel, ils furent les premiers à les renverser.

Les quelques jansénistes de l'Assemblée avaient conçu l'espoir de faire prévaloir leurs doctrines, et cet espoir se fortifiait, dans leur esprit, par l'idée qu'ils se rapprochaient davantage des formes de la primitive Église. Avec l'âpreté qui caractérise les minorités longtemps opprimées, ils reconstituèrent entièrement le clergé sur de nouvelles lois, conformèrent les circonscriptions des diocèses à celles établies pour les départements et essayèrent de soustraire l'Église de France à la domination de la cour de Rome. Comme ils exerçaient une influence prépondérante dans le comité ecclésiastique, ils firent présenter par Martineau, un des leurs, le projet de constitution civile du clergé.

Transformer à ce point l'organisation du catholicisme, asseoir tout l'édifice ecclésiastique sur l'élection populaire, créer l'indépendance de la juridiction des évêques à l'égard de celle du pape,

qu'était-ce de la part d'une assemblée politique, sinon placer en définitive l'Église sous la dépendance du pouvoir civil? Pour que, du reste, aucun doute ne soit possible sur le but, pour bien attester les tendances de cet esprit unitaire qui caractérisait la bourgeoisie, on n'a qu'à se souvenir des paroles de Treilhard, dans la séance du 29 mai 1790. « Un État peut admettre ou ne pas admettre une religion ; il peut à plus forte raison déclarer qu'il veut que tel établissement existe dans tel ou tel lieu, de telle ou telle manière ; quand le souverain croit une réforme nécessaire, rien ne peut s'y opposer. »

Pas plus qu'ils ne comprenaient la liberté d'association limitée par la loi, ces hommes sincères ne purent se dégager de ce faux principe qui prend la souveraineté collective pour la liberté. On n'a pas oublié comment l'Assemblée, pour donner à cette organisation nouvelle un point d'appui dans la conscience des ecclésiastiques, aggrava sa faute en exigeant des ministres du culte le serment à la constitution civile. On n'a pas oublié la protestation éloquente de Montlosier et ce mot profond de Maury : « Prenez garde, il n'est pas bon de faire des martyrs ! »

Les hommes auxquels ces paroles s'adres-

saient étaient des idéalistes et non des sceptiques. Ils se trompaient de bonne foi. Leur œuvre n'eut d'autre résultat que de retremper dans l'exil et dans la persécution les vertus défaillantes du clergé du XVIIIe siècle. Dans certaines provinces, loin des voix tumultueuses et des fièvres de Paris, ils troublèrent dans les familles religieuses plus d'une de ces âmes ardemment éprises de la Révolution, mais qui n'avaient pas séparé leurs croyances de leurs aspirations égalitaires. La guerre civile était proche. Elle devait éclater dès que l'arbitraire démocratique n'aurait plus en face de lui les talents et les caractères du parti constitutionnel.

VI

Quels furent les sentiments politiques de la bourgeoisie? Les institutions ne lui avaient pas appris à devenir libérale. Les états généraux avaient été trop rarement assemblés pour exercer une action régulière sur les mœurs publiques; protestation intermittente des souffrances des roturiers, ils n'avaient pu faire leur éducation politique. Les tentatives d'intervention directe du parlement de Paris dans les affaires du royaume avaient bien créé dans les classes moyennes une élite politique; mais l'esprit de caste avait fini par surexciter l'orgueil de messieurs du parlement et les avait mis en travers de la marche des idées. Ils éveillaient de

temps à autre des désirs de liberté légale, sans les satisfaire par aucune opposition sérieuse et continue. Cette opposition parlementaire servait d'aliment à l'esprit de discussion, mais elle n'était pas une école de gouvernement libre.

Les franchises municipales eussent été un meil leur apprentissage, mais elles n'avaient pu se relever des coups indirects que Louis XIV leur avait portés. Les municipalités dans les villes avaient dégénéré en coteries ; et dans les paroisses rurales, elles n'existaient vraiment plus. Hormis en Bretagne, la vie particulière de chaque province, les originalités elles-mêmes, s'affaiblissaient. L'autorité des intendants et des subdélégués était toute-puissante; et c'est une vérité banale aujourd'hui que la France, dès avant 1789, était déjà la nation où les procédés administratifs étaient les plus perfectionnés. Habituée à voir dans la royauté la source de toutes les réformes, la bourgeoisie, dans sa réaction légitime contre ce qui subsistait de la féodalité, ne comprenait qu'un pouvoir central fort et puissamment organisé; et ce serait singulièrement se tromper que de croire que la Révolution modifia sur ce point les idées reçues. L'État était déjà une sorte de Providence.

Au fond, l'esprit de nos aïeux ne diffère pas beaucoup du nôtre. Leur admiration raisonnée pour des maîtres qui se sont appelés Louis XI, Richelieu, Louis XIV, avait laissé dans leur intelligence politique des traces ineffaçables. Le spectacle d'un despote réalisant des réformes démocratiques avait été leur éducation historique; de telle sorte que, dans la pratique, les traditions chez eux étaient serviles.

Au contraire, en théorie, jamais les idées n'avaient été plus avancées. C'était dans les livres des philosophes, et uniquement par les livres, que l'éducation politique avait été préparée, et ces livres avaient enseigné l'absolu mépris du passé, le dédain des transactions avec les intérêts qui pouvaient être dignes de respect. A l'inexpérience s'adjoignait donc une audace inouïe dans la sphère de la spéculation philosophique, une confiance orgueilleuse et sans limites dans des maximes. Un désir tout idéaliste de justice et d'indépendance était associé à l'ignorance des faits et des réalités extérieures, à l'amour de l'uniformité sous la main de l'administration.

La bourgeoisie avait de plus les procédés révolutionnaires. Elle les tenait de ce qu'il y avait d'abs-

trait dans ses études théoriques de la politique. Elle s'était arrêtée à trois ou quatre livres bien connus, sans aller au delà. Bien peu, comme Mounier, comme Malouet, se rendaient exactement compte de la nécessité de séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif. Bien peu envisageaient le danger de concentrer dans une seule assemblée les délibérations et les responsabilités du gouvernement. Plus les sentiments chez nos pères étaient généreux et les desseins admirables, plus les maladresses, les inexpériences apparaissaient à chaque pas, créaient des obstacles et étaient autant de causes d'irritation et de colère. Avant le moment où elle surgit, la Révolution était faite dans ces intelligences très cultivées. Le publiciste qui a le mieux connu cette élite et qui la recevait chez lui tous les soirs, au sortir des séances de l'Assemblée, Mallet du Pan, constatait que les vœux des politiques modérés se trouvèrent dépassés même le jour où ils purent se produire. Un événement dont l'influence fut profonde et longtemps méconnue, l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord, donnait à leurs passions démocratiques un élan démesuré.

Le goût pour la liberté était plus dégagé de

toute espèce de liens chez les quarante grands seigneurs de la vieille noblesse. Ils avaient lu aussi, mais ils avaient passé la Manche. Il en était autrement de la petite noblesse provinciale très nombreuse à la Constituante, et d'autant plus hostile qu'elle jalousait le monde de la cour. Pour les premiers, le mouvement révolutionnaire, au début, n'était que combat de plume et de paroles, qui ne leur paraissait causer aucun dommage à la supériorité d'existence dont ils jouissaient et qu'une possession de plusieurs siècles leur faisait croire inébranlable. Ils étaient prêts dès lors à accepter une monarchie parlementaire. Mais combien étaient-ils? Et cependant, même vis-à-vis de ces grands seigneurs éclairés qui avaient vivement ressenti l'agitation de l'esprit du siècle, la bourgeoisie eut une méfiance incurable.

Les femmes n'étaient pas les moins ardentes. Les abus de la cour, la coterie de la malheureuse reine étaient l'objet de leur haine; et les meilleures d'entre elles distribuaient des libelles qui descendaient du salon à la rue. Les émotions violentes les exposèrent à bien des retours. Que la Révolution se fût accomplie sans égarement et sans crime, elles l'eussent suivie jusqu'au bout. Dans

le trouble inévitable apporté aux intérêts par les événements, elles avaient sur-le-champ, et les premières, pris leur parti de la gêne. La foi dans les idées nouvelles les soutenait. Il n'y avait pas jusqu'à l'enrôlement de leurs maris dans les gardes nationales qui ne leur plût. Elles n'avaient pas encore ressenti les fatigues du malheur et les mécomptes des espérances brisées. C'est dans le salon de madame Panckouke soit à Paris, soit à Boulogne, ou dans celui de madame Pourrat à Louveciennes, qu'on eût le mieux noté, à l'aurore de la Révolution, la transformation rapide des femmes de la bourgeoisie.

Il était à la mode d'appartenir à la réunion qui portait le titre de *Société de* 89 et qui avait pris une importance soudaine depuis la scission entre les membres du premier club des jacobins. Le but que se proposaient les adhérents à cette société était de développer, de défendre et de propager les principes d'une constitution libre. On y trouvait inscrits, non seulement les députés du tiers état les plus célèbres, mais des publicistes éminents, des savants, des hommes de lettres. Il y avait là Bailly, Beaumetz, Monge, Lavoisier, Pastoret, Récamier, Sieyès, Thouret, Rœderer, Ra-

mond, Garat, Emmery, Barnave, Duquesnay, Dupont (de Nemours), Suard, Rulhière, Piscatory, Lecoulteux, Lacretelle, André Chénier, Le Chapelier, Duport, les Trudaine. La rupture avec les démagogues étant définitive, les constitutionnels fondèrent, plus tard, dans des bâtiments jadis occupés par les feuillants, sous le nom d'*Amis de la constitution*, une réunion semblable à la première. Quelques personnages nouveaux s'y adjoignirent : Beugnot, Quatremère, Regnault, Michaud, Boissy (d'Anglas), Goupil de Préfeln, Fulchiron, Ginguené, Gouy.

Ils avaient créé un organe de publicité sous le nom de *Journal de la société de* 89. L'*Avis aux Français* d'André Chénier, les pages les plus éloquentes de ce noble esprit y parurent. L'*Ami des patriotes* offrit ensuite l'exposé fidèle des idées politiques de la haute bourgeoisie ; enfin, lorsqu'un groupes d'hommes de cœur résolut de lutter dans la presse contre l'influence grandissante des jacobins, ce fut le *Journal de Paris* qui devint le dernier organe des opinions modérées. C'est à ces feuilles souvent éloquentes, c'est aux rapports de l'Assemblée, aux souvenirs recueillis dans la retraite, encore plus qu'aux harangues de la tri-

bune qu'il faut demander les projets, les pensées politiques des chefs de la bourgeoisie jusqu'au 10 Août 1792. A partir de cette date mémorable, leur parti est vaincu et dispersé! Il n'y aura plus que des efforts isolés. Les jeunes iront encore jusqu'aux girondins. L'abîme après le 30 Mai fut irrévocablement creusé! Comme disait André Chénier : « J'ai goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués; s'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu qu'être regardé comme ami. »

Si les tendances, dans ce milieu constitutionnel, étaient entièrement démocratiques, les opinions n'étaient pas républicaines. Personne, dans cette génération enthousiaste et désintéressée, ne songeait en 89 à renverser la monarchie héréditaire et à lui substituer une autre forme de gouvernement. Comment donc ces honnêtes gens entendirent-ils unir la royauté à la démocratie, constituer une société politique qui réalisât leurs aspirations libérales, répondît à leur raison, à leur besoin de justice, à leur amour du droit commun? Jamais tâche ne fut plus difficile.

VII

S'il ne se fût agi que de rester dans la sphère supérieure des principes et des libertés individuelles, ces hommes illustres n'auraient éprouvé ni hésitation ni embarras. Ce sera leur éternel honneur qu'après avoir proclamé la souveraineté nationale et revendiqué, pour les représentants de la nation, le droit de faire la loi et de voter l'impôt, ils voulurent aussi donner au monde entier une charte modèle. Les libertés du citoyen étant le but, la fin de toute organisation politique, ils en déduisirent toutes les conséquences passées aujourd'hui dans notre sang. Les crimes seront personnels et la confiscation est abolie; toute en-

trave mise à l'association industrielle est supprimée; le secret des lettres est inviolable; la presse est déclarée libre; quiconque signe ou exécute l'ordre d'arrêter un citoyen, hors des cas strictement déterminés, est frappé des peines les plus sévères. Mais il ne suffit pas de proclamer des libertés et des droits pour qu'ils aient la vie, il faut les placer sous la protection d'institutions assez larges pour qu'ils se développent, assez fortes pour qu'ils soient garantis de toute atteinte. Les divergences, les incohérences, les préventions éclatèrent alors; mais, jusqu'au moment où l'on se heurta aux réalités, on eût pu croire, dans ce tournoi d'opinions métaphysiques, que l'Assemblée n'était qu'un congrès de philosophes.

Hormis un faible groupe, dont Mounier, Malouet, Bergasse étaient les orateurs et qui voulait prendre pour type la constitution anglaise, la chimère que la haute bourgeoisie poursuivit était une royauté démocratique, avec une assemblée souveraine et unique. C'est à peine si, sur les bancs supérieurs de la gauche, trois ou quatre députés, alors obscurs, apercevaient vaguement la République au bout de leurs théories. Au milieu de la confusion des idées, les conditions fondamentales du gouver-

nement représentatif se posèrent néanmoins, mais sans méthode et sans le calme nécessaire à de pareilles délibérations. Ce calme était impossible, au milieu des ruines d'une ancienne société détruite et sous l'œil de Paris affamé, inquiet, méfiant, irrité.

Parmi les questions constitutionnelles, en est-il de plus importantes que les rapports du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, la division en deux chambres, la responsabilité ministérielle et le point de savoir auquel des deux pouvoirs reste le dernier mot s'il survient entre eux un dissentiment grave? Les députés les plus influents des classes moyennes firent successivement partie du comité de constitution, comité dont les membres se renouvelèrent fréquemment. Nous savons bien le fond de leurs doctrines. Rien qu'à la lecture du premier programme préparé par le comité (5 juillet 1789), on s'aperçoit du peu de netteté dans les vues et du peu de précision de la langue politique. C'est ainsi qu'après la division consacrée des trois pouvoirs le comité propose, on ne sait pourquoi, de régler les devoirs et les fonctions du pouvoir militaire. Toutefois ce n'est que sur le second rapport (28 août) que la bataille des idées s'engage.

Mounier avait commencé par reconnaître hautement que la souveraineté résidait dans la nation; mais que cette souveraineté, la nation ne pouvait l'exercer directement elle-même; deux chambres délibérant séparément étaient nécessaires pour assurer la sagesse des délibérations « et pour rendre au corps législatif la marche lente et majestueuse dont il ne doit pas s'écarter ». La majorité du comité pensait, en outre, que l'autorité royale ne pouvait être réellement protégée si l'on refusait au roi le droit absolu de sanction. L'Assemblée avait été avertie, par la bouche de Mounier, qu'elle touchait au moment suprême, et elle allait décider si la France aurait une constitution viable ou si elle tomberait dans une longue et funeste anarchie.

Derrière une seconde chambre, la bourgeoise s'obstinait à voir reparaître le spectre de l'aristocratie, qu'elle voulait abaisser pour toujours. Elle se décida pour une assemblée unique. Il était indispensable alors que la chambre des représentants eût un contre-poids qui l'empêchât d'arriver à la tyrannie. Thouret, avec la forte trempe de son esprit, était intervenu dans les débats pour chercher une conciliation. Le *veto* absolu fut écarté; le *veto*

suspensif l'emporta, avec effet, jusqu'à la seconde législature seulement. C'en était fini des idées gouvernementales de Mounier et de ses amis. Tout en restant dévoué à la monarchie constitutionnelle, la majorité des députés de l'ancien tiers état se bouchait les oreilles. Elle tenait pour démontré que les institutions des autres peuples étaient imparfaites, et que jusqu'en 89 le genre humain s'était égaré.

Ce fut bien pis lorsqu'on examina le rôle des ministres et la portée qu'il fallait attribuer à la responsabilité ministérielle. L'insouciance sur ce point n'eut d'égale que l'ignorance. Qui se douta, excepté Mirabeau, que le ressort principal du mécanisme constitutionnel était tout entier dans ce principe? La plus lourde faute, en matière d'organisation politique, fut commise lorsque fut votée la proposition de Lanjuinais, excluant du ministère tout membre de l'Assemblée nationale (7 septembre 1789). Les méfiances envers Louis XVI avaient grandi, et le fossé qui séparait les deux pouvoirs s'élargissait.

Du moins, lorsqu'il s'agit de réformer les institutions judiciaires, les jurisconsultes furent guidés par leurs instincts. De l'organisation de la France,

telle qu'elle existait avant la Révolution, ils avaient peu à conserver. L'unité nationale reçut d'eux sa sanction définitive. La question d'attributions des corps qu'ils venaient de constituer ne les divisa pas. Leur esprit démocratique l'emporta sur l'esprit libéral. Le vice radical de leur plan fut de créer, avec les directoires de département et de district, des administrations collectives. L'idée d'un administrateur unique, contrôlé par un conseil élu, ne leur était pas venue. Leur fausse théorie qui plaçait le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif l'un en face de l'autre, comme deux ennemis, conduisait à faire nommer les directoires par les assemblées administratives, sans qu'ils pussent être révoqués, à moins de forfaiture. Les procureurs-syndics, bien que chargés uniquement de l'expédition des affaires courantes sans voix délibérative, échappaient ainsi à l'influence royale et dépendaient des conseils élus.

L'anarchie éclata bientôt à tous les yeux. Au lieu de revenir sur leurs pas, les plus habiles eux-mêmes comme Target, Thouret, Chapelier, cherchèrent le remède dans la confusion de tous les pouvoirs. Ainsi, ils furent bien vite amenés à attribuer au pouvoir exécutif le droit de suspendre les corps

administratifs et d'annuler leurs actes; mais le recours fut toujours réservé devant le corps législatif. Que devenaient dès lors les conditions de la liberté réglée?

Les légistes furent mieux inspirés lorsque, après avoir renversé le vieux système judiciaire, ils donnèrent une organisation nouvelle à la magistrature. Après avoir adopté le jury au criminel et l'avoir sagement rejeté au civil, malgré Adrien Duport, ils établirent l'égalité devant la justice, comme devant la loi, en supprimant toute juridiction exceptionnelle ou privilégée. Ils s'efforcèrent de réaliser ce beau rêve : avoir des magistrats indépendants par la conscience, mais dépendants de la nation par leurs fonctions, et ne devant leur place qu'au savoir et à la probité. Au lendemain de la suppression des parlements, dont les agitations avaient laissé des traces dans leur mémoire, les légistes de la Constituante craignirent la reconstitution d'une aristocratie parlementaire, s'ils laissaient au roi la nomination de la nouvelle magistrature. Au milieu des méfiances, les opinions intermédiaires s'effacèrent, comme toujours. La présentation de trois candidats, parmi lesquels le chef du pouvoir exécutif choisi-

rait, paraissait un système raisonnable. Il fut écarté. La question se posa, encore une fois, dans le domaine de l'absolu, entre l'idée monarchique et l'idée démocratique : celle-ci l'emporta. On remit au peuple seul le choix des juges; le roi eut uniquement le droit de nommer les officiers chargés des fonctions du ministère public.

Comme elle était cuisante, même dans les meilleures âmes, la blessure des iniquités de l'ancien régime! Comme était illusoire, dans les intelligences les plus fermes, la confiance dans la race humaine et dans la pure logique! « Contre qui, disait Thouret, se commettent les crimes et les délits, si ce n'est contre le peuple? C'est donc au nom du peuple et par un délégué du peuple qu'ils doivent être poursuivis. S'il en était autrement, les ministres mal intentionnés pourraient poursuivre des accusations les plus injustes les amis de la liberté. » Le droit d'accusation fut enlevé au ministère public, ou plutôt aux commissaires du roi, suivant l'expression significative de Duport. Le droit de grâce suivit le droit d'accusation; et le pouvoir exécutif au nom de qui se rendait la justice fut à peu près étranger à son administration. Les cadres furent du moins habilement conçus : à la base, une créa-

tion toute du XVIIIe siècle, la justice de paix ; en haut, une cour supérieure de revision ; comme intermédiaires, des tribunaux de district devenant juges d'appel les uns des autres. Sauf sur ce point que l'expérience corrigea, les grandes lignes ont été conservées. Mais l'expérience fut prompte à prouver les vices du système électif dans l'ordre judiciaire.

VIII

L'abus des principes simples avait pour effet de détendre tous les ressorts du gouvernement et d'en détruire l'action salutaire. Au lieu de voir dans la liberté la limite des droits de chacun, limite posée par la justice, exprimée par la loi, défendue par la force publique, la plupart, par défaut d'éducation politique, ne voyaient dans la liberté que l'expression d'un droit personnel et absolu, sans relation avec le droit des autres. Ce péril n'échappait pas aux yeux des clairvoyants. Dans leurs réunions particulières, les réflexions les plus judicieuses se faisaient jour; mais les portes ne s'ouvraient pas au public, et les

opinions modérées exprimées à la tribune de l'Assemblée n'avaient pas un assez long retentissement. Le terrain constitutionnel était de plus en plus étroit.

Le courage de la haute bourgeoisie ne faiblissait cependant pas; à Paris, elle soutenait hardiment Lafayette; elle payait de sa personne pour réprimer l'émeute; en province, elle avait encore la majorité dans les municipalités, dans les rangs des officiers de la garde nationale. Mais une révolution ne peut pas se terminer par les moyens qui l'ont fait réussir, et Desmeuniers, Chapelier, Thouret, Barnave, Beaumetz et leurs amis comprenaient trop tard qu'il fallait fortifier l'action du gouvernement.

Depuis le retour de Varennes, les constitutionnels tentaient ostensiblement un dernier effort pour constituer la monarchie représentative. Leurs tentatives infailliblement échouaient s'ils n'osaient pas reviser la constitution. L'histoire nous a appris comment le comité, n'ayant pas la certitude d'être soutenu contre les attaques de la droite de l'Assemblée et contre les folies des démagogues, se renferma strictement dans son programme; et, hormis deux ou trois points insignifiants, ne remédia pas aux vices de la constitution de 1791.

Malouet, qui essaya de porter le débat sur les articles fondamentaux, fut rappelé à l'ordre. « Les aristocrates, avoue le marquis de Ferrières, ne voulurent prendre aucune part à la revision et laissèrent, en se frottant les mains, les jacobins battre les constitutionnels. »

Si les fautes des adversaires n'excusent pas celles qu'on fait soi-même, elles devraient du moins atténuer la sévérité du jugement. Faire rétrograder la Révolution jusqu'à l'ancien régime à l'aide des armées étrangères, ou la précipiter dans l'anarchie et dans le sang, au moyen de l'organisation jacobine, tel fut le problème qui se posa devant les députés des classes moyennes, le 30 septembre 1791, au moment où la Constituante se séparait et où une Assemblée dont elle avait exclu ses membres prenait séance. Quelque bien douée qu'elle soit, une nation n'a pas deux fois, dans la même période, une pléiade de penseurs, de jurisconsultes, d'orateurs, de philosophes. Elle n'a pas même deux fois, lorsque l'éducation politique est à faire, le groupe silencieux, mais pondérateur, des hommes de bon sens. Aussi, sauf quelques individualités laissées en dehors par les élections de 89, sauf quelques jeunes gens éloquents et héroïques, qui n'avaient

jamais vu de près les difficultés pratiques, les votes s'étaient portés sur les représentants de la petite bourgeoisie, ou sur les personnages secondaires appartenant aux professions libérales et aux congrégations dissoutes. Les projets libéraux rêvés par la haute bourgeoisie rencontraient comme obstacle, dans l'Assemblée législative, un parti nouveau, confus, violent, organisé avec les clubs et déterminé à aller jusqu'au bout.

Les mœurs bourgeoises subissent le contre-coup des événements. L'influence incroyable des tableaux de David sur le goût et les modes n'en était que le résultat. Les femmes avaient abandonné le charmant costume du XVIII[e] siècle qui leur allait si bien. La poudre qui adoucissait leur visage, la mouche qui en relevait la pâleur, les corsets et les souliers à talon étaient proscrits. En substituant aux robes dites de cour, des vêtements légers, simples, unis, étroits, l'étiquette était supprimée peu à peu. Les habitudes rigoureuses d'exquise politesse se perdaient. Les hommes avaient adopté le vêtement noir et la coiffure flottante. L'introduction d'un costume nouveau chez un peuple n'est jamais un événement isolé, un fait insignifiant. Il annonce une modification complète

dans la vie ordinaire. Une lettre d'un officier de la garde nationale de Clermont-Ferrand envoyé en mission, à Paris, en novembre 1791, mentionne l'étonnement que lui inspira la tenue des députés de l'Assemblée législative. En moins de trois ans, le bourgeois parisien avait lui-même perdu le caractère qui lui était propre. Il étais jadis attaché à son roi, à sa parenté, aux usages. Le cercle de ses relations s'étendait rarement loin de son voisinage. Le tumulte et les cris troublaient maintenant les rues calmes du Marais et cette île Saint-Louis, où l'on ne connaissait naguère de révolutions que celles causées dans le cours de la Seine par les hivers rigoureux.

Paris, jusqu'en 1789, avait été surtout une ville de plaisirs, d'agiotage et de commerce de détail. Il n'était pas, à proprement parler, un centre industriel, pas plus qu'un centre agricole. Les marchands et les gens de finances lui donnaient tout son cachet. Quel changement dès octobre 1791 ! Jusqu'alors, les grandes familles bourgeoises avaient supporté gaiement les sacrifices de fortune. Mais le désordre commençait à pénétrer dans les habitudes de chaque jour. Les écoles, comme les études sérieuses, étaient négligées ; une sorte de fièvre

troublait le repos du corps et de l'esprit : « Quel espace franchi dans ces trois années, écrivait Barnave, et sans que nous puissions nous flatter d'être arrivés au terme ! » Les conditions du haut en bas de l'échelle sociale se déplaçaient. Toutes les âmes étaient ébranlées dans ce milieu jadis si attaché à la discipline, à l'ordre, au respect.

Pendant que la bourgeoisie parisienne attendait une solution du courage et du bon vouloir de ses chefs, elle voyait au-dessous d'elle les jacobins s'organiser; elle restait inerte. Et cependant elle était la plus nombreuse; elle occupait encore partout les postes importants; les premières élections judiciaires lui avaient profité; elle commandait les gardes nationales : à Paris, des bataillons entiers (comme celui des Filles-Saint-Thomas) étaient à elle et eussent versé leur sang pour résister à l'émeute. Elle avait vainement à l'Assemblée nouvelle quelques hommes jeunes, résolus : les Ramond, les Becquet, les Beugnot, les Dumolard, les Mathieu Dumas. Ils s'étaient fait inscrire aux Feuillants; mais, menacés par la foule, ils avaient fini par être expulsés de la salle ordinaire des séances. Leurs journalistes : Roucher, Suard, André Chénier, Lacretelle, conti-

nuaient de combattre à la fois le jacobinisme et l'émigration à main armée.

Où était la cohésion qui seule fait un parti? La cour elle-même était hostile à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Elle subissait, mais n'acceptait pas la liberté. Craignant par-dessus tout l'influence des constitutionnels, le roi et ses amis s'unissaient momentanément aux jacobins et faisaient nommer Pétion maire de Paris. On eût été découragé plus facilement. Les braves gens, avec soixante-quinze directoires de département, avaient applaudi à la lettre menaçante de La Fayette, l'avaient soutenu lorsqu'il était accouru de son armée réclamer à la barre des mesures contre les démagogues. La bourgeoisie constitutionnelle, par une contradiction que les faits expliquent, perdait confiance dans les paroles du roi, et pourtant elle ne voulait pas son renversement. Elle croyait à l'utilité d'un avertissement donné au château, mais elle avait horreur d'un attentat sur la personne royale. Elle souffrait de la langueur du commerce, de la dégradation des rentes, de la dépréciation du papier-monnaie, maux attribués à la malveillance de la cour; mais elle redoutait encore plus les agressions violentes de la part des jacobins. Elle

était inquiète et incertaine de ce qu'elle devait espérer ou craindre de Louis XVI, objet de ses préférences et qui n'y répondait pas.

C'est au milieu de ces angoisses patriotiques que jaillit de son sein ce faisceau de jeunes tribuns idéalistes et inspirés qui s'appelaient les girondins.

Ils furent l'expression du dernier élan de la bourgeoisie du XVIII[e] siècle ; et encore elle ne les suivit pas tout entière. Dès les premières et entraînantes paroles de Vergniaud et de Gensonné, on pouvait en effet constater que le milieu politique solide et l'élite capable de prendre en main le progrès de la nation et de la mettre en état de se gouverner elle-même, n'avaient pu s'établir depuis trois ans. Des institutions politiques inapplicables ou imparfaites avaient engendré l'impuissance. L'esprit démagogique, d'une part, et les invincibles préjugés des courtisans, de l'autre, avaient rebuté les caractères les plus résolus. L'arrivée des Marseillais, le manifeste du duc de Brunswick et le 10 Août firent le reste.

La bourgeoisie avait donc échoué dans son premier essai d'organisation politique de la nouvelle société française. C'étaient les masses ignorantes, les clubs permanents, l'anarchie des sections, qui

prenaient violemment le pouvoir. Tandis que les démagogues se préparaient à commettre tous les excès et tous les crimes, le sentiment de ce qu'il y avait de juste et de légitime dans la révolution civile accomplie prenait néanmoins possession du cœur de la bourgeoisie, et elle envoyait courageusement ses fils se battre aux frontières contre l'armée de Condé, unie aux étrangers.

II

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

I

Jamais la bourgeoisie ne dissimula ses opinions et ses sentiments sur le gouvernement des jacobins. Pour elle, justifier le régime de 1793, prêter à des attentats et à des crimes l'excuse de la fatalité, c'était nuire à la cause sacrée de la Révolution, c'était enlever aux jugements sur elle toute valeur et toute autorité. Non seulement la République avait été sauvée malgré la Terreur, mais encore la Terreur avait créé la plupart des obstacles que la République eut à renverser. Une puissance

illimitée n'est jamais admissible; et, en réalité, elle n'était pas nécessaire. Si l'esprit public dépérit pendant tout le Directoire, c'est à la Terreur qu'il faut l'attribuer. Elle a préparé le pays à accepter un joug, elle l'a rendu indifférent et pour longtemps impropre à la liberté. « Elle a surtout frappé de réprobation, aux yeux du vulgaire, toutes les idées qu'embrassaient, quatre ans auparavant, avec enthousiasme, les âmes communes. »

Le publiciste qui, en 1797, écrivait ces lignes, Benjamin Constant, parlait au nom de la société bourgeoise qu'il représentait. Il était l'écho des désillusions indignées et longtemps contenues qui s'étaient déjà fait jour dans le rapport de Boissy d'Anglas sur la constitution de l'an III.

Malgré ses instincts monarchiques, le tiers état avait, par patriotisme, accepté la République; mais peu de ses chefs avaient été élus à la Convention. Ceux-là s'appelèrent les girondins. Depuis qu'au lendemain des massacres de septembre, Vergniaud et ses amis s'étaient ouvertement rangés du côté de la résistance, tous les patriotes de 89 regardaient avec anxiété ces belles et humaines figures qui « s'arrêtèrent toutes ensemble, avec un cri

miséricordieux, au bord du fleuve de sang ». Les dernières vérités immortelles qu'ils confessèrent tenaient lieu du système politique qu'ils n'eurent pas le temps de formuler.

On en arriva, du reste, au point où la haute bourgeoisie elle-même ne demanda plus qu'à pouvoir manger du pain. Le travail chômait devant l'émeute en permanence. Pour qui les magnifiques escaliers à rampe ciselée? pour qui désormais les superbes tentures, les boiseries revêtues de vieux laque? pour qui les meubles précieux? Qu'est devenue cette industrie française, si proche voisine de l'art, qui habillait et parait toute la civilisation européenne? Où est le « monde »? Est-ce la petite société girondine dont parle Héléna Williams dans ses *Souvenirs?* Le nombre des amis qui passaient les soirées chez madame Roland diminuait heure par heure; la table autour de laquelle madame Panckouke avait réuni tant d'aimables convives se rétrécissait. C'est à peine si quelques délicats déjà suspects se rendaient aux soirées de Julie Talma ou de mademoiselle Candeille. Le 31 mai arrive. Plus de rires, plus de société. Le spectacle de Paris pendant la Terreur et l'intérieur des familles bourgeoises ont été décrits par ceux qui

ont traversé ces temps horribles. Dès l'aube, c'est le cortège des affamés qui fait queue devant les boutiques des boulangers! Dans la journée, ce sont les charrettes des condamnés à mort qui passent, ou les sections qui défilent. Un jour (c'était le 29 germinal), Étienne Delécluze, alors âgé de douze ans, accompagnait sa mère, forcée de se rendre dans le faubourg Saint-Germain; trois heures et demie sonnaient lorsqu'ils voulurent rentrer dans le quartier du Palais-Royal. Au delà de la place Dauphine, l'enfant, se sentant entraîné avec violence par sa mère, lui demanda pourquoi elle marchait si vite.

« Les charrettes! les charrettes! balbutia-t-elle en se hâtant encore davantage, tu ne les vois pas? Entends-tu le bruit? Viens! viens! Courons vite! »

La mère de Delécluse avait espéré regagner son logis avant quatre heures, l'instant où avaient lieu les exécutions. Sa diligence fut vaine. Elle et son jeune fils se trouvèrent arrêtés par la foule, à la descente du pont Neuf, au moment où sept charrettes, remplies de condamnés, défilaient devant eux. Sentant ses genoux fléchir, la pauvre femme fit un mouvement pour se couvrir les yeux et s'appuya sur le parapet, lorsqu'un homme, sim-

plement vêtu, s'approcha d'elle et lui dit à voix basse :

« Contraignez-vous, madame, car vous êtes environnée de gens qui interpréteraient mal votre faiblesse. »

Lorsque la nuit tombait, les émotions étaient plus poignantes encore. Les familles bourgeoises se concentraient dans leur intérieur et calculaient leurs ressources appauvries; avec le coucher du soleil, le mouvement et le bruit n'aidaient plus à tromper l'inquiétude. On commençait à entendre les crieurs annonçant dans les rues, qui se vidaient, le jugement du tribunal révolutionnaire; alors tous les cœurs se serraient et l'on rentrait en tremblant chez soi pour interroger la liste fatale, s'assurer qu'elle ne contenait pas le nom d'un parent ou d'un ami. L'usage de dîner à deux ou trois heures s'étant maintenu, on faisait une collation vers neuf heures. Les parents soucieux ne mangeaient guère et n'étaient tirés de leurs rêveries que par le soin qu'ils prenaient de leurs enfants. Les boutiques étaient fermées, les rues désertes; le silence n'était interrompu que par le pas de quelques passants attardés ou par le *qui vive?* des patrouilles.

« Paix ! disait tout à coup la mère, j'entends du bruit ! »

Et alors chacun, respirant à peine, prêtait l'oreille :

« Ah ! c'est une patrouille ! »

Mais parfois le bruit des pas était moins régulier : c'était le comité révolutionnaire du quartier, accompagné de la garde, qui faisait des visites domiciliaires ou des arrestations. On restait immobile jusqu'au moment où l'on entendait tomber le marteau d'une porte voisine. On était sauvé pour cette fois. Le lendemain, on reprenait le courant des affaires, mais la soirée ramenait les mêmes angoisses.

Les petits commerçants, au contraire, généralement jacobins, remplissaient les théâtres ; ils entonnaient, avant le lever du rideau, *la Marseillaise*, dont le premier couplet était chanté à genoux. Fréquemment on donnait des spectacles gratis, et, pour intermède, un acteur disait les noms des victimes qui, ce jour-là, avaient été conduites à l'échafaud.

Les études étaient abandonnées ; plus de collèges, un très petit nombre d'écoles primaires pour les jeunes filles, les couvents ayant disparu, les pensionnats n'étant pas encore créés, l'instruc

tion secondaire n'était plus possible, même à Paris.

Dans les villes de province, la bourgeoisie n'était pas plus heureuse; les clubs y étaient partout composés, en majorité, d'employés et de petits détaillants. Un procureur de village et un moine défroqué servaient, dans la plupart des cas, de président et de secrétaire. Les études de notaire continuaient d'être fréquentées. Le paysan, le fermier, le rentier, qui avaient pu thésauriser achetaient de la terre. La vie était serrée. Les lettres que nous avons sous les yeux sont éloquentes dans leur laconisme. On se méfie de son ombre. Les préoccupations des ménagères sont la cherté des vivres, la difficulté de se procurer de la farine, ou la crainte, en faisant des provisions, de passer pour accapareur. Au luxe, à la propreté, à la décence, ont succédé les modes du jour : carmagnole et cheveux plats; et, chez les sectaires, le bonnet rouge. Il semblait qu'être poli fût devenu un crime contre l'égalité. La résignation, les habitudes de subordination, et surtout cette douceur de mœurs que l'éducation du XVIII[e] siècle avait apportée à la haute bourgeoisie, créaient un obstacle de plus à l'effort tenté pour arracher le pays à la plus horrible tyrannie. La Terreur avait si bien réduit,

dans le monde bourgeois, tous les mobiles d'action au sentiment unique de la conservation personnelle, que les enfants dont les parents avaient été exécutés n'osaient pas porter le deuil ou laisser voir le moindre signe d'affliction.

Cependant, lorsque la mise en accusation des girondins eut fait disparaître la dernière limite entre la lumière et les ténèbres, lorsque leur exécution eut livré la France aux démagogues, la majorité des administrations départementales, composée encore de patriotes honnêtes et de propriétaires, s'était soulevée. Un cri d'indignation avait éclaté. Les bourgeois des villes, réunis dans leurs sections, avaient provoqué ou soutenu les arrêtés énergiques de leurs administrateurs ; mais ils n'avaient pas été suivis. Les campagnes ne connaissaient pas l'éloquente Gironde. Cette élite, qui nous a tant intéressés, n'était qu'un état-major. L'organisation lui faisait défaut.

Les femmes de la bourgeoisie avaient, de leur côté, révélé des vertus qui consolent l'humanité. L'une d'elles, madame C..., noble de cœur, douée, comme madame Roland, d'un esprit élevé et d'une grande fermeté de caractère, avait offert asile à un girondin proscrit, Pontécoulant. Elle ne le con-

naissait pas, elle ne l'avait jamais vu. Mais le jeune député avait adopté, comme elle, avec ardeur, les principes de la Constituante. Il avait résisté courageusement à l'anarchie et aux mesures sanguinaires, cela suffisait pour le rendre sacré aux yeux de la vaillante femme.

« Il y va de la vie, dit Pontécoulant, qui franchissait le seuil.

— Qu'importe! répondit-elle, la vôtre est utile à la patrie, et je la sers en vous sauvant.

— J'étais donc attendu?

— Non, pas vous; mais j'avais fait vœu, dans la fatale journée du 31 mai, de sauver un proscrit, si le Ciel m'en envoyait un, et j'étais sûre qu'il exaucerait ma prière. »

C'est ainsi qu'étaient trempées ces âmes féminines; nous pourrions citer bien d'autres exemples. Cependant elles conservèrent de ces émotions un ébranlement dont elles ne se remirent jamais. Plus tard, dans leurs conversations, dans leur correspondance, chaque fois que les mots de jacobin et de terroriste revenaient sous leur plume ou sur leurs lèvres, c'était avec des imprécations qu'elles les écrivaient ou les prononçaient. Elles avaient été courbées par ces événements d'une force ir-

résistib'e. La mélancolie et la vieillesse entrèrent de bonne heure dans leur vie. On était gai jadis; on ne le fut plus, ou du moins on ne le fut plus de la même façon. Dans ce XVIIIe siècle, à jamais mort, on restait jeune, même en vieillissant; on gardait la grâce, l'enjouement, l'égalité d'humeur jusqu'à l'heure dernière; et, quand cette heure était venue, on ne cherchait pas à désespérer les autres de vivre. Les trois années où régna le jacobinisme modifièrent profondément le tempérament national, et l'esprit français subit comme une déviation. La majorité du pays, on peut l'affirmer, abhorrait la Convention, mais était abattue par l'effroi et un profond découragement. Les coups définitifs que portèrent à l'ancien régime aristocratique et féodal les décrets de la terrible assemblée tombèrent dans le silence.

Il est trop vrai que l'exercice du pouvoir absolu apporte aux hommes une jouissance si extraordinaire qu'elle enivre : quand les fumées de cette ivresse sont dissipées, les moins sectaires, les plus sages, comme Carnot, déclarent « qu'il y avait des journées tellement difficiles, qu'on ne voyait aucun moyen de dominer les circonstances; ceux

qu'elles menaçaient le plus personnellement abandonnaient leur sort aux chances de l'imprévu ».

La bourgeoisie était impuissante à renverser un pareil régime, si les égorgeurs eux-mêmes, en se divisant, n'y eussent mis un terme. Elle montra du moins jusqu'à la fin son antipathie et son dégoût. Plus d'un de ces modérés paya de sa tête l'improbation éclatante de la journée du 31 mai. Le courant de violente aversion grossissait sourdement en province. Ce n'était plus à Paris que se trouvait le véritable esprit public, nous voulons dire le juste sentiment de l'intérêt et de l'honneur. L'amour des désordres ou des plaisirs, la soif des émotions ou de l'agiotage avaient attiré dans la capitale une quantité considérable d'hommes venus de tous les points du territoire, et sa physionomie en était changée

Malgré toutes les précautions dictées par la frayeur, l'antipathie ou la haine des familles bourgeoises contre le comité du salut public étaient si unanimes, qu'il y avait peu de villes où des décrets pussent être exécutés de façon à répondre aux intentions de la tyrannie jalouse qui les avait conçus. Les actes de soumission n'étaient que dans la

forme. Du reste, il ne faudrait pas croire que ces âmes ainsi troublées se détachaient de 89. Les principes conservaient leur pureté même à travers les plus terribles forfaits. Ils poursuivaient rapidement leurs conséquences, inflexibles comme le temps. Les grands événements dans lesquels l'esprit humain s'agite et progresse ne se répartissent pas en périodes régulières et symétriques. La flamme désintéressée que la bourgeoisie avait communiquée à la France, ses enfants la sentaient brûler en eux devant l'ennemi. Phase chevaleresque de ces premières et inoubliables guerres de la République, où le patriotisme suppléait à tout, où lui seul donnait la victoire, où, comme l'a dit Gouvion Saint-Cyr, « on se purifiait en se battant » ! Pendant les accès de cette fièvre, il s'était, d'autre part, formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui eussent interdit à l'homme la faculté de réfléchir et de penser. « L'image d'un livre leur donne le frisson, écrivait Mallet du Pan, le plus courageux défenseur des doctrines libérales ; persuadés que, sans les gens d'esprit, on n'eût jamais vu de révolution, ils espéraient en venir à bout avec des imbéciles. » Combien sont peu nombreux, de tout temps, les esprits assez vigoureux et assez

calmes pour conserver intacte et au-dessus des passions, d'où qu'elles viennent, leur foi dans le triomphe tardif de la liberté et de la justice pour tous!

II

La chute de Robespierre tempéra sans doute l'action du gouvernement des jacobins, mais l'impulsion primitive avait été si forte, qu'elle se fit sentir même après le 9 Thermidor. La joie de la délivrance fut néanmoins immédiate et intense. Toutes les correspondances en témoignent. Mais la société bourgeoise se ressentit longtemps des ébranlements causés par la Terreur; les fortunes privées étaient compromises. Hormis dans les villages abrités contre les clubs par la difficulté des communications, presque partout ailleurs les intérêts avaient été atteints; les habitudes de la vie étaient non moins profondément troublées. Il fallait

du temps pour que la régularité s'y rétablît. Ce fut la jeune génération, les fils de banquiers, d'industriels, les élèves des écoles centrales, les artistes qui prirent à cœur de mettre à la raison, dans les sections, dans les lieux publics, les agitateurs révolutionnaires. Les rangs de cette jeunesse bourgeoise s'étaient grossis à Paris de volontaires revenus de la frontière. Le jour où parut, dans *l'Orateur du peuple*, l'appel de Fréron (12 janvier 1795), ils brisèrent dans tous les cafés le buste de Marat et ils allèrent applaudir avec frénésie, au théâtre, les couplets du *Réveil du peuple*.

Nous ne voulons pas peindre cette société du Directoire, où le bonheur d'être ensemble, de se retrouver, de se prodiguer les uns aux autres, dominait tout. On a trop généralisé les excentricités de ce monde qui avait un insatiable appétit de plaisir et qui cherchait l'affirmation de son libéralisme plus élégant que solide dans l'extravagance des costumes et dans une effrénée licence.

Certains romans contemporains donnent exactement les impressions du monde de la bourgeoisie sous le Directoire. Les réunions d'alors y revivent avec leur mouvement et leur tourbillon. Les murs de Paris étaient couverts d'affiches en style

presque académique annonçant des bals de toute condition et à tout prix. On dansait jusque dans les monastères et dans les églises ruinées, jusque sur le pavé des tombes que l'on n'avait pas encore enlevées. Certains bals bourgeois, ceux de Ruggieri ou de la rue Richelieu, devenaient des agences matrimoniales. Pour la présentation, le bal remplaçait le couvent. Jadis, le prétendant allait voir sa fiancée à la grille ; l'entrevue a lieu chez le maître de danse qui avait épousé la Guimard. La réputation de ses soirées attirait les héritières les plus riches, comme mademoiselle Perregaux, celle qui épousa le maréchal Marmont. L'égalité la plus parfaite régnait dans ces réunions. La noblesse ayant été abaissée et la bourgeoisie relevée, on se trouvait rapproché sur une ligne moyenne où personne n'humiliait, ni n'était humilié.

Peu à peu quelques salons s'ouvrirent : d'abord, celui de madame Hainguerlot, salon d'une tenue irréprochable, où les débris des constitutionnels se rencontraient ; celui de madame Devaines, la femme de l'ancien receveur des finances, qui avait pris la Révolution en exécration, incapable de nuire aux gens qu'elle n'aimait pas, mais capable d'un vrai dévouement pour ses amis, sachant con-

cilier les relations anciennes et les nouvelles, rapprocher Suard, l'abbé Morellet et Siméon et Thibaudeau ; celui de Lenoir, la maison de *l'Homme aux quarante écus*, comme on l'appelait. On y faisait des soupers charmants, grâce à l'esprit fin et judicieux d'Andrieux, à la verve et à la haute bonhomie de Talma. Une nouvelle venue dans la haute bourgeoisie, madame Hamelin, mariée à l'opulent fournisseur aux armées, réunissait autour d'elle le monde de la finance, les personnages à la mode qu'elle éblouissait de sa beauté.

Les bourgeoises réagissaient contre les robes diaphanes, contre les tuniques à la grecque, contre ces étalages de nudité qui, à la fin, amenèrent les sifflets et les haut-le-cœur. Un soir de première représentation à l'Opéra, la salle était remplie et le parterre composé de jeunes élégants, très impatientés par le retard qu'on mettait à commencer. Ils s'occupaient des toilettes des arrivants. La comtesse de R..., revenue de l'émigration, entrait, entourée de mousselines légères, avec un voile à l'Iphigénie, retenu par une couronne de roses blanches. Elle avait cinquante ans. Le parterre fit entendre des huées et siffla. Au même instant, se montrait, dans une loge joignant l'amphithéâtre,

une des jeunes femmes les plus distinguées du haut commerce parisien, madame V... Elle avait une robe de velours noir montante, avec une agrafe de diamants. Le parterre applaudit à tout rompre. Ce fut, pendant une semaine, le sujet de toutes les conversations mondaines.

Dans cette société folle de plaisirs où il n'y a plus ni rang, ni décence; où actrices et femmes de bonne compagnie, mères respectées et courtisanes affichées, se coudoient; où l'association conjugale, en vertu de la loi, n'est plus que temporaire; où, suivant le mot du citoyen Cambacérès, « le mariage est la nature en action »; dans cette société où le bâtard est admis au partage égal de la succession avec l'enfant légitime, la vieille famille bourgeoise se resserre et proteste, surtout en province, par ses mœurs intactes, contre les audaces et les immoralités. Elle refait la vie saine du pays par la solidité de son union et par son attachement au foyer domestique.

Le journal d'André-Marie Ampère, dans ces années du Directoire, nous fait connaître l'exemple le plus attendrissant de mœurs simples et de vertus antiques.

Pendant que dans le monde bruyant des jacobins

ou dans les soirées officielles du Luxembourg, les convenances étaient violées, la décence bannie, les délicatesses froissées, ces qualités restaient vivantes dans des âmes vibrantes de patriotisme, mais que les crimes des violents avaient exaspérées. Un ancien négociant de Lyon, chargé des fonctions de juge de paix, avant le siège mémorable subi par cette malheureuse ville, fut guillotiné le 24 novembre 1793, par ordre de Dubois-Crancé. Doux, fort et résigné, il avait, au moment de monter sur l'échafaud, écrit à sa femme : « Mon cher ange, je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale, je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée, à ceux qui l'ont ordonnée. Ne parle pas à ma fille du malheur de son père, fais en sorte qu'elle l'ignore; quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. Embrassez-vous en mémoire de moi; je vous laisse à tous mon cœur. » Ce fils avait dix-huit ans, et déjà il savait tout. Épris à la fois de poésie et de science, plein de foi dans l'avenir et cependant désespéré des iniquités politiques dont il était témoin, il ne s'était rattaché à la vie qu'en trouvant sur son chemin une jeune enfant qui fut son seul amour. Le journal d'Ampère, à la date du

10 avril 1796, commence par ces mots : « Je l'ai vue pour la première fois ! »

Quel intérieur modeste et sain que celui de cette famille Carron avec ces jeunes filles d'un esprit original et cultivé, rimant des fables, corrigeant les vers de leur ami, lisant une lettre de madame de Sévigné, une tragédie de Racine, après avoir repassé les bonnets de leur mère et s'être occupées des soins les plus humbles du ménage ! Que de raison et quelle grâce enjouée ! Que de droiture naïve dans ces deux sœurs, Élise et Julie, l'une plus délicate, plus calme, l'autre à l'imagination plus orageuse, prenant parti pour le pauvre Ampère amoureux, tremblant, si intéressant par ses larmes qui sortent sans qu'il le veuille ! Quelle lutte intime et charmante que celle révélée par ces lignes d'Élise à sa sœur cadette : « Arrange-toi comme tu voudras, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes. Il est si bon ! Je viens d'avoir avec maman une longue conversation sur vous deux ; maman assure que la Providence mènera tout ; moi, je dis qu'il faut aider la Providence. Elle prétend qu'il est bien jeune, je réponds qu'il est bien raisonnable, plus qu'on ne l'est à son âge. »

C'est une véritable idylle que cette soirée du

3 juillet où, pour la première fois, à la campagne, mesdemoiselles Carron viennent rendre visite à madame Ampère.

« Elles vinrent enfin nous voir à trois heures trois quarts. Nous fûmes dans l'allée où je montai sur le grand cerisier d'où je jetai des cerises à Julie. Elle s'assit sur une planche à terre avec ma sœur et Élise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main; nous allâmes ensuite voir le ruisseau; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je restai à côté d'elle au bord du ruisseau, loin d'Élise et de ma sœur; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au Moulin à Vent, où je m'assis encore près d'elle pour observer le coucher du soleil qui dorait ses habits d'une manière charmante; elle emporta un second lis, que je lui donnai en passant. »

Certes ce n'est pas l'éloquence et la touche large de la page des *Confessions* de Rousseau; mais quelle pureté et quelle candeur! Et cela se passait en 1797. Deux ans après, André-Marie Ampère épousait enfin Julie Carron, et, au dîner de noces,

le bon Ballanche chantait dans un épithalame en prose le bonheur des jeunes mariés. Félicité parfaite, simplicité du cœur, comme les familles des classes moyennes en ont tant connu, et que nous avons voulu évoquer un instant en face des merveilleuses et des incroyables!

Si la bourgeoisie réagissait contre les mœurs du Directoire, un grand changement s'opérait en même temps dans ses opinions politiques. Elle s'était un peu tard convaincue que l'existence d'un pouvoir unique avait été la négation de toute sécurité et de toute justice. Les esprits revenaient aux idées d'équilibre, de pondération et comprenaient la nécessité de se prémunir contre la tyrannie d'une majorité, tyrannie plus redoutable que celle d'un individu. Éclairés par cette tardive expérience, les quelques hommes graves, réfléchis, que la guillotine avait épargnés dans la Convention : Lanjuinais, Berlier, Daunou, Durand de Maillane, Baudin, Boissy d'Anglas, déchirant la constitution jacobine, avaient pris pour base de la nouvelle loi constitutionnelle l'ancienne théorie de la séparation absolue des fonctions et des pouvoirs. La division du Corps législatif en deux chambres était enfin reconnue indispensable.

Jamais parole plus autorisée et plus sévère que celle du rapporteur Boissy d'Anglas ne s'était fait entendre contre la dictature jacobine. La bourgeoisie pouvait donc espérer, lorsque, le 25 octobre 1795, la Convention se sépara, que la Constitution de l'an III lui permettrait, en ramenant la modération et l'équilibre, de reprendre les conditions de travail et de prospérité dont elle avait tant besoin. Les espérances furent encore déçues. Elle n'eut, comme la France, d'autre consolation que la victoire, et n'entendit bientôt qu'un seul nom, celui du jeune héros des campagnes homériques de l'armée d'Italie.

III

L'histoire du Directoire est tout entière dans la lutte de deux partis. L'un, issu de la Convention, s'était ménagé le pouvoir, en rendant obligatoire l'élection de deux tiers de ses membres, et était résolu pour rester aux affaires à tout oser, même à suspendre la liberté. L'autre, sorti des rangs de la bourgeoisie, était fatigué du joug des terroristes et voulait le briser à l'aide du droit commun. Le premier s'appuyait sur les débris des clubs ou des sections et sur la force armée; le second puisait son énergie dans l'opinion publique qui, de plus en plus, ressentait l'horreur des violences. Ceux qui avaient immolé Robespierre partageaient

au fond ses principes, mais s'étaient lassés plus tôt que lui de la Terreur. L'autre parti avait envoyé au conseil des Anciens et au conseil des Cinq-Cents pour les élections du premier tiers, des libéraux de 1789, des feuillants, des citoyens honorables, instruits, la plupart jurisconsultes ou administrateurs d'un vrai mérite : Vaublanc, Siméon, Barbé-Marbois, Pastoret, Dupont (de Nemours), Tronçon-Ducoudray, Lebrun, Portalis. Parmi ces députés, plusieurs pouvaient préférer la royauté, mais ils ne conspiraient pas. Ils regardaient la constitution comme un dépôt confié à leur honneur. Ils ne demandaient pas mieux que de conserver la République pourvu qu'elle fût gouvernée par des hommes sages et honnêtes.

Mais la moins imparfaite de nos constitutions politiques, celle de l'an III, avait un vice : l'organisation du pouvoir exécutif. Composé de cinq membres élus par le Corps législatif, il se renouvelait chaque année, par cinquième. C'était la désunion organisée quand il fallait l'unité. Une seule question passionnait la bourgeoisie : celle de savoir ce que les Anciens et les Cinq-Cents feraient des lois révolutionnaires. Les directeurs, au contraire, entendaient maintenir les conventionnels au pou-

voir et laisser subsister les mesures qui mettaient hors du droit commun ceux qui s'étaient opposés à la marche de la Révolution. Le conflit était imminent.

Les élections du second tiers furent encore dirigées par la haute bourgeoisie. Des hommes nouveaux, sachant les affaires, tels que Corbière, Ramel, Defermon, Lafon-Ladebat, Lecoulteux, entrèrent dans les conseils. Ce fut un changement marqué. Les séances sont calmes et dignes. Les tribunes, d'où étaient lancées naguère les apostrophes, les injures et les menaces, devinrent silencieuses.

Deux représentants éminents de la haute bourgeoisie faisaient leurs débuts dans la politique active. L'un, neveu de Claude Perier, avait entendu à Vizille le premier cri de la Révolution et il l'avait recueilli dans son cœur. Appartenant à une famille de commerçants aisés, élevé par les oratoriens, puis au séminaire de Saint-Irénée, où il commença de fortes études théologiques, il avait été élu par cette ville de Lyon, que les excès et l'oppression avaient exaspérée. Il se nommait Camille Jordan. En même temps que lui, entrait dans la vie parlementaire un personnage d'un esprit plus profond qu'étendu

et déjà puissant par la gravité impérieuse de sa raison ; cet autre grand bourgeois s'appelait Royer-Collard.

Camille Jordan et lui s'étaient unis pour défendre la justice, encore la justice, toujours la justice. Ils débutèrent aux Cinq-cents, à un mois d'intervalle (juin-juillet 1797). L'acte le plus important à remplir était la pacification religieuse. Qu'on se reporte par la pensée dans le milieu d'animosités et de fureurs d'alors contre le clergé et les idées catholiques. L'incrédulité philosophique et l'intolérance jacobine n'acceptaient sur cette question ni transaction ni atermoiement. Camille Jordan n'était dans sa conscience que spiritualiste et déiste ; c'est la foi des autres qu'il défendit. Sans vouloir aucun secours direct de l'autorité civile, il pressentit avant Bonaparte le réveil de l'esprit religieux ; et, malgré les railleries, malgré les injures, son âme chaleureuse se fit l'écho des réclamations que les entraves mises à l'exercice du culte soulevaient de toutes parts ; son rapport fut un événement.

La réaction lente et progressive des sentiments depuis l'installation du Directoire est un des phénomènes moraux les plus curieux à observer. Il n'y a pas, dans notre histoire, de période sembla-

ble aux années qui précèdent le 18 Brumaire. La liberté de la presse, la liberté des élections et l'impunité alternaient avec une répression arbitraire; la nation, dissoute en individus et déjà livrée à l'éparpillement, au milieu d'une société civile toute nouvelle, se cherchait elle-même. Les propriétaires, les négociants qui attendaient la reprise des spéculations et le retour des capitaux, les employés des bureaux qui ne voulaient plus être renvoyés pour cause d'opinion, les officiers ministériels qui avaient ressenti le choc de tous les mouvements politiques, les paysans et les acquéreurs des biens nationaux qui redoutaient d'être inquiétés, tous les intérêts groupés commençaient à être mécontents et encourageaient les nouveaux élus dans leur opposition aux conventionnels. Le Directoire était même impuissant à réprimer les désordres qui alarmaient la province. Les routes n'étaient pas sûres : des bandes de brigands arrêtaient les voitures, pillaient les maisons de campagne. L'indignation des rentiers était à son comble. Le crédit public ne renaissait pas. Les mandats avaient le même sort que les assignats. Les contributions de guerre payaient heureusement les dépenses des armées : mais de pauvres gens mouraient d'inanition dans

la rue. Avec cela, la presse était sans doctrine, et sans frein.

C'est dans de telles circonstances que l'ancien parti constitutionnel tentait de réformer les lois révolutionnaires. Avant d'entrer en lutte avec le pouvoir exécutif, il essaya la conciliation. Les présidents des deux conseils, Portalis et Siméon, apportèrent dans ces tentatives toute l'autorité de leurs noms. Mais la majorité du Directoire décida le coup d'État du 18 Fructidor. La haute bourgeoisie fut la plus atteinte ; et, pour mettre le comble aux illégalités, la même pression inique faisait annuler dans la journée du 22 Floréal les élections de sept départements et exclure trente-quatre députés modérés.

La révolution de Fructidor ne résolvait pas les difficultés ; elle les reculait. Rappeler dans les emplois les jacobins, proscrire en masse ceux qui déplaisaient, briser les imprimeries, tout cela ne préparait pas l'avenir. En détruisant l'inviolabilité du Corps législatif, le Directoire se suicidait. Il apprenait à l'armée comment on opprime les assemblées délibérantes. La défiance et l'envie dont les jacobins étaient pénétrés les uns contre les autres étaient pour leur gouvernement un principe

de mort. On faisait tout vis-à-vis de la bourgeoisie pour lui rendre la République haïssable.

Comme aucun salon ne s'était rouvert dans les villes de province, les cafés avaient pris de l'importance. Ils réunissaient, chaque soir, les personnes appartenant au commerce, au barreau, que la conformité des opinions tenait en rapports continuels. Les habitudes aussi se modifiaient; on vivait moins chez soi, et les bonnes manières s'en allaient peu à peu : mais aussi, au point de vue de l'action, les convictions modérées se groupaient et reprenaient courage.

Hormis dans le Midi, où elles avaient été tumultueuses, les élections du troisième tiers amenaient des départements une nouvelle série d'administrateurs, d'hommes de loi, d'esprits distingués, tous choisis dans ces inépuisables classes moyennes qui sauvaient la France. C'était un symptôme nouveau.

Si, à Paris, la société offrait un curieux mélange de types de l'ancien monde, caricatures grotesques d'agioteurs véreux, de fournisseurs enrichis; si, dans la confusion d'une société à peine réformée, se heurtaient, se mêlaient les plus étranges disparates : généraux et chevaliers d'industrie, femmes galantes et femmes de l'ancienne noblesse,

émigrés et patriotes, tous étaient d'accord pour reconnaître que cela ne pouvait pas durer. Les esprits avaient subi des secousses si diverses, que la bourgeoisie se dégoûtait des fonctions électives ordinaires. Les magistratures municipales n'étaient plus recherchées. En même temps, un mal nouveau naissait. Tous ceux qui avaient été membres des assemblées législatives, tous ceux qu'avait éprouvés l'infortune, croyaient qu'ils devaient être indemnisés par des places lucratives. Les légistes, particulièrement préparés aux affaires et ne trouvant plus dans leur cabinet des ressources suffisantes, étaient les premiers à donner l'exemple des compétitions. Le barreau était d'ailleurs tombé dans l'avilissement. A cet ordre des avocats, asile de la science, de la probité, de l'indépendance et de l'honneur, avait succédé une tourbe de défenseurs officieux, qui, nés dans l'anarchie, profitaient de la désorganisation de la compagnie pour envahir sans instruction et sans titre l'entrée de la justice. « Qui nous donnera confiance ? » s'écriaient de leur côté les négociants que la crise monétaire et la difficulté des transports arrêtaient dans leurs efforts pour se relever de la ruine. Une lettre de vendémiaire an v nous

fournit un exemple de l'impossibilité même des communications.

« On ne croirait pas ce que le voyage d'Orléans à Paris nous a coûté. Il faudra nous ramener nos montures. Il n'y a plus de diligences proprement dites. Il faut prévenir un mois d'avance pour avoir des places, d'où il résulte qu'à l'heure qu'il est, et pendant que Paris est le centre de toutes aises et de tout luxe, on ne peut traverser la France qu'à pied ou à cheval. »

Le mécontentement était donc universel quand, pour la quatrième fois depuis la constitution de l'an III, la France fut appelée, en germinal an VII, à choisir ses représentants. « Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque, a dit le duc Victor de Broglie, ne sauraient se faire une idée du découragement profond où le pays était tombé dans l'intervalle qui s'écoula entre le 18 Fructidor et le 18 Brumaire. » L'exercice public de la religion était de nouveau suspendu, la banqueroute des deux tiers de la dette publique était suivie d'un emprunt forcé; une dictature sans grandeur énervait de jour en jour la puissance de l'État.

La bourgeoisie se demanda alors ce qu'elle devait garder de la Révolution. Ces hommes, formés

à l'école instructive des événements et qui avaient perdu leurs préjugés et leurs passions, en arrivèrent à ne plus croire à la République et à la liberté. Ils attachèrent moins d'importance à la forme du gouvernement qu'à la composition de la société. Pourvu qu'elle restât fondée sur l'égalité, que l'influence du clergé fût comprimée, que l'ancienne aristocratie nobiliaire fût abolie, l'essentiel de la Révolution leur parut conservé. Leur esprit se préparait ainsi à comprendre et à accepter la nécessité d'une crise qui mettrait fin à l'agonie du Directoire et au malaise de la France.

Notre pays ne change pas, du reste, aussi complètement qu'on le croit. Sans doute la Révolution avait transformé les lois, les mœurs, les habitudes extérieures, le costume ; mais l'éducation de l'âme, de la conscience, elle ne l'avait pas refaite. Une révolution religieuse n'avait pas accompagné la révolution sociale. La liberté ne s'était pas implantée dans le pays. La Convention avait développé les côtés démocratiques de cette race audacieuse et active qui apprécie avant tout un gouvernement pour sa justice et sa bienveillance, un gouvernement prenant pour lui le souci de

gérer les affaires des autres, un gouvernement absolument uniforme et égalitaire.

Tout avait conspiré pour faire de Bonaparte l'homme qui répondît à ces goûts et à cette lassitude. Les têtes les plus solides étaient folles de lui. Ceux qui ont traversé ces temps de désordre et de patriotisme ne parlent dans leurs lettres d'affaires que des récits déjà légendaires des batailles d'Arcole et de Rivoli. On s'embrassait dans les rues, on pleurait d'attendrissement à la nouvelle que Bonaparte était arrivé d'Égypte; les jacobins, préoccupés de leur bien-être, se préparaient à endosser des habits galonnés.

« Puisque nous ne pouvons pas sauver la République, disait l'un d'eux à madame de Staël, tâchons de sauver du moins les hommes qui l'ont faite. »

Bonaparte, ce génie si italien, éblouissait par son imagination grandiose tous les hommes de la Révolution; il avait, à trente ans, de ces mots de désabusé, comme celui-ci à Decrès : « Je suis venu trop tard, il n'y a plus rien à faire dans ce monde! » ou, comme cet autre mot à Rœderer, qui, visitant un jour avec lui les Tuileries, lui disait : « C'est triste ! — Oui, comme la grandeur. »

Il faut le constater, l'opinion de la bourgeoisie,

bien loin d'être inquiète au lendemain du 18 Brumaire, fut confiante et rassurée. Elle espéra tout alors, même le maintien des formes protectrices du droit, de l'homme extraordinaire à qui elle demandait avant tout de consacrer la révolution civile.

IV

Une force inconnue avait brisé les caractères les plus fermes et frappé d'aveuglement les esprits les plus éclairés. Les contemporains de Bonaparte furent ses complices, et il régna sur la France de son propre consentement. Tous ces grands bourgeois, les Rœderer, les Thibaudeau, les Merlin, les Berlier, les Portalis, les Boulay, les Réal, les Lebrun, les Siméon, les Ramond, les Chaptal, semblaient craindre qu'on ne laissât pas assez libre l'épée qui faisait respecter la France.

Comme le besoin le plus urgent était de reconstituer la science du gouvernement et son autorité, le premier consul sentit que la bourgeoisie, avec

sa pratique supérieure des hommes, s'appliquerait d'autant plus complètement aux choses de second ordre qu'elle s'était mesurée aux plus grandes affaires. Il sut créer, pour ces vigoureux esprits, le conseil d'État, des places dans les assemblées et dans les plus élevées des fonctions publiques. Ils étaient d'accord pour ne plus vouloir de persécutions d'aucun genre et pour maintenir les résultats principaux de la Révolution. Les patriotes de 89, ramenés en arrière par la Terreur, croyaient avoir trouvé dans la constitution de l'an VIII un asile et une fin. Plus avides pour la plupart de libertés civiles que de libertés politiques, ils se faisaient des illusions volontaires sur les nouveaux pouvoirs qui n'étaient qu'une image éloignée de la représentation nationale. Certes, ce qui leur suffisait était loin de ce qu'ils avaient rêvé d'abord : mais le spectacle de la tyrannie démagogique avait borné leurs désirs à l'abolition du régime féodal, à l'ordre, à l'égalité, à la justice régulière et à la sûreté de la vie. Ils tenaient pour une grande chose le triomphe éclatant des armées françaises sur toute l'Europe; et, s'il y eut des bassesses, elles ne se rencontrèrent que chez les anciens jacobins.

Se félicitant pompeusement de la part qu'il avait

prise au 18 Brumaire, Garat déclarait devant le Conseil des anciens que les garanties les plus solides des libertés publiques étaient dans la gloire de l'homme de génie que la France appelait au gouvernement. La limite du pouvoir personnel lui paraissait d'autant plus sûre qu'elle ne serait pas marquée dans une charte, mais « dans le cœur de Bonaparte ». Nous ne parlerons pas de Cambacérès, de Fouché, et de tant d'autres. Il leur restait à prendre des titres de noblesse. Le mot de Ramond, un des meilleurs préfets du premier empire, était bien vrai : « L'heure des révolutions sonne quand les changements survenus dans les cœurs des peuples et la direction des esprits sont arrivés à tel point qu'il y a contradiction manifeste entre le but et les moyens de la société, entre les institutions et les habitudes, entre les intérêts de chacun et les intérêts de tous. »

Des idées propres à la bourgeoisie, il en était une qu'on réalisa immédiatement. Nous voulons parler de l'unité absolue d'administration. Cette pensée de fortifier le pouvoir central, de le rendre en même temps habile et entreprenant, datait d'avant la Révolution. Les circonstances donnèrent à l'instinct gouvernemental de la race bourgeoise

l'occasion unique de se développer. Le principe de concentration présida à toute cette organisation administrative, judiciaire et financière que l'on connaît et qui est entrée presque dans notre sang. Les liens les plus étroits de la centralisation étreignirent toute la société démocratique, à la satisfaction de ceux qui l'avaient fondée. La réorganisation de l'institution du notariat, la transformation de l'ancienne compagnie des procureurs en celle des avoués, répondaient aux vœux de ces puissants esprits pratiques qui entouraient le jeune consul, maître plus obéi que Louis XIV.

Quant aux avocats, Bonaparte leur fit de bonne heure l'honneur de les redouter. Ces anciens chefs du tiers état avaient souffert de la révolution qu'ils avaient faite. La loi de l'an XII avait bien rétabli le tableau; mais l'ordre n'existait pas encore légalement avec ses libertés et ses droits. Les avocats ne devaient pas modifier les violentes antipathies de Bonaparte à leur égard. Pourrait-on oublier la lettre de l'empereur à Cambacérès, à propos du décret de 1810 sur les franchises du barreau? « Ce décret est absurde! Il ne laisse aucune prise, aucune action contre les avocats. Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahison. Tant

que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai pas un pareil décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. » Et cependant, — telle est la force de la tenue et de la probité — la tourbe des défenseurs officieux se dispersait; la clientèle, avec l'influence, revenait partout aux survivants de l'ancien barreau. Ils étaient restés, en religion, en politique, en littérature, ce qu'étaient leurs devanciers : même bon sens, même mesure; et, en tout, cette pointe de libéralisme qui fit qu'en 1804, sur deux cents membres inscrits au barreau de Paris, trois seulement votèrent pour l'empire. Les années devaient, de part et d'autre, accroître ces rancunes; et il faut attendre la Restauration pour retrouver le barreau à la tête de la bourgeoisie.

Pendant que, dans l'administration, la concentration prévalait, la haute bourgeoisie de province trouvait dans le premier consul l'interprète résolu de ses théories sur la société religieuse. Le catholicisme, loin de Paris, n'avait pas cessé de faire un pas en avant depuis le 9 Thermidor. Les prêtres qui avaient prêté serment en 1791 étaient en petit nombre. Ceux qui revenaient de l'étranger baptisaient à nouveau les enfants, remariaient les époux

et réveillaient les consciences endormies. Français (de Nantes), chargé comme conseiller d'État, d'inspecter le Midi, le constatait. C'était bien autre chose dans tout l'Ouest, en Bretagne, dans la Charente, dans la Vendée, dans les Deux-Sèvres. Deux autres commissaires dont le témoignage n'était pas suspect, Barbé-Marbois et Fourcroy, établissaient que la Révolution, en province, n'avait modifié d'aucune façon les croyances. « Quand la connaissance du cœur humain, dit le rapport de Fourcroy, n'apprendrait pas que la grande masse des hommes a besoin de religion, de culte et de prêtres, la fréquentation des habitants des campagnes et surtout de celles qui sont très éloignées de Paris, la visite des départements que j'ai parcourus, me l'aurait seule bien prouvé. C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux. Ils sont pour le plus grand nombre des malheureux une source de consolation. Ils l'ont même été pour quelques esprits très éclairés de tous les siècles. Il faut pardonner et souffrir dans le plus grand nombre des humains une opinion que les lumières les plus grandes et le génie le

plus profond ont laissée germer dans la tête de Pascal, de Newton, de Rousseau. La guerre de la Vendée a donné aux gouvernements modernes une grande leçon que les prétentions de la philosophie voudraient en vain rendre nulle. »

A Vannes, Barbé-Marbois était entré le jour des Rois dans la cathédrale ; on célébrait la messe constitutionnelle ; il n'y avait que le prêtre et deux ou trois pauvres. A quelque distance de là, Barbé-Marbois trouva dans la rue une si grande foule qu'il ne pouvait plus passer ! C'étaient des gens de toute condition qui n'avaient pu pénétrer dans une chapelle déjà remplie de fidèles, où l'on disait la messe appelée *des catholiques*. Ailleurs, les églises des villes étaient pareillement désertes et l'on allait, à travers des chemins affreux, dans les villages voisins, entendre les prières d'un prêtre récemment arrivé d'Angleterre. Il en était de même en Auvergne et en Limousin. Des lettres du temps nous montrent toute la bourgeoisie aux genoux d'un vieux prêtre, aumônier de la princesse de Conti pendant l'émigration, et devenu le véritable curé de la petite ville de La Souterraine. Les autels se relevaient d'eux-mêmes; une statistique administrative constate qu'au 18 Brumaire, le culte était rétabli

dans presque toutes les communes de France.

La plupart des personnages entourant le premier consul étaient, au contraire, indifférents ou sceptiques; quelques-uns même étaient athées. Dans le monde officiel, les croyances religieuses étaient une marque certaine de faiblesse d'esprit. A Paris, le culte catholique n'était suivi que par des femmes et des vieillards. Les jeunes filles de la bourgeoisie recommençaient à faire leur première communion; mais les nombreux adhérents qu'avait conservés dans les familles parisiennes la philosophie du XVIIIe siècle craignaient que la protection du gouvernement ne relevât le crédit du clergé. La séparation de l'Église et de l'État désirée par La Fayette était-elle possible? Elle soulevait la grave question du droit d'acquérir, au lendemain de la vente des biens ecclésiastiques; et, pour les esprits clairvoyants, elle préparait au clergé un retour incontestable d'influence. Pouvait-on, en 1800, « protestantiser » la France? Aux yeux des gens qui l'eussent souhaité comme Fourcroy, l'occasion était perdue depuis la Constituante, et la force des choses entraînait les plus résistants. Fallait-il adopter la théophilanthropie de La Révellière-Lepeaux? L'opinion la jugeait ridicule. Il

vaut mieux, pensait la bourgeoisie, mettre le clergé catholique dans la dépendance d'un gouvernement bienfaisant et protecteur que de le laisser agir isolément sur l'esprit des populations. L'ancienne tradition latine et française de la subordination de la religion au pouvoir civil était encore vivante chez tous les légistes. Il fallait simplement, suivant le mot de Siméon au Tribunat, « placer les prêtres plus qu'ils ne l'étaient sous la main du pouvoir ».

Le conseiller d'État qu'on chargeait de formuler le nouveau droit canonique issu de la transaction avec la Révolution, Portalis, comme presque tous les membres des anciennes familles parlementaires, était fort attaché aux maximes de l'Église gallicane. Pour les doctrines théologiques, il en était resté à Bossuet et à la déclaration de 1682. L'ancienne règle du gallicanisme : « L'Église est dans l'État, et non l'État dans l'Église », fut le fond de la nouvelle constitution ecclésiastique de la France. La sécularisation de la société moderne fut consacrée. La puissance temporelle et la puissance spirituelle devaient être nettement séparées. Le but de la haute bourgeoisie était de n'attribuer au catholicisme aucun des caractères politiques qui seraient inconciliables avec le nouveau droit social; elle

entendait qu'il fût la religion de la majorité des Français et non celle de l'État. En protégeant le culte catholique, elle ne voulait pas le rendre dominant et exclusif, mais veiller sur sa doctrine et sur sa police, afin de tourner des institutions si importantes à la plus grande utilité publique; elle ne croyait pas devoir ressusciter les ordres monastiques supprimés; elle ne désirait qu'un clergé séculier, des prêtres ayant des fonctions dans un diocèse; elle ne voulait pas davantage que le clergé pût posséder à ce titre des propriétés immobilières; elle se souvenait des principes de d'Aguesseau et de son édit de 1749 sur les acquisitions des biens de mainmorte.

Le Concordat fut inspiré par ces idées politiques. La tolérance n'y eût pas trouvé une éclatante confirmation, si les articles organiques n'avaient pas été dictés en même temps. L'égalité des cultes, un des glorieux héritages de la Déclaration des droits de l'homme, était reconnue de la manière la plus explicite, et le protestantisme, où les opinions modérées d'une fraction de la bourgeoisie s'abritèrent, était relevé enfin des interdictions et des anathèmes. Ce n'était pas toute la liberté, c'était l'existence légale et administrée. La bourgeoisie ne

comprit pas autrement, dans sa haine de la théocratie, la paix avec l'Église.

Si, dans le sein du Corps législatif et du Sénat conservateur, si même parmi les conseillers d'État et les jeunes généraux, le Concordat rencontra un accueil silencieux ou moqueur, il en fut autrement en province. Il répondait au sentiment religieux et à la raison de cette masse, pleine de bon sens et avide d'union, qui constituait la France bourgeoise.

Cependant les légistes ne croyaient pas que la société civile fût réorganisée tant que leur rêve, longuement poursuivi, d'unité et d'égalité ne serait pas définitivement affermi par la législation, par un code unique pour toute la France. Réaliser enfin, au profit de la patrie renouvelée, cette pensée de posséder à jamais et pour tous, la loi la plus raisonnable, la plus claire, la plus juste; quel pays pouvait aspirer à cette œuvre grandiose et incomparable, sinon le nôtre, qui, depuis plus de trois siècles, était, par excellence, l'école du droit? On ne dira jamais assez les services rendus à la civilisation et au monde par ces immortels légistes, qui surent à la fois conserver les traditions des anciens principes, transiger entre les coutumes et le droit

romain, et vivifier par l'esprit de 89 ce travail, dont les années ne font qu'assurer et montrer les assises majestueuses, l'ordre lumineux et l'harmonieuse sagesse. En dehors des noms célèbres de Tronchet, de Portalis, de Treilhard, de Berlier, de Malleville, de Bigot, il faudrait citer aussi les conseillers d'État, les membres du Tribunat, du Corps législatif. La liste des hommes judicieux et instruits qui prirent part aux discusions des divers chapitres du code civil est un livre d'or pour la bourgeoisie et complète la liste des députés à la Constituante. Une énumération serait fastidieuse. Bornons-nous à mentionner Thibaudeau, Siméon, Rœderer, Merlin (de Douai), Regnault de Saint-Jean d'Angely, Chabot (de l'Allier), Réal, Duchâtel, Chazal, Boulay Cambacérès, Cretet, Defermon, Régnier, Lacuée Bérenger, Emmery, Eschassériaux, Thiessé, Faure, Petiet, Duveyrier, Grenier, Goupil de Préfeln Favard, Savoye-Rollin, Jaubert.

Les titres de prince, de duc, de comte, de baron, que la plupart d'entre eux acceptèrent plus tard, ne vaudront jamais celui de collaborateur à la fondation de la société civile française. C'est là leur éternel honneur; ils le partagèrent avec les membres, plus ignorés, du tribunal de cassation

et des tribunaux d'appel, dont les remarques et les observations avaient rappelé les plus beaux jours de la science juridique. Tous, du Nord au Midi, étaient avides d'assurer l'ordre social, de rétablir dans leur intégrité les vrais principes, si longtemps méconnus, et de contribuer à doter leur pays de bonnes lois civiles, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir.

Ce résultat, le plus durable des longs et indomptables efforts de la bourgeoisie, nous le devons à ces contemporains du Consulat. Le régime de Bonaparte, en ces moments heureux, suivit et développa les inspirations des conseillers qui l'entouraient jusqu'au jour où, enivré et isolé par la puissance, il porta lui-même la main, en créant les majorats et le domaine extraordinaire, sur les principes d'égalité qui représentaient l'esprit de la Révolution française.

Cette étude n'est pas un commentaire, ni un exposé des motifs du code civil, et nous n'avons pas à faire ressortir davantage son importance et ses bienfaits. En n'isolant pas absolument les institutions civiles du passé et en les liant à l'avenir, nos aïeux ont imprimé à leur ouvrage ce caractère de stabilité qui en garantit la durée.

Ainsi l'administration était organisée, les rapports entre l'Église et l'État réglés, l'unité de la législation civile créée, mais un autre problème préoccupait la haute bourgeoisie : l'instruction et l'éducation de ses fils.

La mobilité et la contradiction des systèmes d'enseignement présentés depuis six ans opposaient de grands obstacles à la réorganisation des collèges. Les écoles centrales, qui en tenaient lieu, avaient besoin d'être réformées. Les classes d'histoire, de belles-lettres, de législation étaient désertes. Les cours de mathématiques, de chimie, de dessin étaient un peu plus suivis, parce que les sciences ouvraient les carrières lucratives. Quelques services qu'eussent rendus les anciennes congrégations enseignantes, la bourgeoisie ne songeait pas à les reconstituer. Elle croyait cependant qu'on pouvait emprunter à ces maîtres renommés leur système de direction, ce que le premier consul appelait « leur police morale ». Le système d'instruction publique, créé par la loi du 11 floréal an x, reçut tous ses dévoloppements. Les enfants de la bourgeoisie envahirent les nouveaux lycées, qui s'élevèrent de toutes parts. La commission chargée de faire le choix des livres classiques pour chaque

classe de latin et pour celle de belles-lettres avait marché sur la trace de Rollin et désigné en grande partie les auteurs, les méthodes acceptés dans les collèges de l'Oratoire ou des Pères de la Doctrine (rapport du 27 floréal). Mais les lycées étaient isolés, indépendants les uns des autres. L'avenir des maîtres qui se consacraient à l'enseignement secondaire n'était pas assuré ; eux-mêmes n'étaient pas assujettis à une discipline commune. La bourgeoisie appelait de ses vœux la formation d'un corps enseignant ; l'ordre civil se fortifierait ainsi par la création d'une sorte de corporation laïque dépendant de l'État. Les anciens patriotes de 89 voulaient, en majeure partie, que leurs fils ne fussent ni dévots ni athées. Ils les voulaient appropriés à l'état de la nation et de la société. En un mot, une institution d'enseignement d'État paraissait aux pères de famille une garantie contre la réouverture des établissements des jésuites.

Quant à Bonaparte, qui savait s'emparer des idées des autres pour les agrandir, il avait un autre but ; il voyait dans un corps enseignant fortement organisé, ayant une hiérarchie, des grades et soumis à des règles d'avancement, un moyen de diriger les opinions politiques et philo-

sophiques. Il répétait la phrase célèbre de Leibnitz : « Donnez-moi l'instruction publique pendant un siècle et je changerai le monde. »

Pour les classes moyennes, la question était autre : trouver l'éducation qui convenait à la société nouvelle, fondée sur les principes de la Révolution. Le conseil d'État, voix autorisée des aspirations de la haute bourgeoisie, ne chercha, dans les neuf rédactions successives du projet, que la solution pratique de ce problème : séculariser l'instruction publique, comme le code civil avait sécularisé la France : l'Université fut créée. Son originalité et son utilité ne consistaient pas seulement dans l'étude des langues et de la littérature de la Grèce et de Rome, dans cet apprentissage des plus nobles sentiments humains; l'éminent service qu'elle devait rendre aux jeunes bourgeois consistait surtout dans l'enseignement critique de l'histoire et des doctrines philosophiques. C'est en ce sens que les principes de 89 étaient fortement engagés dans la création de l'Université française.

Sans doute, on ne tendait nullement alors à donner aux enfants les connaissances morales et politiques qui font les citoyens et les préparent à

participer aux travaux de leur gouvernement. Sans doute, on leur parlait plus de Bonaparte que de l'État, en les exaltant pour la gloire; mais, comme le remarquait dès lors une femme d'une haute raison et d'un mâle bon sens, madame de Rémusat, la force de l'étude, la puissance du temps développèrent bien vite chez les professeurs, comme chez les élèves, l'esprit d'examen et d'indépendance démocratique. Ce qui restait de l'ancienne noblesse le comprit si bien qu'elle éloigna ses enfants des lycées. La jeunesse bourgeoise, au contraire, vint s'y fortifier de la toute-puissance de l'opinion publique et elle acquit une supériorité incontestable. C'est grâce à l'enseignement de l'histoire, quelque restreint qu'il fût, que l'esprit libéral se réveilla dans l'âme de la jeunesse, et c'est à l'Université que nous devons ces classes moyennes de la Restauration, qui ne le cédèrent à leurs aînées de 89 ni par l'éloquence, ni par le courage, ni par le patriotisme.

V

Rassurée sur le maintien des résultats sociaux de la Révolution et sachant gré au premier consul de la préserver du retour des jacobins, la bourgeoisie n'aspirait plus qu'à pouvoir réparer les pertes de sa fortune, exercer librement son esprit et cultiver en repos ses vertus privées.

Une seule catégorie de personnes avait su tirer parti des malheurs publics et de la détresse financière, c'étaient ceux qui, prévoyant le discrédit du papier-monnaie et l'ayant reçu de toutes mains, dans la vigueur de sa jeunesse, avaient pu ainsi acquérir toutes les marchandises ; puis, par le jeu de la hausse et de la baisse, avaient accaparé presque

toute la monnaie d'or ou d'argent. Fiers de leurs richesses rapidement acquises, ils avaient obtenu la fourniture des divers services. Au milieu de misères sans nom, ils donnaient le spectacle de scandaleuses prodigalités; et leurs femmes subitement élevées à l'opulence, hormis d'honorables exceptions, prêtaient au ridicule. Jusque dans les premières années du siècle, la vieille bourgeoisie leur tint rigueur. « Je t'ai quittée l'autre jour pour aller à l'Opéra, écrivait un jeune officier, Maurice Dupin, à sa mère; on devait donner *Corisande*, ce fut *Renaud*. Mais rien ne contrarie un provincial c'est là où va ce qu'on appelle à présent la bonne compagnie. Vous y voyez des jeunes femmes charmantes d'une élégance merveilleuse; mais, si elles ouvrent la bouche, tout est perdu! Vous entendez : *Sacristi, que c'est bien dansé! Il fait un chaud du diable ici!* Vous sortez; des voitures brillantes et bruyantes reçoivent tout ce beau monde et les braves gens s'en retournent à pied et se vengent, par des sarcasmes, des éclaboussures qu'ils reçoivent. On crie : « Place à M. le fournisseur des prisons! Place à M. le Brise-Scellés! » Mais ils vont toujours et s'en moquent. Quoique tout soit renversé, on peut dire comme autrefois :

« *L'honnête homme à pied et le faquin en voiture!* Ce sont d'autres faquins, voilà tout. »

En province, où n'existaient qu'en petit nombre agioteurs et fournisseurs, les fortunes de la bourgeoisie étaient atteintes. Les paysans, qui jouissaient des bienfaits du nouveau régime, sans prendre désormais aucun intérêt à la chose publique, étaient plus à l'aise. Mais les négociants étaient ruinés; voyant l'État manquer à ses engagements, plus d'un n'avait eu nul scrupule à faire banqueroute. Nos ports de commerce étaient vides. La prospérité de Marseille et de Lorient, avec leur mouvement de 3,000 bâtiments, avec leur chantiers d'où sortaient, par an, plus de 60 navires, avait disparu. Les excès de la Terreur, les guerres maritimes, la suppression de la franchise en étaient la cause. Les importations et les exportations, durant les six derniers mois de l'an IX, ne représentaient pas un mouvement égal à celui qu'offraient autrefois quinze jours de paix. Les armateurs qui envoyaient des vaisseaux aux deux Indes étaient réduits à un petit commerce de détail qui soutenait à peine leur famille.

De sages mesures financières, la réorganisation de la comptabilité publique, le rétablissement des

bourses de commerce et surtout le caractère légal reconnu à la Banque de France rendirent le plus vif essor aux imaginations. De toutes parts, les manufactures se rouvrirent. La création de la caisse d'amortissement fonda le crédit public; les maisons de commerce conçurent des projets de spéculation embrassant l'étude entière du continent. Nos soieries, sans rivales dans tous les temps, reprirent la route des marchés de l'Europe. L'activité du premier consul venait ajouter aux efforts des particuliers de vastes travaux d'utilité générale. Des routes monumentales, des ponts, des canaux étaient en pleine exécution. On recommençait à embellir Paris.

Du moment que les hommes qui guettent les faiblesses des gouvernements pour en profiter s'aperçurent du goût de Bonaparte pour les jouissances de la vanité, ils ne manquèrent pas d'applaudir à ce penchant et à le cultiver. La Révolution avait fait violence aux anciennes habitudes, elle ne les avait pas déracinées. Lorsque, le 19 février 1800, le premier consul était parti du Luxembourg en costume officiel pour venir s'installer aux Tuileries, le cortège s'était trouvé formé par des fiacres dont les numéros étaient recouverts de papier.

Deux années à peine avaient suffi pour opérer la plus rapide métamorphose. Les formes empruntées aux républiques anciennes avaient fait place à des formes militaires; l'élégance reprenait partout ses droits, sauf pourtant dans l'intérieur des habitations.

Il fallut, en effet, plusieurs années pour que la haute bourgeoisie pût reprendre ses goûts de luxe et de confort élégant dans ses demeures; mais la question du costume, toujours si importante en France, n'attendit pas longtemps sa solution. Plus de cocardes, plus de pantalons : des bas de soie, des souliers à boucles, des épées de parade, des chapeaux sous le bras. Les femmes, qui poussaient à l'ancienne mode, étaient cependant ennemies de la poudre. Le titre de madame leur avait été rendu chez le premier consul et dans les billets d'invitation qu'il leur faisait adresser. Ce retour à l'ancien usage avait bientôt gagné le reste de la nation. Quant à la dénomination de citoyen, elle ne fut supprimée que le 29 floréal (mai 1804) après avoir pendant douze années régné dans les écrits et dans la conversation.

Les mœurs monarchiques avaient donc vite reparu sous le badigeon révolutionnaire et elles

étendaient partout leur empire. Dans le ravissement universel, on aurait eu peine à entendre des voix discordantes. Qui donc écoutait ce mot de Joubert sur Bonaparte : « Quel dommage qu'il soit si jeune et qu'il ait eu de mauvais maîtres! » Les plus récalcitrants, comme Gohier, ne pouvaient que constater sans lui résister « cet enthousiasme délirant qui fermentait dans les têtes, cette influence magique que le nom seul du premier consul exerçait sur les imaginations ». Courts moments d'illusion et de jeunesse, où la bourgeoisie, satisfaite par la certitude de l'ordre matériel et de la possession tranquille du bien-être, fut éblouie par la gloire! Elle fit taire ses principes, ses croyances, les souvenirs d'un passé si près d'elle; elle participa à la fierté commune de la nation, qui se croyait invincible et reine du monde.

A défaut de salons, le théâtre, et spécialement la Comédie-Française, exerçait sur les classes bourgeoises une influence prépondérante.

C'est seulement à Paris que la rentrée d'un acteur pouvait prendre les proportions d'un événement; cela était arrivé en mai 1790, en pleine Révolution, à Larive, qui, à la suite d'un mouvement de dépit et d'humeur, avait, depuis trois ans,

quitté la Comédie-Française. Il y était fort regretté Ses anciens camarades, sentant tout ce que sa retraite leur faisait perdre, lui avaient adressé plusieurs députations pour le presser de rentrer, s'engageant d'avance à accepter les conditions qu'il pourrait exiger. Il résistait, refusant même les deux ou trois parts qu'on le priait d'accepter. Enfin la Comédie l'emporta. Mais à qui dut-elle sa victoire? A l'abbé Gouttes, qui présidait en ce moment l'Assemblée nationale. Ancien vicaire de Paris, dans le quartier du Gros-Caillou, où demeurait Larive, il avait conservé pour lui beaucoup d'amitié. Il ne dédaigna pas de déployer toute son éloquence pour déterminer le célèbre comédien à oublier ses griefs; et, suivant le jargon du temps, il lui fit voir sa rentrée au théâtre « comme un acte de civisme digne de ses vertus ». Larive céda et promit *Œdipe*. L'intérêt que l'abbé Gouttes prenait à la représentation était si vif, qu'il voulut en être témoin; il pria donc un de ses collègues de vouloir bien remplir pour lui ce jour-là les fonctions de président de la Constituante (spectacle non moins curieux!). Personne ne fut scandalisé de savoir que l'abbé avait servi d'intermédiaire entre les comédiens et leur camarade, et qu'il

avait échangé pour la représentation de rentrée le fauteuil de président contre une place au parterre.

On sait l'histoire de la Comédie-Française pendant la période révolutionnaire. En 1800, le goût public tendait à se réformer. Après un long bouleversement, lorsque l'ordre politique recommence sa marche régulière, est-ce que l'ordre littéraire ne suit pas de son mieux? Il est des heures où un esprit tranchant, un jugement hautain et dogmatique répond aux besoins de l'opinion. Cet état des intelligences fut la cause de l'indiscutable autorité de la critique dramatique de Geoffroy. La bourgeoisie et lui étaient faits pour se comprendre. Leurs idées étaient assorties. Ils cherchaient en toutes choses l'autorité. Voltaire, après avoir régné presque seul sur la scène, cédait le pas à Corneille, à Racine, qui reprenaient faveur. Les nouvelles générations de la bourgeoisie s'en nourrissaient. *Le Misanthrope* réapparaissait au milieu des petites comédies musquées, « comme si le duc de Sully, retiré depuis longtemps dans ses terres, arrivait de la campagne et entrait dans la salle du conseil, en face des petits-maîtres de la cour de Louis XIII ». Jamais, du reste, plus brillants interprètes n'avaient été donnés aux chefs-d'œuvre du

génie français. Jamais notre belle langue n'avait été mieux prononcée. C'était l'école classique par excellence que cette maison, avec des maîtres comme Saint-Prix, Fleury, Monvel, Talma, mesdemoiselles Raucourt, Contat, Duchesnois et la jeune mademoiselle Mars.

Ce n'était plus, comme dans les soirées ardentes de la Révolution, une cohue bruyante qui venait applaudir ces acteurs, dont la parfaite tenue, les élégantes manières étaient un enseignement, alors que les traditions presque partout ailleurs étaient oubliées. Le parterre des vieux habitués se reconstituait, et les magistrats, le barreau, le haut négoce, le corps médical le remplissaient et ravivaient le goût aux yeux de l'Europe, jalouse des succès de la première scène du monde. Les débuts de mademoiselle Duchesnois et de mademoiselle George passionnaient et divisaient la société parisienne autant que les passions politiques la laissaient froide; les feuilletons de Geoffroy étaient attendus avec autant d'impatience qu'autrefois un discours de Mirabeau.

Cette passion du théâtre, elle perçait même dans l'éducation nouvelle donnée aux jeunes filles de la bourgeoisie. De 1791 à 1796, les moyens d'instruc-

tion leur avaient partout manqué. Non seulement les couvents, mais les petites écoles tenues par des religieuses avaient été fermées; vers 1797, des pensionnats et des externats s'établirent. L'initiative était venue de l'ancienne lectrice de Marie-Antoinette, madame Campan. Elle avait ouvert, après le 9 thermidor, un pensionnat à Saint-Germain et inauguré pour les jeunes filles l'éducation laïque. Dans le règlement de cette maison, comme plus tard à Écouen, les idées pédagogiques de madame de Maintenon dominaient, mais avec le sentiment de ce qu'exigeait une société issue de la Révolution. L'art de bien lire y était estimé au plus haut degré et remplaçait presque la passion de la danse. Le théâtre était un auxiliaire de l'éducation. En province, les maîtresses de pension louaient la salle de spectacle pour leurs élèves, et, si nous voulions connaître exactement la note qui dominait en l'an IX chez les jeunes filles de la bourgeoisie, nous la trouverions dans une lettre de madame B..., racontant à sa petite-fille ses impressions de jeunesse :

« Mes compagnes et moi, nous n'avions qu'un rêve, qu'un désir : entendre Talma dans *Manlius* ou dans *Abufar* et assister à une revue du premier consul. »

Ainsi se transformaient les familles bourgeoises, s'éloignant de jour en jour des mœurs, des coutumes du XVIIIe siècle, comme elles en avaient quitté les modes; prenant de plus en plus possession de l'administration par leur amour des fonctions publiques, refaisant leur fortune par le travail et l'économie.

Préservées par leur esprit pénétrant, positif et fin, de tout ce qui était imprudent et désordonné, les femmes, avec une raison aimable et solide, reprenaient le gouvernement de cette société encore mal assise, mais qui n'avait plus à offrir à leurs rancunes vaniteuses les inégalités d'autrefois. Si leur cœur de mère avait déjà la crainte des levées d'hommes trop nombreuses, leur esprit rasséréné n'avait cependant d'autres préoccupations politiques que le retour d'un attentat comme celui de la rue Saint-Nicaise.

Quelques années avaient suffi pour creuser un abîme infranchissable entre deux mondes.

VI

Il restait pourtant quelques survivants du monde philosophique, quelques représentants de ces salons bourgeois du XVIIIe siècle où l'on pensait à tout, où l'on parlait de tout, rien que par mouvement et plaisir d'esprit; où l'on conservait les traditions de l'*Encyclopédie*, où l'on demeurait attaché aux idées de liberté et d'humanité. Ces débris du passé avaient trouvé une dernière maison hospitalière, à Auteuil, chez une femme excellente et distinguée, ayant plus de bonté que d'esprit, plus de tact et d'ingénuité que de savoir, plus de naturel et de simplicité que de passion, et belle encore malgré les années. Elle se nommait madame Helvétius.

De bonne heure, alors qu'elle n'était que mademoiselle de Ligneville, elle avait connu tous les gens de lettres chez sa tante, madame de Graffigny. En ce temps-là, on l'appelait Minette; quand elle était lasse des beaux esprits, elle quittait le cercle pour aller jouer au volant avec Turgot, qui étudiait en Sorbonne et portait la soutane. On ne sait pourquoi elle ne l'avait pas épousé. Helvétius, frappé de sa beauté, lui offrit sa main, après s'être démis de ses fonctions de fermier général. Leur salon rassemblait à peu près les mêmes personnes qu'on voyait chez le baron d'Holbach : Diderot, D'Alembert, Condillac, Thomas, l'abbé Raynal.

Comme Helvétius sortait habituellement après le dîner pour aller à l'Opéra ou à la Comédie, sa femme faisait seule les honneurs du logis. Elle avait acquis cette qualité supérieure, chez une grande dame, de s'intéresser à tous sans vouloir plaire à un seul. Trois enfants étaient nés de son mariage : un fils qui mourut jeune, et deux filles, madame d'Andlau et madame de Mun, celles que Franklin nommait les Étoiles. Ce fut un des ménages les plus heureux de Paris. Les envieux disaient en parlant de M. et madame Helvétius :

« — Ces gens-là ne prononcent pas comme les

autres les mots : mon mari, ma femme, mes enfants. »

La mort d'Helvétius ayant fait passer en d'autres mains la majeure partie de sa fortune, sa veuve s'était retirée à Auteuil avec 20 000 livres de rente. C'était plus qu'il ne lui en fallait pour vivre heureuse chez elle entourée de ses amis. Le premier de tous, au moment où la Révolution éclata, était l'abbé Morellet. De 1760 à 1789, il y eut peu d'exemples d'une liaison aussi étroite, aussi douce; Morellet passait régulièrement deux ou trois jours par semaine à Auteuil. Il y avait transporté sa bibliothèque et y avait commencé le fameux *Dictionnaire du commerce*, qui ne vit jamais le jour et pour lequel il recevait une subvention; de telle sorte que les malins disaient qu'il faisait le « commerce du Dictionnaire ».

A deux pas d'Auteuil, à Passy, demeurait Franklin. Durant son long séjour en France, ce fut un échange continuel de visites et de dîners. L'amabilité simple, le bon sens railleur, la bonhomie, l'indulgence, la sérénité douce en faisaient l'agrément. On arrivait à dire et à écrire les plus charmantes folies. Qui pouvait s'attendre à trouver Franklin si ami du badinage? Un matin, après

avoir passé la journée de la veille à laisser leur fantaisie s'abandonner à tous les caprices, madame Helvétius ne reçut-elle pas de son voisin cette déclaration qui n'effarouchait pas nos grand'-mères :

« Chagriné de votre résolution, écrit-il, prononcée si fortement hier au soir de rester seule pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi ! je tombai sur mon lit, je me crus mort et je me trouvai dans les champs Élysées. » Franklin y rencontre Helvétius ! Oublieux de ses liens, il avait pris nouvelle femme, madame Franklin. « Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement : « J'ai formé une nouvelle connexion » qui durera l'éternité. » Mécontent de ce refus de mon Eurydice, j'ai pris tout de suite la résolution de revenir en ce bas monde, revoir le soleil et vous. Me voici, vengeons-nous ! »

Madame Helvétius ne se vengea pas. Franklin retourna en Amérique en 1786, emportant avec lui les meilleures heures de la maison d'Auteuil. Il laissait Cabanis à son amie, Cabanis de qui elle disait : « Si la doctrine de la transmigration était vraie, je serais tentée de croire que l'âme de mon fils a passé en lui. »

Ce fut autour de Cabanis qu'allait se grouper la seconde société d'Auteuil. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque Turgot, qui l'avait connu pendant son intendance de Limoges, le présenta à madame Helvétius; il revenait d'un voyage en Pologne avec une santé languissante ; madame Helvétius lui avait proposé de se fortifier à Auteuil. Il avait accepté; et le calme, la douceur d'une vie régulière et paisible, lui rendaient la vie. Cabanis avait trouvé, installé dans la maison avec Morellet, un ancien bénédictin, homme de sens et de bon esprit, l'abbé Laroche. C'était lui qui, en 1771, était allé en Hollande porter le manuscrit de *l'Homme*, qu'Helvétius lui avait confié. En apprenant la nouvelle de sa mort, il était revenu auprès de sa veuve et s'était dévoué entièrement à elle.

Tels étaient les trois personnages qui vécurent ensemble plus de quinze ans sous le toit de madame Helvétius. Jusqu'en 89, leurs opinions différaient peu. S'ils avaient des querelles, c'était tout au plus à propos de la passion de leur amie pour les chats. La maison, il est vrai, en était remplie.

« Ils sont dix-huit, écrivait Morellet, et vont être incessamment trente, mangeant tout ce qu'ils attrapent, ne faisant rien que tenir leurs mains

dans leurs robes fourrées, et se chauffer au soleil en laissant la maison s'infester de souris. On avait proposé de les prendre dans un piège et de les noyer... On pourrait proposer pour eux un parti plus doux qui tournerait au profit de l'Amérique... Nous aurions de quoi en charger un petit bâtiment. Ces chats ne feront que retourner dans leur véritable patrie. Amis de la liberté, ils sont absolument déplacés sous les gouvernements d'Europe. Ils pourront donner aussi quelques bons exemples. Car d'abord ils sauront se retourner contre l'aigle qui les emporte; et en lui enfonçant les griffes dans le ventre, le forcer de redescendre à terre pour se débarrasser d'eux. Nous devons aussi leur rendre cette justice que nous n'avons jamais vu entre eux la moindre dispute à la gamelle, qu'on leur porte régulièrement deux fois par jour. Chacun prend son morceau et le mange en paix dans son coin. »

Ainsi se passaient les soirées d'Auteuil quand la Révolution fit son entrée violente dans le monde. La courtoisie, l'amabilité en souffrirent. Volney, Sieyès, Condorcet, Bergasse, Chamfort, furent présentés par Cabanis. Les discussions se multipliaient, s'aigrissaient même. A la suite d'un mémoire publié par l'abbé Morellet, sur les troubles du bas

Limousin, sans en prévenir Cabanis, originaire de cette province, la dissension se mit entre les vieux amis. Madame Helvétius se réserva quelques observations. Morellet emporta ses meubles et ses livres, et ne revit plus celle qui lui avait donné tant de preuves d'affection.

Madame Helvétius défendait la Révolution, parce qu'elle avait relevé, ennobli, rendu plus heureuse la partie la plus nombreuse de la nation ; mais son enthousiasme se changea en animadversion contre les révolutionnaires, dès qu'elle vit les massacres, le pillage, la tyrannie des jacobins. Dans ses dégoûts comme dans ses sympathies, elle fut très bourgeoise. Cabanis avait bientôt souffert comme elle dans ce qu'il aimait le mieux. La prison, l'échafaud, le suicide, lui enlevaient chaque jour ses amis. L'abbé Laroche était arraché à l'affection de madame Helvétius, et Cabanis lui-même n'était sauvé que par la reconnaissance qu'il avait inspirée aux habitants d'Auteuil, dont il était le médecin.

Cependant ces derniers représentants du XVIII[e] siècle ne perdirent pas la foi dans l'humanité et dans un meilleur avenir. Ils crurent d'abord en Bonaparte, Cabanis surtout. Le grand séducteur avait désiré rendre visite, après le

18 Brumaire, à madame Helvétius. « Général, lui avait-elle dit, en se promenant avec lui, vous ne savez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre. » Un an après, elle mourait; son dernier mot était pour Cabanis, qui baisait ses mains déjà froides, en l'appelant : « Ma bonne mère! » Elle répondit : « Je la suis toujours. »

La mort de cette excellente femme, qui avait ajouté à l'art si difficile de plaire l'art supérieur de se faire aimer, n'avait pas dissous la réunion à laquelle son charme avait présidé. La société d'Auteuil devint un cénacle. C'est elle qui, dans les années silencieuses de l'Empire, resta comme une protestation, au nom des illusions déçues; c'est elle que Bonaparte, devenu le maître du monde, poursuivait de ses sarcasmes, en appelant idéologues ces bourgeois penseurs et écrivains devenus prêtres d'un temple abandonné un moment, mais prêt à se rouvrir.

Ils se reconnaissaient à ce signe ineffacable qu'ils conservaient les traditions de 1789, qu'ils étaient apôtres de la raison et de la science et ne voyaient pas de bornes aux progrès de l'esprit humain. C'étaient Cabanis, Tracy, Volney, Gérando, Gin-

guené, Thurot, Andrieux, Laromiguière, Daunou, Maine de Biran, Gallois, Fauriel.

Cabanis servait de lien à ces esprits distingués; de leurs entretiens, de leurs réflexions sortait ce beau livre, qui produisit un effet considérable : *Rapports du physique et du moral de l'homme.*

Une femme d'une exquise beauté et d'une intelligence rare passait à travers les conversations de ces sages. Nous avons nommé Charlotte de Grouchy, sœur de madame de Condorcet. Cabanis l'avait épousée pour obéir aux volontés suprême de Condorcet, qui lui avait légué le soin de sa famille et le dépôt de ses écrits. Ayant plus d'âme que ceux qui l'accusaient de ne pas y croire, il vivait dans la quiétude entre la femme qu'il adorait et une amitié dont la tendresse délicate comprenait sa nature parfaite, l'amitié de Fauriel. Pour exprimer cette fleur de bonté, de douceur qu'il avait reconnue dans le cœur du fils quasi-adoptif de madame Helvétius, Manzoni le nommait « cet angélique Cabanis ». En 1808, il s'éteignit brusquement et, avec lui, la société d'Auteuil.

Tracy, d'un esprit si ferme et si rigoureux, était trop renfermé pour renouer ces chers entretiens. Il s'appelait lui-même le solitaire d'Auteuil. Daunou,

depuis que la mort l'avait séparé de Marie-Joseph Chénier, se laissait aller à ses sentiments de misanthrophie studieuse; Gérando, Laromiguière, se détachaient de l'école de Condillac et ressentaient les souffles régénérateurs du siècle. Ces intelligences nettes et vigoureuses, ces républicains de l'an III, qui avaient accepté le 18 Brumaire, s'arrêtèrent mécontents devant l'Empire. Les uns, comme Volney, n'avaient pas pardonné à Bonaparte le Concordat; les autres, froissés d'avoir vu supprimer l'Académie des sciences morales et politiques, dont ils faisaient presque tous partie, représentèrent dans leur attitude, dans leur langage, la revendication constante et calme du droit. Les derniers rayons du soleil du XVIIIe siècle, qui s'éteignait devant une réaction déclarée dans les doctrines, dans les sentiments, dans les talents, éclairèrent ce groupe de bourgeois d'une vigueur morale indéniable.

A cette époque de gloire militaire arrivait à Paris un jeune homme qui devait être un jour le chef politique de la haute bourgoisie, quand sonna l'heure suprême et où elle se divisa et où elle perdit la partie qu'elle jouait depuis soixante ans. Fils lui-même de la Révolution, qui lui avait donné la

liberté religieuse et un état civil, il fut frappé du spectacle auquel il assistait. Les excès et les caprices de la force avaient remplacé les élans vers la liberté. Sécheresse, froideur, isolement des sentiments et des intérêts personnels, tels étaient le train et l'ennui ordinaire du monde. Les fidèles héritiers des salons lettrés du XVIIIe siècle demeuraient seuls étrangers à la réaction, seuls ils conservaient les plus nobles et les plus aimables dispositions de leur temps : la promptitude à la sympathie, la curiosité bienveillante et empressée, et surtout le besoin de libre entretien. Ce jeune homme original, avide de tout connaître, au visage amaigri et grave, aux yeux de flamme, qui décelaient une ardeur concentrée et une passion indomptable, s'appelait François Guizot. Que d'événements devaient s'accomplir depuis son arrivée à Paris jusqu'en 1848 ! Quels contrastes ! Qui eût osé prédire en 1809 les deux invasions, le retour des Bourbons, le réveil de la liberté, le triomphe de la bourgeoisie, enfin la chute du gouvernement fondé par elle ; et tout cela en moins de quarante ans !

III

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE SOUS L'EMPIRE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

I

Les plus rebelles cependant cédaient devant l'éclatante fortune du premier consul. La bourgeoisie parisienne, toujours frondeuse, avait trouvé dans Camille Jordan l'écho de ses sentiments, lorsque le Sénat servile supplia Bonaparte d'avoir la bonté de se faire empereur. Sans doute il était entré dans son vote un sentim ent profond de reconnaissance pour l'homme qui gouvernait. Appelé au pouvoir dans des jour s de désordre, Bonaparte avait

vaincu les ennemis du dehors, dicté la paix, commencé la justice, consolé le malheur. « Il est naturel, ce mouvement d'un peuple généreux qui aime à prolonger l'autorité qui l'a sauvé. Nous nous fussions défiés de ce sentiment de reconnaissance, comme trop sujet à égarer les peuples, si à ces considérations ne s'en était joint une autre qui a dû fixer nos suffrages. C'est la ferme confiance que bientôt Bonaparte, appréciant les nouvelles circonstances qui l'entourent, n'écoutant que l'inspiration de son âme et la voix des bons citoyens, posera lui-même à l'autorité dont il est investi une limite, qu'il ne profitera de cette prolongation de sa magistrature que pour achever et réaliser des institutions dont le but sera de former dans le sein de ce peuple un pouvoir véritablement national. »

Quelques libéraux sincères, Lanjuinais, Carnot, Lambrechts, applaudissaient à ces paroles et eussent voulu que la dictature du 18 Brumaire fît place à des institutions sérieusement représentatives. En moins de deux ans, tous les corps créés pour balancer l'action gouvernementale, le Tribunat, le Corps législatif, le Sénat, avaient perdu toute indépendance. Les sénateurs réclamaient l'hérédité, les tribuns demandaient que la durée de leurs fonctions

fût portée de cinq à dix ans et leur traitement de quinze à vingt-cinq mille francs. Les membres du corps législatif, de leur côté, insistaient pour obtenir des avantages analogues.

Austerlitz fit accepter la servitude par la haute bourgeoisie, et le régime impérial lui parut pendant quelques années si bien établi, qu'elle rechercha pour ses enfants les fonctions publiques. Elle trouva l'empereur disposé à s'attacher la jeunesse, à lui offrir des occasions d'agir, de se produire et d'exercer de l'autorité. L'égalité, rien que l'égalité, tel était le mot de ralliement entre les hommes de la Révolution et Napoléon; les paroles qu'on lui attribue après l'adoption de la proposition Curée peignent bien l'état des âmes pendant ces années d'éblouissement. Il se vantait d'avoir terminé doucement la Révolution, parce qu'il ne déplaçait aucun intérêt et qu'il en éveillait beaucoup.

« Qu'est-ce qui a fait la Révolution? disait-il. C'est la vanité. Qu'est-ce qui la terminera? Encore la vanité; la liberté est un prétexte. L'égalité, voilà notre marotte! » Et madame de Rémusat qui cite cette conversation ajoute que Bonaparte avait en effet fini par se persuader qu'en conservant sa

propre personne il gardait de la Révolution tout ce qu'il était utile de ne pas détruire.

L'heure sonna bientôt où les principes d'égalité eux-mêmes furent froissés et les intérêts menacés. Un travail lent et continu se fit alors dans l'esprit de la bourgoisie. Dure destinée ! Reprendre encore, après avoir tout donné, le chemin des déceptions amères !

Si aucune des garanties inspirées par l'idée de liberté ne subsistait, elle avait cru du moins que l'idée d'égalité, la base du nouveau règne ne subirait aucune atteinte. C'était un leurre. Le 14 août 1806, un sénatus-consulte créa les majorats et les substitutions. Bonaparte montrait plus clairement quels rêves monarchiques hantaient son cerveau, par les décrets de 1808 établissant la noblesse impériale ; ce ne furent pas les membres des anciennes assemblées révolutionnaires, non plus que les officiers généraux qui défendirent le principe d'égalité. Cambacérès devenait prince, Fouché devenait duc, Treilhard, Merlin et tant d'autres conventionnels acceptaient le titre de comte. On assistait au même spectacle que celui donné sous l'ancien régime par les acquéreurs de droits féodaux. Les hôtels durent porter sur leur façade le nom du propriétaire anobli

Si le code civil n'eût pas été promulgué, il aurait subi des modifications qui l'eussent mis en harmonie avec le nouveau système monarchique, et Bonaparte n'eût pas employé la voie détournée des sénatus-consultes organiques. Il n'en fut pas de même du code pénal qui n'était pas achevé et on sut le terminer « de manière à en faire un arsenal à l'usage du despotisme ». Le plus précieux des droits, l'institution du jury criminel fut menacée. Il faut lire dans les Mémoires de Miot de Mélito, le récit de la séance du conseil d'État tenu à Saint-Cloud le 4 juin pendant les débats du procès de Moreau. Bigot, Cambacérès, Portalis lui-même, avaient cédé, lorsque Berlier dans un discours plein de force et de raison écrasa ses adversaires, après avoir réfuté victorieusement leurs sophismes. Lorsqu'on alla aux voix et que la majorité du conseil se fut prononcée pour le jury, l'empereur, qui présidait, leva brusquement la séance. Le jury était sauvé.

Que pouvait être la société mondaine sous un pareil régime? Sans doute dans la haute banque et dans l'industrie, le goût des réceptions se répandait, sans doute Paris redevenait la capitale du monde civilisé, par l'affluence des étrangers, par l'éclat du

théâtre, par le luxe de la nouvelle cour; mais il ne faudrait pas croire que les salons des banquiers, des grands négociants, eussent la liberté de propos sans laquelle la conversation et l'esprit s'abaissent. En dehors de Gérard, qui avait fait le portrait de *toutes les têtes couronnées* et dont les réceptions avaient un caractère semi-officiel, en dehors de madame Bertin de Vaux, chez qui se réunissaient Fiévée, Féletz, Leclerc, Girodet, Boissonnade, le jeune Villemain, Hoffmann, cercle choisi qui se dispersa en 1811, après la confiscation du *Journal des Débats*, la bourgeoisie avait ouvert peu de salons.

Madame Hainguerlot, aussi bonne que spirituelle, dont Arnault, Duvicquet, Lenoir, Méhul, Digeon fréquentaient les soirées, madame Hainguerlot et son mari, d'humeur indépendante, avaient donné de l'irritation au maître. Il avait fait appeler Fouché, et devant ses hésitations, Savary avait reçu l'ordre de faire arrêter M. Hainguerlot. On savait que ce dernier devait dîner chez madame Regnault de Saint-Jean d'Angély. Savary fit investir la maison par la gendarmerie d'élite. M. Hainguerlot, averti, se garda bien de sortir. Sur ces entrefaites, Regnault de Saint-Jean d'Angély

revint du conseil d'État. Il ne fut pas moins surpris qu'embarrassé de voir la force armée autour de sa demeure. Il lui était difficile, à raison de sa position même, de récéler chez lui la personne que cherchait le duc de Rovigo. M. Hainguerlot dit alors à l'un de ses amis, M. Cachard : « Tiens, voilà la clef de la petite porte du jardin; va en reconnaissance; examine si toutes les issues sont occupées, je compte sur toi ! » Cachard suit avec confiance ces instructions; mais à peine eut-il mis le pied dans la rue, que, malgré ses cris, il est saisi et transporté dans une voiture par les gendarmes. On leva le blocus et M. Hainguerlot effectua paisiblement sa retraite par la porte cochère.

Il n'est guère possible, sous un pareil régime, de retrouver dans la pratique de la vie, cette large équité et ce respect de la liberté d'autrui qui étaient la marque propre de la sociabilité française.

Dans la profession libérale la plus surveillée, le barreau, les rapports sociaux n'avaient plus qu'un caractère professionnel. Sur deux cents membres inscrits au tableau de l'ordre à Paris, trois seulement, nous l'avons dit, avaient voté pour l'Empire; il fallait moins que cela pour attiser les rancunes déjà manifestées par Bonaparte. Les

Lépidor, les Billecoq, les Gicquel, les Bonnet, les Archambault, les Delacroix-Frainville, continuaient, dans leur intérieur laborieux et modeste, les traditions du barreau du XVIIIe siècle, avec la même indépendance de conscience, la même mesure et la même pointe d'humeur gauloise. Quant aux hauts fonctionnaires appartenant presque tous à la bourgeoisie, ils formaient depuis l'Empire une tribu à part et un corps d'administrateurs remarquables.

Mais les intérêts devaient inévitablement s'alarmer. Déjà depuis 1805, des bruits d'invasion anglaise avaient fait resserrer l'argent. Depuis la chute des assignats, le numéraire, quoiqu'il eût promptement réparé ses vides, était demeuré insuffisant. Toutes les correspondances de négociants sont, à ce sujet, remplies de plaintes. Malgré les mandements épiscopaux lus dans les églises pour faciliter la conscription, on commençait aussi à éprouver quelque fatigue de voir la guerre remettre si souvent en question les destinées des particuliers et même celles du pays.

Certes la législation commerciale soigneusement étudiée, conçue sur un plan uniforme et vaste, aurait pu amener le plus grand bien; mais il fallait plus de capitaux et plus débouchés. La con-

duite violente de l'Angleterre, courant sur notre pavillon, causait des pertes immenses à nos ports. La paix n'était plus que fictive. Les traités ne servaient qu'à donner le temps aux anciennes monarchies de rassembler des hommes et des canons.

Des lettres de province, écrites en 1810 et 1811, parlent de la cherté des denrées par le blocus continental et des angoisses des familles peu aisées. On payait le sucre six francs la livre, et à côté d'une opulence apparente, on manquait des choses nécessaires. Nos fabriques n'avaient pas atteint le degré de perfectionnement nécessaire à l'isolement de notre commerce. Lasse de s'en prendre aux Anglais, la bourgeoisie attaquait déjà le chef de la nation. Les levées de 1811 et de 1812 inspirèrent de l'irritation. La formation des cohortes de la garde nationale (mars 1812) fut aussi une cause de souffrances et de murmures. Il y eut même de véritables mutineries et, à Paris, les jeunes gens des Écoles avaient poussé dans les cours publics des cris séditieux. L'emploi des colonnes mobiles pour faire exécuter les lois de la conscription dans les départements exaspéra. Il fallut prendre des mesures contre les jeunes conscrits qui se mutilaient pour se faire réformer.

La tempête qui grondait au loin s'approchait rapidement. Dès les premiers mois de 1813, les transactions commerciales s'étaient arrêtées. La France s'assombrissait. Les sénateurs, plus dociles que jamais, avaient accordé la levée de 280 000 hommes. Cette nouvelle conscription retombait entièrement sur nos vieilles provinces. La nouvelle des funestes journées de Leipzig (18, 19 octobre 1813) arriva grossie de tout ce que la peur et l'affolement pouvaient y ajouter de détails douloureux. L'aspect de Paris devenait morne.

Cependant il se manifestait dans la bourgeoisie une sorte de satisfaction de voir l'empereur châtié dans son ambition. Les effets publics étaient tombés à 50 francs; les intérêts particuliers se sentaient plus menacés que jamais, lorsqu'on apprit le 21 décembre qu'un corps autrichien avait passé le Rhin près de Huningue. L'invasion commençait. Alors l'esprit public se réveilla. L'Université avait préparé ce mouvement en donnant l'exemple d'un retour aux doctrines philosophiques élevées. L'affection pour le souverain n'existait plus dans la majorité des classes moyennes. Les hauts fonctionnaires, envoyés dans les départements pour réchauffer le zèle, ne pouvaient inspirer une confiance qu'ils

n'avaient plus eux-mêmes. Les magistrats qui avaient eu le mérite de compléter par une jurisprudence saine et ferme, l'œuvre du code civil, étaient prêts à accepter tous les revirements de la fortune. Ils réservaient, pour l'application des lois, leur vigueur de caractère, sans se préoccuper de la montrer dans la conduite de la vie.

Le Corps législatif, jusqu'alors muet et docile, finit lui-même par s'apercevoir que la Révolution s'était faite pour garantir la liberté de la presse, la liberté individuelle, le droit de propriété et pour abolir les distinctions héréditaires. Or, la presse n'était-elle pas plus asservie que sous l'ancien régime? N'existait-il pas de véritables lettres de cachet? La confiscation n'avait-elle pas pris place dans le code pénal? Une noblesse nouvelle n'avait-elle pas été créée avec des majorats et des subtitutions? Enfin où en était la représentation du pays?

Ce fut du sein de la haute bourgeoisie que sortit le cri de révolte. Lainé, Gallois, Raynouard, Flaugergues, Maine de Biran, le poussèrent. On sait que le courageux rapport de Lainé fut supprimé et qu'un décret du 1er janvier 1814 ajourna le Corps législatif. Cet événement avait produit surtout un grand effet dans la bourgeoisie des provinces du

Nord et de l'Est. Plus près des dangers dont l'ennemi la menaçait, elle prenait les choses gravement. La charge de l'impôt, les maux de la guerre, la conscription pesaient lourdement sur elle. Napoléon était détesté des mères. Quel supplice il leur avait imposé pendant tant d'années!

Tous ces germes de mécontentement se développaient d'eux-mêmes sans l'aide du ferment royaliste, qui n'existait que dans un cercle politique étroit. Revenir à la République était impossible. L'abdication de l'empereur au profit du roi de Rome: un enfant avec la régence de Marie-Louise ! la bourgeoisie n'y voyait pas de garanties. Le conseil municipal s'était réuni en secret. Les négociants importants, les personnages appartenant à la riche société bourgeoise avaient imité cet exemple et avaient choisi pour délégué, un banquier très estimé, esprit résolu et libéral, M. Laffitte.

La sage bourgeoisie parisienne représentait exactement l'opinion publique; elle comprenait que les Bourbons, quoique oubliés, devenaient les successeurs nécessaires de l'empereur renversé; et que, s'ils montraient du bon sens, s'ils avaient l'intelligence de la situation, ils trouveraient les meilleures volontés au service de leur cause. C'est

ce que dit Laffitte le 30 mars 1814, dans une conférence chez Marmont. La bourgeoisie, dès le 1er avril, retrouvait l'organe de ses opinions, le *Journal des Débats*. Un arrêté des membres du gouvernement provisoire autorisait les Bertin à reprendre leur propriété.

Veut-on savoir ce que l'Empire avait fait des caractères dans le monde officiel ?

Dès le 3 avril, il n'y avait pas un magistrat, pas un administrateur qui ne remerciât le Sénat impérial d'avoir détruit l'édifice du despotisme. Et, parmi les auteurs ou les complices empressés de ces palinodies, quels noms trouvons-nous ? Les anciens conventionnels, le comte Merlin, le comte Sieyès, le comte Garat, le prince Cambacérès, le duc Fouché, même le comte Fontanes, et bien d'autres. Un homme restait digne et désintéressé, Carnot, qui n'avait pas voté l'Empire,

II

La Restauration a été pour la bourgeoisie l'école où elle apprit à aimer la liberté et à respecter le droit.

Jamais les questions ne furent aussi clairement posées que durant cette période si vivante de notre histoire; jamais les circonstances ne furent plus favorables à l'éveil de l'esprit politique; jamais les temps ne se prêtèrent mieux à l'examen des problèmes constitutionnels; jamais les fautes commises ne groupèrent aussi plus intimement les résistances.

Il semble qu'une sorte de pari eût été follement engagé par les revenants de l'émigration pour

irriter, exaspérer et jeter hors de ses gonds une nation jalouse, ombrageuse, qui entendait ne rien céder sur les conquêtes égalitaires et civiles de la Révolution.

Cette nation ne demandait alors que la fin de la guerre. Elle n'avait ni antipathie ni hostilité pour les Bourbons. Dans la mémoire des générations nouvelles, les noms du comte de Provence et du comte d'Artois n'avaient pas laissé de traces. Le prodigieux roman que la France venait de voir se passer sous ses yeux avait si fortement pris possession de son imagination, que les souvenirs même de l'ancienne histoire étaient presque effacés.

Heureusement une jeunesse s'élevait plus originale, plus intéressante, aussi passionnée que celle de 89, avec plus de maturité et plus de tristesse.

Pendant les longues guerres de la République et de l'Empire, les mères inquiètes avaient mis au monde une génération nerveuse, conçue entre deux batailles, élevée dans les collèges au roulement des tambours. Surprise, humiliée, consternée, cette génération se demandait si elle ne serait pas condamnée à rester à jamais le jouet des

événements qu'elle se sentait impuissante à conjurer. Toutes ces jeunes âmes faisaient silencieusement le vœu de se consacrer à la défense de la légalité, au culte du juste et du vrai.

Quelles leçons recevaient-elles à l'âge où toutes les émotions se gravent en traits ineffaçables! Si madame de Staël, abordant à Calais après dix ans d'exil, eut le cœur serré en apercevant sur la rive l'uniforme prussien; si, quelques jours après son arrivée, allant à l'Opéra, elle sentit monter des larmes à ses yeux en voyant l'escalier bordé de grenadiers russes et la salle garnie d'officiers étrangers; si elle se sentait honteuse de la grâce française prodiguée devant les vainqueurs, comme s'il était encore du devoir des vaincus de les amuser; qu'on juge du désespoir des jeunes hommes de vingt ans élevés dans la croyance aveugle au bonheur de celui qui fatiguait la victoire! Quel bouleversement dans ces têtes, cependant plus fortes que les nôtres, alors que les Tuileries, le Louvre étaient gardés par les troupes de Blucher! Lorsque cette jeunesse intelligente et patriote vit paraître la tête des colonnes de l'Europe coalisée, elle éprouva la commotion qu'avaient dû ressentir les Romains, lorsque du faîte du

Capitole, ils découvrirent les soldats d'Alaric.

Mais (nous nous trompons) il y avait une classe d'hommes que dévoraient plus cruellement encore les douleurs de la patrie envahie. C'étaient ceux qui avaient combattu pied à pied pour la défendre. Serrés dans leurs redingotes boutonnées, cachant leurs décorations, froissant d'une main crispée, la pomme de leur canne comme la poignée d'un sabre, officiers et soldats de l'armée impériale regardaient et n'osaient en croire leurs yeux.

Lorsque Louis XVIII entrant dans Paris, le 3 mai 1814, descendit à Notre-Dame, c'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie le long du quai des Orfèvres. Jamais figures humaines, au dire de Chateaubriand, n'avaient exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible.

« Au bout de la ligne (c'est l'auteur de *la Monarchie selon la Charte* qui parle) était un jeune hussard à cheval, il tenait son sabre nu; il le faisait sauter et comme danser dans un mouvement convulsif de colère. Il était pâle, ses yeux pivotaient dans leur orbite. Il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour en faisant claquer ses dents et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe; le regard qu'il

lui lança ne se peut dire. Quand la voiture du roi passa devant lui, il fit bondir son cheval et certainement il eut la tentation de se précipiter sur le roi. »

En province aussi, les désenchantements de l'année 1814 étaient survenus brusquement. Pour la première fois on toucha les choses du doigt, on vit les mourants et les blessures. Un de ces petits incidents dont se compose la vie d'une population impressionnable donne bien l'idée précise de l'état d'esprit de la bourgeoisie des petites villes. Il ne s'agit ni de la Champagne, ni de la Lorraine dont le patriotisme légendaire entretenait l'enthousiasme ; il ne s'agit pas davantage de la Bretagne, de l'Anjou et de la Vendée, où malgré les efforts d'une administration habile, les vieux ferments de la guerre civile couvaient encore ; il s'agit d'une de ces provinces calmes, où s'élevait silencieusement une des âmes les plus indépendantes, les plus sincères, les plus nobles qu'il nous ait été donné d'admirer.

Un matin de l'hiver de 1814, près de Bourg, les oisifs étaient allés sur la route, selon la coutume, à la rencontre du messager. « Ce messager était un idiot dont l'intelligence n'avait gardé qu'une

case pour le sentiment de la patrie. Ordinairement il tenait à la main une branche de chêne qu'il agitait de loin en signe de victoire. Son grand chapeau à cornes était à demi couvert par une immense cocarde tricolore enrubannée, mêlée de pâquerettes. Ce jour-là, il ne tenait pas de branche à la main; quand nous fûmes près de lui, nous vîmes qu'il n'avait pas de fleurs à son chapeau. « Mauvaises » nouvelles! » nous cria-t-il. « Les Kaiserliks ne sont » pas loin... » Et il continua son chemin à la manière des idiots, en trébuchant à chaque pas. J'avais atteint le haut d'une montée. Je regarde, je vois une interminable file de cavaliers, jusqu'au bout de l'horizon. Ils étaient couverts de manteaux blancs, car il pleuvait. Ils venaient lentement, en silence, les deux rangs écartés aux deux bords de la route. Ma mère pleurait. Voilà donc à quoi avaient abouti tant d'efforts prodigieux! Qui eût cru que jamais on eût vu ce jour-là? Le bruit des pas des chevaux résonnait au milieu du silence des hommes comme sur une tombe. Depuis ce moment, on a cessé d'avoir en France la vie légère. Auparavant, même dans le plus grand péril, on gardait une certaine sérénité, elle s'est perdue et ne se retrouvera pas.[1] »

1. Quinet, *Histoire de mes idées*.

C'était la première invasion. Contre-coup inattendu des émotions ardentes et de l'exaltation des sentiments douloureux ! La bourgeoisie, soumise et muette, un mois à peine auparavant, devint tout à coup avide de lire et de parler. Cette rapide transformation s'expliquait par la longue incubation de la réflexion concentrée, et par la culture d'esprit que l'Université avait donnée aux générations nouvelles. Si les souffrances morales étaient profondes, que dire des détresses matérielles? La propriété rurale était encore plus atteinte que l'industrie; l'appauvrissement était visible. Les bras manquaient. Les femmes et les enfants s'attelaient à la charrue. On ne rencontrait plus d'hommes dans les campagnes. Le voyageur était frappé de ces symptômes d'inaction et d'agitation tout à la fois. Dans une aussi redoutable crise, cette anxiété des esprits n'aboutissait pas à l'unité morale, et, s'il y avait communauté de malheur et d'expérience, il n'y avait pas communauté de pensées.

La haute bourgeoisie parisienne, avide de paix, plus désintéressée des emplois, préoccupée de la reprise des affaires et du travail, fut convaincue la première que le rétablissement des Bourbons était la seule solution raisonnable.

La majorité des commerçants, le barreau, les esprits éclairés mettaient cependant deux conditions absolues au retour de la monarchie légitime : ne pas alarmer les intérêts nouveaux de la société française et constituer une liberté sage plaçant désormais la nation à l'abri des caprices de la volonté d'un seul. Les Bourbons sauraient-ils vivre avec la France moderne ? La connaissaient-ils ? Comprendraient-ils qu'elle avait donné à la Révolution, son sang, son cœur, et qu'au-dessus des crimes commis par quelques-uns, il y avait l'égalité et la sécularisation conquises par tous et pour tous ?

Tel était le problème. Louis XVIII heureusement avait longtemps habité la patrie du régime parlementaire; on croyait pouvoir compter sur son expérience. Le Sénat impérial, pénétré par l'esprit public, tentait, durant l'interrègne, de réaliser dans une constitution les principes et les idées pour lesquels avaient lutté les membres les plus éminents de la Constituante, Mirabeau, Mounier, Malouet ; mais dans la crainte d'être chassés comme des manants, les sénateurs avaient imité les conventionnels en 1795, avec la cupidité en plus. Ils avaient stipulé qu'ils feraient tous partie du Sénat nouveau

et avaient ainsi enlevé à leur œuvre toute autorité et tout crédit.

Malgré sa phrase malheureuse au prince régent d'Angleterre, le comte de Provence avait mis à profit les longues méditations de l'exil. D'autre part, les écrits substantiels de Benjamin Constant sur la distribution des pouvoirs, une brochure de Boyer-Fonfrède sur les avantages d'une constitution libérale, étaient dévorés par des milliers de lecteurs et contribuaient à préparer l'éducation politique des classes moyennes. C'était à qui travaillerait le plus à acquérir les connaissances politiques nécessaires. En quelques semaines, les intelligences avaient fait un immense effort. L'heure de l'apaisement semblait enfin avoir sonné pour notre malheureux pays.

Malgré les vieilleries du préambule et la constatation des dix-neuf ans de règne, bien qu'elle fût octroyée et qu'une atteinte eût été ainsi portée au principe de la souveraineté nationale, la Charte n'en fut pas moins bien accueillie par la bourgeoisie. Elle y vit une adhésion implicite aux idées de 89, une satisfaction donnée aux vœux essentiels de la Révolution. Elle espérait d'ailleurs qu'en reconnaissant les gouvernements antérieurs, on ne

déclarerait pas nulle leur autorité ; qu'en choisissant dans les classes moyennes des ministres, des administrateurs, des généraux, des magistrats, on n'appellerait pas l'égalité une maladie du siècle; qu'en proclamant la liberté des cultes,on ne représenterait pas l'unité de foi religieuse, commel'idéal à atteindre; qu'en traitant de calomnie le soupçon de ménager le retour de l'ancien régime, on ne l'offrirait pas aux regrets de la dynastie et des gens « bien pensants ». En un mot, suivant la parole d'un de ses chefs les plus autorisés à parler en son nom, M. de Rémusat, la bourgeoisie espérait qu'en cédant sur les grandes lignes à l'*esprit du temps*, on ne le qualifierait pas d'*esprit d'imprudence et d'erreur*.

Pour écarter de sa pensée ces contradictions d'un gouvernement qui néanmoins lui fut utile et développa dans tous les sens son activité, la bourgeoisie oubliait alors que, si l'éducation ne manquait pas au parti royaliste, l'étude et les lumières lui faisaient absolument défaut; que, dans la vieille noblesse militaire on rencontrait une haine aveugle de ce qui s'était réalisé en France depuis trente ans, et la conviction qu'avec six mille gentilshommes bien armés, on eût arrêté à jamais tout

le mouvement révolutionnaire. La bourgeoisie oubliait que même chez les hommes du parti royaliste qui s'étaient livrés à l'étude, l'aversion du présent faisait adopter pour chefs d'école deux écrivains d'une incontestable vigueur, de Maistre et de Bonald, l'un et l'autre affirmant comme une vérité qu'aucune loi fondamentale et constitutionnelle ne peut être écrite, et que, si elle est écrite, elle est nulle; qu'il fallait s'en fier pour l'établissement des libertés publiques à l'action lente et mystérieuse du temps; et que, si la Révolution française avait abouti à d'abominables excès et des déceptions, c'est qu'on avait voulu tout régler et tout écrire.

En province, une inquiétude plus grave et plus matérielle préoccupait la bourgeoisie des campagnes; elle avait acquis à diverses dates des biens nationaux. L'attitude des émigrés qui rentraient faisait redouter toutes les revendications imaginables.

La société française offrait du reste à ce moment un spectacle singulier. Aux uniformes de la garde impériale se mêlaient les uniformes des gardes du corps et de la Maison-Rouge, exactement taillés sur les anciens patrons.

« Le vieux duc d'Havré, avec sa perruque poudrée et sa canne noire, cheminait en branlant la tête, comme capitaine des gardes du corps, auprès du maréchal Victor. Le duc de Mouchy, qui n'avait pas vu brûler une amorce, défilait à la messe auprès du maréchal Oudinot, tout criblé de blessures. Les dames de l'ancienne cour impériale introduisaient les douairières du faubourg Saint-Germain et leur enseignaient les détours du palais. Dans les rues, on voyait passer des émigrés caducs, avec des airs et des habits d'autrefois. » Le passé et le présent, qui se trouvaient face à face, ne se reconnaissaient pas. La noblesse de province, au moins celle qui n'était pas riche, était venue en foule à Paris pour demander la restitution de ses biens, et solliciter, en attendant, des places de tout genre et de toute valeur. « Arrivaient des députations de Bordeaux et d'autres villes du Midi avec des brassards, des capitaines de paroisse de la Vendée surmontés de chapeaux à la Rochejaquelein[1]. »

Les émigrés que le roi ramenait avec lui n'avaient pas pu prendre à l'étranger une idée vraie des changements survenus depuis un quart de siècle dans

1. Voy. *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand.

notre droit public et dans nos mœurs. De la meilleure foi du monde, ils ne voyaient dans Louis XVIII qu'un roi continuant Louis XV et Louis XVI. M. Beugnot, à qui ils adressaient leurs réclamations, les blessait en essayant de les convertir. Il profanait à leurs yeux le sanctuaire de la légitimité. Tous ces hobereaux se montraient peu traitables sur les conséquences nécessaires du principe de l'égalité de l'impôt; ils parlaient d'exemption et menaçaient d'avance le percepteur. Quand ils sortaient des ministères, ou des antichambres du comte d'Artois, ils rencontraient les officiers en demi-solde ou les soldats mutilés qui revenaient de Montmirail, de Champaubert et des garnisons des bords du Rhin. Ceux-là étaient convaincus que, en leur absence, l'étranger aidé de quelques nobles et de quelques prêtres avait seul ramené les Bourbons, et cette idée les remplissait d'une véritable fureur contre la vieille monarchie.

Elle était, en effet, bien juste cette comparaison empruntée à l'un des moralistes satiriques du moyen âge : le vieux monde endormi se réveillant et se heurtant au monde nouveau qu'il croyait disparu et qu'il rencontrait à chaque pas.

Comme au début de tout gouvernement, il y eut

pourtant une sorte de trêve. On était au lendemain du despotisme de l'Empire, et la liberté de la presse était jugée assez favorablement. Les blessures d'amour-propre ne s'étaient pas encore avivées. La bourgeoisie se contentait de rire ou de hausser les épaules devant les ridicules; ou bien elle fredonnait les chansons d'un jeune poète inconnu qui s'appelait Béranger. La trêve devait être de courte durée.

III

Bien qu'elles fussent représentées par la Chambre de 1814, les classes moyennes étaient stupéfaites d'avoir passé tout à coup du régime le plus orageux à un état presque tempéré. Encore toutes meurtries de la main pesante de l'empereur, elles doutaient de la réalité du gouvernement parlementaire. Faibles, timides, ignorant leur importance et comme surpris de la liberté, les députés élus en vertu de la constitution impériale ne comptaient pas, dans leurs rangs, d'hommes d'un talent supérieur. Ceux qui étaient de la bourgeoisie prenaient néanmoins au sérieux les déclarations de la Charte. On le vit bien, lorsque dans deux circonstances, le

tendances nouvelles et les instincts anciens se trouvèrent inopinément mis en présence.

Déjà, lors de l'ouverture du Corps législatif, le 4 juin, les frémissements et les murmures s'étaient élevés quand le chancelier d'Ambray, dans un discours plein de réserves maladroites, à la fois défiant et provocateur, avait blessé la Révolution, effacé vingt-cinq ans d'histoire, daté le règne de Louis XVIII de la mort de Louis XVI. Des inquiétudes vagues étaient mêmes nées dans cette séance, lorsque l'un des théoriciens les plus inintelligents de la royauté, M. Ferrand, avant de donner lecture de la Charte, l'avait appelée un don et non un droit. Mais le premier choc véritable de l'opinion publique fut déterminé par la présentation et la discussion du projet de la loi sur la presse. Le spectacle d'une assemblée libre commençait à captiver vivement Paris. Le rapport de Raynouard faisait l'objet de toutes les conversations. Sans doute l'éloquence de la tribune était encore inexpérimentée; sans doute on ne savait pas encore soutenir une discussion, ni se passer de discours écrits; néanmoins l'émotion des assistants fut telle, que les tribunes durent être évacuées.

Une autre mesure qui touchait davantage aux

intérêts matériels fut mal exposée et mécontenta, au lieu de calmer, les acquéreurs de biens nationaux. L'État avait encore entre les mains 350,000 hectares de bois et de pâtures confisqués sur les émigrés. Il était juste de rendre à d'anciens propriétaires les biens que l'État possédait, et il était politique de respecter en même temps des aliénations que les années et des transactions subséquentes avaient consacrées. Mais les maladresses de M. Ferrand ne se comptaient plus ! D'une loi de réconciliation, sa phrase en l'honneur de ceux qui avaient toujours suivi la ligne droite, sans jamais en dévier, fit une menace de guerre civile. Au contraire, le rapport ferme et sévère de M. Bédoch, qui conquit, ce jour-là, une popularité facile, fut accueilli avec enthousiasme par le public.

Ce n'est cependant pas le mécontentement des opinions, ce n'est pas même l'inquiétude des intérêts qui pourrait expliquer le changement subit qui s'opéra dans la bourgeoisie quatre ou cinq mois après la rentrée des Bourbons.

En dehors du roi, garanti des folies dangereuses par la justesse de son esprit et par son scepticisme, une influence funeste, celle du parti des *ultras*, comme on l'appelait, grandissait au pavillon Mar-

san, sous le patronnage inconsidéré du comte d'Artois. C'est là que venait s'inspirer *la Quotidienne*, qui revendiquait nettement pour le roi le droit suprême de pourvoir aux vides de la constitution, qualifiant les libéraux de jacobins à demi-solde, comparant le journal *le Censeur*, rédigé par Duveyrier, à *l'Ami du peuple* de Marat. C'est là que trouvait crédit le *Journal royal* créé pour défendre dans toute leur pureté les doctrines de M. de Bonald. C'est là qu'on établissait cette thèse célèbre : « De même qu'il n'existe qu'un soleil dans l'univers, il ne peut exister qu'un chef dans la société; le chef tient son autorité de Dieu. La souveraineté est indivisible et inhérente au gouvernement. Supposer dans une monarchie deux autorités suprêmes, deux volontés générales, c'est donner à l'État deux souverains. »

C'était surtout là que s'organisaient ces sociétés qui, dans le Midi et dans l'Ouest, sous couleur de royalisme, usurpaient les véritables fonctions du gouvernement et reconstituaient par leurs exagérations, dans chaque ville, petite ou grande, un parti hostile à la Restauration. Par une aberration que rien ne justifiait, ni la fortune, ni le talent, ni les services rendus, les blessures les plus vives étaient

portées aux amours-propres dans un pays fanatique d'égalité.

Ainsi le ministre de la guerre, le général Dupont, voulant réduire à une seule les trois écoles militaires de Saint-Cyr, de Saint-Germain, de La Flèche, visait, dans l'ordonnance qu'il faisait rendre, l'édit de janvier 1751 et semblait annoncer l'intention d'écarter des écoles militaires la jeunesse bourgeoise, pour y admettre exclusivement la noblesse. Sans parler des incidents relatifs aux invalides, aux orphelins de la Légion d'honneur, dans lesquels la vieille armée s'était sentie atteinte au cœur, l'arrestation du général Exelmans, pour une lettre écrite au roi Murat, avait mis en mouvement le droit de pétition aux Chambrès, et répandu, dans la bourgeoisie qui lisait, cette conviction qu'il y avait en France comme deux nations.

C'était surtout dans la vie sociale que se marquaient ces antagonismes de classe, inconnus sous l'Empire. La vanité recréait les divisions. En haut lieu, les femmes, plus jalouses, se plaignaient avec amertume, les unes, les titrées, de se voir confondues avec les bourgeoises de la Révolution, les autres, de se voir dédaignées ; et, sans rendre responsable le roi, elle s'en prenaient à son parti. En

province, dans certaines villes, on allait jusqu'à ouvrir un scrutin, dans la société royaliste, à l'effet de décider si l'on recevrait telles ou telles femmes dont les maris, disait-on, s'étaient mal conduits en 89. Là où ces étranges exclusions n'étaient pas prononcées, l'air insultant, le mot blessant y suppléait et finissait par produire le même résultat.

Il commençait alors à se fonder, dans chaque chef-lieu un peu important, deux cercles : l'un, le cercle des nobles ; l'autre, le cercle du commerce ou du barreau, tous les deux aussi exclusifs l'un que l'autre et représentant des goûts, des sentiments, des passions opposés. Tandis qu'à Paris, où siégeaient deux assemblées, dont les membres étaient issus pour la plupart des classes moyennes, la morgue et la hauteur de l'aristocratie royaliste rencontraient des obstacles, dans les départements, en revanche, elles se déployaient à l'aise et se manifestaient par les scènes les plus incroyables. En Provence, en Normandie, en Bretagne, en Languedoc, d'anciens seigneurs avaient voulu que, dans l'église du village, on leur présentât l'encens, d'autres que le pain bénit leur fût offert, avant de l'être aux autorités municipales. Ils avaient provoqué des conflits ridicules qui avaient été dé-

noncés aux Chambres et dont la publicité faisait justice.

Les anoblis de l'Empire, mis au second rang par le rétablissement de l'ancienne noblesse, comprenaient que la classe bourgeoise d'où ils sortaient pouvait seule leur donner un appui. Ils briguèrent donc ostensiblement son alliance, rentrèrent dans ses rangs et la plupart des sénateurs et des généraux nommés par Napoléon se trouvèrent ainsi placés à côté des chefs de la bourgeoisie libérale.

Un exemple, éclatant entre autres, montra la différence que vingt-cinq ans de pratique de l'égalité avaient apportée entre deux régimes. Une fête était donnée le 29 août à la famille royale dans les salons de l'hôtel de ville de Paris. On commença par enlever à la garde nationale le poste d'honneur pour le remettre à la Maison-Rouge. On n'admit à la table des princes que les dames de la cour ; mais ce qui acheva d'humilier la bourgeoisie, ce fut de voir le préfet de la Seine, debout derrière Louis XVIII, passant les plats, la serviette sur le bras, changeant les assiettes, et les conseillers municipaux, M. Bellard en tête, remplir le même office auprès du duc d'Angoulême et du duc de Berry. On n'en revenait

pas. Le même spectacle ne put se renouveler.

Un autre point devait être la pierre d'achoppement de la royauté restaurée. Sans être impie, la classe moyenne voulait être libre dans ses croyances et ses usages. Un peu gouailleuse, héritière des idées du XVIIIe siècle, elle ne voulait pas, qu'au point de vue religieux, on prît à rebours ses goûts, ses mœurs et même ses travers. Il fallait infiniment de tact pour la réhabituer aux pratiques pieuses; on en manqua. Il fallait surtout se garder de laisser prendre ou même de paraître accorder au clergé une influence dans le gouvernement. Mais, parmi tous les actes de Napoléon, le Concordat avait été le plus entravé par les Bourbons, dans leur exil. Si quelques prélats s'étaient alors refusés à donner au pape une démission sollicitée, l'influence du comte de Provence et du comte d'Artois n'y avait pas été étrangère. On se répétait les conversations qui indiquaient la résolution d'introduire des changements dans ce grand traité de paix. L'émoi commença à naître chez les commerçants quand une ordonnance voulut les obliger à fermer, dès le matin du dimanche, les boutiques ouvertes jusqu'à midi et à faire vider les chantiers où l'on travail-

lait une partie du jour. Le Parisien disait qu'on allait avoir un gouvernement de dévots.

Sous l'influence de ces diverses causes, l'apaisement qui s'était manifesté au début de la Restauration avait fait place des deux côtés à l'irritation. La France ancienne et la France nouvelle, étonnées de se retrouver en présence, s'observaient, se tâtaient, et se séparaient peu à peu. Quoique tout fût grave dans ses conséquences, rien dans cette rupture n'était encore définitif. Elle résultait de la susceptibilité froissée, plus que de la colère. Nulle action énergique du pouvoir sur la société ou de la société sur le pouvoir ne se produisait. Grâce à ce sentiment d'instabilité qui est le vice redoutable de la nation, circulait déjà ce mot que tous les gouvernements : empire, royauté, république, entendent successivement prononcer : *Cela ne peut pas durer.*

Madame de Staël, avec la pénétration de son vigoureux esprit, avait compris la première qu'on se trompait, en croyant captiver l'armée par la nomination du maréchal Soult au ministère de la guerre. Son premier acte, l'érection d'un monument aux émigrés de Quiberon, lui avait enlevé la faveur de ses compagnons d'armes et n'avait pas désarmé les

royalistes. C'était une erreur profonde des personnes élevées dans l'ancien régime d'attacher une trop réelle importance aux chefs : les masses étaient devenues tout, et les individus, peu de chose.

Au milieu de l'atonie de la bourgeoisie, la nouvelle du débarquement de Bonaparte sur les côtes de France tomba comme un coup de foudre. La veille, madame de Staël s'était rendue aux Tuileries pour faire sa cour au roi. En sortant, elle aperçut sur les parois de l'appartement les aigles de Napoléon qu'on n'avait pas encore enlevées et elles lui paraissaient être redevenues menaçantes.

Ses pressentiments ne la trompaient pas; et quand, le lendemain, la nouvelle fut certaine, elle dit à M. de Lavalette ce mot caractéristique : « C'en est fait de la liberté si Bonaparte triomphe; et de l'indépendance nationale, s'il est battu. »

IV

Tandis que la masse du peuple, dans les villes, éprouvait une préférence d'instinct pour l'homme qui avait si puissamment remué son imagination, tandis que les cocardes tricolores conservées par les vieux soldats au fond de leurs sacs reparaissaient avec une promptitude magique, la bourgeoisie, au contraire, inquiète et troublée, ne dissimulait pas ses désirs croissants de liberté et de paix. A Paris, elle eût préféré conserver les Bourbons, en leur résistant dans les départements où les amours-propres avaient été plus atteints, où les acquéreurs de biens nationaux se croyaient menacés; les corps municipaux, à travers des protestations de dévoue-

ment, déclaraient hardiment qu'ils acceptaient le nouvel empire s'il devait être entièrement différent du précédent. Nous ne parlons pas des officiers. Certains que l'Europe entière se coaliserait contre l'empereur, ils étaient résolus de mourir pour leur idole.

Lui, cependant, s'avançait sans obstacle, escorté par les fantômes de ses victoires; les régiments qu'on envoyait pour l'arrêter, entraînés par une attraction irrésistible, ne faisaient que grossir son cortège. Il avait compris, après quelques étapes, que, si l'armée et les populations rurales lui étaient favorables, une opinion libérale s'était formée dans les classes moyennes. Il s'apercevait qu'il y avait désormais, en France, d'autres volontés que la sienne, et il avouait à M. de Lavalette qu'il était effrayé de l'énergie de tout ce qui l'entourait.

Le vœu général de la bourgeoisie, qui avait acclamé, par haine des émigrés, le retour de l'île d'Elbe, était de ne plus confier désormais à un seul homme la fortune de la France, d'avoir un gouvernement de publicité, avec un ministère responsable devant les Chambres. Napoléon, de son côté, était résolu à tenter l'épreuve. On sait le rôle joué par le publiciste qui savait le mieux les théories con-

stitutionnelles et qui, la veille, avait dénoncé l'empereur au monde comme un criminel. Si Benjamin Constant tint la plume au nom des classes éclairées, l'honnête et candide Sismondi, prompt à l'espérance, leur fit mieux connaître le tempérament du héros converti malgré lui aux idées libérales. Au fond, Napoléon pensait que, pour satisfaire la nation et se l'attacher, il suffisait de se poser nettement en face des Bourbons, sur le terrain de la Révolution, avec l'égalité absolue devant la loi, le nivellement des impôts et l'accès de tous les citoyens à toutes les fonctions publiques. Les vieux hommes d'État de l'Empire, les anciens conventionnels qui l'avaient toujours servi, ne se sentaient pas plus de goût que leur maître pour d'autres essais de liberté.

L'acte additionnel n'en fut pas moins un changement radical dans l'état des choses; et cependant toutes les correspondances du temps constatent que jamais la liberté ne fut plus mal accueillie. L'opinion s'obstinait à retrouver la trace de l'esprit absolutiste de Napoléon dans le préambule qui mentionnait avec éloge la série des constitutions de l'Empire, dans le maintien de la confiscation et surtout dans la conservation des collèges

électoraux à vie. Les témoins les plus favorables à l'empereur ne se rappelaient pas avoir vu, dans l'esprit public, un changement pareil à celui qui eut lieu à Paris lorsque parut l'acte additionnel. L'enthousiasme des patriotes se transforma incontinent en froideur glaciale ; ils tombèrent dans le découragement.

Mais, en dehors de l'élite de la bourgeoisie, on ne s'occupait guère, dans les petites villes et les campagnes, de l'acte additionnel. La liberté, pour la plupart, consistait en effet dans la mise à l'écart des nobles, dans le retour des beaux grenadiers avec le drapeau tricolore et dans la vision lointaine, au fond d'une région presque inaccessible, de l'empereur à cheval. Qui ne se souvient dans Henri Heine du tambour Legrand, qui avait des larmes qu'il ne pouvait pas pleurer, et de ces deux anciens soldats revenant de captivité? C'étaient les sentiments qui pour beaucoup tenaient la place des théories constitutionnelles.

La haute bourgeoisie voyait, au contraire, clairement que le rétablissement de Napoléon, s'il fournissait des garanties pour la stabilité des principes sociaux de la Révolution, laissait des doutes sur la durée des libertés politiques et donnait la certitude

d'une large effusion de sang. Elle pressentait maintenant que le dénouement fatal de cette crise serait le retour de Louis XVIII, ramené par l'étranger.

Qu'importait la cérémonie du champ de Mai? Les électeurs quittaient Paris tristes et mécontents, après avoir vu défiler 20 000 soldats qui saluaient leur empereur avant de mourir. Malgré des efforts même révolutionnaires pour réchauffer l'enthousiasme éteint, il semblait que la foi dans sa fortune eût abandonné l'empereur lui-même, depuis son entrée à Paris. Il sentait qu'il n'était plus secondé par le zèle ardent et dévoué auquel il était accoutumé. « Ils m'ont laissé venir, disait-il à Mollien, comme il les ont laissés partir. » Avec sa nature italienne et fataliste, il était le premier à déclarer que le destin était changé pour lui, et qu'il perdait là un auxiliaire que rien ne remplacerait.

Le comte Miot de Mélito, qui revenait en qualité de commissaire extraordinaire de visiter Nantes, La Rochelle et Poitiers, avait été frappé de l'aversion violente que les femmes de la bourgeoisie manifestaient pour Napoléon. Elles s'efforçaient de souffler leur haine à tous ceux sur lesquels elles exerçaient quelque influence. Dans un dernier

entretien qu'il eut avec l'empereur, le comte Miot ne put lui cacher cette inimitié avouée des femmes. « Et, ajouta-t-il, en France, cette sorte d'adversaires n'est pas à dédaigner. — Je le sais, s'écria l'empereur, on me le redit de tous les côtés et je n'en puis douter. Je n'ai jamais voulu admettre les femmes dans les secrets du cabinet et je n'ai jamais voulu les laisser se mêler du gouvernement; elles se vengent aujourd'hui. » Il se trompait : c'étaient, toujours, les mères qui l'exécraient.

Évidemment le grand homme de guerre était hors de son naturel. Le faux de sa situation éclatait de toute part. Sa place était à l'armée. Dès qu'il fut parti, on compta les heures qui devaient s'écouler avant le duel suprême. Les cœurs généreux qui ont vécu alors ont vécu deux fois. Si nous en croyons les souvenirs éloquents d'un des esprits les plus éminents de la bourgeoisie parisienne, les cerveaux étaient tendus vers une seule idée. Paris sans soldats, avec sa garde nationale peu nombreuse, avec ses fédérés irrégulièrement armés, Paris était dans une torpeur inquiète, dans le silence des grandes craintes et des grandes colères.

Napoléon avait laissé derrière lui la Chambre des

représentants, image confuse des classes moyennes, indécises et troublées par le long éblouissement de la gloire. Dans ce rôle de quelques jours où ils étaient impuissants à empêcher que le sort de la France ne se décidât dans les plaines de la Belgique, les représentants comprirent que soutenir la guerre contre toute l'Europe était absurde ou coupable. Le retour subit de l'empereur après Waterloo, en consternant toutes les âmes, lui ravit les derniers restes de l'affection publique. Pouvait-on accuser la France d'inconstance et de légèreté vis-à-vis de lui? Mais c'était oublier, suivant la parole de La Fayette, qu'elle avait suivi Napoléon sur cinquante champs de bataille, dans les sables d'Égypte, sur les rives de la Vistule, sur celles du Guadalquivir et du Tage. C'était pour l'avoir ainsi suivi que la France avait perdu trois millions de ses enfants sacrifiés à l'ambition d'un seul homme. C'était assez. Le devoir de la bourgeoisie était de sauver la patrie.

Dans la garde nationale parisienne, on était généralement bien disposé pour la Chambre; et, quand un député de Paris, un grand bourgeois, Benjamin Delessert, fit appel à la légion dont il était colonel et lui demanda de venir protéger.

contre toute tentative violente, la représentation du pays, son appel fut facilement entendu.

Deux jeunes avocats firent alors, avec des fortunes diverses, leurs premiers pas dans la vie publique. L'un, légiste de premier ordre, réunissant toutes les qualités d'esprit et tous les défauts de caractère de la bourgeoisie, devait être plus particulièrement appelé sous la seconde Restauration à prêter l'appui de son bon sens vigoureux, de sa science juridique, de son esprit incisif à toutes les causes politiques retentissantes. Il ne se pressait pas d'aborder la tribune, alors qu'il trouvait à la barre autant de popularité et un rang indiscuté. L'autre, plus passionné avec des dehors froids, appartenait tout entier à la Révolution : d'un caractère indomptable et désintéressé, aimant les luttes parlementaires pour elles-mêmes, n'y perdant jamais son sang-froid, il devait mourir en pleine vigueur de l'âge, sans avoir pu appliquer au pouvoir ses facultés de gouvernement. Le premier s'appelait Dupin ; le second, Manuel.

Dupin, dès son entrée à la Chambre des représentants, avait refusé de prêter serment de fidélité, parce que les députés ne pouvaient y être assujettis que par une loi et non par un simple acte d'au-

torité de l'empereur; il avait le lendemain, par un mot jeté à propos, arrêté la proposition de M. Félix Lepelletier, qui, dans son zèle récent, demandait que le titre de *Sauveur de la Patrie* fût décerné à Napoléon. « Attendez donc qu'il l'ait sauvée, » s'était écrié vivement M. Dupin; et, sur cette interruption, l'ordre du jour avait été voté. Enfin il avait, le 15 juin, proposé à la Chambre de nommer une commission chargée de reviser l'acte additionnel. La commission avait été en effet élue, avait conduit son œuvre à bonne fin, et la Chambre était morte honorablement, en consacrant ses dernières séances à discuter le rapport.

Les débuts de Manuel à la tribune avaient produit un plus puissant effet. Il avait proposé de reconnaître Napoléon II; mais, plaçant au-dessus de la dynastie les intérêts de la patrie, il faisait dépendre la solution des ouvertures des négociations; s'il avait sauvé l'honneur des partisans obstinés de l'empereur, il avait achevé en réalité leur déroute.

L'Assemblée se séparait le 7 juillet, après n'avoir fait que de la politique négative. Le soir même, les troupes étrangères occupaient les boulevards. Louis XVIII faisait son entrée le lendemain. C'était

le jour où Napoléon abandonné s'embarquait à Rochefort; et les théâtres jouaient devant un auditoire nombreux : *Le Chien de Montargis* et *Un ci-devant jeune homme!*

V

Les classes moyennes avaient eu bien raison de douter que Napoléon pût leur assurer la paix et la liberté sous la loi. Elles savaient bien que la vraie lutte se livrait au-dessus d'elles. Waterloo fut un écroulement, et cet écroulement eut partout des retentissements dans la vie privée. L'enfant, l'adolescent n'y échappèrent pas. Ce sont ces calamités successives, ces désillusions cruelles qui finirent par constituer l'âme de la nation. Les douleurs nationales, poignantes pour chaque individu, changeaient le tempérament de la France. Le peuple, qui ne se pique pas de logique dans ses émotions, entourait momentanément de ses sympathies, le

lendemain de Waterloo, en même temps, le vieux roi exilé qui revenait de Gand et l'armée vaincue qui se retirait derrière la Loire.

Si Louis XVIII revenait avec la Charte, le parti royaliste enivré et pour la première fois victorieux depuis vingt-cinq ans n'y songeait pas. Sur toutes les questions politiques et sociales, il avait des vues systématiques à réaliser, autant que des intérêts à satisfaire. Très désireux de prendre possession des places et du pouvoir, il avait sa fortune à reconstituer, en même temps que des revanches historiques à poursuivre. M. Guizot a caractérisé d'un trait ses champions : « M. de la Bourdonnaye marchait à la tête de ses passions, M. de Villèle de ses intérêts, M. de Bonald de ses idées. » Le véritable résultat du 20 mars fut donc de rétablir la lutte de l'ancien régime et de l'ordre nouveau, non plus seulement cette fois entre deux partis politiques, mais entre deux classes rivales.

On sait quels forfaits commirent les royalistes tout entiers à leurs vengeances. Ils ne voyaient dans le retour de l'île d'Elbe qu'un complot savamment ourdi; ils ne voulaient pas entendre les paroles de Napoléon à Pontécoulant. « Je suis venu seul de l'île d'Elbe avec les six cents grenadiers de

ma garde, sans intelligence avec personne, sans l'appui d'aucune puissance étrangère. L'histoire dira, et ce sera ma gloire, que, pour renverser les Bourbons du trône, je n'ai eu besoin ni d'armées, ni de flottes nombreuses. Il n'y a eu dans la révolution du 20 mars, ni conspiration, ni trahison; je n'ai pas voulu qu'une goutte de sang fût répandue; j'ai défendu de tirer un seul coup de fusil; c'est le peuple et l'armée qui m'ont ramené dans Paris; c'est au peuple, c'est à l'armée que je dois tout. »

Le parti royaliste restait sourd et n'écoutait que ses ressentiments; c'est ainsi qu'en quelques mois tout le travail de pacification sociale fut détruit.

Un des premiers actes du roi, après son retour, avait été la convocation des collèges électoraux. La Charte n'avait pas déterminé le mode des élections; un règlement provisoire suppléa à cette lacune. Les collèges électoraux institués par l'Empire furent appelés par ordonnance royale à nommer directement les députés. La Chambre ainsi élue, en août 1815, ne ressemblait à aucune de celles qui l'avaient précédée.

Les députés arrivaient à Paris avec une idée fixe: se venger des hommes de la Révolution, frapper les complices de l'attentat du 20 mars, refaire au-

tant que possible la société moderne à l'image de l'ancienne, placer dans les emplois publics leurs amis et leurs partisans. Un très petit nombre d'hommes de la Révolution et des Cent-Jours siégeaient en silence dans cette Chambre, dont le souvenir sanglant a passé dans l'histoire avec une épithète inoubliable. Elle demanda un ministère royaliste, il fut formé; elle désira des lois d'exception, des destitutions, des épurations, elle les obtint. Mais qu'étaient ces concessions? Il lui fallait bien autre chose.

Un des chefs de la bourgeoisie, un des acteurs de ce drame, exprimait avec force la situation : « Pour la première fois depuis trente ans, la contre-révolution se sentait en position d'oser. Après plus de vingt ans de victoires non interrompues sur l'ancien régime et sur l'Europe, après une possession si longue et si incontestée des résultats et des triomphes de la Révolution, voir tout à coup la contre-révolution et l'Europe couvrir votre territoire, y posséder l'empire, y parler avec hauteur, y proclamer leurs desseins : ce brusque déplacement des positions, des influences et des forces; ce déluge d'émigrés et d'étrangers, civilement et militairement maîtres de la France; c'est là pour la plupart

des Français un de ces événements étranges, inexplicables, qui ne s'était pas même laissé entrevoir d'avance à la pensée. »

La minorité s'honora par son attitude dans la Chambre de 1815. Il y eut des séances aussi sombres que celles de la Convention; et l'on se rappelle encore avec émotion cette journée du 29 octobre où Voyer d'Argenson eut le courage de protester par un cri contre les odieux massacres du Midi, sans pouvoir obtenir de la majorité la permission de développer sa motion. Lui seul du reste avait combattu la loi sur les cours prévôtales, au nom de la supériorité du jury et au nom de la Charte, tandis que M. Duplessis-Guénédan osait proposer que, dans l'exécution des jugements prévôtaux, la guillotine fût remplacée par le gibet.

L'esprit de gouvernement manquait complètement aux vainqueurs. C'est alors que se forma timidement au sein de la haute bourgeoisie le parti libéral constitutionnel. Il se rapprocha du roi, inquiet aussi des prétentions et des visées du parti aristocratique.

Ce parti tentait, en effet, de regagner tout le terrain perdu depuis ving-cinq ans. Ainsi furent successivement proposées l'attribution au clergé des

registres de l'état civil et de la surveillance de l'instruction publique, la suppression pour les établissements ecclésiastiques de l'autorisation gouvernementale de recevoir les dons et les legs. Ces propositions parfois accueillies par la Chambre des députés, puis rejetées par la Chambre des pairs, contribuaient à alarmer l'opinion publique.

Pour avoir la puissance effective, tout parti nouveau veut s'assurer de la magistrature; aussi fut-il question de réduire le nombre des tribunaux et de suspendre l'inamovibilité des magistrats pendant une année. Alors retentit pour la première fois, dans les Chambres de la Restauration, une voix d'autant plus puissante, qu'elle prenait son autorité dans le respect du droit. Royer-Collard eut ce rare privilège d'être, parmi tous les orateurs, l'éducateur de l'esprit politique de la bourgeoisie. Ses harangues savamment composées étaient avidement lues et commentées. Par leur forme précise, logique, austère, elles se prêtaient plus que d'autres à l'enseignement. Son premier discours dans lequel se rencontrent les aphorismes si souvent cités sur les principes qui sont antérieurs et supérieurs à toutes les formes et à toutes les règles de gouvernement, son premier discours d'une si

équitable appréciation sur la société *où l'impartialité était devenue la qualité la plus difficile de l'esprit*, dominait trop par sa haute sérénité le milieu où il était prononcé, pour être l'occasion d'une rupture décisive entre la minorité et la majorité. Ce fut la discussion sur l'amnistie qui eut pour résultat de diviser la Chambre et de créer dans la haute bourgeoisie un parti gouvernemental qui essaya de vivre avec les Bourbons et, qui ne rompit définitivement, cinq ans après, que lors de l'avènement définitif de la droite aux affaires avec le ministère Villèle et Corbière.

Le fait caractéristique de la politique sociale du parti ultra-royaliste était de prendre pour base de ses revendications l'union de la religion et de la royauté. Le parti constitutionnel qui se formait prit au contraire pour base l'alliance de la liberté et du trône. Une partie des classes moyennes ne le suivit pas dans cette tentative si honorable qui dura tant que M. Decazes resta aux affaires. Il y eut, dès la seconde Restauration, des antipathies qui ne pardonnèrent jamais aux Bourbons et surtout aux émigrés. Le parti bonapartiste plus particulièrement maltraité donna au libéralisme, dans ce temps où l'éducation politique n'était pas achevée, une phy-

sionomie particulière qu'il ne faut pas confondre avec le sentiment de la liberté. Être libéral, à cette époque, ce n'était pas défendre avec ses propres droits les droits des autres. C'était surtout exécrer le drapeau blanc, les nobles et les prêtres. Là encore, une lutte sociale s'engageait; et, pour la majeure partie de la bourgeoisie, en province plus encore qu'à Paris, la passion démocratique, le fond même de la race française, s'appelait l'amour de la liberté.

Être un libéral exige, ou des traditions, ou une profonde culture intellectuelle. Quelques années plus tard, les discussions des Chambres, la polémique de certains journaux, la connaissance plus approfondie des débats parlementaires de l'Angleterre, l'étude de l'histoire élevèrent peu à peu les idées sans modifier les sentiments. Comment, en effet, ne pas s'expliquer la stupéfaction et les haines de la France nouvelle, quand on apprenait le 5 décembre 1815, qu'à huit heures du matin, par un temps gris et froid, dans l'avenue de l'Observatoire, en présence de quelques passants indignés, le glorieux maréchal Ney tombait sous les balles franincses? Comment dans ce pays impressionnable ne pas sentir le souffle qui fit frissonner la bourgeoisie,

lorsque, entre autres excès, on apprenait l'assassinat à Nîmes du général Lagarde, coupable d'avoir fait arrêter Trestaillons et permis la réouverture des temples protestants? M. Guizot raconte qu'il entendit, durant ces jours odieux, une femme du monde, habituellement sensée et bonne, dire, à propos de mademoiselle de Lavalette aidant sa mère à sauver son père : *Petite scélérate!*

Avec sa justesse d'esprit et sa rigoureuse raison madame de Rémusat, dont le mari était alors préfet à Toulouse, donne exactement l'impression que de pareils forfaits laissaient dans les âmes bien nées. Elle jette en même temps du jour sur l'état de la société féminine royaliste dans une grande ville du Midi. 22 septembre 1815. « J'ai vu de fort jolies femmes, ce qui m'est assez égal; de fort dévotes, ce qui ne me déplairait pas, si je comprenais leur dévotion; mais elles l'accommodent singulièrement avec un certain genre de vie qui, après tout, ne m'importe guère et avec des passions violentes et assez haineuses qui m'importent beaucoup, parce qu'elles nuisent à la tranquillité de ce pays. Je m'étonne de la capacité de leurs cœurs qui peuvent contenir à la fois tant d'amour et tant de haine, je ne balance point à dire que ce sont elles surtout

qu'il est difficile de contenir; et comme elles parlent beaucoup et crient très haut, elles ont une extrême influence. »

L'exaltation du parti allait jusqu'à l'exagération féroce. On arrêtait, on dénonçait partout; il régnait dans le Midi une véritable Terreur. On s'enrôlait dans des corps secrets que personne ne pouvait contenir ni dissoudre. Peu s'en fallait qu'on ne revînt au temps de la Ligue et que ces démêlés ne fissent renaître les mêmes troubles. Madame de Rémusat, bien placée pour tout voir et tout écouter, ne désespérait pas d'entendre parler des Albigeois.

Les violences de la Chambre répondaient aux violences de la populace d'Avignon, de Nîmes, de Toulouse, et le discours de M. de la Bourdonnaye sur les catégories de l'amnistie peut être, sans injustice, comparé, pour son énergie farouche, aux déclamations des membres du comité de salut public.

Les représentants des idées de la bourgeoisie, par la bouche de Royer-Collard, avaient beau expliquer que ce n'était pas le nombre des supplices qui sauvait les empires, que l'art de gouverner était plus difficile, et qu'il fallait se hâter de rétablir la paix intérieure; on en était bien loin. Les véritables doctrines du gouvernement représentatif se

posaient néanmoins par la force des choses à propos du projet électoral présenté par M. de Vaublanc. Les classes moyennes se souvenaient encore de la souveraineté d'une assemblée unique ; elles redoutaient ce despotisme plus qu'un autre, sachant bien que, même après la chute de la Convention, ce n'est pas la liberté qui lui succède. Elles trouvaient donc des garanties dans la Charte, pourvu que les députés fussent élus directement par les contribuables payant trois cents francs d'impôts directs, et que le renouvellement par cinquième fût substitué au renouvellement intégral. La constitution aristocratique de l'Angleterre ne leur paraissait pas applicable à notre pays profondément divisé. Ces idées furent exposées par M. Royer-Collard dans deux discours classiques ; à ceux qui auraient voulu substituer le gouvernement anglais à la Charte, il répondait : « Donnez-vous donc la constitution physique et morale de l'Angleterre; mettez dans notre balance politique une aristocratie puissante et honorée. Or nous n'avons que des nobles et pas une aristocratie. Le pouvoir aristocratique créé par la Charte n'est qu'une fiction. Les institutions dans chaque gouvernement doivent être en harmonie avec le gouvernement

lui-même. » La monarchie reconstituée par la Charte était une monarchie mixte, dans laquelle plusieurs pouvoirs concouraient au pouvoir royal. La garantie des libertés nationales, aux yeux du nouveau parti constitutionnel, résidait dans le gouvernement tout entier et résultait de l'ensemble des pouvoirs.

Sur un point, Royer-Collard, avec son esprit absolu et son goût pour les théories, allait bien au delà des doctrines de la bourgeoisie; s'ils étaient d'accord sur ce principe, qu'au fond l'opinion d'une nation ne doit être cherchée et ne se rencontre que dans son intérêt, ils cessaient de s'entendre sur une question bien plus grave : aux yeux de Royer-Collard, en dehors de l'élection populaire et du mandat impératif, la représentation n'était qu'un préjugé politique qui ne soutenait pas l'examen.

Mais le moment n'était pas encore venu, quelque puissante que fût cette discussion, d'espérer le triomphe de la raison. Quand, le 29 avril 1816, la session fut close, l'alliance des bonapartistes et des libéraux était faite; et les députés royalistes, en rentrant dans les départements, emportaient une colère sans frein contre les quelques hommes

modérés qui avaient cherché à intervenir comme médiateurs. Le découragement parmi les vaincus était si grand, la compression du parti victorieux était si forte, que les colères s'échappaient sous toutes les formes possibles, en chansons, en épigrammes, en querelles dans les cafés, en allusions dans les théâtres, comme à la première représentation de *la Comédienne*.

Ce fut le barreau qui donna à l'esprit public la satisfaction qu'il cherchait. Les procès politiques se succédaient à de courts intervalles et remplissaient les cœurs d'indignation et de pitié. Après Labédoyère, après les frères Faucher, après le maréchal Ney, étaient venus les généraux Favrot, Boyer; l'affaire de Grenoble donnait une nouvelle impulsion aux poursuites contre les généraux Chatrain, Bonnaire, Mouton-Duvernet. Ces grandes causes prenaient un caractère tragique. L'opinion provocatrice applaudissait à l'audace des avocats. Il y avait deux tribunes, l'une à la Chambre des députés, l'autre dans chaque palais de justice. Mécontent de l'Empire qui ne l'aimait pas, gagné par l'étude comme par ses inclinations aux idées nouvelles, le jeune barreau avait d'abord accepté la Restauration; mais il était étranger aux haines

et aux vengeances de parti, et résolu à ne pas se laisser arracher les prérogatives du droit de défense. Les circonstances, la disposition des esprits, le besoin d'émotion, tout accroissait son importance sociale et politique.

Comme en 89, il devint le porte-enseigne des classes moyennes, son conseil, son guide. Recruté parmi elles, entouré de considération, il vit venir naturellement à lui les suffrages et n'eut souvent qu'à les refuser. Les mêmes talents du reste ne réussissaient pas également à la barre et à la tribune, et les succès au parlement ne devaient pas ratifier toujours les triomphes de la cour d'assises.

A mesure que la lutte s'envenima, à mesure que le parti des *ultras* s'efforça de faire de la royauté l'instrument de ses intérêts et de ses passions, l'opposition grandit au sein du barreau; ce fut l'opinion publique qui lui donna le ton, ce fut pour elle aussi qu'il parla, bien plus que pour convaincre les juges; et plus d'une fois les plaidoiries furent des actes d'accusation.

Chaque ville de province eut ainsi une ou deux illustrations locales tout à fait en relief, entourées d'une popularité croissante et centre d'une action politique réelle dans un temps où, par la rareté

et la difficulté des communications avec Paris, chaque chef-lieu avait une vie propre. L'excitation de la bataille et les applaudissements d'une clientèle passionnée les détachaient de plus en plus des Bourbons. Il y eut, en effet, des procès qui touchaient à l'histoire, à l'armée, à la politique, à la religion, aux lettres ; comme à Rome et en Angleterre, les causes célèbres se traduisaient alors au plein jour de la liberté judiciaire.

Ce fut dans ces années dramatiques que commença la légitime renommée du barreau de Paris ; ce fut alors qu'il prit une importance supérieure encore aux talents qu'il révéla. Toujours en évidence, servant de modèle aux avocats de la province, reliés entre eux par la confraternité la plus honorable et parfois la plus touchante, les avocats de Paris qui défendaient les causes les plus solennelles avaient à leur service l'immense publicité des journaux. Quand les accusations politiques proprement dites cessèrent, les procès de presse, plus nombreux encore, développèrent, avec la sympathie de la bourgeoisie, leur influence et leur ambition. Ne voyait-on pas successivement sur le banc des accusés des hommes de lettres, Jay, Jouy, Arnault, Étienne ; un grand écrivain, Paul-Louis

Courier; des publicistes, l'abbé de Pradt, Fiévée; un poète, comme Béranger; des journalistes, les rédacteurs de *la Minerve*, du *Constitutionnel?*

Avant la Restauration, le barreau étudiait peu le droit pénal; on plaidait le fait devant le jury qu'on essayait d'attendrir, et l'on paraissait croire que l'instruction criminelle ne regardait que les parquets et les juges. C'est Dupin qui le fait observer et il ajoute que les principaux avocats dédaignaient en général ce genre d'affaires. Le régime constitutionnel, développant le sentiment et le droit de la libre défense amena les avocats à l'étude approfondie des lois répressives, et de cette époque date certainement une ère nouvelle.

Parmi les membres du barreau de Paris dont la réputation dans la bourgeoisie libérale fut égale à celle des orateurs les plus en renom, il faut citer Mauguin, Mérilhou, Hennequin, Odilon Barrot, Philippe Dupin, Barthe, Persil, Berville, Chaix d'Est-Ange. Tous, avec des talents et des tempéraments différents, avaient compris le rôle des classes moyennes et s'en faisaient en tous lieux les patrons. Mais nul n'eut plus de part aux luttes de ce temps-là que Dupin aîné. Commencée après Waterloo par la défense du maréchal Ney, sa vie

militante d'avocat se terminait en 1830 par la défense du *Journal des Débats*.

Dupin aîné, c'est la bourgeoisie elle-même avec ses plus rares mérites et avec les défauts que contracte souvent une société de plus en plus démocratique, changeante, affairée, à la fois indisciplinée et docile. Mais ces défauts, c'est l'âge qui les amène et l'on était alors en pleine jeunesse, en pleine espérance; on était au temps où les classes moyennes suivaient du cœur et des yeux les avocats libéraux, les prenaient pour chefs et ne leur ménageaient pas les applaudissements.

VI

La session de 1816 approchait; la Chambre allait revenir bien plus menaçante encore pour la bourgeoisie et pour les droits issus de la Révolution. Des ultra-royalistes avaient surtout pris en aversion le plus jeune des ministres, le favori du roi, M. Decazes. Pendant l'intervalle des deux sessions, le clergé, confondant les pouvoirs, s'était fait presque partout l'auxiliaire de la faction. Il visait à la reconstitution de la propriété ecclésiastique; le salaire de l'État lui paraissait un outrage. Un journal spécial, *le Mémorial religieux*, attaquait avec une grande violence l'Université, l'École polytechnique et toutes les institutions

laïques qui donnent l'enseignement. Dans les sermons, dans les instructions, une guerre systématique était faite aux idées nouvelles. Les libéraux de toutes nuances étaient signalés comme des révolutionnaires et des hérétiques. Les plantations de croix organisées par les missionnaires, avec le concours des autorités civiles, donnaient lieu à des banquets présidés par un ecclésiastique. Un assaut vigoureux se préparait contre la société moderne.

La censure forçait les journaux de la bourgeoisie au silence ou à la réserve. Mais les petits pamphlets, les correspondances, les conversations répandaient de tous côtés la dérision ou l'invective. La voix de Béranger, si patriotique pour maudire l'étranger, si amère pour dénoncer les empiètements du clergé, était aussi de plus en plus écoutée dans les salons libéraux. Des éditions de Voltaire et de Rousseau se multipliaient, par protestation. Qui n'a pas vécu dans ces années ne peut s'imaginer à quel état d'irritation en étaient arrivées les deux portions de la société civile ; si, dans l'intérieur de certaines familles bourgeoises, les discussions les plus vives brouillaient à jamais les fils et les pères, les frères et les sœurs, en gé-

néral, on s'entendait au foyer domestique pour fronder, critiquer et haïr.

Dans cette situation de guerre civile, ce fut le mérite de M. Decazes d'oser proposer à Louis XVIII le seul remède possible. Quelques jours avant le 5 septembre, Royer-Collard dînait chez M. Decazes avec des amis communs. En sortant de table, le ministre engagea les convives à descendre dans son cabinet. Là, il leur raconta que le roi était décidé à dissoudre la Chambre, à rentrer dans la stricte observation du texte de la Charte et à régler les élections suivant l'ordonnance du 13 juillet 1815. Après ce récit, Royer-Collard, avec une vivacité d'impression que ne put contenir sa gravité habituelle, se leva, embrassa M. Decazes : « Il faut lui élever une statue ! » s'écria-t-il.

La colère et la surprise du comte d'Artois et de ce qu'on appelait le parti occulte furent grandes, dès que parut l'ordonnance du 5 septembre. Tous ceux qui avaient l'habitude de crier : « Vive le roi ! » gardaient le silence; tous ceux qui gardaient le silence se mirent à crier : « Vive le roi ! » Dans certaines villes, l'émotion fut si vive, que l'on s'embrassait au milieu de la rue, en se racontant la bonne nouvelle. Les élections donnèrent la majorité au

parti modéré et à l'opinion constitutionnelle. M. de la Bourdonnaye rencontrant Royer-Collard le lendemain de l'ouverture des Chambres :

— Eh bien, lui dit-il, vous voilà plus de coquins que l'an dernier?

— Et vous, moins! lui répondit Royer-Collard.

La période qui s'écoule depuis le moment de cet acte de délivrance mit la France sur la voie d'un progrès continu vers la vraie liberté. Elle s'arrête à 1820, époque où la réaction amena l'avènement au pouvoir des contre-révolutionnaires. Ces quatre années sont la belle époque de la Restauration, celle où la haute bourgeoisie compléta son éducation politique, celle où le parti libéral, qui n'était pas autre chose que l'élite de cette bourgeoisie, *faillit absolument désarmer*.

Il renfermait, au début, dans son sein, des éléments discordants. Les uns avaient accepté les Bourbons, mais ne séparaient pas le roi de la Charte; ceux-là, libres de tout esprit vindicatif, de toute arrière-pensée de renversement, avaient pris loyalement la Restauration comme le point de départ d'une politique nouvelle, comme une vie possible de paix et de liberté. M. Royer-Collard, ses amis et tous ceux qui formaient le centre

gauche appartenaient à cette fraction du parti libéral. Les autres rejetaient la branche aînée, et, avec plus de bonne foi que de logique, associaient dans leur culte l'empereur et la liberté ; ainsi pensaient Manuel, presque tous les écrivains de *la Minerve*, comme Étienne, et l'ennemi le plus redoutable de la Restauration, Béranger. D'autres enfin, moins nombreux, plus rattachés au passé révolutionnaire, rêvaient la reprise de l'œuvre qu'avaient fait avorter le 9 Thermidor et le 18 Brumaire.

Il y avait cependant un esprit général répandu dans toutes les fractions du parti libéral ; on y était voltairien. On y déclamait contre le prêtre qui avait refusé le secours de ses prières à l'homme mort sans confession. *Le Globe* seul, quelques années plus tard, devait condamner cette tactique et rétablir les vrais principes de libéralisme ; de même qu'il approuva Talma, refusant à cause de ses convictions la visite de l'archevêque de Paris, de même il défendra le prêtre qui refusait son concours, après la mort, à celui qui lui avait, de son vivant, formellement fermé sa porte. Quand les libéraux réclamaient des mesures violentes contre ce qu'ils appelaient le *parti prêtre*, bien peu d'entre eux comprenaient alors l'attitude que

devrait prendre *le Globe* dans les questions religieuses. Pas de violences, mais la lutte légale et loyale au nom de la raison, de la conscience, de la justice et du droit! Il fallait que la jeunesse grandît encore pour arriver à la notion de la liberté; au début, la bataille s'engageait trop vivement; toutes les armes étaient bonnes.

Les brochures échappant à la censure remplaçaient avec plus d'autorité la presse périodique; l'avidité des lecteurs n'était pas rebutée par les longueurs de la polémique. Deux recueils périodiques étaient alors en faveur, *le Censeur européen* et *la Minerve*. MM. Comte, Dunoyer et Augustin Thierry apportaient au *Censeur*, avec des doctrines économiques et historiques originales, un courage qui ne s'était jamais démenti et une hauteur de vues qui ne faisait pas d'eux seulement des lettrés. Les premiers, ils avaient compris quel rôle décisif l'industrie allait jouer dans la société moderne, quelle puissance elle apporterait aux classes moyennes en les renouvelant, et quelle place devait lui être faite. Laffitte, Casimir Perier, et un maître de forges de la Côte-d'Or, Caumartin, étaient les candidats préférés du *Censeur* aux élections de 1817. « Il n'y a plus en France, disait

A. Thierry, que deux classes d'hommes : ces deux classes sont en face l'une de l'autre; et de tous côtés la foule des gens à brevet et parchemins s'arme, se recrute, et se retranche contre les industriels. »

La Minerve devenait une puissance. Quand on relit aujourd'hui ces pages sans éclat et sans verve, on ne s'explique leur succès prodigieux que par la servitude à laquelle étaient soumis les journaux quotidiens. Les Ermites de M. de Jouy ont bien vieilli; les articles de théorie constitutionnelle de Benjamin Constant, si instructifs au moment où ils parurent, manquent de relief; seules, les lettres sur Paris, d'Étienne, par la vivacité de leur allure, par le piquant de leurs observations, rendent encore la physionomie des débats parlementaires et expliquent au lecteur attentif le jeu des partis.

Le *Journal des Débats*, inféodé à Chateaubriand par l'amitié de M. Bertin, subissait les passions et les inconséquences de l'irascible et illustre écrivain; ce ne fut qu'après sa rupture éclatante avec M. de Villèle, que le *Journal des Débats* reprit sa liberté d'allures. Le talent de sa rédaction, autant que l'ardeur de ses opinions constitutionnelles, en

firent de plus en plus l'organe préféré de la bourgeoisie.

Par ses dispositions comme par ses intérêts, la bourgeoisie était, en effet, propre à lutter à la fois contre la réaction et contre l'esprit de désordre; seule elle avait acquis sous l'Empire des habitudes et des idées de gouvernement. Mais, pour que l'importance politique pût passer dans ses mains, il lui fallait une loi électorale.

De toutes celles qui ont constitué nos assemblées parlementaires, aucune n'a appelé au scrutin électoral une si petite fraction de la nation que la loi portant la date du 5 février 1817; et cependant jamais loi n'obtint plus vivement l'adhésion des amis de la liberté, même parmi ceux qui étaient déshérités. Jamais aussi M. de la Bourdonnaye ne tonna plus fort contre les classes moyennes, contre ces classes auxquelles, disait-il, on sacrifiait la grande propriété aussi bien que la petite, et dont l'opinion devait tendre toujours à faire prévaloir les intérêts nouveaux sur les intérêts anciens. La loi proposée était l'interprétation la plus franche et la plus populaire de la Charte; elle donnait aux droits et aux libertés la garantie la plus étendue.

C'était bien dans les classes moyennes que tous

les intérêts pouvaient trouver leur représentation naturelle : au-dessus, c'était un besoin de domination contre lequel il fallait se tenir en garde; au-dessous, c'était encore l'ignorance et l'inaptitude complète aux fonctions électives. Tous les Français, âgés de trente ans, payant trois cents francs d'impositions directes étaient appelés à être électeurs. Comme, d'après la loi, le cinquième de la Chambre des députés était annuellement renouvelable, le mouvement d'opinion qui se manifesta dans presque tous les départements allait montrer quelle influence croissante devait exercer la bourgeoisie ; jamais il n'y eut en elle une telle intensité de vie publique.

Un petit groupe resté célèbre de bourgeois éminents prit alors une importance réelle dans le gouvernement. Quoique quelques-uns appartinssent déjà au parlement, ils étaient presque tous entrés au conseil d'État. Ils se nommaient Guizot, Camille Jordan, Maine de Biran, Cuvier, Barante, Mounier, et enfin, bien qu'il se défendît de toute camaraderie, Royer-Collard. Leurs ennemis mêmes ne leur ont contesté ni l'esprit, ni le talent, ni la dignité morale. Ne partageant pas plus les doctrines des jacobins que celles des émigrés, acceptant

franchement la nouvelle société française, ils avaient entrepris de fonder son gouvernement sur des bases rationnelles et pourtant tout autres que les théories au nom desquelles on avait détruit l'ancien régime. On les appela les doctrinaires. Ils étaient peu nombreux, mais l'influence et l'autorité, en ce temps-là, ne se mesuraient pas à la quantité. Les doctrinaires jouèrent un rôle considérable dans l'établissement en France du gouvernement parlementaire.

Leur plus grand honneur, à ce moment où le système électoral de 1817 assurait à bref délai l'influence de la bourgeoisie, fut d'abord leur active coopération à la fondation de la liberté de la presse. De 1817 à 1819, ils s'attachèrent à démontrer au pays que la libre publication des opinions individuelles était non pas seulement la condition, mais le principe de la liberté politique, puisqu'elle seule peut former au sein d'une nation une opinion générale sur les affaires et sur les intérêts. Dans leurs articles comme dans leurs discours, ils apprirent au public encore ignorant que, dans la répression des délits de presse, le discernement de l'abus, la déclaration du fait doivent être invariablement séparés du ministère du juge. Le fait reste

en la puissance de la société qui ne le fera parvenir au juge qu'après l'avoir constaté elle-même par des arbitres qui soient sa parfaite image. Ces arbitres ne sont pas autre chose que le jury. Il n'y a de nations politiquement libres que celles qui participent sans relâche au pouvoir judiciaire, comme au pouvoir politique. De même que la Chambre des députés est le pays qui concourt aux lois, le jury est le pays qui concourt aux jugements. Il est donc le principe fondamental de la justice criminelle et, en quelque sorte, sa définition. C'est ainsi que, dans la rigueur des termes, la police correctionnelle est une juridiction d'exception.

Ces idées qui sont aujourd'hui dans le patrimoine commun et qui remuaient alors profondément les classes moyennes, nul n'en fut l'apôtre plus convaincu que Royer-Collard, ce bourgeois royaliste constitutionnel dont l'autorité et la parole contribuaient à former les mœurs politiques. C'est à lui qu'on devait, à propos de l'outrage à la morale publique, cette notion juste que les opinions ne peuvent être l'objet de la loi, ni comme vraies, ni comme fausses, ni comme salutaires ou nuisibles. A défaut du discernement du juge, les expériences décisives du XVI[e] et du XVII[e] siècle n'attestaient-elles

pas son impuissance soit à établir, soit à détruire des doctrines ?

Cette conviction que la liberté n'est pas un moyen seulement, mais une fin ; qu'on doit l'aimer pour elle-même et non pas uniquement pour les avantages qu'elle procure, commençait à pénétrer dans l'esprit de la bourgeoisie instruite, grâce aux débats éloquents et passionnés du parlement. Assurée, par la loi Gouvion Saint-Cyr sur le recrutement, de ne pas voir enlever à la jeunesse militaire le droit à l'avancement, satisfaite de la consécration de l'engagement décennal au profit de l'Université, elle prêtait en majorité son appui indépendant au premier ministère du duc de Richelieu et à celui du général Dessolles. Deux points mécontentaient cependant cette classe de plus en plus éclairée d'abord les procès de presse maladroitement enta més et soutenus plus maladroitement encore, et surtout les exigences et les manifestations d clergé. Elle ne lisait pas sans surprise, dans l *Bibliothèque historique* et dans *le Censeur,* u arrêté du maire de Lyon imposant à une catégor de personnes l'obligation rigoureuse de produir tous les trois mois, un certificat de leur curé con statant qu'elles remplissaient leurs devoirs re

gieux. C'était avec non moins d'étonnement qu'elle voyait, dans certains départements du Midi, les protestants condamnés à l'amende malgré les réclamations de leur Consistoire, pour avoir refusé de pavoiser leurs maisons sur le passage des processions catholiques. Néanmoins tant que l'éloquence passionnée de M. de Serre, cette grande âme, s'inspira des idées du centre gauche, il n'y eut pas à désespérer de la réconciliation de la bourgeoisie avec la royauté légitime.

Des symptômes, comme la dissolution de la *Société des amis de la presse* et l'exclusion de l'abbé Grégoire, annonçaient toutefois l'approche des orages. La proposition Barthélemy, qui demandait à Louis XVIII une nouvelle loi électorale, avait produit tant à Paris que dans les départements une émotion indescriptible. *La Minerve* avait poussé un cri d'alarme : « C'est un coup de tocsin qui réveille et avertit la France ! » disait Étienne.

La bourgeoisie s'était, en effet, sentie menacée. Partout on signait des pétitions pour le maintien d'une loi qui protégeait son influence.

Cette influence, d'après les doctrinaires, n'était pas arbitrairement créée par la loi de 1817. Elle était avouée par la raison et la justice. Elle avait

d'autres fondements encore que la politique devait respecter davantage parce qu'ils étaient plus difficiles à ébranler. La puissance de la classe moyenne était désormais un fait, une théorie vivante, organisée, résistante. Les siècles l'avaient préparée ; la Révolution l'avait réalisée. C'était à cette classe que les intérêts nouveaux appartenaient. La sécurité était donc troublée si son influence était compromise ; et son influence était compromise, si la loi des élections était menacée. Cette loi, les doctrinaires en faisaient comme une religion à laquelle il serait imprudent d'attenter, à moins qu'on ne fût en situation de ruiner tous les droits et d'étouffer toutes les libertés.

Qu'on juge de l'effet de telles doctrines formulées par la bouche d'un Royer-Collard, d'un Camille Jordan.

Pour bien constater que le maintien intégral de la loi électorale était le dernier mot de sa politique intérieure, la bourgeoisie libérale de Paris avait, le 5 février 1820, célébré l'anniversaire de cette loi dans un grand banquet patriotique. Plus de mille citoyens, négociants, banquiers, avocats, notaires, médecins, avaient scellé leur union et solidarisé leurs idées et leurs répugnances contre

le parti de 1815. Un crime odieux, l'assassinat du duc de Berry, vint arrêter brusquement ce mouvement en avant et ranimer la réaction royaliste. Dès le premier moment, la bourgeoisie comprit que le parti des *ultras* allait profiter de l'attentat de Louvel pour ressaisir le pouvoir et renverser M. Decazes.

Il avait cependant jugé indispensable de revenir aux lois d'exception. Mais il avait beau déposer une nouvelle loi sur les élections, des projets contre la liberté individuelle et la libre publication des journaux et des écrits périodiques, les haines amassées contre le favori du roi, contre l'ordonnance du 5 septembre ne reculèrent devant aucune infamie. Aux cris de joie qui saluèrent sa démission, on put juger des éminents services rendus par lui à la cause libérale. Le centre gauche désormais uni à la gauche formera avec elle une masse compacte. Le mouvement ascensionnel vers la liberté s'arrête et la lutte va se circonscrire sur le terrain où la Chambre de 1815 s'était placée. Qui aura dans le gouvernement de la France l'influence prépondérante, les vainqueurs ou les vaincus de 89, la bourgeoisie ou la noblesse, l'égalité ou le privilège?

Quelques semaines du second ministère de

Richelieu vont suffire pour ne former qu'un seul groupe de tous les représentants des classes moyennes frémissantes. L'arrivée au pouvoir de M. de Villèle et de M. de Corbière en fera des ennemis irréconciliables.

IV

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION ET LA RÉVOLUTION DE 1830

I

La société bourgeoise est en 1820 curieuse à étudier. Pendant quatre années de paix, le bien-être matériel avait fait des progrès considérables. Peu de discussions financières avaient eu plus d'importance que celle du budget de 1817. Non seulement les honnêtes et sages résolutions qui furent prises sur l'arriéré, sur l'amortissement, sur l'emprunt, avaient relevé le crédit public gravement

compromis par les imprudences de la *Chambre introuvable;* mais, en déterminant des règles précises pour le contrôle des dépenses et l'ouverture des crédits, pour la reddition des comptes et la liquidation des exercices, la loi de finance de 1817 avait posé les bases d'une législation qui garantissait une bonne et régulière gestion des deniers publics.

Les canaux de la Somme, des Ardennes et de la Marne au Rhin s'achevaient. Bien que l'industrie privée n'eût pas encore à cette époque l'habitude de grosses entreprises, cependant, grâce à l'assiette du crédit de la France, les capitaux particuliers de la bourgeoisie devenaient de jour en jour moins timides et la bourgeoisie reprenait, avec grand profit, dans toutes les branches du commerce, de l'industrie et du trafic, son labeur patient et économe.

La haute bourgeoisie parisienne se divisait alors en deux fractions principales, dont chacune prenait son nom du quartier qu'elle habitait de préférence, le faubourg Saint-Honoré et la Chaussée d'Antin. Ces deux sociétés séparées seulement par des nuances d'opinion ou *par des situations variables*, se rencontraient et se mêlaient.

L'aristocratie de la cour et même celle de la

province, dans la saison où elles habitaient leurs hôtels du faubourg Saint-Germain, admettaient bien dans leurs salons quelques hommes nouveaux, mais toujours avec une nuance d'accueil et seulement ceux qu'un grand zèle ou des circonstances heureuses avaient mis à même de servir efficacement la cause des Bourbons. Sous la Restauration, si l'on excepte deux ou trois noms, madame de Montcalm, madame de Duras, la grande dame du faubourg Saint-Germain n'eut aucune influence sur les mœurs. Elle hésita entre d'anciennes traditions et de nouveaux usages, et ne sut pas créer un salon où l'on vînt prendre des leçons de goût et d'élégance. Les femmes, après les quinze ans du despotisme impérial, ne se sentaient pas le besoin d'être supérieures aux hommes.

Il restait un très petit nombre de personnes aimables de l'ancien régime; les gens âgés étaient pour la plupart abattus par de longs malheurs ou aigris par des colères opiniâtres. La parole était aux jeunes. L'habitude anglaise des réunions nombreuses avait été adoptée; elle interdisait le choix parmi les invités et diminuait le prix de l'invitation; mais, en retour, comme on se dédommageait, par la satire et la verve, de la réserve

contrainte imposée si longtemps par le gouvernement de Napoléon!

Tandis que le monde aristocratique, isolé dans la nation, avait des habitudes d'une régularité parfaite, tandis qu'il passait six mois dans les châteaux, six mois à Paris, avec bals au carnaval, concerts et sermons au carême; du théâtre, fort peu; des voyages, jamais; des cartes à jouer, toujours; il en était autrement dans le monde de la Chaussée-d'Antin et du faubourg Saint-Honoré. Les affaires ramenaient régulièrement à la ville, après les vacances traditionnelles, les financiers et les hommes de loi. L'activité de l'esprit était grande, on se visitait beaucoup, les repas étaient longs, la chère délicate; le maître de la maison servait lui-même, il tranchait, il découpait. Au dessert, on risquait la chanson gaillarde, un couplet de Désaugiers quand ce n'était pas un refrain politique de Béranger.

Le Théâtre-Français, très fréquenté par la société bourgeoise, vivait des restes de Talma, mais surtout de la maturité du talent de mademoiselle Mars. Ironie, malice, gaieté, bienséance et grâce parfaites, c'étaient les qualités que l'admirable comédienne enseignait et dont savaient jouir les amateurs

éclairés appartenant aux classes moyennes. « Marivaux mourra pour la seconde fois, quand vous disparaîtrez, » lui écrivait dans un aimable billet du matin madame Delessert. Mais les chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire restaient seuls debout. La comédie contemporaine, glacée par le décorum ou mutilée par la censure, ne produisait que des avortons sans vérité et sans intérêt. Un genre nouveau composé de demi-teintes, de nuances indécises, redoutant le jour éclatant du Théâtre-Français, prenait possession d'une nouvelle scène qui s'appelait le Théâtre de Madame. Un talent très bourgeois, possédant à un rare degré les lois de l'optique scénique, répondait, vers cette date de 1820 à 1824, à l'idéal moyen du monde commerçant, à ces tempéraments ni très larges ni très profonds, mais fins, judicieux, joignant à l'amour des millions l'engouement pour les brillants colonels, voulant de la vraisemblance dans les écarts de l'imagination. M. Scribe venait à son heure.

A côté de lui un autre bourgeois de Paris, Théodore Leclercq, un railleur charmant avec le ton de la meilleure compagnie, lançait, comme autant de flèches acérées sans être empoisonnées, de petites comédies de salon, qui divertirent nos grand'mères.

Affreusement grêlé de la petite vérole, quasi borgne et de manières sautillantes, il était fort recherché, les lectures de ses proverbes étaient fort goûtées, surtout quand les excès du parti ultra-royaliste et de ce qu'on appelait la congrégation eurent piqué au jeu les esprits sensés et donné du corps à ces proverbes d'une ténuité fragile.

C'était une fête très courue en ce temps-là, lorsque, dans un des salons libéraux à la mode, on devait entendre une chanson nouvelle de Béranger ou quelque dialogue de Théodore Leclercq. Les maisons hospitalières de la bourgeoisie étaient nombreuses. En dehors de l'atelier de Gérard, où artistes et étrangers affluaient, en dehors du salon de madame Ancelot, où se rencontraient écrivains et hommes de lettres, Parseval de Grandmaison, Lacretelle, Campenon, Guiraud, Soumet, Antony Deschamps, madame Sophie Gay, madame Dufresnoy, il y avait un certain nombre de femmes de la haute bourgeoisie dont les soirées étaient très suivies; nous pourrions citer madame Benjamin Delessert, madame Augustin Perier, madame Schené, madame Anisson, l'aimable et spirituelle sœur de M. de Barante; mais, de tous les salons de la bourgeoisie libérale, les plus en vogue étaient ceux

de M. Laffitte, de M. Ternaux et de madame Davillier.

On rencontrait chez M. Laffitte toute l'Europe qui traversait Paris. On y coudoyait les financiers, les écrivains, les généraux et officiers de l'Empire, les hommes d'affaires, les députés, une foule éclatante, animée, mais confuse. Au dire d'un assidu visiteur de ce salon, madame Laffitte était une personne aussi digne que bienveillante, mais elle accueillait son monde et ne le gouvernait pas. Laffitte, plein de cordialité, de naturel et d'esprit, abandonnait aussi au hasard le sort de ses hôtes. Assis à une table de whist avec l'insouciance d'un financier, il se contentait de saluer avec grâce les allants et venants; on savait d'ailleurs que, généreux jusqu'à la prodigalité et cachant ses bienfaits, il servait de providence aux misères que l'ingéniosité charitable de Béranger lui indiquait discrètement.

L'hôtel de M. Ternaux, place des Victoires, était plus particulièrement le rendez-vous de la faction de la Chambre des députés, appelée le centre gauche. M. Guizot, M. Royer-Collard, M. Cuvier, M. Camille Jordan y trouvaient La Fayette lié d'amitié avec M. Ternaux. Le monde industriel y était

plus représenté que la politique et la littérature ; et les bals y étaient parfois plus brillants que la conversation.

N'était pas admis qui voulait chez madame Julie Davillier, boulevard Poissonnière. Son mari, comme M. Laffitte, comme M. Ternaux, était arrivé au premier rang du monde des affaires, par une intelligente probité, servie par une activité régulière. Adoré pour sa droiture et sa bonté de tous ceux qui l'approchaient, il dirigeait l'importante maison connue sous le nom de Gros-Davillier-Odier, dont le principal établissement était à Wesserling, tandis que madame Davillier gouvernait leur intérieur à Paris. Cet art si difficile de réunir les hommes, de les grouper sans les froisser, le talent de mettre fin à une conversation ennuyeuse sans humilier, cette femme distinguée les possédait. D'une physionomie vive et fine, d'une tournure élégante, elle avait tous les goûts élevés. C'était chez elle que Garat avait chanté pour la dernière fois en attendant que la Malibran y préludât à ses triomphes. Mais son salon était avant tout une réunion politique. Le parti libéral et l'ancien parti bonapartiste y fusionnaient. Le duc de Bassano, Arnault, l'auteur de *Germanicus*, Fleury-

Chaboulon, les généraux Pajol, Exelmans, Becker, Doumerc, madame Regnault de Saint-Jean d'Angély, madame Lallemand, madame Duchâtel, madame Méchin y causaient avec Benjamin Constant, Manuel, Lamarque, Bignon, le général Foy, Dupont (de l'Eure), Casimir Perier, avec toute la gauche.

On ne voyait pas seulement chez madame Davillier les hommes d'action, les orateurs les plus célèbres de la Chambre; toute la rédaction de *la Minerve* y dînait à son jour avec Lacretelle aîné, qui avait conservé de l'ancien temps les ailes de pigeon, les culottes courtes et les opinions de 89, ce qui lui faisait dire : « Les Bourbons en feront tant, que nous verrons descendre les faubourgs. » Un survivant des girondins, Pontécoulant; les deux champions blasonnés de la cause populaire, M. de Chauvelin et Voyer d'Argenson, tous les deux d'une verve piquante mais un peu fumeuse y venaient aussi. Mais les plus fêtés des convives habituels de madame Davillier étaient Manuel et son inséparable ami, Béranger, apportant pour son écot quelque chanson inédite.

Il y aurait eu trop de fronts moroses, si un essaim de jeunes femmes n'était venu s'abattre de temps à autre au milieu des discussions passionnées qui

suivaient chaque séance du Palais-Bourbon. Faut-il nommer madame Sampayo, madame Pichon, madame Lacoste, madame Fabreguette, à qui Béranger avait adressé ces couplets :

Grand Dieu! combien elle est jolie!

et madame Boudonville, la fille de M. de Jouy, madame Deleuze, madame Allart, madame Deschamp? Nous ne réveillerions pas ces ombres charmantes si des portraits d'Ingres ou de Gérard n'avaient transmis à la postérité quelques-uns des visages gracieux et intelligents de cette vieille bourgeoisie morte. La politique animait ces beaux yeux. C'était à qui irait entendre un discours du général Foy, à qui se ferait inscrire chez le préfet de police pour aller visiter Béranger en prison à Sainte-Pélagie. C'était le temps où, à un bal chez Laffitte, une aimable danseuse répondait au jeune D..., qui l'invitait à valser :

« Au moins, monsieur, êtes-vous pour la liberté de la presse? »

Les longues discussions sur la littérature, entretien habituel des conversations, perdaient de leur intérêt. L'avidité pour les nouvelles parlementaires

était telle, que Paris se peuplait de cabinets de lecture fréquentés du matin au soir par une foule d'hommes de tout âge, également empressés à dévorer quelque brochure nouvelle. A l'Athénée, rien n'attirait une si brillante assemblée qu'une dissertation politique par Benjamin Constant. Il faut écouter, dans la correspondance de Charles de Rémusat avec sa mère, les échos des réunions de cette société si vivante. Les événements terribles et trop forts de la période révolutionnaire avaient trempé les générations suivantes; et ces enfants du siècle alliaient des choses qu'on n'a jamais pu voir réunies depuis, l'esprit de salon, l'intelligence philosophique et une sensibilité forte. Qu'on lise cette page écrite par un jeune homme de vingt ans à peine :

« De toutes les maisons où je vais, celle où je me plairais le plus est celle de madame C... Outre que c'est la seule où l'on cause, il y a des gens assez curieux de toute espèce; la société, quoique gaie, y est montée sur un ton assez sérieux. Malveillante par ennui surtout et par mépris plutôt que par haine, comprenant tout, ayant des impressions et y tenant plus qu'à toute autre chose, sans préjugés et sans routine, elle a pour me plaire ce que j'aime,

une certaine élévation d'idées qui n'a pas cours dans le salon de madame L

» Elle réunit tous ces go ts qui me plaisent et qui se tiennent ensemble. Elle aime madame de Staël et par conséquent Talma; la liberté de la presse, par conséquent *Abufar* et *Hamlet*, les discours de M. Camille Jordan, par conséquent les tableaux de Gérard, et cent autres choses du même genre, d'après lesquelles je juge les personnes à qui j'ai affaire. »

La lutte entre les deux partis était dans chaque maison. Elle recommençait à propos des plus petits incidents. C'était dans la meilleure compagnie que l'influence de l'ancien régime combattait souvent avec le plus d'avantages l'influence des idées nouvelles. De là un bizarre contraste que Charles de Rémusat signalait à sa mère. Tandis que les personnes dont le sort et la vie se rattachaient à des intérêts nouveaux, ou qui participaient aux idées et aux occupations du temps, semblaient acquérir dans leurs habitudes quelque chose de plus sérieux, de plus mûr, les gens au contraire qui tenaient aux anciennes opinions étaient tous les jours plus frivoles et moins scrupuleux. L'air dégagé devenait la fleur de ce qu'on appelait le beau monde.

Le spectacle de ces inconséquences apparentes est plus curieux encore dans le domaine littéraire.

A une société nouvelle il fallait une nouvelle littérature. Tandis que la bourgeoisie, représentée par les journaux libéraux de toute nuance, *le Constitutionnel*, *la Minerve*, le *Journal des Débats*, conservait son goût pour l'esprit français avec tous les caractères qui le distinguent, les journaux monarchiques, en revanche, n'avaient pas assez d'éloges pour deux poètes révolutionnaires en littérature, catholiques et royalistes à leurs débuts, Lamartine et Victor Hugo. La bataille s'annonçait entre les *classiques* et les *romantiques*. Le vieux génie bourgeois, ni métaphysicien, ni artiste, pour qui les lettres ne sont qu'une branche de l'éloquence, ce génie avide avant tout de notions précises, d'observations spirituelles, plus admirateur de la grande prose que des beaux vers, allait se heurter avec les jeunes intelligences émancipées par les chefs-d'œuvre étrangers et qui en avaient assez de la tragédie démodée, de l'ode pindarique, de l'histoire arrangée, de la philosophie sensualiste, de l'art faussement imité des Romains et enfin du style empire. Les Féletz, les Arnault, les Jouy, les Lemercier, les Étienne, les Viennet, les Auger, les

Baour-Lormian, les Jay commençaient à s'effacer devant la génération audacieuse qui devait s'appeler « les hommes de 1830 ».

Il fallait *le Globe* et quelques années d'éclosion de plus, pour classer définitivement les esprits.

Toute la jeunesse des écoles était travaillée d'une fièvre d'enthousiasme et de désintéressement. Ils n'étaient ni légers, ni blasés, ni sceptiques, ces jeunes gens qui s'enfermaient pour lire en commun le beau livre posthume de madame de Staël qui venait de paraître, ou qui applaudissaient M. de Chauvelin malade et se faisant porter en chaise pour aller déposer son vote; ces jeunes gens qui saluaient le général Foy quand il passait, ou qui couraient entendre un philosophe de vingt-cinq ans, Victor Cousin, qui disait : « La vraie morale est celle qui conduit à la liberté politique, la fausse morale est celle qui conduit au despotisme et à l'arbitraire. » Ils aimaient la société dans laquelle ils étaient nés et ils y croyaient. Ils étaient convaincus qu'ils avaient une tâche à remplir : réaliser la pensée de 89. En toutes choses, ils étaient le contraire des désabusés; et, leurs études achevées, ils emportaient en province, comme les apôtres, la flamme et les sentiments qui

les animaient. La nation se transformait par eux.

Le paysan qui n'avait ni châteaux à brûler, ni droits féodaux à abolir, ni biens nationaux à acheter, mais qui avait toute sorte de craintes vagues, suivait ces jeunes avocats, s'abandonnant à eux comme dans les premiers jours de la Révolution.

Les souffles nouveaux allaient aussi soulever de terre les jeunes filles de la bourgeoisie. Tandis que, dans l'Université, Royer-Collard avait imprimé aux études une direction dont l'École normale supérieure devait être le plus brillant résultat, les couvents, au contraire, avaient recommencé, sous l'influence de la renaissance religieuse, à constituer dans un certain monde leur clientèle. Le pensionnat des dames du Sacré-Cœur semblait alors réservé aux familles nobles. Le couvent des Dames anglaises et l'Abbaye-au-Bois avaient plus de vogue dans la haute bourgeoisie, sans qu'elle eût cependant abandonné les pensionnats. Mais la vie en commun égayée par les aptitudes pédagogiques des religieuses avait plus d'attrait pour les jeunes imaginations. L'esprit du siècle franchissait les grilles. Une enfant étrange, qui devait être une femme de génie, a raconté cette vie gaie et facile, faite pour endormir les facultés. « Jusqu'à la petite lampe qui

tremblotait la nuit dans le cloître, et aux lourdes portes qui, chaque soir, se fermaient à l'entrée des corridors avec un bruit solennel et un grincement de verrous lugubre, tout avait un certain charme de poésie mystique[1]. »

Une variation nouvelle dans les modes féminines avait suivi le séjour des alliés en France. De même que la taille des habits, le corsage des robes s'était allongé. La raideur disparaissait; on avait aussi emprunté aux Anglaises des habitudes de soins et de respect de sa personne. La femme frêle, les organisations délicates, remplacent dans la tête des artistes les vigoureuses matrones de l'Empire. Les élégantes à Paris boivent de l'eau, mangent peu. La province résista davantage. Alors se prépare à naître dans la bourgeoisie, cette femme artificielle et raffinée, émancipée d'intelligence et esclave des convenances, ayant plus d'engouement que d'enthousiasme, se défiant de tout et se laissant aller parfois à tout croire, cet être pétri de contradictions et qui se sauve par la grâce : la Parisienne.

La province, plus séparée que jamais de Paris par les goûts, était face à face avec les anciens émi-

1. *Histoire de ma vie*, par G. Sand.

grés qui avaient comme un art singulier d'exhumer les ridicules. Protecteurs du clergé paroissial, ils le poussaient aux maladresses, ne se doutant pas qu'elles atteindraient l'esprit religieux lui-même. La persécution avait développé des vertus parmi les ecclésiastiques, mais elle n'y avait pas créé des hommes éclairés; et la Restauration ne leur avait pas enseigné le tact. Depuis la chute de M. Decazes, un orgueil aveugle les conduisait à s'éloigner de la bourgeoisie. L'assassinat du duc de Berry leur avait semblé la conséquence du libéralisme, et ils applaudissaient aux mesures qui ruinent le pouvoir, alors même qu'ils semblent le fortifier.

Le gant était jeté; et, dans cette lutte qui commençait pour finir en juillet 1830, les doctrinaires eux-mêmes devenaient les adversaires déclarés du second ministère du duc de Richelieu. C'était l'influence de la bourgeoisie qu'on voulait abattre, et c'est contre elle que fut dirigée la loi électorale du double vote.

On ferait difficilement comprendre les émotions qu'excitait, chez les libéraux, la lecture de semblables discussions. La bourgeoisie recueillait avidement ces paroles de La Fayette (27 mai 1820) : « La contre-révolution est dans le gouvernement ;

mon espoir dans la Restauration a été trompé. »

Bien que la loi sur le double vote eût passé, nos pères étaient convaincus que le privilège était descendu au tombeau, qu'aucun effort humain ne l'en ferait sortir. Cependant, grâce aux procès de presse ils n'allaient bientôt plus avoir que deux journaux libéraux. Leur foi était indomptable, et pourtant le parti royaliste triomphait; il avait fait rompre les liens qui unissaient M. de Serre à d'anciens amis. Le général Foy, inspecteur général d'infanterie, Laffitte, gouverneur de la Banque, étaient révoqués de leurs fonctions; Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, de Barante étaient exclus du conseil d'État; le cours de Victor Cousin était suspendu. La barrière qui sépare la résistance légale de la sédition s'abaissait insensiblement. Les conspirations se tramaient. La naissance du duc de Bordeaux n'était plus pour le parti royaliste qu'une occasion d'injurier ses adversaires; et ceux-ci en venaient à croire que la Charte était incompatible avec la légitimité. Tandis que la partie impatiente de la jeunesse bourgeoise entrait dans la charbonnerie, le parti royaliste s'enrôlait dans deux associations, l'une fondée par le Père Ronsin, l'autre, par l'abbé Legris-Duval, associations pieuses et charitables à l'origine, mais dont l'esprit

se modifia par la suite et que l'opinion publique appela bientôt « la congrégation ». Ainsi armés, le comte d'Artois et ses amis n'avaient plus intérêt à maintenir le ministère Richelieu. MM. de Villèle et Corbière étaient prêts avec la droite à prendre le pouvoir. Ils entrent aux affaires (décembre 1821). Désormais plus de transaction possible. Ce ne sont pas deux partis, ce sont deux armées qui se mettent en bataille. Toute la bourgeoisie ne forme qu'un faisceau. Il s'agit à ses yeux de sauver la révolution française et de la consacrer définitivement par la liberté et le droit. C'est la seconde partie de l'histoire si dramatique et si vivante de la Restauration.

II

Un gouvernement qui rencontre pour adversaire résolu les classes moyennes, en France, perd toute chance de durée. Du jour où la Restauration amena les bourgeois à cet état permanent de méfiance, contre lequel échoua non seulement l'habileté consommée de M. de Villèle, mais l'éloquence persuasive de M. de Martignac, on put dire que la révolution de Juillet avait sa raison d'être. C'était une affaire de temps. Il fallait qu'une autre génération, plus ouverte aux espérances et n'ayant pas été témoin de la Terreur et de ses suites, prît possession de la scène du monde; il fallait aussi que les craintes d'un périlleux avenir s'en allassent avec les désa-

busés des changements dynastiques et les sceptiques convertis.

De 1820 à 1830, les éléments de la société française se modifieront encore ; la jeune bourgeoisie qui entrera dans la lice, n'ayant pris part ni aux excès, ni aux fautes des jacobins, ne recueillant de la Révolution que ses bienfaits et n'en exaltant que les principes, se sentait très forte ; elle avait conscience que le temps était pour elle, et qu'elle représentait la nation. Il eût fallu que la monarchie sût se concilier cette force, sinon elle allait se heurter contre elle, dans un de ces conflits qui décident du sort d'un pays.

La jeunesse ne sut pas attendre les événements. Par des conspirations, des tentatives d'insurrection où son courage n'eût d'égal que son imprudence, elle ralentit le mouvement rationnel des idées, le progrès régulier du parti libéral ; elle faillit en un instant compromettre sa cause, en entraînant, dans ses complots mal préparés, les chefs les plus éminents et les plus respectés de l'opposition parlementaire.

Il y eut, en effet, un moment où profitant habilement de toutes les violences exercées, et de la répugnance qu'avait la France laborieuse pour des

troubles stériles, le chef du côté droit M. de Villèle espéra établir la domination décisive de ses idées dans les Chambres et dans la nation. Mais il comptait sans les fautes de son parti, qu'il ne satisfaisait qu'à moitié. La bourgeoisie, bien que ses représentants au Parlement fussent réduits à un très petit nombre, fit face par son talent, par le concours de ses publicistes, à la mauvaise fortune et conserva, malgré la pression administrative, une influence que les événements grandirent. Les députés de Paris, Laffitte, Casimir Perier, le général Gérard, Delessert, Ternaux, Gévaudan, Salleron, Odier, Alexandre Delaborde, Gilbert des Voisins, Tripier, exerçaient une autorité incontestée sur l'opinion, et, un jour, le plus courageux d'entre eux put dire au Palais-Bourbon :

« Nous ne sommes que sept dans cette enceinte, mais nous avons la France derrière nous. »

Pour atteindre son but, annihiler autant que possible l'action libérale des classes moyennes, le ministère, en même temps que des répressions sanglantes faisaient, en moins de deux ans, tomber onze têtes, conçut tout un système social et politique; mais il fallait d'abord bâillonner la presse, et le cabinet avait sous la main un projet de loi

présenté par M. de Serre et le duc de Richelieu, projet qui créait de nouveaux délits, diminuait les garanties données aux accusés et augmentait les peines. M. de Peyronnet reprit cette loi, l'aggrava en attribuant aux cours royales le droit de suspendre ou de supprimer tout journal ou écrit périodique. La commission, allant plus loin encore, enlevait absolument à la loi de 1819 son caractère, en excluant le jury du jugement des délits de presse.

Si ces discussions constamment reprises pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X n'épuisèrent jamais l'attention publique, c'est qu'elles servirent de terrain aux critiques visant la politique générale, et que constamment les orateurs de l'opposition élevèrent les questions au-dessus de la procédure. C'est ainsi que M. Humann, un des orateurs modérés, s'écriait à propos de la presse :

« La guerre est déclarée à toutes les espérances, à l'avenir que la France s'était promis, à la Charte qui le garantissait, et nous voyons la législation renouvelée, l'administration bouleversée, et la contre-révolution domine le ministère. »

C'est ainsi que le général Foy ayant dit que le

premier serment, celui qui dominait les autres, était le serment envers la patrie :

« Qu'entendez-vous par la patrie ? cria la droite, c'est au roi qu'il fallait être fidèle.

— La nation et la patrie, répondait le général Foy, n'étaient ni à Coblentz, ni à Gand, mais sur le sol national.

— A l'ordre ! répondait la droite, vous justifiez le 20 mars.

— Qui donc, reprenait le général Foy, a amené le 20 mars?

— Vous, criait la droite en désignant la gauche.

— Vous, criait la gauche, » en montrant la droite. Ces incidents produisaient souvent plus d'effet que les harangues ; ils enflammaient les plaies vives et rompaient peu à peu les liens qui avaient commencé à réunir la nation à la royauté légitime.

Comme la liberté de la presse a le double caractère d'une institution politique et d'une nécessité sociale, les députés qui représentaient les opinions des classes moyennes considéraient cette liberté bien moins en elle-même que dans ses rapports avec le gouvernement et la société. La publicité était la résistance aux pouvoirs établis. Comme la Révolution n'avait laissé debout que des individus

et que la dictature qui l'avait terminée avait, par la centralisation, consommé son ouvrage, c'était la liberté de la presse qui paraissait à la bourgeoisie la base du droit public et de la défense sociale.

Pour la première fois, le sentiment démocratique inspira, dans cette discussion, le grand orateur doctrinaire, et ce ne fut pas sans étonnement que le parti royaliste entendit Royer-Collard dire que les classes moyennes avaient abordé la politique, non par un sentiment de curiosité et de hardiesse d'esprit, mais parce que c'était leur affaire; que, du reste, l'industrie, la propriété ne cessant de féconder, d'élever la bourgeoisie, elle s'était si fort approchée des classes supérieures, que, pour apercevoir celles-ci au-dessus de sa tête, il lui faudrait beaucoup descendre. Il avait provoqué une vive émotion lorsque constatant l'avènement de la démocratie, Royer-Collard s'était écrié :

« Que d'autres s'en affligent ou s'en courroucent; pour moi, je rends grâce à la Providence de ce qu'elle a appelé aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de ses créatures. »

La démocratie devait être acceptée ou détruite, car l'esprit de la Révolution avait passé tout entier en elle. Il semble que la plus vulgaire prudence

conseillait de ne pas inquiéter, de ne pas irriter ce terrible esprit. Il fallait être aveugle pour ne pas voir cet instinct toujours en éveil qui menait la bourgeoisie du ressentiment à l'impatience. Le jury, en matière de presse, ne fut pas moins supprimé aux cris de : « Vive le roi ! » et la loi votée à cent voix de majorité.

La seconde loi sur la police des journaux donna lieu à des altercations encore plus amères et à des récriminations plus violentes. Pendant que Manuel, calme au milieu des orages parlementaires, exécré de la droite, n'omettait rien de ce qui pouvait réveiller le douloureux souvenir des époques malheureuses : « Il faut en finir, s'écriait de son côté le général Foy, avec ces mots de légitimité et d'usurpation, celui qui veut plus que la Charte, autrement que la Charte, celui-là manque à ses serments. »

Dans ces luttes légales, la haute bourgeoisie tâchait de regagner tout le terrain que la charbonnerie et les sociétés secrètes lui faisaient perdre. Est-ce que des complots d'étudiants en droit et de sous-lieutenants pouvaient renverser un gouvernement appuyé sur les mœurs et sur une immense force d'inertie? Est-ce que les échauffourées de Belfo t, de Colmar, de Saumur pouvaient servir la

cause des classes moyennes? On ne reconnut que plus tard l'inutilité du sang répandu si tristement dans cette année 1822.

Grâce aux lois sur la presse, les journaux libéraux étaient réduits au *Constitutionnel* et au *Courrier français*. Mais deux plumes alertes et vigoureuses, celles de Thiers et de Mignet suppléaient au nombre des lutteurs supprimés. Ce n'était pas d'ailleurs seulement à la presse que la guerre était déclarée. Les institutions et les maîtres les plus chers étaient frappés; l'Université était particulièrement mutilée.

La grande École normale était supprimée; après le cours de M. Cousin, celui de M. Guizot était suspendu, M. Sylvestre de Sacy sortait du conseil royal de l'instruction publique pour faire place à M. Clauzel de Coussergues. Le barreau lui-même était atteint dans son organisation. Une ordonnance enlevait au conseil de l'ordre le droit de désigner son bâtonnier. L'avocat plaidant hors de son ressort était astreint à une permission de la chancellerie. Le poète chéri de la bourgeoisie, après Béranger, Casimir Delavigne, était destitué d'une modeste place de bibliothécaire. Enfin la première école de l'Europe, la faculté de médecine

de Paris, était fermée. Un tel ensemble de mesures aliénait les esprits les plus calmes de la bourgeoisie lettrée.

Ce fut au tour des commerçants et des industriels d'être menacés dans leurs intérêts. Malgré M. de Villèle, le parti royaliste avait imposé la guerre d'Espagne. La demande de crédits engageait dans toute son étendue la question de savoir si l'expédition était juste, nécessaire, avantageuse. Il n'avait pas été difficile aux libéraux de démontrer que cette guerre n'était ni le triomphe de l'autorité royale, ni celui de la liberté, ni celui de la France. Qu'était-elle? Le triomphe d'un parti qui n'avait jamais compris la Restauration que comme un châtiment.

C'est à la bourgeoisie la plus modérée, à celle qui tenta loyalement d'associer la fidélité aux Bourbons avec l'esprit de 89, qu'il faut demander ce que pensait l'opinion publique du système contre-révolutionnaire qui s'affirmait par la guerre d'Espagne. Mal réprimé par les uns, mal combattu par les autres, ce système avait prévalu. « Il était partout, il corrompait tout, le gouvernement représentatif et l'administration. Il corromprait, disait Royer-Collard, si cela était possible, jusqu'à la reli-

gion, qu'il excite à la défense des passions qu'elle condamne. »

Une monarchie constitutionnelle intervenant à main armée pour faire prévaloir dans un état voisin les principes du gouvernement absolu, était un non-sens trop évident pour ne pas causer dans la bourgeoisie libérale un soulèvement et pour ne pas alarmer les affaires. Depuis M. Delessert, qui eut l'heureuse pensée de citer le rapport du Sénat impérial en 1806 sur la première guerre d'Espagne, jusqu'à M. Demarçay, toutes les nuances de la gauche n'eurent qu'une voix pour blâmer. On se souvient des paroles de Manuel, de son expulsion violente, de l'attitude révolutionnaire de la droite, de l'énergique protestation signée par soixante-trois députés libéraux, de leur résolution de ne plus siéger. La lecture de lettres de ce temps-là peut seule rendre l'impression profonde que de pareils incidents produisirent tant à Paris qu'en province. On se serait cru en juillet 1789. On s'arrachait les journaux dans les cafés et dans les salons, on les lisait tout haut ; les imaginations s'exaltaient ; et jusque dans les lycées retentissait le nom de Manuel. L'oubli était près de l'acclamation, tant à cette époque, les événements et les émotions se succédaient avec rapidité !

Cependant la guerre d'Espagne réussissait et le gouvernement de la Restauration en paraissait affermi. Réunis dans le salon de M. Ternaux, Dumon, Guizard, Mahul, Aubernon, Guizot, Foy, Augustin et Casimir Perier, Saint-Aignan, Stanislas de Girardin, Sébastiani, Labbey de Pompières, Delessert, Kératry, Delaborde, Rémusat, Rabbe, Thiers, Mignet, Cauchois-Lemaire, n'étaient pas abattus, mais résignés, c'était alors qu'on leur disait : « Vous en avez pour vingt-cinq ans ! »

Les journaux de la droite, *le Drapeau blanc* et *la Quotidienne* ne dissimulaient pas, dans des articles de doctrines politiques et religieuses, que les principes invoqués par les classes moyennes devaient être condamnés. *Le Drapeau blanc*, sous la plume de Lamennais, établissait que la tolérance en matière religieuse était une violation de la loi divine. Sous le titre de *Lettres à Mgr l'évêque d'Hermopolis*, il publiait en outre contre l'Université un pamphlet où nous lisons ces lignes : « Sous la protection d'un nom respecté, les élèves sont élevés dans l'athéisme pratique et dans la haine du christianisme ; un compte terrible sera demandé à l'Université de ces jeunes âmes que Dieu appelait en vain. » Sous l'inspiration de ces paroles, les collèges

communaux dans les provinces devenaient d'abord des collèges mixtes, puis bientôt se changeaient en petits séminaires; quant à l'enseignement, l'aversion pour les idées sérieuses y était manifeste. Dans les facultés, l'histoire moderne, l'histoire de la philosophie étaient bannies. Dans les collèges royaux, l'histoire fut renvoyée aux classes inférieures; elle servit à développer la mémoire et non plus à exercer la raison ; la philosophie était ramenée à la banalité pédantesque de l'école de Lyon. C'est ainsi que l'Université fut frappée parce qu'elle était laïque et profondément imbue de libéralisme. On ne s'étonnera pas qu'elle identifiât de plus en plus ses destinées à celle de la bourgeoisie.

Quant à *la Quotidienne*, l'organe du royalisme le plus pur, elle se contentait de demander l'abrogation des lois de la Constituante, du mariage civil par exemple ; et M. de Bonald avec sa logique inflexible déclarait, dans l'un de ses articles, que, si les lois étaient insuffisantes, un gouvernement légitime devait se rappeler que tout était légitime pour se soutenir et pour soutenir les gens de bien. C'est surtout dans *le Mémorial catholique*, paraissant une fois par mois, que les doctrines sociales du nouveau parti religieux étaient exposées. C'étaient

celles qui avaient déjà trouvé place dans *le Défenseur*. Elles se résumaient en cette phrase : « L'autorité temporelle doit toujours être subordonnée à l'autorité spirituelle. »

L'esprit de parti rendait tout le gouvernement solidaire de pareilles attaques contre la société française; et, bien que les libéraux fussent en minorité dans le parlement, ils étaient assez forts en s'appuyant de semblables aveux contre-révolutionnaires, pour conserver les faveurs de l'opinion. C'est alors que la dissolution de la Chambre des députés devint l'idée fixe de M. de Villèle, il voulait qu'une Chambre nouvelle lui permît d'arracher à la bourgeoisie l'autorité qu'elle gardait malgré tout.

Sur 285 députés d'arrondissement, le parti libéral n'obtint en effet que 17 sièges aux élections. Porté sur la liste des candidats du grand collège, Manuel échoua à Paris. Deux candidats libéraux passèrent seuls dans les collèges de département. « Et voilà donc, disait *la Quotidienne*, la France déblayée. » Une Chambre aussi royaliste que celle de 1815 allait se réunir le 22 mars 1824.

La bourgeoisie ne se découragea pas. Si peu nombreux que fussent ses représentants dans le

parlement, chacun d'eux était résolu à une défense énergique. Ce fut le temps où un vigoureux esprit uni à un caractère intrépide, un homme d'affaires consommé, qui, dans les sessions précédentes, n'était resté qu'au second rang, s'empara sans conteste du premier. Nous avons nommé Casimir Perier. Les classes moyennes trouvaient en lui, avec les qualités de jugement et de raison froide, d'autres dons plus rares : l'impétuosité dans l'attaque, la fermeté dans la résolution et le courage civique même vis-à-vis de ses amis. Guidée par lui, une très faible minorité, soutenue par la confiance publique, tint en échec une majorité écrasante et violente. Les fautes qu'avait commises l'intempérance de la jeune bourgeoisie furent réparées; le parti se reconstitua.

Les royalistes jugèrent cependant le moment venu pour reprendre, suivant les expressions de *la Quotidienne*, la société par la base. C'est en reprenant l'œuvre des députés de 1815 que les députés de 1824 accomplirent leur mission. Il semblait que tout favorisait leurs desseins. La mort elle-même venait en aide à M. de Villèle : Camille Jordan, le duc de Richelieu, M. de Serre, ces âmes droites et pures, s'étaient éteintes. Le

général Foy allait bientôt aussi disparaître; mais rien ne put briser le ressort inflexible de la bourgeoisie, prête à tout sacrifier pour sauvegarder les conquêtes civiles de la Révolution.

III

Ce fut le parti religieux qui fit perdre au ministère Villèle tous les avantages des élections. Bien que la déclaration de 1682 fût encore en honneur, et que la majorité du clergé séculier appartînt au gallicanisme, une portion s'éloignait chaque jour davantage des idées qui régnaient jadis sans partage dans l'Église de France. Nous ne parlerons pas des ardeurs de polémique de Lamennais, excessif en tout. Dans une de ses dernières brochures, il attribuait exclusivement et sans aucune réserve l'enseignement à l'Église et rendait le pouvoir spirituel juge souverain de la vérité et de l'erreur. Nous ne parlerons pas de la lettre de l'archevêque

de Toulouse, qui refusait nettement à l'autorité civile le droit que lui donnaient les articles organiques de surveiller l'enseignement des séminaires. La bourgeoisie, sous la Restauration, tenait à l'observation des maximes de 1682 et ne les séparait pas du Concordat. Elle y voyait un instrument politique.

C'était moins cependant le clergé proprement dit que le parti religieux laïque qui froissait les vieux instincts des classes moyennes. Pour apprécier avec équité les causes de ces colères, ce n'est pas dans les pamphlets qu'il faut chercher leurs impressions; nous les demandons aux esprits calmes et élevés. M. Guizot vieilli, recueillant ses souvenirs, n'hésitait pas à reconnaître que l'inintelligence du parti sacerdotal arrêta le cours de la réaction commencée sous le Consulat, en faveur des sentiments et des croyances catholiques. La liberté de conscience, la séparation légale de la vie civile et de la vie religieuse, le caractère laïque de l'État, furent attaqués et compromis. Le XVIIIe siècle alors reparut en armes, et la bourgeoisie, plus jalouse de la sécularisation que de toute autre conquête, rendit à l'Église guerre pour guerre. Tant que vécut Louis XVIII, un modéré

de l'ancien régime, le flot voltairien put encore être endigué; mais il devait déborder sous le règne de Charles X, *qui n'avait rien appris*. Tant que M. de Villèle tint les rênes, il ralentit un peu les allures de la contre-révolution, mais il ne pu l'arrêter.

Les discussions sur la réduction de la rente 3 p. 100, opération mal comprise au début, avaient soulevé dans le monde parisien, même parmi les femmes, de véritables fureurs. La rupture violente de M. de Chateaubriand avec M. de Villèle s'en était suivie. Un nouvel élément d'opposition vint s'offrir aux libéraux, c'était le concours du *Journal des Débats*. Le soir même du renvoi de son illustre ami, M. Bertin de Vaux s'était rendu chez le président du conseil et lui avait demandé l'ambassade de Rome pour Chateaubriand; M. de Villèle avait répondu que toute tentative était inutile. « Alors, avait dit M. Bertin, dès demain la guerre commencera et les *Débats* qui ont bien renversé les ministères Decazes et Richelieu n'auront pas plus de peine à renverser le ministère Villèle. » Et M. Bertin sortit pour ne plus revenir.

La guerre, en effet, fut implacable; et c'est à cet incident que la bourgeoisie doit d'avoir conquis à

sa cause un organe éloquent et accrédité. Le premier anneau du système politique forgé par le côté droit était la prolongation des pouvoirs de la Chambre pendant sept ans et son renouvellement intégral. C'était l'omnipotence du ministère, soutenu par une majorité à long terme, c'était la longue intermittence des communications avec l'opinion publique. Par ce double motif, la bourgeoisie était hostile au projet; avec ses instincts gouvernementaux, elle voyait dans une trop longue durée du mandat une décroissance de la force de l'élection; et, dans le renouvellement intégral, elle redoutait, avec la mobilité des intérêts, un choc qui ne laisserait debout aucun ministère, ni peut-être aucun gouvernement. Si les élections étaient sincères, le renouvellement intégral constituait, aux dépens de la royauté, la prépondérance de la Chambre élective; si elles n'étaient pas sincères, le gouvernement représentatif n'existait plus.

Tel était le dilemme dans lequel la majorité était enfermée. Tout est lié dans une constitution politique; et, pour donner à une Chambre élective une durée de sept ans, sans renouvellement partiel, il fallait que les droits civiques fussent parfaitement garantis. Outre la liberté de la presse et la

sincérité des élections, il fallait des institutions locales qui pussent défendre les intérêts partiels. Les 292 députés qui votèrent la septennalité devaient s'apercevoir trop tard de l'erreur politique qu'ils commettaient.

Une fois muni de ce qu'il croyait être un instrument de règne, le parti qui maintenait au pouvoir M. de Villèle, plus impatient que son chef, crut qu'il serait facile avec la loi du sacrilège, avec la loi sur les partages et sur les droits d'aînesse, de faire un pas décisif en arrière. Les plus ardents comme M. Clausel de Coussergues, M. Duplessis-Grénédan, M. Ferdinand de Berthier, n'attendirent pas le mot d'ordre. L'un demandait la suppression de toute peine contre les ministres de la religion qui procéderaient à la cérémonie du mariage, avant qu'il fût justifié de l'acte de l'état civil; l'autre, en s'opposant à ce que la peine de l'infanticide pût être réduite aux travaux forcés, prononçait un violent réquisitoire contre le jury jugeant au criminel; l'autre enfin, à propos de la discussion du budget, demandait la reconstitution de l'ancienne magistrature, le remplacement des préfectures par les généralités du temps passé, la restitution au clergé de la dotation votée par la

Constituante et une indemnité pour les émigrés, ce qui faisait dire à un député du centre, à un magistrat, M. Bourdeau : « Que conclure de tout cela? C'est qu'on veut tout l'ancien régime, avec les jésuites de plus, et les libertés de l'église gallicane de moins. » Exaspérée, en outre, de ce que la jurisprudence des cours royales fournissait les moyens d'éluder la suspension et la suppression des journaux, la droite obtenait le rétablissement de la censure par l'ordonnance du 16 août 1824.

La bataille était engagée sur toute la ligne. La Révolution, réveillée, provoquée et remise en crédit par ces folies, était debout. La Chambre des pairs, plus politique que sage, mais dont les séances n'étaient pas publiques, essayait d'enrayer le mouvement contre-révolutionnaire. C'est dans cet intervalle que Louis XVIII mourut.

Il sembla d'abord que l'apaisement allait se produire avec Charles X; dans les premières semaines de son avènement, la satisfaction de la bourgeoisie fut entière. Est-ce que tout ne conseillait pas une trêve? Des députés libéraux, Benjamin Constant en tête, étaient allés aux Tuileries, et d'anciens généraux de l'Empire avaient offert leurs services. L'espoir fut de courte durée.

Le roi avait conservé le même ministère. Quelle attitude prendrait-il? L'ordonnance du 3 décembre 1825 qui épurait l'armée, en frappant cinquante-six lieutenants généraux et cent onze maréchaux de camp, suffit pour éclairer les classes moyennes. La popularité du roi s'évanouit, la parole fut aux événements. La jeune bourgeoisie libérale songea à créer un journal qui répondît aux aspirations et aux idées nouvelles. Elle riait en lisant *le Constitutionnel*, qui ne manquait jamais de faire reparaître dans ses colonnes les souvenirs de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes, les noms de Ravaillac et de Damiens, à la joie de ses seize cents abonnés; elle pensait qu'il était temps de sortir de ces redites et de ces lieux communs. Tandis que le parti royaliste avait une vraie doctrine avec *le Drapeau blanc* pour interprète, ceux qui avaient grandi depuis dix ans, les fils des grands industriels, des riches négociants, les jeunes adeptes de l'école philosophique et critique, restés fidèles aux nobles idées de l'Assemblée constituante, sans avoir traversé les épreuves de leurs pères, avaient travaillé et élargi leurs idées. Les Vitet, les Duchâtel, les Jouffroy, les Patin, les Trognon, les Ampère, les Farcy, les Rémusat, les Cavé, les Ditt-

mer, les Magnin, les Sainte-Beuve, venaient de fonder *le Globe;* et le plus sincère d'entre eux, Jouffroy, allait publier son manifeste : *Comment les dogmes finissent!* C'était donc un monde nouveau qui naissait au milieu de la bourgeoisie; elle se montrait digne sur tous les points de servir de flambeau à la société moderne.

Ces éveils de la pensée humaine embrassant toutes les branches de l'art et du savoir n'étaient qu'un stimulant de plus pour la congrégation. Ce parti avait pris de telles forces, que la bourgeoisie ne fut pas longtemps à s'apercevoir que le relèvement de l'ancienne monarchie n'était plus seulement une question politique, mais une affaire de conscience pour un monarque qui voyait son salut compromis par chacune des concessions que lui arrachait l'esprit du siècle. M. de Villèle fut impuissant à empêcher Charles X de s'engager dans la voie qui devait le mener à l'exil.

Les projets de loi présentés par le roi au conseil, l'indemnité pour les émigrés, la loi des communautés religieuses, la loi sur le sacrilège et aussi le discours d'ouverture du trône annonçaient nettement à la bourgeoisie libérale qu'elle n'avait rien à attendre que d'elle-même.

Ses doctrines pendant cette lutte avec la contre-révolution n'étaient pas seulement développées à la tribune et dans les journaux ; elles étaient commentées dans les salons, dans les boutiques, dans les cercles, avec la véhémence qu'avait alors cette unanimité de convictions qui seule peut constituer à l'heure du triomphe un parti puissant de gouvernement. Toute occasion était bonne pour creuser le fossé qui séparait le pays en deux. Ainsi, au lieu d'être une œuvre de pacification et d'oubli, le rapport sur l'indemnité à allouer aux émigrés et la discussion qui suivit, grâce aux discours de MM. de la Bourdonnaye et Duplessis-Grénédan, ne furent qu'une occasion de remettre en présence ceux qui avaient combattu sous le drapeau national et ceux qui s'étaient rangés sous le drapeau de l'étranger, et de fulminer de violents réquisitoires contre les acquéreurs des biens nationaux. Pour mieux caractériser ce débat, le général Foy, s'adressant à la nation, avait prononcé ces paroles violentes : « Que les acquéreurs des biens nationaux se souviennent que, dans cette discussion, leurs pères ont été appelés voleurs et scélérats; et, si l'on essayait de leur arracher par la force les biens qu'ils possèdent légalement, qu'ils se souviennent

qu'ils ont pour eux la Charte et qu'ils sont vingt contre un. »

Mais ce fut à propos de la loi sur le sacrilège que nos pères établirent les frontières infranchissables de la société civile et de la société religieuse au milieu des passions déchaînées. A la Chambre des pairs, qui avait été saisie la première, une majorité de quatre voix avait prononcé la peine de mort. Le seul amendement admis avait supprimé la mutilation. A la Chambre des députés, l'opinion de la bourgeoisie, de plus en plus mécontente, retrouva comme interprète la raison impérieuse de son orateur le plus autorisé pour traiter des droits de l'autorité religieuse et de l'autorité civile. Le problème était bien posé. On demandait, en effet, que la religion catholique fût protégée, non seulement comme religion d'État, mais comme étant la vérité; toute l'habileté des orateurs du côté droit consistait à confondre l'outrage à Dieu avec l'outrage à la société, celui-ci punissable, celui-là inaccessible à la justice humaine. C'était sur la vérité légale du dogme que les échafauds du sacrilège étaient construits. Pourquoi punissait-on seulement la profanation des hosties consacrées? Est-ce que l'hérésie et le blasphème ne méritaient

pas aussi un pareil châtiment? Dès qu'un seul des dogmes du catholicisme passe dans la loi, la religion tout entière doit être tenue pour vraie et les autres pour fausses; elle doit faire partie de la religion de l'État, et de là se répandre dans les institutions politiques et civiles.

La légalité religieuse était donc le principe du projet de loi; et ce principe théocratique menaçait à un haut degré la société conçue par la Révolution.

Cette doctrine soulevait la bourgeoisie plus que toute autre. La loi sur le sacrilège n'en fut pas moins adoptée. Le système de réaction contre-révolutionnaire emportait le parti royaliste. Les associations religieuses prenaient un développement considérable. La compagnie de Jésus établie à Montrouge et à Saint-Acheul imprimait à un grand nombre de séminaires sa direction. La polémique entre la bourgeoisie et le parti de la congrégation s'envenimait. Aussi avait-il été décidé en conseil, le 14 août 1825, que les deux organes des classes moyennes, *le Constitutionnel* et *le Courrier*, seraient poursuivis pour attaques à la religion de l'État. La jeune bourgeoisie libérale qui avait fondé *le Globe* avait trop peu d'autorité pour imposer ses opinions de tolérance philosophique en matière de contro-

verse religieuse. Les deux articles de Dubois et de Jouffroy (26 juillet et 2 août 1825) s'efforçaient de n'aborder la question que par le côté qui touchait les intérêts de la liberté de conscience. Ils blâmaient également ceux qui voulaient imposer à leurs voisins leur foi ou leur incrédulité. « Les dévots veulent absolument qu'on nous coupe le poing pour nous prouver l'excellence de la religion, et les incrédules ne nous permettent d'aller à la messe que sous le bon plaisir de M. le préfet. »

Mais la médiation libérale n'avait pas de succès auprès de la vieille bourgeoisie. On s'en aperçut bien lorsque parut le mémoire à consulter, et qu'au mois de juillet, M. de Montlosier vint à Paris, tenant à la main la dénonciation aux cours royales. *Le Globe* et le journal *le Commerce* furent les seuls organes du parti libéral à soutenir, même au profit des jésuites, le droit de s'associer et la liberté d'enseignement, comme étant de droit naturel. Au contraire, *le Constitutionnel*, *le Courrier*, et même le *Journal des Débats*, s'accordaient pour applaudir au courage, au caractère, au talent de M. de Montlosier. Quarante avocats de Paris, les plus en renom, signaient les consultations rédigées par

M. Dupin, et les nombreux barreaux de province y adhéraient; avec une sincérité absolue, la majeure partie de la bourgeoisie était tout entière à sa haine contre les jésuites, ne trouvant rien de trop fort vis-à-vis d'eux dans la polémique, dévorant les articles du *Constitutionnel*, implacables pour ceux qu'ils appelaient les *Pères de la Fronde*.

La magistrature elle-même dont les rangs s'étaient ouverts à une partie des familles bourgeoises, prenait dans les questions religieuses une attitude qui la rendait populaire. Déjà dans le procès du *Constitutionnel* et du *Courrier*, la cour royale de Paris avait prononcé l'acquittement devant un public enthousiaste. Elle avait, avec une gravité digne des beaux temps des parlements, rappelé les maximes du droit public, si courageusement soutenues par les gens du roi. Gallicane et ennemie invétérée de la compagnie de Jésus, la magistrature, dans la lutte engagée depuis le ministère Villèle avec la bourgeoisie libérale, faisait preuve d'indépendance; c'est ainsi qu'appelée à délibérer sur la dénonciation Montlosier, le 16 août 1826, la cour de Paris, tout en déclarant son incompétence, donnait dans les considérants de l'arrêt, raison en fait à M. de Montlosier et encourageait ainsi la

résistance aux envahissements du parti sacerdotal.

Quelle fièvre dans ces deux années ! Tout événement était pour la bourgeoisie un spectacle, une manifestation, une occasion de se compter. Elle se compta, en effet, aux funérailles du général Foy, suivant des yeux avec attendrissement les jeunes enfants à qui Casimir Perier donnait la main, et couvrant la voix du député libéral d'une immense acclamation, lorsqu'il proposa à la France de les adopter.

L'union était complète, depuis que toute idée d'insurrection violente et de conspiration était écartée, depuis que jeunes et vieux, pour combattre la contre-révolution, se plaçaient sur le terrain de la Charte et de la loi. Mais il fallait batailler sans cesse. Après la question religieuse, c'était celle du droit d'aînesse que le ministère soulevait. A l'ouverture de la session de 1826, le discours du trône avait annoncé qu'une loi serait présentée pour mettre un terme au morcellement de la propriété foncière, comme essentiellement contraire au principe même du gouvernement monarchique. Ainsi aucune fibre irritable n'était ménagée. C'était une attaque encore plus directe que les autres contre la France nouvelle.

La bourgeoisie se demandait quand s'arrêterait le dessein de réformer la société. « Le cri de la France se fait entendre, » disait le *Journal des Débats*, parlant des nombreuses pétitions qui se signaient dans les études des notaires. La Chambre des pairs, à son grand honneur, rejeta l'article 1er et la session de 1826 fut enfin close le 6 juillet. « La contre-révolution se débat, écrivait en octobre Royer-Collard à M. de Barante, mais chacun de ses efforts trahit sa faiblesse et sa défiance d'elle-même. »

Charles X, au milieu de ces effervescences, suivait les processions du jubilé à travers les rues de Paris, sans s'apercevoir que la population haussait les épaules. M. de Villèle du moins le voyait pour lui ; et pourtant, un mois après, au 15 août, il n'empêchait pas le roi de recommencer, escorté cette fois par l'armée, tandis que des gardes nationaux s'y refusaient. La presse libérale relevait tous ces incidents ; aussi c'était l'ennemi que le ministère voulait supprimer. Encore une loi destinée à frapper directement les éditeurs responsables et les propriétaires de journaux ! On l'appela la loi de justice et d'amour.

Cette fois, l'Académie française elle-même, au nom

des lettres, s'émut. Les vieux survivants de la société d'Auteuil, Tracy, Lemercier, Andrieux, Raynouard, protestèrent. Villemain et Chateaubriand se joignirent à eux. Dix-huit académiciens signèrent la supplique à Charles X. Deux jours après (18 janvier 1827), une ordonnance rayait Villemain de la liste des maîtres des requêtes ; deux arrêtés destituaient Michaud de son titre de lecteur du roi, et Lacretelle de ses fonctions de censeur dramatique. L'Université, mécontente, bâillonnée, ne dissimulait pas sa colère. Tous les bourgeois lettrés s'unissaient donc pour concourir à former une opinion formidable et inflexible.

A quel degré d'irritation devaient être montées les têtes les plus froides de la bourgeoisie pour qu'on entendît le futur président de la Chambre des députés, Royer-Collard, flétrir aussi énergiquement la faction qui était au pouvoir? Il ne lui demandait pas qui elle était, d'où elle venait, où elle allait, il la jugeait par ses œuvres. Voilà qu'elle proposait la destruction de la liberté de la presse; l'année précédente, elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse; une autre année, le sacrilège. Ainsi, dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retournait en arrière. L'entreprise était labo-

rieuse; les libéraux mettaient la congrégation au défi de la consommer. « Il y avait longtemps, disaient-ils, que la discussion est ouverte dans le monde entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux; elle emplit d'innombrables volumes lus et relus; des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits; c'est de là qu'il faut les chasser. Avait-on pour cette œuvre un projet de loi? »

On voit quel était le ton de la discussion. Royer-Collard n'avait voulu déposer aucun amendement contre la loi de justice et d'amour « par respect pour l'humanité, qu'elle dégradait; pour la justice, qu'elle outrageait ». La loi fut cependant adoptée et transmise à la Chambre des pairs. Les amendements qui y furent acceptés par la commission ayant profondément modifié la loi, le ministère la retira. Les démonstrations de joie dans les quartiers commerçants de Paris furent bruyantes. Elles ne furent pas moins grandes dans les cercles de librairie et dans les villes importantes. Ce jour-là, il y avait séance à l'Académie française. Villemain recevait Fourier, successeur de Lemontey. Toute la bourgeoisie élégante et instruite était là; le bruit du retrait de la loi se répandit dans l'assistance, au moment où Villemain célébrait la liberté de

penser et d'écrire. A ces paroles, l'assemblée tout entière se leva; et applaudit à plusieurs reprises. L'éloquent académicien eut de la peine à reprendre son discours.

Toutes les mesures imaginées pour intimider l'opinion de la bourgeoisie produisaient un effet tout opposé. On sait quels incidents amenèrent le licenciement de la garde nationale de Paris, après cette revue du 29 avril, où Charles X espérait reconquérir la popularité. Il ne fit que consommer de ses propres mains la séparation entre l'autorité royale et la bourgeoisie parisienne. M. de Villèle sentit clairement qu'il ne pouvait plus gouverner avec efficacité ; il demanda et obtint la dissolution de la Chambre ; le parti royaliste avait usé le seul homme qui lui eût permis d'exercer légalement le pouvoir depuis sept ans.

IV

Le suffrage universel n'a jamais mieux représenté l'opinion publique que les quatre-vingt mille propriétaires ou patentés à qui la Charte et la loi attribuaient, en 1827, le droit de vote. Tout le pays était derrière ces bourgeois, leur prêtant aide et concours avec un ensemble admirable et une ardeur qu'aucune vexation administrative ne lassait. Le barreau couvrit la France de comités de consultation. Les électeurs donnaient le mot d'ordre et toute la jeunesse libérale obéissait sans discuter, à ces chefs respectés. L'un d'eux disparaissait à l'heure où un injuste oubli allait être réparé. C'était le plus énergique défenseur des droits de la

société moderne, Manuel. Triste, abreuvé de chagrin, il s'éteignait à Maisons, chez son ami Laffitte.

Pour un qui disparaissait au moment du triomphe, combien d'autres prenaient leur part d'efforts et de sacrifices! Le désintéressement était alors l'âme même de la jeunesse; pour elle, la vérité était tout. La préoccupation d'un intérêt personnel était une chimère, et, comme le disait Charles de Rémusat, sur la tombe de Jouffroy, en 1844: « La crainte pusillanime d'être appelé téméraire pour avoir bravé un préjugé était un sentiment qu'on n'eût pas compris. » C'était un insigne honneur que de faire partie d'un comité d'action. La société *Aide-toi et le Ciel t'aidera*, qui se fondait à Paris, et dont M. Vitet rédigeait le manifeste, imposait en tous lieux et aux esprits les plus indisciplinés l'emploi exclusif des moyens légaux. M. Guizot la présidait; à côté de lui siégeaient plusieurs jeunes hommes dont les têtes étaient vives et les tendances d'opinion bien différentes : Bastide, Boinvilliers, Cavaignac, Clément Thomas, Hippolyte Carnot. Ils n'étaient cependant pas les moins résolus à garder soit dans leurs publications, soit dans leurs actes, le respect de la légalité. M. Mignet ne s'en était pas écarté dans la brochure éditée par la société *Aide-*

toi et le Ciel t'aidera. Il y rapportait fidèlement les circonstances de la mort et des funérailles de Manuel. La brochure n'en fut pas moins saisie et le jeune écrivain traduit en police correctionnelle. Quelles félicitations enthousiastes lorsque, après quelques explications sur les sentiments de reconnaissance qui l'avaient inspiré, il fut acquitté! Quand, dans les dernières années, il évoquait ce souvenir devant quelques amis, une flamme passait encore dans ses yeux.

Ce fut une école de gouvernement que la forte discipline qui, pendant cette période, assouplit la bourgeoisie. Elle se façonnait ainsi aux devoirs de la vraie liberté. Le succès des élections dépassa de beaucoup ses espérances. Tous les hommes considérables de l'ancienne opposition libérale rentrèrent au parlement; non seulement Dupont de l'Eure, Jacques Laffitte, Casimir Perier, Benjamin Constant, de Schonen, Ternaux, Royer-Collard, le baron Louis étaient élus à Paris; mais les départements nommaient Bérard, Lameth, La Fayette, Bertin de Vaux, Bignon, Méchin, Sébastiani, Labbey de Pompières, Étienne, Benjamin Delessert, le général Gérard, Tracy, Chauvelin, Saint-Aulaire. Le ministère Martignac se constituait, on reprenait

les traditions de 1817 à 1820; et l'on pouvait espérer une dernière fois de réconcilier la royauté et la Révolution.

Deux causes s'y opposèrent. D'une part, Charles X se promettait bien de ne pas pousser loin l'expérience et recommençait à avoir deux cabinets, l'un officiel dont il subissait l'essai, l'autre occulte qui possédait toute sa confiance. D'autre part, la bourgeoisie restait méfiante et, ne voyant pas le ministère prendre l'initiative, n'était pas assez convaincue qu'il était la dernière chance d'une restauration libérale. M. de Martignac a grandi dans l'histoire, mais il n'eut pas, durant son existence, d'autorité sur ses contemporains, malgré le charme insinuant de sa parole et la grâce de sa personne; et cependant une mesure grave et courageuse venait d'être prise par lui, à la satisfaction des classes moyennes.

L'Université avait cessé d'être l'objet de l'hostilité du pouvoir. Ce foyer vivifiant du libéralisme et de la sécularisation dans l'enseignement se sentait maintenant soutenu; ce n'était pas assez aux yeux de la bourgeoisie. Le crédit croissant de la congrégation, la protection de plus en plus efficace accordée par elle aux ambitions qui lui étaient asservies, l'extension de plus en plus large laissée aux

établissements des jésuites, la dévotion même de Charles X étaient autant de motifs de surexcitation pour l'esprit laïque et voltairien. La pression exercée par l'opinion eut une telle intensité, que les ministres représentèrent au roi la nécessité de donner une satisfaction au parti libéral. Charles X consentit alors à soumettre à une commission l'examen de la situation des congrégations enseignantes non autorisées vis-à-vis du statut universitaire; et il signait, le 16 juin 1828, les deux célèbres ordonnances sur les collèges des jésuites et les petits séminaires, ordonnances qui, suivant l'expression du *Journal des Débats*, constituèrent la victoire de l'ordre légal.

L'état de guerre civile existant entre les deux fractions de la société française n'en fut pas calmé. « Le sceptre de l'inquisition est brisé ! » disait encore le *Journal des Débats*, dans le style du temps. Il prenait la défense des ordonnances, « contre des fureurs qui auraient pu nous effrayer au temps de la Ligue, mais qui de nos jours n'exciteraient qu'un sentiment de pitié ». Le parti ultramontain était, en effet, en proie à une véritable frénésie. « Il ne reste, s'écriait *la Gazette*, qu'à consommer l'avènement de la République et l'érection des autels de la

déesse Raison. » L'épiscopat ne gardait pas plus de mesure. Les évêques du Puy, de Chartres, de Marseille, l'archevêque de Toulouse, revendiquaient, comme un droit absolu, leur juridiction sur les écoles primaires et montraient la France livrée à tous les crimes.

C'était un duel à mort entre le pouvoir civil et le pouvoir spirituel à une époque où, malgré le scepticisme du XVIIIe siècle réveillé, un reste de gallicanisme existait dans les rangs inférieurs du clergé paroissial. *La Quotidienne* citait en exemple à Charles X, Louis XIV allant réprimander le parlement, le fouet légendaire à la main. Les esprits venaient encore d'être agités par un livre de l'infatigable Lamennais : *Du progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.* Il niait la possibilité d'exister à tout gouvernement, à toute police, à l'ordre lui-même, si les hommes n'étaient unis par des croyances communes. Le pouvoir infaillible était l'Église, au spirituel, comme au temporel.

Ces doctrines irritaient la majorité de la bourgeoisie, qui confondait de plus en plus dans son animadversion la religion et le prêtre. Nous retrouvons cet état intellectuel en province, dans les chansons que la verve locale inspirait, dans les

conversations, et jusque dans l'éducation des jeunes gens. C'est le caractère principal des classes moyennes sous la Restauration d'avoir avant tout redouté la prédominance de l'influence du clergé; et c'est la faute capitale du parti royaliste, de Charles X et de ses conseillers, de n'avoir pas compris qu'en appuyant le trône sur l'autel, ils bravaient l'instinct de méfiance implacable du vieux tempérament français.

Où trouver une issue à ce conflit? Le ministère Martignac, très correct dans son gallicanisme, n'y aurait pas réussi, lorsque l'examen des projets de lois relatifs aux conseils des départements et aux conseils municipaux amena, sur une question de priorité et sur le droit d'amendement, une rupture entre le cabinet et le parti libéral. C'était favoriser, sans le vouloir, les desseins cachés du roi. On s'indigna dans les salons de la Chaussée-d'Antin, lorsqu'on apprit le retrait précipité des deux lois. N'est-ce pas la meilleure preuve que la rigueur de la logique mettrait fatalement en présence les droits de la monarchie légitime et ceux du parlement? Qu'importaient dès lors les améliorations introduites dans la législation de la presse? Le trait essentiel qui marque les fermes résolutions de la bour-

geoisie se rencontre même dans le langage des plus modérés; ainsi M. Humann ne craignait pas d'écrire dans son rapport sur le budget : « Il faut que le ministère se relève et relève avec lui la France entière de l'engourdissement qui paralyse le développement de la force et de la richesse nationales. »

Déjà de jeunes publicistes cherchaient des analogies dans l'histoire d'Angleterre; on étudiait la révolution de 1688 et le plus bourgeois des journaux, *le Constitutionnel*, osait dès 1829 imprimer cette phrase : « A défaut de Jacques II, qui ne put comprendre la transformation de la royauté, ce fut Guillaume III qui rendit impossible un malheur comme celui de Charles Ier. »

V

Le combat engagé dans la politique se continuait dans le domaine de la littérature, et surtout au théâtre. Ces luttes ardentes passionnaient; jamais les idées n'avaient joué un si grand rôle. C'était la révolution française qui reprenait sa marche. De même qu'elle était libérale et voltairienne, la bourgeoisie fut l'ennemie déclarée de cette réaction de l'esprit, de cette façon nouvelle de comprendre la poésie, de cette soif d'émotions fortes qu'on a appelée le *romantisme*.

Ce n'était certes pas le premier venu dans le haut monde de la bourgeoisie que M. Duvergier de Hauranne; et pourtant c'est l'auteur de cette boutade

qui faisait bondir de fureur les amis d'*Hernani:* « Le *romantisme* n'est pas un ridicule, c'est une maladie, comme le somnambulisme ou l'épilepsie. Un romantique est un homme dont l'esprit commence à s'aliéner. »

Il faut avouer que les romantiques ont rendu œil pour œil, dent pour dent. De toutes les épithètes injurieuses, aucune n'était plus vibrante, plus enfiellée dans leur bouche, que celle de *bourgeois.* Artistes, hommes de lettres, beaux ténébreux et héros de romans, ces *Jeunes France* ont déversé toutes leurs haines et tous leurs dédains sur la tête du *garde national,* électeur et juré; avec la persistance de leurs rancunes, ils ont réussi à attacher une sorte de ridicule à cette figure qui avait si longtemps incarné en elle les qualités sérieuses et modestes, le bon sens de l'ancien temps.

L'esprit français autrefois si net et si bien équilibré, si épris de clarté, ne produisait plus, au théâtre, que des tragédies ennuyeuses; dans la littérature, que des pages froides et sans couleur; dans l'art, que des œuvres de convention. Mais la tradition classique était trop entrée dans les moelles de la race bourgeoise pour n'avoir pas constitué à la longue un tempérament. Le goût du raisonne-

ment, le besoin d'ordre et de logique dans les idées qui ont créé dans les classes moyennes tant d'hommes de loi, tant d'administrateurs, en avaient fait aussi des esprits rebelles à toute poésie qui ne fût de la prose rimée ou « un élégant badinage ». Le grand mouvement lyrique qui a renouvelé et vivifié le vers français, les richesses sonores de la rime, la liberté acquise par la phrase poétique, la substitution du mot propre à la périphrase, qualités perdues, mais reconquises par la jeune école, tout cela était accueilli avec froideur ou dénigrement par le public plus fin qu'enthousiaste, qui préférait, parmi les dons de l'intelligence, le jugement à l'imagination; et qui, pour une chanson de Béranger, eût donné *les Orientales* ou les *Harmonies*. La conversation et l'éloquence y étaient reines, et la poésie y était un peu suspecte d'égarement d'esprit.

Un incident des plus étranges était venu alimenter la querelle entre l'ancien et le nouveau théâtre. Les auteurs renommés de l'Empire, les porte-drapeaux de la littérature classique, les bourgeois libéraux et académiciens, Arnault, Jouy, Étienne, avaient rédigé une supplique à Charles X pour lui demander de maintenir la comédie fran-

çaise dans son ancienne dignité et de préserver la scène des dangers qui la menaçaient. Quel était le barbare qui provoquait une pareille levée de boucliers ? C'était ce charmant esprit qui s'appelait Alexandre Dumas; et la pièce qui faisait courir de tels périls au théâtre français était *Henri III et sa Cour*. On prête au roi cette spirituelle réponse à l'un des signataires de la supplique : « Que voulez-vous ! je n'ai comme vous que ma place au parterre. » La querelle avait même failli éclater à la Chambre des députés, où la bourgeoisie était en force. Lors de la discussion du budget des beaux-arts, M. Méchin était monté à la tribune pour se plaindre de la décadence de la Comédie-Française, qui, « disait-il, repoussait la haute littérature, pour accueillir celle du boulevard. »

A côté de ces exagérations et de ces violences, pour se rendre compte des véritables goûts de la bourgeoisie éclairée, il suffit de rappeler l'éclatant succès des trois cours qui, en ces années 1828 et 1829, attiraient tout Paris à la Sorbonne et qui sont un épisode de l'histoire libérale de la France. On peut dire que jamais l'Université ne répondit à un plus haut degré et dans une plus juste limite à l'esprit de l'élite bourgeoise. Il faudrait aussi pour

suivre ses préférences, dans les différentes branches de l'art, vers ces dernières années de la Restauration, rechercher dans le *Salon* de M. Thiers, qui fut si bien l'homme de son temps, comment l'opinion moyenne jugeait les peintres en renom. Lui aussi ne fut guère touché par le *romantisme*. Avec sa faculté dominante, il ne comprenait pas les rêveurs. Il n'écoutait pas les *Méditations* et les *Odes et Ballades*, qu'on récitait surtout dans le milieu royaliste. Il s'intéressait aux questions d'art et les discutait volontiers; mais on sait quels étaient ses dieux.

Prudhon était mort, emportant avec lui la grâce, Géricault avait disparu ne laissant que des promesses dans son œuvre forte et inachevée. Restaient les représentants de l'école de David. Or l'ennui mortel qu'exhalait une tragédie de M. Luce de Lancival ou de M. Briffault n'avait d'égal que la lassitude qu'on éprouvait devant les tableaux couronnés par le jury. L'étonnement causé par les premières toiles de Delacroix avait été mêlé d'effroi, dans le monde que nous étudions. Le Salon annuel se ferma plus d'une fois à ce maître incomparable, qui retrouvait l'idéal. La bourgeoisie fut longtemps à comprendre cette science de la couleur et ce sentiment si intense de la haute poésie. M. Thiers ne

nie pas Delacroix, mais il préfère la peinture de genre. Il croit qu'elle convient mieux aux Français, « comme la chaire, la tribune, la comédie de Gœurs, la poésie légère », et, de tous les peintres, celui qu'il préfère est Horace Vernet. Il est éminemment, dit-il, le peintre du XIXe siècle.

Le bourgeois, en art comme en littérature, n'a pas l'instinct de l'idéalisme, mais il a le besoin des notions nettes. Si l'auteur, peintre ou écrivain, lui donne une claire vision des choses, et s'il y joint la finesse ou la noblesse, il a conquis absolument son suffrage. S'agit-il de la musique? Ne cherchez pas alors la bourgeoisie au Théâtre-Italien. Elle veut entendre et comprendre les paroles; elle est à l'Opéra-Comique, son théâtre de prédilection. Elle y va en famille : après Grétry, Méhul, Nicolo, Dalayrac, elle applaudira Auber. C'est aussi une tradition les jours de fête que d'aller à la Comédie-Française. Casimir Delavigne est son idole, comme M. Scribe est son amuseur. La gaieté fait partie du caractère de cette race forte; elle aime à rire avec un vaudeville bien assaisonné; mais ne lui parlez pas du mélodrame avec ses guenilles et ses crudités; elle le laisse aux petites-maîtresses aux gens des faubourgs.

D'une probité sévère et d'une exactitude proverbiale, rendus à la vie privée, les hommes s'occupent avec activité et sagacité de leurs affaires. Les femmes gardent le logis; leur éducation s'est faite au pensionnat le plus renommé, quand on n'a pu les instruire à la maison. La harpe, si longtemps à la mode, est abandonnée; le règne du piano commence. La femme de la bourgeoisie n'a pas cette fleur délicate d'urbanité exquise que donnent seuls les loisirs aristocratiques, ni cette allure simple qu'apporte le sentiment héréditaire d'une valeur ou d'une liberté incontestée. Elle est néanmoins élégante sous la pelisse que le retour des Bourbons a substituée au châle long; avec sa coiffure très élevée et un peu ébouriffée, elle nous paraît sérieuse dans son portrait jauni.

Son ambition mondaine à Paris était d'être invitée à une soirée du duc d'Orléans. Madame d'Agoult raconte que, dans les années 1828 et 1829, les réunions du Palais-Royal étaient fort mêlées et déparées de bourgeois que l'on ne voyait pas aux Tuileries; ce qui faisait dire à la vieille duchesse de Damas, en revenant d'une de ces soirées, qu'on n'y connaissait personne. On rencontrait chez le duc d'Orléans tous ceux que le journalisme, le barreau,

la tribune, les lettres avaient placés au premier rang : Laffitte, Royer-Collard, Casimir Perier, Thiers, Guizot, Odilon Barrot, les frères Bertin.

Maris et femmes, dans une pensée commune, prenaient part aux mêmes conversations, lisaient le même journal, suivaient ensemble tous les mouvements du pays.

Nous avons eu dans les mains bien des lettres, confidentes intimes de cette unité de goûts et de sentiments; mais aucune n'est plus sincère, plus émue que celle-ci écrite au moment où le ministère Polignac faisait tout redouter.

« Oh! l'odieux ministère! J'ai eu bien raison de me désoler à sa venue! Dieu sait ce qu'il réserve au pays! Ne serait-ce pas un coup d'État au petit pied?... Je te l'ai déjà dit, mon bien-aimé, et je veux te le redire : si les mauvais jours venaient pour les amis du pays, je te réponds de mon courage, mais à une seule condition, c'est que je sois partout avec toi, prenant une part de la peine et même du danger. J'exige de toi cette promesse, de ne jamais m'éloigner de tes côtés parce qu'il pourrait y avoir souffrance ou péril; et, je t'en avertis, à cette volonté seule, tu verrais échouer ma complaisance ou ma soumission. J'ai droit d'être par-

tout avec toi; et ne nous a-t-on pas dit à notre mariage que nous étions unis pour la bonne et pour la mauvaise fortune?... Adieu, mon bien-aimé, prends courage et patience, et ainsi que le disait lady Essex, agis comme si tu n'avais ni femme ni enfant. J'aime mieux ton honneur et ta conscience que ta présence. »

Celle qui écrivait ces lignes éloquentes et courageuses à son mari, en tournée électorale, était madame Guizot.

VI

La logique de la situation venait en effet de donner raison à cette phrase du *Drapeau blanc.* « Plus de nuances intermédiaires ; il ne peut plus exister que deux bannières ennemies. » Le ministère Polignac était formé ; et immédiatement la nation, même dans sa portion indolente, avait été secouée. D'un bout à l'autre de la France, l'idée de la résistance s'implanta dans les classes moyennes.

Le 1er août 1829, le célèbre article du *Journal des Débats* donnait la note exacte de l'état des âmes. « Le voilà brisé, ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque. Voilà encore la cour avec ses vieilles rancunes, l'émigra

tion avec ses préjugés, le sacerdoce avec sa haine de la liberté. » Et, le lendemain, à propos du choix du ministre de la guerre, le général Bourmont, l'organe de plus en plus accrédité de la haute bourgeoisie, lançait cette phrase non moins vibrante : « Je ne vois qu'une sorte de discussion où le nouveau ministère puisse s'engager avec honneur, celle du code militaire, chapitre de la désertion à l'ennemi. Il y a parmi nos nouveaux ministres des gens qui entendent cette question à merveille; mais un regard du général Gérard aura bien aussi son éloquence. » Le *Journal des Débats* fut poursuivi et condamné en première instance. Il appela du jugement correctionnel devant la cour royale.

La cour royale de Paris acquitta le *Journal des Débats*. C'est dans la magistrature qu'au début de ce conflit définitif entre Charles X et 89, la bourgeoisie trouva son point d'appui. La querelle est entre les jésuites et la Chambre des députés, disait-on partout. Dans toutes les villes importantes, à Metz, à Rouen, à Bordeaux, à Rennes, à Dijon, les avocats débattaient le point de savoir si les citoyens avaient le droit de refuser l'impôt perçu illégalement, ou voté par une Chambre formée contrairement à la Charte. Les journaux qui sou-

tenaient cette thèse étaient poursuivis; mais les considérants des jugements permettaient au parti libéral de compter sur l'appui des tribunaux, si l'impôt était légalement refusé; *le Drapeau blanc* aussitôt s'écriait : « Eh bien, soit! Guerre à la Révolution! Point de paix, point de trêve entre elle et nous! A Carthage! à Carthage! »

Tous s'attendaient et se préparaient à tout, et cependant personne n'attaquait. M. de Polignac lui-même, semblait être troublé par sa réputation d'homme d'ancien régime. C'était au-dessus de lui que le parti ultra-royaliste discutait les dogmes politiques et les violences suprêmes. La bourgeoisie tout entière à ses idées de résistance légale ne pensait pas encore à un changement de dynastie.

On était en décembre 1829. Deux jeunes hommes que nous connaissons déjà, MM. Thiers et Mignet, crurent qu'il fallait faire un pas de plus en avant. Ils n'étaient pas républicains, mais ils doutaient que les Bourbons de la branche aînée fussent capables d'accepter les conditions essentielles du gouvernement parlementaire, et ils pensaient que, si le trône s'écroulait, la France trouverait facilement son Guillaume III. Résolus et pratiques, ils voulurent créer pour la jeune bourgeoisie

un journal dans lequel ils exposeraient et défendraient les conditions de la monarchie représentative, « de la vraie République sans ses orages ».

Le National parut le 3 janvier 1830, et, dès ses premiers numéros, il soutenait avec vigueur les principes essentiels du gouvernement parlementaire. Ils se résumaient ainsi : « Le roi règne et le pays se gouverne ; » la faculté de renverser le ministère est le corrélatif indispensable du droit de dissolution accordé au roi. Le publiciste si distingué de la Gironde, un des chefs de la bourgeoisie bordelaise, Henri Fonfrède, se faisait, dans *l'Indicateur,* l'interprète de ces idées, et, en Auvergne, un journaliste spirituel, chansonnier à ses heures, Vaissière, leur ouvrait *l'Ami de la Charte* de Clermont-Ferrand ; nous pourrions en citer bien d'autres.

Il y avait à Bordeaux, à côté de Fonfrède, un avocat de trente ans à peine, déjà en pleine possession d'un talent dont la puissance était dans l'émotion contenue unie à une lucidité d'argumentation serrée. Il avait défendu avec un grand éclat la presse libérale en province, prêtant sa plume à *l'Indicateur*, pour déterminer les meilleurs moyens de garantir la liberté électorale, soutenant la ma-

gistrature dont l'inamovibilité était menacée par les *ultras*. Comme, dans la prévision d'élections prochaines, les barreaux de province, nous l'avons dit, s'étaient organisés en comités de consultation pour les élections, Jules Dufaure avait pris à Bordeaux la direction de cette agitation légale.

Cependant le parlement avait été convoqué pour le 2 mars 1830. Le sentiment général des chefs de la bourgeoisie était d'essayer encore d'arrêter le roi dans la voie funeste où il s'engageait. Ainsi *le Globe* écrivait le 19 février : « Nous avons cru et nous croyons encore que les changements de dynastie, même ceux qui s'opèrent le plus doucement et le plus rapidement, entraînent assez de maux pour qu'un peuple n'y recoure jamais qu'aux dernières extrémités. » Dans les départements surtout, la bourgeoisie se refusa longtemps à l'idée d'un conflit à main armée avec Charles X et elle mit quelque espoir dans un changement de ministère. Le langage du *Drapeau blanc*, de *la Quotidienne*, de l'*Universel*, journal de M. de Polignac, s'attachait à faire évanouir ces espérances : « Ces gens-là (ainsi s'exprimait l'organe officiel du président du conseil) ne savaient pas ce que c'est qu'un roi, ils le savent maintenant. »

Dans un document politique, désormais historique, dans l'*Adresse*, les chefs de la bourgeoisie essayèrent de faire entendre raison à un monarque resté tel qu'il s'était formé dans sa jeunesse, au milieu de la société aristocratique du XVIIIe siècle, et à la fois sincère et léger. Jamais la vraie doctrine parlementaire ne fut exprimée avec plus de force. Le président de la Chambre, M. Royer-Collard, élu par ses collègues, avait pesé les termes de l'Adresse avec une anxiété douloureuse, et l'on peut dire qu'il en avait pris la responsabilité. Dans aucune manifestation publique les représentants de la bourgeoisie n'avaient en même temps professé plus respectueusement leur soumission à la prérogative royale et plus fermement maintenu les droits d'intervention du pays dans ses affaires. 221 voix acceptèrent résolument le combat entre les deux principes.

Le lendemain 19 mars, la Chambre était prorogée ; en attendant la dissolution, qui était imminente, la lutte des idées continuait plus passionnée que jamais dans tous les salons. Souveraineté du peuple, origine de la Charte, interprétation de l'article 14, tels étaient les thèmes des discussions.

L'élite du commerce parisien et les avocats,

toujours en avant, offraient sur ces entrefaites un banquet à soixante-dix députés sous la présidence de M. Rousseau, ancien maire du IIIe arrondissement. Ces hommes d'affaires désiraient encore la conciliation sans révolution. Plus qu'en 89, ils jugeaient la royauté hors d'état de leur résister longtemps, sans qu'il fût nécessaire de la renverser. Mais son mauvais génie l'emporta. Le 16 mai, la Chambre était dissoute, et, le 19, M. de Peyronnet était nommé à l'intérieur, M. de Chantelauze à la justice. M. Royer-Collard écrivait : « J'en appelle à l'imprévu et à la Providence. » Les colères des premiers jours s'étaient réveillées.

Nous n'avons pas à raconter comment les élections de 1830 amenèrent la défaite la plus complète du ministère Polignac ; comment l'opinion publique, puissamment guidée par la bourgeoisie influente, et servie par une presse éloquente, donna à l'opinion libérale 274 députés ; comment et par quelles ordonnances Charles X proclama sa prérogative souveraine, au mépris des droits et des vœux de la France ; comment les journalistes, contre qui le coup d'État était surtout dirigé, organisèrent les premières résistances ; comment les classes moyennes, suivant le mouvement, firent

appel aux députés, aux magistrats, aux contribuables, contre les violateurs des lois; comment enfin, la lutte changeant de caractère, Casimir Perier lui-même, la tête la mieux équilibrée, fut conduit à dire à M. Guizot : « Après ce que le peuple vient de commencer, dussions-nous y jouer dix fois notre tête, nous sommes déshonorés, si nous ne restons pas avec lui. » Refaire, après tant d'autres, l'histoire des journées de Juillet, sans documents nouveaux, n'est pas notre but. C'est le caractère donné à cette révolution par la bourgeoisie que nous voulons déterminer.

VII

Le progrès des idées politiques avait été croissant depuis quelques années, et ce progrès avait amené le respect de la légalité. Aussi, dès le 10 juillet 1830, lorsque prévoyant un attentat aux libertés nationales, une cinquantaine de bourgeois, députés, avocats, journalistes, hommes de lettres, se réunirent chez le duc Victor de Broglie pour aviser aux résolutions à prendre, la décision commune fut un appel énergique aux moyens légaux et d'abord au refus de l'impôt.

Lorsque, après la publication des ordonnances, le 27 juillet, le préfet de police, par une circulaire, défendit d'imprimer tout journal sans autorisation

préalable, la première pensée des rédacteurs du *Constitutionnel*, du *Temps* et des *Débats*, fut de demander à des avocats, à MM. Dupin, Mérilhou, Barthe, Odilon Barrot, une consultation écrite; et, couverts par l'opinion des légistes, les journalistes résolurent de résister par les moyens de procédure à une saisie illégale. C'est ainsi qu'au milieu des charges de cavalerie, pendant que le peuple se mêlait en armes à la tempête, la bourgeoisie introduisait une instance de référé; et le président du tribunal civil de la Seine, M. Debelleyme, rendait le 27 juillet une ordonnance qui enjoignait à l'imprimeur du journal *le Commerce* d'en continuer l'impression, attendu que l'ordonnance du 24 juillet n'avait pas été promulguée dans les formes légales.

Enfin, le lendemain, au moment où le bruit de canon et de la fusillade retentissait, le président du tribunal du commerce, M. Ganneron, prononçait dans l'affaire du *Courrier français* un jugement plus significatif encore. « Considérant, disait-il, que l'ordonnance du 25 de ce mois, contraire à la Charte, ne saurait être obligatoire, ni pour la personne sacrée et inviolable du roi, ni pour les citoyens aux droits desquels elle porte atteinte;

ordonne que les conventions d'entre les parties recevront leur effet et condamne Gauthier à imprimer le journal *le Courrier français*, et ce, dans les vingt-quatre heures pour tout délai. »

Grâce à son éducation politique, la bourgeoisie fut donc surtout affectée par la violation des lois, et elle ne songea d'abord qu'à un seul remède, la lutte légale. Mais le peuple se battait contre les Suisses. La garde nationale, dans sa généralité, ne prenait pas une part active à la bataille. Elle laissait faire. Dès les premiers coups de feu, il fut visible que tout l'établissement de la Restauration, institutions et personnes, étaient en pressant péril. Tout ce qui s'amassait de colères dans les âmes depuis seize ans était en ébullition. Les chefs virent que, dans l'état de l'opinion publique, on ne pouvait songer à sauver la royauté de Charles X. Les fusillades des Suisses avaient fait cesser toute hésitation, même chez ceux qui n'auraient voulu pousser la résistance que jusqu'à la dernière limite de l'ordre légal. En quelques heures, le flot révolutionnaire avait monté rapidement. Les esprits sensés et fermes étaient convaincus qu'il en fallait finir. Il n'y avait que deux alternatives, ou la République ou une monarchie nouvelle.

L'étude de l'histoire d'Angleterre, le spectacle de ses gigantesques efforts contre Napoléon et de son étonnante prospérité, la lecture des discussions du parlement britannique avaient fait naître chez les doctrinaires l'ambition de réaliser une œuvre en tous points semblable à celle de la révolution de 1688. La majorité de la bourgeoisie éclairée se préoccupait plus des faits acquis et des conquêtes de la Révolution française; sans être républicaine, elle bornait son rêve à un prince qui fut solidement attaché aux principes de 89.

Il n'y avait qu'un groupe de publicistes et de jeunes gens qui pensât à établir la République. Chimère ou péril, aux yeux des bourgeois, l'idée républicaine avait plus développé de caractères que créé d'hommes de gouvernement. Celui que les classes moyennes devaient appeler au trône était au Palais-Royal. Tous les chefs du parti libéral le connaissaient. Paul-Louis Courier l'avait depuis longtemps cité comme le modèle des princes. Les événements et son attitude avaient conspiré pour lui, sans qu'il eût à se mettre en avant. Personne ne prononçait encore tout haut son nom. Il fallait cependant prendre un parti.

C'est alors que l'initiative hardie de M. Thiers

changea en quelques heures la face des choses. Pendant la nuit du 30 juillet, ce placard avait été affiché :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris ; il a fait couler le sang du peuple français. La République nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince voué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Or- a porté au feu les couleurs tricolores. C'est du peuple français qu'il tiendra la couronne. »

M. Thiers, le rédacteur de ces lignes courtes, hachées, et qui disaient tout, avait merveilleusement résumé les instincts et les aspirations des masses bourgeoises. Politique clairvoyant et vrai fils de 89, il n'avait rien dit de trop, ni rien oublié. Cette proclamation, dont l'effet fut extraordinaire, décida du sort de la révolution de Juillet. Le duc d'Orléans, dont le nom était désormais dans toutes les bouches, était par ses opinions un des 221. On savait du reste que, quelle que fût l'issue de la bataille engagée avec les troupes royales, il était résolu à ne pas quitter la France ; il avait trop souffert de l'exil. On avait aussi recueilli les paroles

qu'il avait dites à M. de Salvandy, le jour de la fête donnée au roi de Naples, le 30 mai : « Je n'aurai pas à me reprocher de n'avoir pas essayé d'ouvrir les yeux au roi ; mais que voulez-vous ! rien n'est écouté. Dieu sait où ils seront dans six mois. Dans tous les cas, ma famille et moi resterons dans ce palais. Quelque danger qu'il puisse y avoir, je ne bougerai pas d'ici ; je ne séparerai pas mon sort de celui de mes enfants, du sort de mon pays. C'est mon invariable résolution. »

Dans les départements, la nouvelle de la victoire remportée sur les troupes de Charles X et le nom du duc d'Orléans avaient été accueillis avec enthousiasme. L'arrivée des diligences qui avaient arboré le drapeau tricolore était saluée des cris de : « Vive la liberté ! » Il suffit de lire un journal libéral de province, à cette date, pour apprendre ce qui se passait au chef-lieu de chaque préfecture. Les fameuses ordonnances avaient produit d'abord un sentiment de stupeur. Bientôt après, les principaux chefs de la bourgeoisie, avocats, banquiers, médecins, accourus de tous les points du département, s'assemblaient et arrêtaient des résolutions énergiques. Un acte d'association dans lequel on prenait l'engagement de résister par tous les moyens à

l'arbitraire était couvert de signatures. Le lendemain et le jour suivant, on ne reçut de Paris que des lettres particulières ou des fragments de journaux envoyés sous enveloppe. *Le Moniteur* et les journaux royalistes n'arrivaient pas.

Puis les récits les plus alarmants circulent. Une commission composée des bourgeois ayant le plus de notoriété arrête la formation d'une garde nationale. Les cadres se remplissent avec une rapidité étonnante. Les compagnies nommaient sur-le-champ leurs officiers. Ce sont des notaires ou des négociants, surtout des avocats. Pour calmer la fermentation, il a suffi d'abattre les fleurs de lis qui s'élèvent sur le portail de la préfecture. Les troupes, de plus en plus indécises, à la vue des couleurs tricolores, ne se prêtent pas à des collisions. Bientôt la commission provisoire prend la place du préfet et fait afficher une proclamation dans toutes les communes. Ces phrases s'y trouvent presque uniformes. « Suivons l'exemple des braves Parisiens, si courageux dans le combat, si modérés après la victoire! La prospérité de notre patrie est maintenant assurée; nous en avons pour garants la ferme loyauté de nos représentants, le patriotisme éprouvé du prince qui a arboré le drapeau

qu'il portait dans les rangs des volontaires de Jemmapes et l'inébranlable volonté de tous les Français de défendre jusqu'au dernier soupir tous les droits de la nation. »

Au théâtre on faisait chanter *le Vieux Drapeau* et *les Enfants de la France* de Béranger, au milieu des trépignements; on fraternisait avec la garnison. Banquets patriotiques, inauguration du drapeau national : tout était dans les premiers jours occasion pour la bourgeoisie de témoigner sa joie. Sur aucun point il ne se produisit de résistance. Les gardes nationaux avaient pris pour devise : *Liberté. Égalité. Droit public!* Dans tous les départements, ils continrent la démagogie. « Dans la nuit du 30 juillet, écrit de Bordeaux M. Dufaure, plus effrayés de l'ardeur du peuple que du pouvoir méprisé dont nous nous sentions débarrassés, nous demandons à la mairie d'autoriser la formation de la garde nationale; deux fois on nous refuse. Ce ne fut que le 31, à dix heures, qu'on y consentit. Nous nous étions bien passés de ce consentement. Les compagnies étaient déjà organisées; à une heure notre garde nationale occupait tous les points importants. Elle a dissipé peu à peu tous les rassemblements populaires. »

La bourgeoisie armée était sûre de l'ordre en province. A Paris, au contraire, l'effervescence gagnait. Le peuple, qui avait pris les armes, perdait l'habitude du travail. Les esprits étaient lents à se rasseoir. Il fallait se hâter de faire un gouvernement. Les chefs des classes moyennes appelaient au trône le duc d'Orléans. Il fut choisi, non comme Bourbon, mais quoique Bourbon. Il ne prit pas les *armes* dites de *France*, il ne s'est pas intitulé Philippe VII, comme s'il eût été le continuateur d'une autre dynastie. En lui tout commençait à titre nouveau; et, pour employer les termes du rapporteur, M. Dupin (séance du 7 août 1830). « le préambule de la charte est supprimé, parce qu'il blesse la souveraineté nationale, en paraissant octroyer aux Français les droits qui lui appartiennent essentiellement ». C'est un pays en pleine possession de ses droits, qui dicte ses conditions et fait reposer la monarchie nouvelle sur un pacte librement débattu.

Les partisans du parlementarisme anglais eussent peut-être désiré que la fixité complète de la Charte fût proclamée le lendemain de la révolution? Mais qui eût osé la proposer?

La bourgeoisie savait ce qu'elle voulait. Elle

écarta toute lenteur, tout vain débat dans la revision de la constitution. Le premier point, le plus important, celui qui lui tenait le plus à cœur, après les luttes ardentes contre le parti sacerdotal, fut la suppression de l'article qui donnait à la religion catholique la qualification de religion d'État. La bourgeoisie voulait assurer définitivement la sécularisation de la société, telle que la révolution française l'avait conçue. Pour assurer l'application large et sincère du Concordat, elle accorda des traitements aux ministres du culte israélite, comme aux prêtres des cultes chrétiens. Jalouse de la liberté de la presse, à laquelle elle devait son succès, elle confirma le droit de publier et de faire imprimer son opinion, elle supprima les restrictions relatives aux abus de cette liberté et déclara que la censure ne pourrait jamais être rétablie.

Vis-à-vis du roi, elle fit disparaître toute ambiguité, en stipulant qu'il ne pourrait jamais ni suspendre les lois, ni dispenser de leur exécution. Sans craindre le retour des cours prévôtales, elle voulut qu'il ne pût être créé de commissions ou de tribunaux extraordinaires. Reconnaissante envers la Chambre des pairs, elle établit la publicité de

ses séances ; ce n'était cependant pas au Luxembourg que se trouvait le véritable intérêt politique, il était tout entier dans la loi électorale de la Chambre des députés. La question fut réservée pour une loi spéciale, en dehors de la Charte. Mais l'opinion de la majorité de la bourgeoisie était faite : elle guidait la nation ; et elle avait été pendant seize ans la représentation fidèle de ses antipathies et de ses instincts. Elle croyait que la base électorale serait suffisamment élargie, en supprimant ainsi le double vote, en abaissant à 200 francs le cens de l'électorat et à 500 francs le cens de l'éligibilité, en fixant à vingt-cinq ans l'âge de l'électeur, à trente ans l'âge de l'éligible. Elle restitua à la Chambre le droit de nommer chaque année son président et son bureau.

Toutes ces conditions du contrat furent votées presque sans contradictions. Un débat sérieux ne s'éleva que sur l'inamovibilité des magistrats et sur la constitution de la pairie. M. Villemain, M. Dupin défendirent avec vivacité la magistrature. « Plus qu'en 1815, dit M. Dupin, l'indépendance des juges doit être maintenue. La Chambre veut-elle proclamer qu'en un seul jour, en une seule heure, elle a détruit le grand principe qui assure

l'indépendance des tribunaux ? » La bourgeoisie se souvint du rôle joué par les cours royales dans les derniers temps de la Restauration, et l'inamovibilité fut sauvée.

La question de la pairie était plus grave. Elle devait donner lieu quelques mois plus tard à la plus éloquente discussion où, pour la dernière fois, Royer-Collard jeta dans l'arène, sans réussir, l'autorité de son nom, de son éloquence et de sa haute raison. La bourgeoisie en masse, avec ses instincts égalitaires, n'était pas favorable à l'hérédité. Elle était peu différente de ses aïeux de 89, et la forme de gouvernement qu'elle préférait était ce qu'ils avaient appelé la royauté démocratique.

Un article additionnel proposé par M. Dupin fut du moins adopté par acclamation ; c'était celui qui disait : « La France reprend ses couleurs à l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore. »

Telles furent les bases du pacte constitutionnel que la bourgeoisie imposa au duc d'Orléans; et comme si ce n'était pas assez pour montrer à tous les yeux que l'axe politique était déplacé, le nouveau roi vint prêter serment devant la nation au Palais-Bourbon. Cet acte politique que les repré-

sentants des classes moyennes accomplissaient d'une manière si éclatante, la France le ratifia avec enthousiasme.

L'importance politique prise par le barreau donnait à son adhésion un poids considérable; il ne la marchanda pas. Du reste, la révolution de Juillet à laquelle il avait tant contribué ne fut pas ingrate vis-à-vis de lui. Les griefs qu'il formulait contre l'ordonnance disciplinaire de 1822, rendue sous le ministère de M. de Peyronnet, furent écoutés. L'ordre des avocats recouvra son indépendance et sa dignité. L'ordonnance royale du 27 août 1830 rétablit l'élection directe des bâtonniers et du conseil de discipline par l'assemblée générale; et elle restitua aux avocats le droit d'aller plaider dans tous les ressorts sans permission de la chancellerie, ce n'était que justice.

Maintenant qu'elle possédait le gouvernement de son choix, la Bourgeoisie avait à prouver qu'elle était capable d'occuper le pouvoir et de maintenir l'ordre en développant les libertés. En face de l'émeute qui troublait les rues de Paris, assiégeait la Chambre des députés, le Palais-Royal et prolongeait l'état révolutionnaire, les bourgeois étaient résolus à combattre énergiquement les fac

tieux. Leur courage ne devait pas faillir dans cette seconde partie de leur tâche. Non seulement à Paris, mais à Lyon, ils devaient montrer qu'ils n'hésitaient pas à verser leur sang. Est-ce que les fabricants ne montèrent pas vaillamment à l'assaut de la Croix-Rousse? Atteints par les coups de feu tirés des soupiraux des caves, blessés par les projectiles lancés du haut des toits, ils serraient les rangs, et, sans plus se hâter, continuaient de marcher en avant. Ne devaient-ils pas aussi résolument faire leur devoir dans les batailles du faubourg Saint-Denis et du faubourg Saint-Martin? Éclairés, intelligents, courageux, possédant à leur tête un prince mûri par l'exil, nourri comme eux des doctrines du XVIIIe siècle, et ayant pour ministres des orateurs et des hommes d'affaires de premier ordre, pourquoi n'auraient-ils pas espéré fixer le gouvernement dans cette région d'ordre, de paix, de liberté légale, de développement de la richesse qu'on a malignement appelée le juste milieu? Pourquoi n'auraient-ils pas eu l'illusion de mettre un frein aux progrès de la démocratie? Est-ce que leurs rangs n'étaient pas ouverts à tous les hommes qui par leurs talents, leur esprit de conduite, leur savoir se plaçaient à la tête de la nation?

Est-ce qu'ils cherchaient à faire un livre d'or, à le fermer ensuite et à élever une barrière entre eux et les ouvriers? Il n'y avait pas d'autre société possible que celle de 89; pas d'autres principes à soutenir que ceux de la Révolution. Il n'y avait plus de classes distinctes dans ce pays où les voies étaient ouvertes à tous.

Ainsi la bourgeoisie crut avoir doté la France du gouvernement qui lui convenait le mieux; elle crut que ce gouvernement serait durable. En jetant ses regards en arrière, elle revoyait ses longs efforts, ses luttes persévérantes, sa lente ascension, la confiance qu'elle avait donnée au pays, la popularité que lui avaient value ses luttes pendant la Restauration. Ses historiens lui disaient que tout le passé n'avait été qu'un acheminement vers le gouvernement des classes moyennes et que, depuis Louis XI, c'était une loi presque fatale dans la succession des événements. Les fondateurs de la monarchie de Juillet pensèrent donc qu'il ne s'agissait plus que de terminer la Révolution par la liberté politique, et, comptant sur leur union, ils se mirent à l'œuvre au milieu d'obstacles inattendus et grandissants.

V

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

I

Tandis que la Restauration avait tenté d'allier le principe de la liberté moderne avec celui de l'hérédité traditionnelle, la bourgeoisie entreprit, pendant le règne de Louis-Philippe, de concilier la monarchie et la démocratie.

Seuls, un petit nombre de bourgeois éminents, le groupe des doctrinaires, s'ingénia à représenter la révolution de 1688 en Angleterre, et celle de

1830, comme deux événements parallèles, ayant passé par les mêmes phases et abouti au même dénouement. Mais l'analogie était trompeuse. Après une halte heureuse, la nation française devait reprendre la série de ses longues épreuves et sa course haletante à travers le monde.

Il n'y a rien de plus intéressant à étudier, maintenant que le jour de l'équité a lui pour tous, que l'essai de gouvernement fondé par l'élite des classes moyennes. On ne trouve pas un exemple semblable dans l'histoire. Tout est marqué de la même empreinte durant cette période : goûts, mœurs, langage, modes, habitudes. La société bourgeoise est l'image frappante de son régime politique. Pour conserver leur oligarchie, les hautes familles des classes moyennes n'ont pas les substitutions, le droit d'aînesse; elles pratiquent le mariage de raison qu'elles ont inventé et dénommé. Très attachées à la dynastie, dans les premières années du moins, elles lui savent gré d'avoir leurs vertus et leurs défauts. Elles aiment les simples réceptions au château, après le repas, tandis qu'autour de la table, au milieu du salon, la reine, les princesses et les dames d'honneur, causent en travaillant à l'aiguille. Les femmes des

riches bourgeois se rangeaient autour d'elles avec une sorte de familiarité respectueuse et égoïste.

Leurs maris, encore surexcités par une opposition de quinze ans, cherchaient à constituer un parti de gouvernement. Pendant les premiers mois qui suivirent la révolution de Juillet, les vaincus auraient pu croire que les vainqueurs n'y réussiraient pas. Les émeutes, les caprices de la foule désœuvrée, amenaient les représailles et provoquaient les ambitions sans frein. Pas une heure de repos, pas un instant de silence. De toutes parts surgissaient des clameurs menaçantes et des mécontentements. Le prolétariat demandait à main armée sa part de droits dans le gouvernement et dans la société; les cœurs étaient lents à se calmer, les esprits à s'apaiser, les intérêts à se rassurer. Le sans gêne, le débraillé s'introduisaient dans les mœurs, dans le costume, jusque dans le langage.

En présence de la situation troublée de la capitale, la garde nationale parisienne, nous le rappelons, s'élevait par son attitude presque au rang d'un pouvoir dans l'État. Composée principalement de marchands, de rentiers, de fonctionnaires, de chefs d'atelier, elle répondit complètement durant les

premières années du règne à la mission que les événements lui avaient donnée. Son zèle ne se démentit pas un seul jour. Placée fréquemment entre son devoir et le danger, elle n'hésita jamais à prêter main-forte à la loi. Plus de deux mille gardes nationaux, à Paris ou à Lyon, payèrent de leur vie leur dévouement à la dynastie d'Orléans. On peut dire que, si la Chambre des députés fonda la royauté de 1830, ce fut la garde nationale qui la protégea.

L'ascendant de la bourgeoisie victorieuse était tel, dans le parlement et dans le corps électoral, que les partis hostiles ne voyaient pas même l'occasion de soulever dans les départements un conflit qui pût tourner à leur avantage. Aussi fut-ce dans les rues de Paris que la bataille se livra. Les insurrections de Lyon et celle de l'ouest n'eurent qu'un caractère particulier.

Cette solidarité qui unit si fortement Louis-Philippe et les gardes nationaux avait amené entre eux et lui, dans les premier mois, des rapports vraiment familiers. Henri Heine s'est assez moqué du parapluie légendaire, des poignées de mains démocratiques, des promenades en chapeau rond, à pied, dans les rues ouvrières du vieux Paris, sans qu'on ait à les rappeler. Mais remarquons à ce sujet que

c'était un état social grave que celui où à chaque instant les dévouements et les sacrifices devenaient nécessaires. Il fallait que le bourgeois de Paris donnât l'exemple à l'armée. Il fallait qu'il fût toujours prêt à se faire tuer. C'est presque un miracle qu'il ne se soit alors ni lassé, ni rebuté. Mais on s'attache à une cause à proportion qu'on souffre pour elle. La nation du reste n'avait pas perdu encore ses habitudes militaires. Ce qui était plus difficile, c'était de bien discerner la cause pour laquelle on versait son sang. Il semble qu'au début de la monarchie de Juillet, la bourgeoisie ait eu ce discernement. Autant elle se rattachait par le sentiment au mouvement de 89, autant dans les mouvements insurrectionnels, elle craignait un retour aux passions terroristes de 93, et, comme elle n'en avait jamais compris la légitimité, elle fut sévère dans la répression.

Les résultats de la transformation des moyens de travail, les conséquences de la révolution industrielle, les souffrances inévitables qu'elle entraînait ne frappaient pas suffisamment son attention. Elle voyait toujours plus le côté politique que le côté social, tandis qu'au contraire les classes ouvrières et la petite bourgeoisie avaient un penchant à se

détacher des formes constitutionnelles et parlementaires.

Qui du reste, en ces premiers jours d'orage, même dans les rangs des adversaires irréconciliables du régime, apercevait nettement les destinées de la démocratie? En condamnant toute transaction avec le pouvoir établi, le jeune parti républicain rendait impossible l'avènement pacifique et régulier des idées progressives; et c'est ainsi que, dès septembre 1830, un abîme invisible se creusait.

Tout entière à son triomphe, et pensant de bonne foi qu'en ouvrant la porte à l'économie, au talent, à la fortune acquise, elle affirmait suffisamment ses traditions libérales, la bourgeoisie faisait en ce moment-là son idole du général La Fayette.

Il était en effet par son allure, par ses discours, par sa physionomie, la représentation vivante de la révolution française. Il n'y avait presque plus que lui et Talleyrand qui eussent été membres de l'Assemblée nationale et eussent entendu parler Mirabeau. Par ses qualités et ses défauts, le général était resté un homme de 90. A la simplicité du grand seigneur, à un absolu désintéressement, il joignait cette prud'homie philanthropique de la fin du XVIIIe siècle, cette confiance inaltérable dans l'humanité, signes distinctifs

de cette race de la Constituante. Les années et les mésaventures de la Restauration ne l'avaient pas changé. Jamais popularité ne fut égale à la sienne. Placé à la tête des gardes nationales de France, il aurait pu être un obstacle à l'établissement de la dynastie, il ne le voulut pas.

Toute la bourgeoisie de Paris, toute celle qui accourait de la province défila dans son salon. Entouré de Lamarque, de Mathieu Dumas, d'Audry de Puyraveau, de Dupont (de l'Eure), de Charles Comte, ses vieux amis, il recevait les députations comme s'il eût été à la *Maison Blanche*. Il disait : « La garde nationale naquit avec moi en 89 ; nous sommes ressuscités ensemble en 1830. » Il reprenait la Révolution où il l'avait laissée.

Le roi, dans ces premières semaines, sentait aussi se réveiller en lui les souvenirs de sa jeunesse. Pour juger du pas en avant fait dans les journées de Juillet et du changement subit qui s'était opéré dans l'état social de la France, il faut lire dans les *Mémoires* de La Fayette la lettre que lui écrivait Louis-Philippe après la revue du 29 août : « Témoin de a fédération de 1790, dans ce même Champ-de-Mars, témoin aussi de ce grand élan de 1792, lorsque je vis arriver à notre armée de Champagne qua-

rante-trois bataillons que la ville de Paris avait mis sur pied en trois jours et qui contribuèrent si éminemment à repousser l'invasion, que nous eûmes le bonheur d'arrêter à Valmy, je puis faire la comparaison; et c'est avec transports que je vous dis que ce que je viens de voir est bien supérieur à ce qu'alors j'ai trouvé si beau, et que nos ennemis trouvèrent si redoutable. »

Ces sentiments, que la bourgeoisie partageait, marquent une séparation profonde entre deux régimes. Évidemment le mot de royauté n'avait plus le même sens, depuis les trois glorieuses journées. La Révolution avait, en effet, repris son cours. Pour l'endiguer, la bourgeoisie fut soumise à de rudes épreuves. Toutes les armes étaient bonnes pour renverser le gouvernement qu'elle s'était donné, depuis la caricature grossière jusqu'à l'assassinat. « Vous devriez au moins avoir pitié du roi, » écrivait le *Journal des Débats*. Mais ce fut précisément dans cette période de guerre civile qu'il y eut le plus d'union et de volonté. Les plus perspicaces redoutaient déjà qu'une sécurité exagérée ne mît au jour les nuances, les prétentions, ne fît éclater les vanités, les jalousies. La bourgeoisie avait-elle donc besoin de courir des dangers pour être raisonnable?

Les dangers ne lui manquèrent pas. Le prolétariat, jusqu'alors silencieux à Paris et dans les centres industriels, prêtait l'oreille aux prédications socialiste. L'ouvrier, jadis plein de confiance dans les chefs d'industrie, se détachait d'eux. Plus ardent que nombreux, le parti républicain n'avait pas déposé les armes depuis le renversement de Charles X.

Les carlistes, comme on les appelait, revenaient de leur stupeur et agitaient l'Ouest et le Midi. Les cris montaient autour de la Chambre des députés, les sociétés secrètes s'étaient transformées en clubs.

« Le bon sens de la bourgeoisie de province, écrivait Augustin Thierry, fera justice au besoin de la turbulence de Paris. » Il ne fut pas nécessaire d'y faire appel. Dans chaque quartier les gardes nationaux prirent l'initiative, ils allèrent fermer les locaux et disperser les affiliés, pendant qu'un député de Dunkerque, M. Benjamin Morel, attaquait les clubs à la tribune. La politique du laisser faire n'inspirait plus aucune confiance.

II

La diversité des caractères et des tendances, qui avait passé inaperçue dans le trouble d'une révo-lution, se manifestait déjà dans le sein du premie cabinet qui avait groupé les défenseurs les plu connus du régime nouveau. Tous étaient célèbre par leurs luttes contre la Restauration; tous n s'étaient pas préparés de la même manière à la vi publique.

Le plus éloquent d'entre eux, M. Guizot, par se études historiques, originales et profondes, par se convictions religieuses, par la nature de son édu cation austère et peu parisienne, par ses origine en un mot, pensait qu'il fallait resserrer le chang

ment de dynastie dans les plus étroites limites possibles. Il eût voulu que le nouvel état de choses fût une continuation plus libérale de la monarchie légitime. Il s'imposait à la bourgeoisie par la hauteur de son esprit plus spéculatif que pratique, par son goût des généralisations, par sa connaissance sérieuse du gouvernement parlementaire, par l'autorité de sa personne, de sa parole, en même temps qu'il charmait par un son de voix incomparable qui entrait dans l'oreille comme le timbre d'une cloche. Ceux qui l'ont entendu une fois, même dans les dernières années de sa vie, quand il n'était plus animé par les fièvres de la tribune, n'ont jamais pu l'oublier. Ce n'était pas un orateur, c'était l'orateur tout entier.

A côté de lui siégeait dans le conseil l'avocat le plus renommé de la France libérale, le bourgeois le plus complet de sa génération, légiste consommé, rompu à toutes les affaires, sachant le droit canon comme un ancien conseiller de la grand'chambre, l'ami du comte de Montlosier, M. Dupin aîné. Personne n'excellait comme lui à la réplique; personne n'avait autant de verve gauloise et moins de fierté d'âme. D'un bon sens vigoureux, mais sans élévation d'idées ni de langage, il était plus fait,

par ses dons d'à-propos et d'ironique familiarité, pour présider une assemblée que pour gouverner le pays. Une certaine vulgarité unie à une rare finesse lui rendait antipathiques ces intelligences hautaines, ces théoriciens du parlement qui s'appelaient les doctrinaires.

Les facultés d'homme de gouvernement, la volonté jointe à la conception nette et claire des desseins à accomplir, qui les possédait dans le dremier ministère de la monarchie de Juillet? Le cabinet ne représentait aux yeux des classes moyennes que l'opposition à la branche aînée des Bourbons. Il ne pouvait manquer de se dissoudre, au moment où il faudrait agir. Il n'était au fond qu'une longue affiche sur laquelle figuraient sans attributions spéciales, des noms divers et nombreux, comme pour donner à tous des garanties et des espérances.

La situation devenait de plus en plus critique. La jeunesse française, élevée dans la haine des traités de 1815, l'imagination enflammée, pleine de foi dans la magie du drapeau tricolore, ne comprenait pas que Louis-Philippe ne prît pas, à ses risques et périls, vis-à-vis de l'Europe, la défense de toutes les revendications de la justice et du

droit. La Chambre des députés délibérait pendant que les cris de : *Vive la Pologne!* retentissaient à ses portes. Les têtes se montaient à proportion qu'augmentait la misère. Le procès des ministres de Charles X s'instruisait au milieu des vociférations de la populace ameutée autour du palais du Luxembourg. « Au moins, général, disait un jeune étudiant à Lafayette, donnez-nous la tête de Polignac! — Mon enfant, répondait avec sang-froid l'ancien prisonnier d'Olmütz, rappelez-vous que j'ai été guillotiné quatre fois ! » On apprenait enfin le sac de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'Archevêché.

Le président du conseil, M. Laffitte, avait été sous la Restauration le plus populaire des députés de la gauche. Toujours la main ouverte jusqu'à la prodigalité, ami particulier du roi, il avait le désir sincère de maintenir la liberté et l'ordre; mais ses intentions raisonnables ne suppléaient pas à l'autorité qui lui manquait. Son ouverture d'esprit ne remplaçait pas la science du gouvernement; sa facilité d'humeur n'était pas accompagnée d'une indépendance complète vis-à-vis des adversaires résolus du régime. Il y avait une trop grande disproportion entre la situation et M. Laffitte pour

que la bourgeoisie lui laissât entre les mains le dépôt de sa fortune.

L'homme nécessaire ne pouvait être encore, cet enfant gâté de la destinée doué des facultés les plus variées, remplaçant les dons extérieurs de l'éloquence par toutes les séductions de l'esprit le plus français, ayant au besoin toutes les audaces et tous les courages, d'une ambition égale à son intelligence, représentant plus que qui ce fût les classes moyennes arrivées au pouvoir grâce à la supériorité du travail et aux aptitudes les plus variées. M. Thiers n'était alors que sous-secrétaire d'État aux finances; mais il se mêlait à tout, entraînant par sa verve les indécis et les timides, à la fois lucide et profond, sachant garder la mesure dans la clarté de son exposition, prêchant alors la résistance et désignant à l'opinion le seul homme qui pût donner à la révolution bourgeoise son caractère rationnel et fonder enfin son gouvernement.

Le ministre appelé par les circonstances et s'imposant à tous était Casimir Perier. Il présidait la Chambre des députés, et assistait, en silencieux observateur, à l'impuissance de la classe dont il était un des chefs à sortir de la période révolutionnaire.

Ce n'était plus l'athlète d'autrefois, si brillant,

ayant été à lui seul, durant une session, toute l'opposition libérale. Ses cheveux étaient gris, presque blancs; son long corps s'était amaigri et courbé avant l'âge, tant la fatigue et les soucis s'étaient abattus sur lui ! Mais sous ses épais sourcils s'abritaient des yeux d'où jaillissaient des éclairs, et sous une dignité imposante était l'âme la plus forte et la plus virilement trempée.

S'il est vrai que les partis ne donnent sérieusement leur adhésion qu'à deux conditions, des principes certains et des dons éclatants, Casimir Perier réunissait les conditions voulues pour avoir la confiance entière de la bourgeoisie. Cœur chaud et tête froide, aussi décidé dans l'action que modéré dans les desseins, il ne fit jamais appel aux mesures exceptionnelles, comme l'état de siège, la suspension du jury. Il gouverna énergiquement avec la légalité; et cependant la monarchie était en péril et, chaque jour, les gens sages se demandaient si, au milieu de cette tourmente, le gouvernement pourrait subsister.

Casimir Perier avait fait ses preuves de sang-froid en août et septembre 1830; il avait eu plus d'une fois à répondre aux exigences populaires. Un jour, rentrant chez lui, il est serré de près par

la foule qui lui crie, après l'avoir reconnu : « Les droits de l'homme ! Nous voulons les droits de l'homme ! » Casimir Perier, craignant que la retraite ne lui fût coupée, s'adresse aux plus turbulents : « Vous demandez les droits de l'homme ? — Oui, oui. — Eh bien, je vous les accorde ! » Et, raconte M. d'Estourmel, il s'esquiva à la faveur de la surprise causée par cette munificence aussi large qu'imprévue.

C'était bien autre chose en mars 1831. Les quartiers les plus fréquentés de Paris étaient quotidiennement le théâtre des manifestations les plus violentes ; des bandes se promenaient jour et nuit en poussant des cris séditieux. Bonapartistes, légitimistes, républicains, donnaient l'assaut au gouvernement. Le service du trésor public n'était pas assuré pour quinze jours, quand le baron Louis avait repris la haute direction de la fortune publique. Les faillites se multipliaient, le commerce était dans la détresse, les ouvriers sans travail. « Il y a un gouvernement, écrivait Armand Carrel, et l'on entend à peine parler de lui, on ne le voit plus, on ignore presque où il est. La garde nationale mesure toute l'importance des services qu'elle a rendus. Nous croyons qu'elle n'attendra

pas qu'on s'endorme encore pour faire connaître à quelles conditions on peut compter sur ses services à l'avenir. »

L'Europe inquiète songeait à se prémunir contre l'incendie.

La bourgeoisie serait-elle assez éclairée; comprendrait-elle assez ses intérêts pour fixer enfin le pouvoir dans les régions d'ordre, de savoir et d'intelligence pratique? Elle avait traversé heureusement deux crises : la plus grave, le procès des ministres de Charles X, avait été terminée sans crime; la seconde, la loi sur la garde nationale, avait amené la démission de Lafayette ; la troisième, provoquée par le sac de l'archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, serait-elle la dernière qui mît en péril la dynastie de Juillet?

Toute cette élite d'hommes d'État, qui plus tard se divisa, se réunit résolument alors autour de Casimir Perier. Ce fut lui qui précisa le système politique de la bourgeoisie. Il lui imprima ce mouvement de vigoureuse concentration dont elle avait besoin. La scission avec l'élément républicain fut complète et définitive.

Le cabinet, composé d'hommes pénétrés des mêmes idées, avait d'abord pour mission de rallier

une majorité dévouée et d'établir entre elle et le roi un accord permanent et vrai. La bourgeoisie aida le grand ministre à résoudre ce problème. Aussi quelle hardiesse à l'action! Quelle verve dans les premiers discours de M. Guizot et de M. Thiers! Quelle confiance dans la loi et quel orgueil du succès, et comme tous ces talents étaient généreux et optimistes! Quelles figures originales dans le parlement! Quels esprits nourris et solides! Quel sentiment de la décence politique, dans ces premières années!

Un contemporain, un des esprits les plus aiguisés du vrai monde bourgeois et parisien, a raconté un incident de cette vie de lutte à laquelle Casimir Perier se donna tout entier.

Il venait d'encourager, dans la rue, la garde nationale et l'armée qui réprimaient les émeutiers et il rentrait au Palais-Bourbon pour répondre à une interpellation de M. Mauguin, qui avait accusé la police d'avoir excité l'émeute. L'indignation avait si fortement saisi Casimir Perier, qu'il eut peine à parler d'abord et qu'il resta quelques instants à la tribune, silencieux, l'œil étincelant, les narines ouvertes. Il rejeta les causes de l'émeute sur M. Mauguin lui-même, et, comme l'opposition m. r

murait, il se tourna vers ses amis : « On a parlé de danger pour vos délibérations, s'écria-t-il, n'y croyez pas ! Nous sommes chargés de vous défendre. Vous êtes sous la protection de l'armée, de la garde nationale qui, en criant « Vive la Pologne ! » criait aussi « Vive le roi ! » A ces mots, il se mit à crier de toutes ses forces : « Vive le roi ! vive la France ! » et il descendit de la tribune.

Rien n'était plus imposant, ajoute le témoin de cette scène ; l'émotion de Casimir Perier, la chaleur de son apostrophe, l'impossibilité où il était de parler d'une manière suivie, le poing qu'il levait avec fureur contre les bancs de l'opposition, le bruit des tambours et les rumeurs qu'on entendait au dehors, tout, jusqu'à l'obscurité qui régnait dans la salle, contribuait à faire de ce moment l'une des scènes les plus solennelles de l'histoire contemporaine.

La monarchie bourgeoise, proclamée le 7 août représenta alors aux yeux de l'Europe et de la France quelque chose de distinct et de parfaitement appréciable. La bourgeoisie était affamée d'ordre presque autant qu'au 18 Brumaire ; Casimier Perier devait son triomphe à sa foi profonde dans ce vœu intime de calme et de paix.

Les auteurs de la révolution de Juillet avaient donc mis fin à l'anarchie et fondé leur gouvernement. Ni au dedans, ni au dehors, la violence ne devait être son caractère. C'était bien l'idée bourgeoise qui au 13 mars 1831 s'était produite, confiante et souveraine ; seule elle avait agi. Elle s'épanouit alors dans toute sa force. Si nous avions à la montrer à cette heure, rayonnant dans sa puissance, nous la trouverions dans une œuvre immortelle d'Ingres, dans le portrait de M. Bertin aîné. Il est assis, la main solidement appuyée sur les genoux; le regard, sous une profonde arcade sourcilière, est superbe d'assurance et de placidité. La vigueur du bon sens, la vivacité de l'intelligence, la résolution que donne la certitude du succès, sont empreintes sur ce vaste front, et éclairent ce noble visage. C'est l'idéal du grand bourgeois, arrivé par sa volonté à gouverner son pays.

III

Les deux forces opposées, l'une révolutionnaire et belliqueuse, l'autre bourgeoise et pacifique, s'étaient fait équilibre dans le cabinet Laffitte. Au 13 mars 1832, l'équilibre est rompu ; l'idée bourgeoise, définitivement maîtresse, entre dans sa période héroïque.

On aurait pu craindre qu'aux yeux de ceux qui s'étaient récemment élevés à la fortune par le travail, la politique militante n'eût qu'un intérêt secondaire, ou qu'ils fussent gauches et empruntés dans le maniement de cet instrument si délicat, le régime parlementaire. On aurait pu redouter les ressentiments personnels, les conflits d'ambitions.

Craintes vaines! le danger commun rallia même les indécis.

N'étant pas déchirée par les divisions qui plus tard l'ont perdue, la bourgeoisie ne fut ni timide ni incertaine. Le difficile n'était pas de faire son devoir, c'était de le connaître. C'est ce que lui apprit Casimir Perier; et, comme les formules ont toujours joué un rôle dans notre pays, on donna à ce système le nom de politique de résistance. « Je suis toujours et plus que jamais convaincu, écrivait M. Guizot à M. de Barante, le 8 avril 1831, qu'une administration sensée, agissante, résolue, marchant droit sur ses adversaires, ralliera une majorité capable, très capable de lutter avec avantage contre l'anarchie. Casimir Perier est le noyau d'une administration pareille. Amis ou ennemis, tous le prennent au sérieux. Voilà la révolution de Juillet coupée en deux, en parti de gouvernement et en parti d'opposition. C'est là le grand caractère de ce qui vient de se passer. »

La bourgeoisie gouvernementale, après avoir ainsi consolidé le pouvoir dans ses mains, crut que désormais pour elle les dangers viendraient beaucoup plus du dehors que du dedans. Tandis qu'aux yeux de la jeunesse et des survivants de nos gran-

des guerres, 1830 apparaissait comme une revanche des traités de 1815, les hommes politiques des classes moyennes fondaient sur la paix tout l'édifice de leurs destinées. Éviter une collision avec l'Europe, mériter même sa reconnaissance, telle fut leur pensée fixe. Ils prirent le droit public européen pour règle de conduite à l'extérieur.

On se trouvait alors en présence des questions de nationalité les plus graves, en Pologne comme en Italie, en Espagne comme en Belgique. Louis-Philippe était lui aussi pénétré très avant de la nécessité de la paix. Mais, à la différence des sentiments intéressés qui inspiraient la haute bourgeoisie, et par une supériorité philosophique qui n'était pas facilement acceptée d'une nation militaire, il avait puisé dans son éducation, dans les rêveries sociales dont le XVIIIe siècle avait bercé sa jeunesse, cette conviction que la guerre était un fléau et un recul pour la civilisation. Théorie difficile à faire accepter à des générations audacieuses dont l'imagination avait repris tout son essor, et pour qui un gouvernement doit être sacré par la victoire, s'il veut être respecté.

Casimir Perier fut mis à cette épreuve, par les questions belge, polonaise, italienne, d'avoir à

choisir entre une guerre générale, ayant pour but la conquête des bords du Rhin, ou des précautions à prendre, des expéditions limitées, compatibles avec la paix européenne. Son esprit résolu, dédaigneux de l'impopularité, n'hésita pas. Ses interventions vigoureuses et rapides furent conduites avec la volonté arrêtée de ne pas s'écarter de cette ligne : protéger la dignité et la sûreté de la France, sans ambition et sans goût d'aventures. Il rompit nettement avec l'exaltation patriotique répandue dans les masses populaires. L'opinion de la bourgeoisie le suivit et adopta avec lui ce programme : à l'intérieur, la Charte! à l'extérieur, la paix!

Au fond, elle ne variait guère depuis 89 ; et, dans une occasion solennelle, ses vieux instincts prirent le pas sur les théories constitutionnelles les plus consacrées par l'expérience.

Il s'agissait de l'hérédité de la pairie. Partisans fanatiques de l'égalité, les représentants de la bourgeoisie restaient hantés par la chimère d'une royauté démocratique. Au lieu d'une seconde Chambre héréditaire ou élective, ils adoptèrent une combinaison bâtarde, la nomination par le roi de pairs viagers, choisis dans des catégories. Ce fut au nom de la souveraineté du peuple qu'ils enlevèrent à la

pairie sa raison d'être, son principe de stabilité, de dignité, de durée. Vainement trois bourgeois éminents, Royer-Collard, Guizot, Thiers, allèrent jusqu'à déclarer qu'une République avec un sénat héréditaire était moins insensée, moins impossible que la démocratie royale; vainement la voix si longtemps silencieuse du plus ancien des doctrinaires en appela-t-elle à la souveraineté de la raison vainement Royer-Collard fit ressortir cette inconséquence, que la révolution de Juillet ayant voté l'hérédité de la nouvelle monarchie, on ne pouvait plus soutenir que l'hérédité politique fût inconciliable avec la souveraineté du peuple; la bourgeoisie ne céda pas. Casimir Perier lui-même reconnut qu'on n'aurait aucun moyen de la faire revenir de ses préventions : Et il résista même à l'opinion qui voulait transformer la Chambre des pairs en un corps électif.

C'est ainsi qu'aux jours d'épreuve la seconde Chambre devait se trouver sans forces comme sans autorité. Certes, le talent, l'éloquence, le patriotisme n'y faisaient pas défaut. Mais toutes ces qualités furent stérilisées par le vice même de l'institution.

La conception que la bourgeoisie avait de la

royauté moderne se manifestait dans des circonstances décisives.

L'esprit démocratique envahissait le monde sans mot dire. La transformation sociale et morale qui mine la société française gagnait peu à peu tous les rangs. On le vit bien, en 1832, lors de la discussion du projet de loi sur la liste civile. Le gouvernement à bon marché, tel fut le cri qui courut sur les bancs ; et le roi fut renté avec la parcimonie qu'apportent dans leur budget ceux qui ont eu à faire leur fortune. Leur caractère ombrageux se manifesta même avec violence lorsque Montalivet parla des sujets du roi. Un orage éclata. « C'est nous qui avons fait le roi ! Il n'y a plus de sujets ! » Bien que la Chambre mît fin aux débats par un ordre du jour, le coup était porté. On traitait le roi, a dit M. Guizot, presque comme le premier magistrat d'une République, sorti hier de la vie commune, et destiné à y rentrer demain ; les apanages étaient abolis. Les dotations n'étaient promises aux princes de la famille royale qu'éventuellement, et dans le cas où il serait prouvé que le domaine privé ne pouvait suffire à leur sort. Ce fut un affaiblissement pour la royauté elle-même que l'inquiétude constante de Louis-Philippe pour

l'avenir de ses enfants, et cette répugnance invincible de la bourgeoisie aux dotations princières, répugnance qui aboutissait un jour au refus silencieux et significatif d'une dot demandée pour le duc de Nemours.

L'affection pour la personne du roi ne reçut pas encore d'atteinte. Lorsque les attentats contre sa vie se multipliaient, lorsque, pour lui emprunter un de ses mots spirituels et mélancoliques, il n'y avait que contre lui que la chasse restât toujours ouverte, la Chambre manifestait spontanément son affection dynastique.

C'était le 27 décembre 1836, jour de l'ouverture du parlement. La reine était entrée avec ses filles, et toute l'Assemblée s'était levée avec respect, quand le bruit d'un attentat se répandit tout à coup. Dans le premier moment, on savait à peine si le roi était sauvé. On s'informait, et, comme le raconte un témoin de cette scène, on réprimait ses propres alarmes pour ne pas alarmer la reine et ses enfants. Bientôt on les voit toutes pâles, tout en larmes. Elles savaient tout. Elles savaient que la mort avait encore passé à un pouce de la tête du roi; elles savaient que le duc d'Orléans et le duc de Nemours avaient été légèrement blessés par les éclats de la

glace de la voiture. Dans ce moment, les tribunes, les pairs, les députés, tous étaient confondus dans les mêmes anxiétés Enfin Louis-Philippe parut avec ses trois fils, et toute l'Assemblée respira dans un long cri de « Vive le roi ! » qui dura plus de cinq minutes, se reprenant sans cesse, « comme si, à chaque coup d'œil qui s'assurait du salut du roi et des princes, l'émotion de l'Assemblée s'exhalait dans une nouvelle effusion de joie et de reconnaissance. » Ainsi s'exprimait M. Saint-Marc Girardin.

Pourtant à mesure que les générations nouvelles grandissaient, qu'elles respiraient l'air enfiévré d'opposition injurieuse, ce sentiment d'affectueux respect devait s'affaiblir. Louis-Philippe avait beaucoup d'esprit; mais, au dire de ses meilleurs amis, il s'abandonnait dans la conversation. Il s'efforçait d'amener, par ses discussions, des députés à son opinion sur les divers points à l'ordre du jour. Ses intempérances de langage, unies à la soudaineté de ses saillies, créaient souvent des difficultés. Avec les années ses défauts augmentèrent, et l'action personnelle du roi dans le gouvernement arriva à détacher de sa personne les dévouements dont la dynastie aurait toujours eu besoin.

Ces fâcheuses prévisions étaient encore loin des esprits ; et, quand, après quelques mois d'héroïques efforts, Casimir Perier succombait debout et serrant dans ses mains le drapeau de la légalité, son œuvre était complète. « C'est une étrange erreur, disait, le 15 mai 1832, l'organe de la haute bourgeoisie, le *Journal des Débats*, que de s'obstiner à confondre le système et le ministère du 13 mars, comme si le système était né et devait s'éteindre avec tel ou tel homme. »

Dès le lendemain de la mort du grand ministre, il avait fallu recommencer la bataille. Les partis avaient repris les armes. La bourgeoisie, toute animée du souffle qui lui avait été inspiré, montra sa vaillance des premiers jours.

Les légitimistes et les républicains s'étaient levés en même temps. A Paris, la formidable insurrection des 5 et 6 juin 1832 éclatait. Les généraux, formés par les guerres de l'Empire, étaient étonnés de trouver dans les bourgeois combattant sous leurs ordres autant d'intrépidité et de fermeté.

La fille d'un des négociants importants de la rue Saint-Martin écrivait à son frère habitant Rouen, le 8 juin : « Dès que le rappel a battu, nous avons fermé le magasin. Papa s'est habillé pour aller re-

joindre le bataillon place des Petits-Pères. Il a embrassé maman et moi en disant : « il faut en finir » avec ces misérables ! » Jamais je ne l'ai vu si en colère. Dans la journée d'avant-hier, notre inquiétude a été mortelle, nous n'osions pas sortir. Nous entendions le canon qui ébranlait les vitres. Des voisins nous apportaient les nouvelles. Nous ne mangions plus... Enfin, papa est arrivé tout pâle, couvert de poussière. Nous avons sauté à son cou. Il ne pouvait pas parler. » Le drame poignant du cloître Saint-Méry venait de s'accomplir. La bourgeoisie et la banlieue fraternisaient à tous les coins de rue, aux cris de « Vive le roi ! vive la Charte ! »

A Lyon, la sédiction avait revêtu un tout autre caractère. Elle révélait à la classe moyenne ce grave secret, qu'il y avait au-dessous d'elle une population de prolétaires qui s'agitait sans savoir ce qu'elle voulait, mais qui disait clairement qu'elle souffrait et qu'il fallait s'occuper de son sort. La classe commerciale et industrielle se préparait à se substituer peu à peu à la classe agricole comme action politique et comme influence sociale. La bourgeoisie n'était pas encore convaincue de ce fait économique; elle croyait en se battant vaillamment avoir étouffé dans son germe toute insurrection.

C'était encore la politique de Casimir Perier qu'elle faisait triompher dans les six mois qui suivirent sa mort et qui nous conduisent au ministère du 11 octobre 1832.

IV

Ce cabinet, pendant plus de trois ans, représenta le régime de 1830 dans son mouvement ascendant. A quoi bon s'arrêter aux modifications qu'il eut à subir? C'est le même esprit qui, jusqu'en février 1836, se maintint dans ce faisceau de forces et d'intelligences groupées sous les mêmes enseignes' pour soutenir les mêmes batailles.

Le duc Victor de Broglie vint apporter à l'élite de la bourgeoisie l'autorité de sa probité politique, l'élévation de son caractère indépendant, l'éclat de son nom et la sincérité de ses idées libérales. M. Guizot et M. Thiers, associés alors dans une même tâche, se complétaient par leurs dons si opposés.

En très peu de mois, M. Thiers avait conquis le premier rang. L'art qu'il avait de s'instruire par la fréquentation des hommes supérieurs lui avait largement profité. M. de Talleyrand, le baron Louis lui avaient plus appris que les livres. Nul ne savait mieux que M. Thiers tirer parti, aux affaires, des chefs de division modestes et connaissant à fond leur métier. Sa patience à les écouter égalait sa merveilleuse intelligence à les comprendre. Tous les détails l'intéressaient et il traitait avec la même facilité tous les sujets. La mesure en tout, tel était le caractère que la bourgeoisie voulait pour son gouvernement, et M. Thiers son favori s'écriait un jour : « Savez-vous pourquoi la France est *du juste milieu ?* Parce que la France, depuis quarante ans, a vu les excès de tous les partis. »

Cette politique à l'extérieur, tout en restant fidèle à la pensée pacifique du règne, tranchait définitivement la question belge sous les murs d'Anvers, et protégeait, par le traité de la quadruple alliance, la monarchie constitutionnelle naissante en Espagne. Mais, à l'intérieur, les troubles suscités dans l'Ouest par la duchesse de Berry, la double insurrection d'avril 1834, les attentats à la vie du roi, enfin le retentissement du procès d'avril devant la Chambre

des pairs, réveillaient les sentiments de représailles et rejetaient la majorité hors de la situation légale. Chaque émeute excitait l'esprit de répression et disposait les électeurs à dépasser le but.

Cependant la magistrature, en décidant l'incompétence des conseils de guerre et en proclamant l'illégalité de l'état de siège après le 6 juin, avait rendu à la bourgeoisie le service de maintenir les idées de légalité. Les nombreux acquittements du jury témoignèrent aussi qu'il ne fallait pas abuser des procès de presse. L'esprit bourgeois eut peur. Il repoussa les adoucissements apportés aux lois d'exception présentées sur les crieurs publics, sur les associations. L'irritation de la bourgeoisie provinciale surtout allait croissant et poussait à la résistance.

Royer-Collard toujours fidèle à ses idées libérales écrivait alors à ses électeurs : « Nous avons à nous défier du ressentiment aveugle qui nous ferait déserter la liberté, prix de tant d'efforts et de sacrifices, parce que l'anarchie abuse de son nom. N'oublions jamais que les plus sévères garanties de l'ordre doivent laisser la liberté intacte et que le droit résiste à l'arbitraire. »

Les traditions libérales de la bourgeoisie étaient

soumises à une plus rude épreuve par la fermentation qu'occasionnaient les scènes dramatiques du procès d'avril. Mais le point culminant de la politique intérieure du cabinet fut l'heure tragique du 28 juillet 1835. L'effroyable crime de Fieschi amena les lois de septembre. Le garde des sceaux déposa trois projets qui modifiaient la législation de la presse, du jury et des cours d'assises. La bourgeoisie, dans son effarement songea, même à interdire la discussion théorique du principe de gouvernement, et jusqu'à la controverse, vieille comme le monde, sur les bases de la souveraineté, de la propriété, de la famille. Les difficultés parlementaires créées par cette législation furent plus graves que celles qu'elle fit disparaître. Mais, aux yeux des politiques, le seul fait de son établissements sans obstacle constatait devant les monarchies de l'Europe et la force du pouvoir et la faiblesse des partis.

Il semblait que la bourgeoisie se fût enrichie d'une qualité nouvelle et qu'elle fût devenue au gouvernement ce qu'elle était en affaires, persévérante et obstinée.

Quand la subordination hiérarchique eut été rétablie, que la bataille eut cessé dans la rue et que

la France eut repris confiance en se sentant gouvernée, une pensée d'une autre nature commença à se substituer dans le cabinet à celle qui avait fait la puissance de Casimir Perier. Les doctrinaires songèrent à donner à leurs idées un ascendant que leur mérite expliquait, sans que la bourgeoisie pourtant s'en rendît bien compte. Ils étaient peu nombreux; on en comptait jusqu'à treize, mais chacun d'eux était quelqu'un : Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Dumon, d'Haubersaërt, Guizard, Janvier, Joubert, Piscatory, Rémusat, Renouard, Saint-Marc Girardin, Vitet, et leur chef M. Guizot.

Fondus jusqu'à cette heure au sein du parti gouvernemental, ils y avaient conquis l'autorité qui appartient à des hommes supérieurs. Tandis que la masse s'arrêtait aux intérêts, eux faisaient passer au premier rang les principes. La bourgeoisie en était fière et subissait la prépondérance de leurs talents. Mais ses instincts étaient plus révolutionnaires et M. Thiers lui plaisait davantage. Elle l'avait entendu avec satisfaction répondre à Royer-Collard.

Le plus ancien des doctrinaires dans son discours testamentaire avait protesté contre les lois de septembre : « Le mal est grand, il est infini; mais est

il d'hier? est-il tout entier dans la licence de la presse? Il y a une grande école d'immoralité ouverte, depuis cinquante ans, dont les enseignements, bien plus puissants que les journaux, retentissent aujourd'hui dans le monde entier : cette école, ce sont les événements qui se sont accomplis presque sans relâche sous nos yeux. »

M. Thiers n'hésitait pas à se mesurer avec un pareil adversaire. Il répliquait aux applaudissements de la majorité : « Comparez-nous au passé! Nous avons été attaqués violemment, comme aucun gouvernement ne l'a été, comme celui de Napoléon et de la Restauration ne l'ont pas été. Avons-nous laissé troubler nos esprits? Avons-nous cherché des ressources hors de la constitution? Avons-nous fait tomber des têtes? » Quel est le collègue de M. Thiers qui eût mieux répondu? C'est qu'en effet il n'y avait rien en lui du doctrinaire. Mais le péril écartait les dissidences. Déjà un tiers parti s'était formé dans la Chambre et cette union de la bourgeoisie était menacée. L'esprit le plus détaché et le plus délicat, M. de Rémusat, ne redoutait rien tant qu'une sécurité exagérée.

Les différences d'origine, de position, de caractère, quand il n'y a pas de traditions politiques

anciennes, n'amèneraient-elles pas tôt ou tard, dans cette élite d'hommes d'État, des scissions irréparables ?

Dans les départements, la grande majorité des conseils généraux, représentants paisibles des intérêts locaux, n'était pas encore entamée dans sa fidélité à la politique de Casimir Perier; mais elle était sans action. Le publiciste distingué que la terre fertile de la Gironde avait donné à la bourgeoisie comme défenseur, Henri Fonfrède, disait que le mal n'était pas seulement dans l'opinion démocratique puissamment excitée, mais surtout dans l'absence de principes clairs et fixes au sein du parti gouvernemental.

C'était le propre du talent de M. Guizot d'exceller dans les exposés de principes où son esprit éminent se jouait à l'aise. Déjà le colonel Bugeaud avec sa brusquerie honnête avait fait justice des accusations banales lancées contre les classes moyennes. « Celui-là est bien mal inspiré, s'écriait-il, qui voit une caste à part, une nouvelle noblesse privilégiée dans cette immense rôle des contributions directes. Non, ce n'est pas un sophisme doctrinaire, cette assertion que la propriété n'est pas un privilège, que tout le monde peut y parvenir avec

de l'ordre et du travail. Vous assurez que le travail n'enrichit guère que ceux qui ont commencé avec des capitaux, je pourrais citer un million de preuves du contraire. Je me contente d'un : c'est moi ! mon grand-père était un simple forgeron. »

C'était surtout à M. Guizot qu'il appartenait de porter la bannière de la bourgeoisie, et M. Odilon Barot lui en fournit l'occasion en l'accusant de vouloir fonder un système exclusif qui tendait à diviser la France en castes ennemies : « Vous oubliez, lui avait-il dit, que toutes les victoires de la Révolution ont été gagnées par tout le monde. »

« Non, je ne l'oublie pas », répondit M. Guizot; et dans son magnifique langage, il déclara qu'il y avait dans la Charte des droits qui avaient été conquis pour tous et qui étaient le prix du sang de tous. Ces droits étaient l'égalité des charges publiques, l'égale admissibilité à tous les emplois, la liberté du travail, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la liberté individuelle. Il montra encore un autre prix de ses batailles et de ses victoires, la royauté constitutionnelle. Le système n'apparut toutefois que dans la seconde partie du discours, lorsque le grand orateur arriva à démontrer que la France, pour la sûreté de tous

ses droits, avait compté sur l'intervention directe et active de cette partie de la nation qui était vraiment capable d'exercer des droits politiques. « Ai-je assigné les limites de la classe moyenne ? ajouta-t-il ; m'avez-vous entendu dire où elle commençait et où elle finissait? Lorsque, par le cours du temps, la limite naturelle de la capacité se sera déplacée, lorsque les lumières, les progrès de la richesse, toutes les causes qui changent l'état de la société, auront rendu un plus grand nombre d'hommes capables d'exercer avec bon sens et indépendance le pouvoir politique, alors la limite légale changera. Comment pouvez-vous croire qu'il me fût entré dans l'esprit de constituer les classes moyennes d'une façon étroite, privilégiée, d'en refaire quelque chose qui ressemblât aux anciennes aristocraties ? Nous recommençons tous les jours ce travail d'ascension et de conquêtes. Je n'entends pas qu'après toutes les victoires politiques de la nation française, nous ayons conquis pour nous seuls tous les droits que nous possédons. Quand le pays travaillait à renverser le pouvoir absolu et le privilège, il a pu appeler à son aide toutes les forces du pays dangereuses ou utiles, les bonnes et les mauvaises passions. Mais, aujourd'hui, la bataille

est finie, le traité conclu; le traité, c'est la Charte et le gouvernement libre. »

La bataille n'était pas finie; mais la bourgeoisie le croyait. Elle se sentait fière d'être ainsi défendue; elle ne ménagea pas ses applaudissements à M. Guizot; elle fit tirer à part son discours et le répandit dans toute la province.

Mais déjà le jour était venu où un incident devait suffire pour désorganiser l'union qui existait depuis 1832. Les forces se trouvaient disjointes par l'avènement de M. Thiers à la présidence du conseil en février 1836. La lutte s'ouvrait non plus contre le parti républicain, mais entre les systèmes et surtout entre l'esprit d'initiative dans les affaires extérieures et le passion de la paix. M. Thiers tombait sur une question d'intervention en Espagne, après six mois de ministère. Il devenait le chef d'un groupe important qui prit le nom de centre gauche. Le tiers parti, qui avait à sa tête M. Dupin, plus redoutable par ses sarcasmes que par ses idées politiques, disparaissait. Le centre gauche prit faveur. Il venait de recruter dans ses rangs un député qui apportait à la chambre les plus fortes qualités de la race bourgeoise. C'était M. Dufaure.

Ceux qui l'ont vu de près peuvent seuls bien parler de lui. Il représentait, dans leur originalité et leur verdeur, les classes moyennes de province, avant la facilité des communications, avant la banalité des relations sociales. Par un contraste qui ne paraitra singulier qu'à ceux qui ne l'ont point approché, nul homme ne joignait au respect des traditions et des vieilles mœurs une plus vive ardeur d'esprit et une plus puissante imagination. Nul n'était moins routinier. Son esprit était ouvert à toutes les nouveautés.

Par ses croyances religieuses, il appartenait à la vieille France. Comme un membre des anciens parlements, il était du côté des gens du roi s'il s'agissait de défendre les droits de l'État contre les envahissements du clergé. Et cependant il était de ceux que le doute n'avait pas atteint. S'il eût vécu un siècle ou deux plus tôt, on l'eût appelé un de ces *messieurs*, également fermes dans leur foi janséniste et dans leur résistance à l'ultramontanisme. Dans les dernières années de sa vie, alors que, entouré de l'estime publique, il dirigeait les affaires de son pays, son caractère original, timide jusqu'à la sauvagerie, s'était de plus en plus accentué.

Un jour, excédé de travail, brisé par ses habitudes matinales, il s'était alité; un de ses amis s'approcha de son lit; deux livres tenaient compagnie au malade : *Tacite* et un *Traité de l'abbé Duguet*. Sous une écorce robuste et noueuse comme celle d'un vieux chêne, se cachait un cœur généreux et désintéressé; sous des dehors bourrus, une réelle bonté.

Dès ses débuts à la tribune, il fallut compter avec lui. Son éloquence formée d'arguments décisifs, fortement liés ensemble, constituait une sorte de cotte de mailles serrées, impénétrables à toutes les attaques. Il n'y avait pas jusqu'à sa voix nasillarde et à son accent ironique qui ne fussent redoutables. Quand il était attaqué, et qu'il avait pour lui le bon droit, il déchiquetait son adversaire, avec sa lèvre amère. Mais ce n'était pas un tacticien parlementaire, ni un chef de parti; son indépendance, sa répugnance aux compromissions et aux intrigues l'isolaient; et, bien qu'il se fût rangé dans les rangs du centre gauche, il n'était pas homme à suivre toujours et partout M. Thiers.

Ces éminents bourgeois commençaient à être soumis à une décisive épreuve. Tandis qu'une prospérité inouïe, créée par eux, allait se dévelop-

pant dans le pays, les incompatibilités de caractère, les rivalités de prééminence, les froissements intimes, préparaient des divisions successives. La vérité oblige à dire que la période héroïque de la monarchie de Juillet était finie, quand se forma le ministère auquel le comte Molé donna son nom (6 septembre 1836).

Un autre problème se pose alors : Comment après avoir fondé, défendu la royauté constitutionnelle de son choix, la bourgeoisie l'a-t-elle laissé se dépopulariser, s'affaisser et périr ? Que lui a-t-il manqué ? Ou bien y a-t-il dans la société française une sorte de vice caché, qui arrête la formation de l'esprit politique et fait obstacle à toute tradition gouvernementale durable ?

V

Qu'étaient par-dessus tout les bourgeois au pouvoir? D'incomparables hommes d'affaires. Leur esprit étendu mais positif, ardent mais pratique, remplaçait l'imagination inventive par l'élévation des facultés usuelles, portées à leur plus haute puissance. Les faits exerçaient un empire prédominant sur leur intelligence ; et leur bon sens supérieur, quand il s'agissait des réalités tangibles, maîtrisait tout en eux, aussi bien les théories que l'enthousiasme.

Ils n'étaient pas comme leurs fils : ils aimaient la société dans laquelle ils étaient nés, et ils y croyaient. Ils n'en étaient pas encore venus à rompre leur so-

lidarité étroite; contents d'eux-mêmes, et ne voulant qu'eux, ni plus ni moins, ils possédaient au plus haut degré l'instinct des intérêts.

Quelle nation a présenté une réunion plus complète de législateurs éclairés, de financiers habiles, d'industriels avisés? Ils n'étaient pas seulement judicieux, instruits sur toutes les questions administratives; mais ils avaient le langage précis, clair, et leur éducation classique faisait d'eux de remarquables rédacteurs de projets de loi.

Il faudrait citer Vivien, Macarel, Renouard, F. Réal, Calmon, Dupin, Baude, Ducos, Legrand, Hippolyte Passy, Rivet, Bérenger, Vuitry, Humann, Girod, d'Argout, Gouin, Delessert, Ganneron, Odier, Boinvilliers, Darblay, Duvergier, Schneider, Dumon, Duchâtel, Dufaure, Thiers. En dehors de M. Guizot et de quelques-uns de ses amis, demandant à la raison plus qu'aux faits la justification des moyens de gouvernement, les classes moyennes présentaient les aptitudes les plus variées et les facultés d'assimilation les plus extraordinaires.

Leurs entreprises portèrent d'abord sur les intérêts industriels et sur les intérêts agricoles. La monarchie bourgeoise succédait, en effet, à deux gou-

vernements qui, sous ces divers rapports, n'avaient pas accompli leur tâche. L'Empire, qui avait fait beaucoup, avait encore plus détruit; comme ressources matérielles, il nous avait laissés fort arriérés et fort dépourvus. La Restauration était un gouvernement indolent, peu disposé à s'engager dans de grands travaux qui exigeaient le concours actif et confiant des chambres et du pays. La bourgeoisie de 1830 était résolue au contraire à donner à son gouvernement un caractère d'utilité. Elle satisfaisait ainsi ses goûts et en même temps elle obéissait à une pensée politique. Elle voulait diriger vers les œuvres de la paix l'ardeur nationale qui s'était passionnément ranimée.

Elle apportait du reste, dans l'application des nouveautés et des inventions industrielles, la circonspection et la prudence dont elle ne pouvait se départir sans mentir à son origine. En douze années, son gouvernement avait consacré 452 millions au développement des voies de communication, lorsque la question des chemins de fer s'imposa. Les hésitations avaient duré cinq ans. Enfin en 1842 la bataille fut gagnée par le rapport de M. Dufaure. Les législateurs avaient trouvé dans la division du travail entre l'État et les compa-

gnies le secret d'une transaction qui facilitait le développement progressif des voies ferrées; on était loin du désarroi des idées et des erreurs économiques qui avaient signalé les premiers débats.

A la crise commerciale et financière des premiers temps succédait une période d'épanouissement de prospérité. Dans les questions économiques, la haute bourgeoisie apportait un système arrêté, et se défiait des théories qui commençaient à être en faveur. Très protectionniste, elle voyait en M. Thiers l'apôtre d'un régime prohibitif qui dépassait, dans son application, la législation douanière de M. de Saint-Cricq. Jamais l'exclusion de la concurrence étrangère n'avait été érigée en dogme, avec plus d'assurance, que dans l'exposé des motifs du projet de loi des douanes présenté par M. Thiers, quand il était ministre du commerce. Il obéissait à cette idée générale profondément enracinée dans la bourgeoisie, que la protection du gouvernement est nécessaire aux divers développements intellectuels, moraux, industriels, de la nation.

Un esprit plus ouvert, M. Duchâtel, avait saisi l'opinion de la question de la réforme commerciale en ouvrant une enquête; mais il n'avait d'appui que dans les ports du Havre et de Bordeaux. Les

villes de fabriques se prononçaient pour le maintien de la prohibition.

Parmi les puissances commerciales, la France était celle qui s'était déployée avec le plus de lenteur. La législation de 1817 avait élevé autour de nos frontières une sorte de muraille de Chine, toute crénelée de droits protecteurs. Cependant, malgré notre armée de douaniers, le monopole industriel et le monopole électoral se prêtant un mutuel appui, une révolution se produisait dans le travail. Les efforts des fabricants étaient considérables. La paix développait chaque jour des besoins nouveaux, enfants du caprice de la mode plutôt que de la nécessité. Aucune nation ne pouvait lutter contre nous pour le fini, le bon goût et le bas prix de la main d'œuvre en bijouterie et en orfèvrerie. Les manufactures de draps acquéraient un supériorité caractérisée pour l'éclat et la couleur. Le problème d'application de la mécanique au traitement du lin et du chanvre avait été résolu avec bonheur. Des machines avaient été inventées, aussi puissantes, aussi parfaites que celles qui déterminèrent le développement inouï de la fabrication du coton. Le lin se travaillait avec une économie et une perfection jusqu'alors

inconnues; peu à peu l'outillage anglais s'introsait dans les filatures de Normandie et des Flandres.

Ce fut un sujet de légitime fierté pour les classes moyennes que les trois expositions qui se succédèrent pendant le règne de Louis-Philippe. Un avenir de richesse s'ouvrait, grâce à la direction imprimée à la production. Toutes les professions utiles étaient respectées et honorées, à mesure que l'oisiveté perdait de son crédit. Par suite de la règle de solidarité dans les progrès de la fortune, le prix du fermage augmentait partout. La terre acquérait à chaque mutation une valeur vénale plus considérable. Il était facile de juger que, sans l'existence des causes qui avaient retardé chez nous le développement de l'industrie du fer, nous aurions fait encore de tout autres progrès dans l'avancement des arts mécaniques. Sauf cette lacune qui atteignait nos filatures, quel éclat, quelle variété de dessins dans les tissus de nos riches vallées d'Alsace et de Sainte-Marie aux Mines! Combien l'émulation des fabricants dans l'ameublement et l'industrie artistique s'était inspirée du renouvellement de l'art! S'agissait-il de soieries? On ne trouvait rien qui pût rivaliser avec les produits des manufactures lyonnaises.

Cette preuve de l'accroissement de l'aisance dans les classes moyennes, l'examen des recettes du budget la donnait aussi. En 1828, le revenu ordinaire ne s'élevait pas à 900 millions; dix années après, il dépassait 1 250 millions. Malgré les entraves dont notre commerce extérieur était chargé, il n'avait laissé d'augmenter d'année en année. Du chiffre de 1 211 millions, où elle était en 1830, l'exportation s'était élevée en 1844 à 2 340 millions, c'est-à-dire qu'elle avait presque doublé en quinze ans.

L'épargne avait suivi du même pas les progrès de la fortune publique. L'économie, cette qualité si éminemment bourgeoise, ne s'était pas perdue. En 1820, treize caisses d'épargne seulement étaient établies en France. L'institution prit un tel développement, qu'en 1835, on comptait déjà cent trente et une caisses d'épargne autorisées. Les doctrines sur lesquelles leur propérité reposait étaient partout répandues; les lois de juin 1834 et mars 1837 facilitaient encore leur extension. Le bien-être individuel descendait de plus en plus dans les masses populaires et les transformait.

De plus en plus les contremaîtres acquéraient cette capacité professionnelle qui imprime l'impulsion à l'atelier. L'esprit mercantile s'emparait de la

société bourgeoise et devenait un des traits de la physionomie générale du temps.

Mais, si les classes moyennes, en dehors de la charité, ne se préoccupaient pas suffisamment du sort des classes ouvrières et du mouvement social, elles reprenaient dans les lois d'organisation administrative leur supériorité et leur influence libérale.

Les lois municipales des 21 mars 1831 et 18 juillet 1837, celles sur les conseils généraux du 22 juillet 1833 et 10 mai 1838, la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux, celle du 20 juin 1838 sur les aliénés, celle du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, la loi du 29 avril 1835 sur les irrigations, ont posé les principes à l'administration française. Toutes ces lois, par leur point de départ, se rattachent aux idées chères à la bourgeoisie et sont marquées au coin de l'esprit pratique et utilitaire.

C'est particulièrement dans les discours de M. Thiers sur les questions municipales qu'on retrouve tout vibrants encore les sentiments communs des Chambres sous la monarchie de Juillet.

Depuis la loi du 28 pluviôse an VIII, nulle modi-

1. Voy. *Discours de M. Thiers*, 13 janvier, 6 et 7 mai 1833, 28 février 1831.

fication n'avait été introduite dans le régime municipal et départemental. La Charte de 1830 promit que, dorénavant, il serait fondé sur l'élection. La première loi municipale appartient à l'époque où la tendance révolutionnaire de Juillet dominait encore le gouvernement. Le nombre des électeurs municipaux égalait presque celui des gardes nationaux en activité. Il était, suivant le rapport au roi, de 2,872,089 citoyens. La base de l'élection communale, plus étendue que l'électorat politique, en différait essentiellement par l'assiette même du droit. On était électeur politique à l'âge de vingt-cinq ans, électeur communal à vingt et un ans. Le cens de deux cents francs conférait seul le droit de prendre part à la nomination des députés. En matière d'élections municipales, la capacité formait un titre distinct, concurremment avec la richesse, et l'on avait égard au nombre des habitants. L'électorat municipal admettait ou excluait, selon les localités, les classes ouvrières et les dernières régions des classes moyennes. L'ouvrier des campagnes avait droit de cité ; mais la bourgeoisie avait redouté l'esprit démocratique des grandes villes et avait établi des conditions qui écartaient l'ouvrier appartenant aux centres industriels.

Les tentatives de décentralisation, avons-nous besoin de l'apprendre, ne trouvèrent pas bon accueil. M. Thiers en fut à diverses reprises l'adversaire opiniâtre. « Nous voulons, disait-il, faire aboutir la vie sociale au centre de l'État ; nous voulons réaliser ce grand phénomène moderne : celui de faire vivre le corps social dans une grande unité... Savez-vous pourquoi la Restauration, en nous faisant un mal moral et politique immense, n'a pas cependant froissé les intérêts matériels ? c'est qu'elle a respecté la vieille administration de l'Empire, qui en savait plus qu'elle et qu'elle a laissée aller... Ce n'est pas nous qui sommes rétrogrades ; c'est nous qui défendons la Révolution vivante. En affranchissant les grandes communes vous détruisez l'unité, vous portez un coup de hache au pied de l'arbre. »

De semblables paroles étaient l'expression des traditions administratives et de la notion de l'État qui s'était formée chez les classes moyennes. Elles restaient fidèles à leurs principes, en applaudissant leur orateur, quand il s'écriait : « C'est nous qui sommes les apôtres de la véritable unité, de cette unité qui fait la force et la gloire de notre gouvernement ; nous avons cherché à propager l'œuvre de 89, de la Convention et de Napoléon lui-même. Nous

sommes les défenseurs de cette unité que vous appelez centralisation, et qui n'est autre chose qu'une règle, qu'une justice. »

La loi qui organisa les conseils généraux n'était pas l'effet de la même initiative. La Chambre des pairs s'était réservée de régler, à son image, et dans un intérêt conservateur, l'organisation des assemblées départementales. L'influence de l'esprit local était précisément ce que les pairs avaient voulu constituer. Le rapporteur ne laissait aucun doute à cet égard ; et ce rapporteur était l'une des intelligences les plus pondérées, les plus pénétrantes de son temps, un des personnages les plus mêlés aux événements importants depuis trente années, M. de Barante.

Sur presque tous les points de la France, la grande propriété dicta les choix.

Le caractère des conseils généraux, pendant la monarchie de 1830, fut la prudence administrative la plus complète unie à une sollicitude fervente pour l'amélioration de tous les intérêts agricoles.

Avec des institutions provinciales ainsi réglées, la bourgeoisie, imbue encore des idées du XVIIIe siècle, voulait assurer son influence prépondérante vis-à-vis des idees fausses. incohérentes et pourtant

actives dont les jeunes générations étaient remplies. Ce fut son honneur de comprendre que, pour lutter contre ce péril, une bonne instruction primaire argement répandue éta t le plus utile remède.

L'État doit offrir l'instruction élémentaire à toutes les familles et la donner gratuitement à celles qui ne peuvent pas la payer : tel fut le principe libéral qui inspira l'admirable loi de 1833, loi qui aurait suffi pour immortaliser M. Guizot. Les conseillers de l'Université, qui s'appelaient alors Villemain, Cousin, Poisson, Thénard, Rendu, Gueneau de Mussy, avaient apporté dans l'examen du projet les mêmes préoccupations morales que leur ministre. Ces esprits éminents pensaient que, pour améliorer la condition humaine, il fallait épurer et éclairer les âmes. La loi revêtit dès lors un caractère hautement spiritualiste.

La discussion révéla de la part de la bourgeoisie la volonté de donner aux autorités municipales une influence décisive sur l'instruction primaire. Ce fut le premier degré de cet ensemble d'enseignements qui s'appelle l'Université de France.

La pensée élevée du noble esprit qui créa, on peut le dire, le maître d'école, se montrait dans la circulaire rédigée sous son inspiration par M. Charles

de Rémusat et qui avait été envoyée directement à chaque instituteur. On y lisait des mots comme ceux-ci : « En vous confiant un enfant, chaque famille vous demande de lui rendre un honnête homme et un citoyen... La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, au prince, aux droits de tous, tels sont les sentiments que l'instituteur s'attachera à développer... Jamais, par sa conversation ou son exemple, il ne risquera d'ébranler chez les enfants la vénération due au bien. » La bourgeoisie s'honorait en s'associant à ces leçons, en toute occasion, dans les comices agricoles, dans les concours régionaux qu'elle présidait. La loi de 1833 avait le mérite de constituer un système sûr et complet, dont toutes les parties se soutenaient les unes les autres; elle avait de plus un caractère essentiellement pratique. Aussi fit-elle un bien immense; elle formait des maîtres, d'une instruction bornée peut-être, mais solide, des instituteurs patients, modestes, pénétrés de l'idée de sacrifice et de devoir.

Si dans l'instruction primaire le gouvernement de la bourgeoisie avait eu tout à fonder, il n'en était pas de même dans l'instruction secondaire.

Là régnait en souveraine l'Université, l'auxiliaire et l'éducatrice des classes moyennes. Bien que la liberté de l'enseignement eût été promise dans la Charte, elles y résistaient. C'était un principe, pour elles, qu'en matière d'éducation, hors de l'enceinte de la famille, l'État était souverain. Elles avaient conservé à l'Université leur sympathie et leur confiance.

N'avait-elle pas, en effet, été fondée, cette Université, pour les rendre dignes et capables de gouverner? Est-ce qu'elle n'était pas destinée à former les professions libérales, à préparer les générations nouvelles à l'intelligence de leur époque?

Renoncer au principe de la souveraineté de l'État en matière d'instruction publique, la Restauration elle-même n'avait pas osé le tenter. L'esprit laïque, comme disait M. Guizot, restait âprement défiant et ne se croyait pas en sûreté si ses rivaux déployaient les libertés qu'il avait conquises. Aussi, malgré les efforts renouvelés, la loi créant la liberté de l'enseignement secondaire ne put-elle jamais aboutir. On passait pour un jésuite déguisé, pour un clérical, si l'on s'avisait de défendre le régime de la libre concurrence entre les établissements d'instruction publique.

Il faut le reconnaître, des injures et des calomnies odieuses se mêlaient aux revendications de la liberté d'enseignement et les dénaturaient. La bourgeoisie s'irritait du pamphlet du chanoine Desgarets, *le Monopole universitaire*, et des invectives passionnées de *l'Ami de la religion* et de *la Gazette de France*. Ces emportements ne facilitaient pas l'adoption d'une bonne loi[1]. Le clergé soutenait en théorie une cause juste. Le terrain sur lequel il luttait était solide, constitutionnel; mais que faisaient ceux qui parlaient en son nom? Ils réclamaient aussitôt la direction exclusive, le monopole de l'enseignement, comme un droit inhérent à l'Église; ils s'efforçaient d'établir que l'Université était indigne d'enseigner. C'était vouloir réveiller toutes les passions philosophiques assoupies.

Il s'était pourtant accompli dans le milieu de la bourgeoisie un véritable apaisement vis-à-vis du personnel religieux et du catholicisme lui-même. Le clergé avait si bien uni son sort à celui de Charles X, que, Charles X renversé, les prêtres s'étaient crus menacés dans leurs personnes. Un certain nombre le furent en effet. Dans les grandes

1. Voy. Tocqueville, *Correspondance*, 6 décembre 1843.

villes, ils durent quitter leur costume. On se rappelle le pillage de l'archevêché, en février 1831. A Paris, l'image du Christ était enlevée de la cour d'assises. La législature diminuait le budget des cultes; le mot *religion de l'État* était rayé de la Charte; les évêques promus à la pairie par Charles X perdaient leur siège. Les autres s'abstenaient de prendre part aux séances. Le ministère des affaires ecclésiastiques était supprimé. Le clergé, désormais sans influence dans l'administration et la politique, était renfermé avec vigilance dans les limites de sa profession.

Quelques années à peine s'étaient écoulées, que la tolérance et la neutralité reparaissaient dans les rapports de la bourgeoisie et du clergé. L'habit du prêtre n'était plus outragé; le Christ en 1837 était replacé dans la salle de la cour d'assises; les cardinaux voyaient leur subvention rétablie; des sommes considérables étaient affectées à la construction et à la réparation des églises et des presbytères, les pensions ecclésiastiques étaient plus que doublées.

La séparation de la religion et de la politique, la certitude que le pouvoir ne spéculerait plus sur les croyances, donnèrent même au mouvement religieux un développement inattendu.

C'était surtout chez les jeunes gens qu'un sentiment catholique puissant se découvrait; les nouvelles générations bourgeoises rompaient complètement avec l'esprit du XVIIIe siècle; les églises commençaient à être fréquentées; la foule encombrait Notre-Dame. « C'est plaisir de voir cette jeunesse française venir d'elle-même, indépendante et généreuse, chercher des enseignements, apporter des croyances, au pied de ces mêmes autels, où jadis on ne voyait que des fonctionnaires publics en extase, tremblant devant une inquisition invisible, que des pénitents de cour, des pharisiens du ministère[1]. »

Les pères restaient gallicans. M. Dupin était toujours sur la brèche lorsqu'il s'agissait des droits du pouvoir laïque. La publication en France, sans autorisation préalable, d'une bulle relative à l'Espagne, et prescrivant des prières publiques en faveur de la cause absolutiste de la péninsule, motivait les protestations de l'ancien ami de Montlosier, protestations qui se résumaient en ces mots : « Il y a deux branches de la même famille en Espagne et en France. Voyez ce que les moines ont fait de

1. Vicomte de Launay, 15 mars 1837.

l'une, et ce que l'Université a fait de l'autre[1]. »

Tandis que les débats sur la liberté de l'enseignement mettaient aux prises la vieille bourgeoisie et le jeune parti catholique, la réconciliation se faisait peu à peu en province avec le clergé paroissial. Mais leurs instincts rendaient nos pères toujours méfiants ou hostiles vis-à-vis des congrégations d'hommes. M. Guizot essayait bien de leur démontrer qu'en matière d'instruction publique tous les droits n'appartiennent pas à l'État ; que, si l'État a le devoir de distribuer l'enseignement, de le diriger dans ses propres établissements, de le surveiller partout, il ne peut pas l'imposer arbitrairement aux familles contre leurs vœux ; les bourgeois survivants de la Restauration voyaient les jésuites derrière la liberté d'enseignement et regrettaient le régime de l'Université impériale.

La lutte entre l'Église et l'État changeait donc de caractère. Elle devenait la guerre entre l'épiscopat et l'Université. Les résultats n'en furent pas moins considérables. Ils emportèrent dans ces colères jusqu'aux dernières traces du gallicanisme. Malgré la sagesse du gouvernement de Juillet, les

1. Voy. *Mémoires de Dupin,* 18 mai 1842.

doctrines ultramontaines devenaient maîtresses des âmes pieuses, tandis que l'Université demeurait le représentant fidèle de l'esprit, des idées, des mœurs laïques et honnêtement libérales de la société bourgeoise.

Les échos de cette bataille retentissaient dans la célèbre interpellation que fit M. Thiers en 1845 sur les jésuites. M. Rossi, chargé de négocier avec la cour de Rome, atteignait son but, et, le 6 juillet de cette année-là, *le Moniteur* annonçait que les maisons des jésuites seraient fermées en France et leur noviciats dissous.

La bourgeoisie se contenta de ces concessions. Comme le gouvernement ne s'était pas donné au clergé et que le clergé ne s'était pas donné au gouvernement, les dernières années du règne de Louis Philippe s'écoulèrent dans une cordiale confiance qui devait rendre les prêtres des paroisses, au lendemain de 1848, populaires et respectés.

VI

Maintenant que nous connaissons la doctrine sociale et politique des générations bourgeoises de 1830, quelles modifications furent apportées dans leurs goûts, dans leurs usages, par la possession du pouvoir ?

La manie des places était entrée profondément dans les mœurs provinciales. Il fallait être nommé à quelque emploi sous peine d'être discrédité. On se rappelle les vigoureux vers de *la Curée* de Barbier. Le poète ne fit que flétrir énergiquement l'insurrection des solliciteurs, cette levée en masse des coureurs de fonctions publiques, se précipitant d'une antichambre dans une autre. Le mou-

vement se répandait du nord au midi de la France. Chaque département envoyait ses recrues. Comme La Bruyère connaissait bien le tempérament national, lorsqu'il écrivait : « Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois et consentir ainsi à demeurer chez soi ! » Le fonctionnarisme remplace chez les démocrates l'aristocratie. C'est la seule inégalité qu'ils tolèrent, parce qu'ils espèrent tous l'atteindre.

La révolution de Juillet avait porté le dernier coup à l'influence de la petite noblesse, la seule qui en province restât mêlée aux affaires. La bourgeoisie ne pouvait pas espérer la remplacer du soir au lendemain dans son influence territoriale. Le haut fonctionnaire pouvait seul, aux yeux des électeurs censitaires, répondre aux besoins d'amour-propre à satisfaire et dominer des populations habituées encore au respect. Ce devait être le péril d'un gouvernement si péniblement établi, que l'invasion de la Chambre des députés par les fonctionnaires. Tout en donnant l'illusion d'une représentation sincère du pays, ils faussaient, par leur trop grand nombre, le caractère de l'opinion publique.

Mais ce n'était là qu'un des accidents de la crise sociale et morale qui, depuis le siècle dernier, travaille la nation française.

Livrées dans les premières années de 1830 à tous les excès de la pensée, une science superficielle et une philosophie irréfléchie avaient affiché la prétention de refaire l'essence même de la société, de créer de toutes pièces une morale et une religion, de supprimer la liberté de l'individu. L'apparition bruyante du *fourriérisme* et surtout du *saint-simonisme* étonna plus qu'elle ne séduisit les classes moyennes. Leur fond indestructible de bon sens ne fut pas entamé. Une fois la curiosité satisfaite, les esprits sévères rappelèrent que l'intention ne justifie pas les moyens. Le mercantilisme appela à lui les intelligences les plus distinguées que le sensualisme avait fini par écarter de la jeune école.

La majorité de la bourgeoisie parisienne ne résista pas seulement aux utopies et aux aventures; le choléra mit à l'épreuve son courage moral sans qu'il faiblît.

Tandis que d'effroyables accusations d'empoisonnement renouvelées du moyen âge excitaient la population à d'horribles désordres, tandis que ce vieux limon de barbarie, qui, dans des temps

paisibles, repose au fond des âmes aveugles, remontait à la surface, la fermeté du bourgeois de Paris ne se démentait pas. Il était inquiet pour les autres, et non pour lui-même; et cependant, en de certains jours, les voitures de déménagement, devenues le corbillard des pauvres, se succédaient sans interruption; et « ce qu'il y avait de plus effrayant, ce n'était pas, a écrit un témoin, ces morts entassés pêle-mêle, c'était l'absence de parents et d'amis derrière le char funèbre; c'était le passant s'éloignant avec effroi du triste convoi »[1]. La bourgeoisie n'interrompit pas ses soirées. Elle imita la famille royale, qui visitait les hôpitaux, et donna l'exemple du dévouement et de la charité.

Cette possession de soi-même, elle était bien rare dans ces années-là : une sève de vie universelle circulait impétueusement. Tout germait, tout bourgeonnait à la fois. C'était pour l'imagination et pour l'art un temps merveilleux. Le réveil qui s'était produit pendant la Restauration s'accentuait dans la poésie, dans le roman, dans la peinture. Tous ceux qui savaient gagner leur vie, depuis les banquiers et les notaires jusqu'aux avocats et aux né-

1. George Sand, *Histoire de ma vie*, et *Correspondance* de Doudan.

gociants, étaient l'objet des haines les plus féroces en paroles, de ce monde *moustachu* et chevelu, de ces adolescents pâles, qui composaient le parterre, aux représentations d'*Antony* et de *Chatterton*. Jamais la verve du crayon et de la satire ne s'est exercée avec plus d'âpreté et de puissance que contre ces honnêtes et courageux pères de famille, qui n'avaient commis d'autres crimes que de n'avoir pas lu *Don Juan*, *Manfred* ou *Lara*. La caricature, sous toutes les formes, eut toutes les audaces. Ne se contentant pas de ridiculiser sous les traits de *Mayeux* les manies, les habitudes de la vie domestique, bourgeoise, elle remontait jusqu'à Louis-Philippe, qu'elle déguisait comme on sait, et au jeune duc d'Orléans qu'elle appelait *grand Poulot*.

Le ridicule ne tua pas la bourgeoisie, mais la blessa grièvement. Elle continua d'être souveraine, mais elle garda de ces injures toutes littéraires une méfiance des nouveautés que l'étude des littératures étrangères et la critique furent lentes à modifier.

Représentée par l'Académie, elle continuait à défendre au théâtre, comme au salon de peinture, les mérites de l'école française, la sagesse, la clarté, la sobriété, la composition philosophique, le dessin

spirituel et correct. Sans doute elle aimait plus à satisfaire sa raison que ses yeux; mais de même qu'après trois années de distance, le même auditoire des premières loges, qui avait accueilli par des murmures, des rires et des huées *Hernani* et *Marion Delorme*, s'était montré silencieux et docile à la volonté du poète, lors de la représentation de *Lucrèce Borgia;* de même, au Salon de 1834, *les Femmes d'Alger* de Delacroix et la *Bataille des Cimbres* de Decamps entamaient les résistances et forçaient les portes.

Que de cris! que d'injures! que de diatribes, dans la jeune presse, contre le jury bourgeois! on ne saurait aujourd'hui s'en faire une idée. L'art et la poésie fraternisaient en ces jours de flamme. Les peintres savaient par cœur les beaux vers. Le fond de leur talent était fait de littérature. Aussi ce fut parmi les artistes, encore plus que parmi les écrivains, que domina l'horreur des philistins, et de ce qu'on appelait le goût bourgeois.

Le costume même n'échappait pas aux railleries.

Il faut l'avouer : les modes adoptées alors par les femmes de la bourgeoisie étaient peu faites pour plaire, avec la coiffure à la girafe, le haut peigne

d'écaille, les manches à gigot, les jupes courtes laissant voir les souliers à cothurne.

C'était aussi un spectacle curieux que les premières soirées données par Louis-Philippe au Palais-Royal. La tolérance du préfet de police, M. Girod (de l'Ain), avait permis aux omnibus d'entrer dans la cour, et les officiers de la garde nationale des quartiers commerçants et de la banlieue, arrivaient en grande tenue, leurs femmes au bras, pour saluer familièrement le roi citoyen. On était loin des raouts de Charles X et des réceptions au pavillon de Marsan.

Un souvenir restait dans la mémoire des Parisiens : c'était le bal donné à l'Opéra par les gardes nationaux, quelques années après la révolution de Juillet. La foule était telle, que, vers trois heures de l'après-midi, les maris en uniforme, les femmes en parure de bal défilaient sur le boulevard en plein soleil. On était en juin[1]. Ces braves gens mangeaient résolument dans leur fiacre en attendant la fête, sans souci du ridicule. Les jeunes élégants et les rapins, échelonnés sur le parcours, s'en donnaient à cœur joie. C'était à qui soulèverait

1. Voy. vicomte de Launay, *Lettres parisiennes*.

les stores des voitures ou enverrait des bouffées de tabac sur les toilettes : aussi la fête ne se renouvela plus.

Une sorte de frénésie de plaisirs s'était emparée de la bourgeoisie parisienne. Jamais les bals parés ne furent plus suivis et plus animés que de 1833 à 1838. Le faubourg Saint-Honoré, la Chaussée-d'Antin, étaient en liesse, pendant que le faubourg Saint-Germain boudait. Ce fut du reste la fin des anciens bals masqués de l'Opéra, de ces réunions à peu près décentes, brillantes toujours, spirituelles parfois. Le jour où le galop de Musard s'y rua, l'élégance et aussi le bon ton s'enfuirent pour ne plus revenir.

Devant l'invasion des mœurs industrielles et bruyantes, le terrain sur lequel s'étaient réfugiés les délicats appartenant à la haute bourgeoisie devenait de plus en plus étroit. La société polie, bienveillante et lettrée, se recrutait plus difficilement. On commençait déjà à prendre les bourrus et les violents pour des caractères, et l'indulgence que donne la culture de l'esprit pour de la faiblesse. La sympathie sociale, suivant un mot de M. Guizot, la tolérance libérale pour la diversité des origines, des situations et des idées, cédaient à la

tyrannie des intérêts et des passions politiques.

Elles disparaissaient donc, cette variété et cette aménité de rapports, ces conversations aimables sans but, animées sans combats, éternels regrets de ceux qui vivent par l'imagination dans les salons à jamais fermés de l'ancienne bourgeoisie française ! où pouvait se former un de ces brillants causeurs, apte à tout comprendre et à tout expliquer, avec la justesse profonde d'un esprit solitaire et vigoureux, et avec le désintéressement d'une âme détachée ; un Doudan, par exemple. Pourtant ces agréments solides se retrouvaient encore dans les soirées de madame Delessert, de madame Anisson et surtout de madame Duchâtel. Quelques étrangères réussissaient à les imiter, et les matinées de l'ambassadrice d'Autriche, madame d'Appony, étaient fort courues.

C'était pour le foyer domestique et pour l'intimité que les plus distinguées des bourgeoises allaient se réserver désormais.

De toutes les fonctions publiques et de toutes le professions libérales, celles qui avaient le mieux suivi les tendances du jour étaient la magistrature et le barreau. Recrutée dans la bourgeoisie riche, la magistrature avait perdu un peu de la

gravité et de la raideur qu'elle avait sous la Restauration. Comme le principe de l'inamovibilité avait été maintenu, grâce aux discours de MM. Dupin et Villemain, il y avait bien quelques disparates. L'esprit d'oligarchie et d'étiquette s'était atténué, en même temps que les lumières et la science des affaires s'étaient accrues.

Quant aux avocats, ils étaient les héros de la révolution de Juillet; ils avaient triomphé avec elle; ils en avaient fait leur chose propre. Jamais il n'y eut harmonie plus complète, au début du règne, entre leurs intérêts et ceux de la dynastie. Les plus violents d'entre eux sous le régime tombé, Barthe, Mérilhou, Berville, Dupin, Persil, se rangèrent parmi les défenseurs les plus énergiques de la royauté nouvelle. En province comme à Paris, ils étaient les maîtres. Les lois municipale et départementale leur avaient ouvert les conseils électifs. Mais c'est le rôle du barreau d'aimer l'opposition; et les jeunes, ceux qui n'avaient pas vu les luttes de quinze ans où les anciens avaient acquis de l'expérience, étaient prêts à reprendre la tradition professionnelle. A partir du ministère du 29 octobre, cette attitude partout se dessina.

Qui veut, du reste, bien connaître l'ensemble des

opinions et des idées de la bourgeoisie sous le règne qu'elle avait fondé doit lire la collection du *Journal des Débats* pendant les dix-sept ans. La situation prépondérante qu'à force d'activité et d'intelligence MM. Bertin avaient conquise sous la Restauration, ils l'avaient maintenue et agrandie. Leur feuille ne représentait pas un groupe de journalistes venus de tous les côtés de l'horizon; mais, derrière l'anonymat, l'unité des doctrines. Rédigé toujours avec attention, souvent avec le plus rare talent, bien renseigné dans les chancelleries étrangères, le *Journal des Débats* avait pris une position très nette dès le ministère Laffitte. Il blâmait alors les alliances compromettantes du président du conseil. Il avait énergiquement soutenu Casimir Perier, rendant le courage à tous ceux qui commençaient à désespérer du salut de la France.

Cet esprit de gouvernement, le *Journal des Débats* avait su le garder vis-à-vis de ses meilleurs amis, quand la passion les aveuglait. Lorsque M. Guizot s'efforça de rallier M. Bertin de Vaux à la coalition, il s'attira de lui cette réponse: « J'ai pour vous à coup sûr autant d'amitié que j'en ai jamais eu pour Chateaubriand; mais je ne vous sui-

vrai pas dans l'opposition. Je ne recommencerai pas à saper le gouvernement que je veux fonder. C'est assez d'une fois. » Jusqu'au dernier jour, alors que MM. Guizot et Duchâtel luttaient presque seuls contre l'opinion publique, les *Débats* restèrent l'éloquent organe des doctrines du juste milieu et le journal attitré de la bourgeoisie parlementaire.

Le succès de la *Revue des Deux Mondes*, à cette époque, est aussi très significatif. La bourgeoisie y cherchait l'expression équilibrée de ses idées et de ses goûts, sans esprit d'exclusion. C'est là que les deux génies les plus sincères, les plus faciles, les plus passionnés, les plus émouvants, les plus personnels du siècle, G. Sand et A. de Musset, trouvèrent un asile fidèle. Ils y publièrent l'un ses plus beaux vers, l'autre ses pages les plus entraînantes, sous les auspices de ce bourru intelligent et fin, de cet ami sûr qui s'appelait M. Buloz. Personne, avec plus de flair, ne comprit mieux le tempérament bourgeois, la dose d'imagination et de nouveauté qu'il lui fallait. Personne n' xcella comme lui à attirer et à discipliner tout ce qui a conservé un nom dans les lettres, poésie, histoire, roman ou critique. Comme MM. Bertin au *Journal des Débats*

M. Buloz parvenait, après bien des traverses, à donner à sa *Revue* cette unité et ce caractère qui se sont maintenus intacts à travers la variation des idées et des événements.

VII

Quand dix années se furent écoulées, une immense fatigue succéda dans le monde romantique au trop violent effort intellectuel, à ce dévouement sans bornes à l'art, à cette puissance d'admirer. Les exagérations et les écarts des fanatiques, les entassements d'images bizarres, les cliquetis de rimes bruyantes, les métaphores outrées qui remplaçaient l'harmonie des proportions, la vérité des caractères, l'entente des passions, donnaient raison aux mordantes ironies de la bourgeoisie. On en revenait à croire tout simplement que le bon écrivain était celui qui écrivait bien et le bon poète celui qui faisait de beaux vers.

Cette réaction se manifesta dans deux incidents littéraires, le succès de la *Lucrèce* de Ponsard et l'enthousiasme excité par les débuts de mademoiselle Rachel

Ce n'était pas comme tragédie jetée dans l'ancien moule que *Lucrèce* se concilia des sympathies si ardentes; on sut gré à Ponsard d'avoir recherché dans son œuvre « un juste milieu poétique ». Le public bourgeois crut respirer un air salubre dans ce drame sans complication, sans beaucoup d'art, au dialogue calme et sensé. On était tellement las de la passion débordante et du lyrisme que Victor Hugo était lui-même atteint.

On raconte que les deux plus fidèles amis du grand poète, à la veille de la représentation des *Burgraves*, allèrent trouver un des vétérans des batailles d'*Hernani*, Célestin Nanteuil, et lui demandèrent trois cents Spartiates déterminés à vaincre ou à mourir, plutôt que de laisser franchir les Thermopyles à l'armée barbare, aux bourgeois. « Jeunes gens, répondit le vieux romantique, allez dire à votre maître que la jeunesse est morte. »

Non, elle n'était pas morte; et, si les instincts de la bourgeoisie la ramenaient à ses anciennes admirations, la source immortelle et féconde ne taris-

sait pas ! A cette heure d'apaisement, entrait à la Comédie-Française une enfant de génie, faite pour porter la tunique des héroïnes de Racine et de Corneille et pour parler d'une voix d'or la langue des dieux. C'était mademoiselle Rachel. L'enthousiasme qu'elle excita ne peut se traduire. Elle ramena les beaux jours de la tragédie classique. La bourgeoisie fêta, comme elle ne l'avait jamais fait, cette inspirée que le rayon divin avait touchée. Elle lui ouvrit les portes de ses salons, elle en fit son idole. L'ancien répertoire redevint à la mode, et aux accents de Phèdre, de Monime, de Roxane, de Camille, les vieux abonnés reprirent leurs habitudes. Le goût, sans rien répudier des gloires contemporaines, rétablit dans le jugement l'équilibre détruit par les emportements des deux partis.

Malgré les résistances de la bourgeoisie, le cri de liberté qui avait poussé en avant, hors des sentiers de la routine, toute une génération résolument décidée à rompre avec l'ennui, avait renouvelé en elle la faculté de juger et de sentir. Elle n'admirait plus seulement le théâtre de Casimir Delavigne, les couplets d'Auber, les tableaux historiques de Paul Delaroche, les chansons de Béranger. Dans les expositions, les chefs de l'école nouvelle, Dela-

croix, Théodore Rousseau avaient enfin pénétré à force d'énergie surhumaine. Victor Hugo devenait le maître des âmes. Les Bertin en avaient fait le demi-dieu du *Journal des Débats* et le duc d'Orléans avait marqué sa place à la pairie.

La musique était jusqu'ici restée confinée dans le répertoire de l'Opéra-Comique. Mais toute une éducation commençait par les concerts du Conservatoire; Habeneck imposait de haute lutte à l'admiration du public surpris les immortelles symphonies de Beethoven.

A l'Opéra, où les banquiers, les riches commerçants occupaient les loges laissées vides par l'aristocratie de la Restauration, Meyerbeer élargissait le cadre du drame lyrique. Le vieux moule musical se brisait. La puissance de l'orchestre, la fidélité de la couleur locale, étaient mieux comprises. Le succès croissant du Théâtre-Italien aidait à l'éducation musicale. Jamais une réunion de plus merveilleux artistes ne s'était rencontrée, depuis les soirées inoubliables où l'on entendait la Malibran, la Sontag, Rubini, Lablache.

Les jeunes femmes appartenant aux premiers rangs des classes moyennes ne ressemblent plus déjà à leurs mères. Elles ne s'endorment plus

comme elles, en lisant madame de Lafayette ou madame de Genlis; maintenant, c'est *Valentine* ou *Mauprat* de G. Sand, *le Père Goriot* ou *le Lys dans la vallée* de Balzac, et même les *Mémoires du diable* de Frédéric Soulié, qui leur donnent le goût des situations romanesques, une certaine hardiesse de pensée, une élégance un peu plus cavalière, une apparence de sensibilité plus profonde. Elles lisent plus peut-être, mais elles ne lisent plus autant les livres qui fortifient le jugement.

Leur toilette, leur coiffure, les futilités si importantes dans leur vie, s'étaient transformées au contact des artistes et des écrivains à la mode. Les formes des vêtements avaient perdu de leur raideur pour prendre plus de légèreté et de grâce. Les horribles manches à gigot avaient disparu. La fantaisie donnait plus de coquetterie aux parures. Les boucles de cheveux doublées de fer ne se tenaient plus toutes droites sur la tête : elles étaient tombantes, ou bien de larges bandeaux à la vierge encadraient le visage. Les fleurs naturelles devenaient la fureur du jour. On en portait à la main, au corsage.

Cette même fantaisie guidée par l'art modifiait tout le système d'ameublement. La mode, qui avait

remplacé le dessin pseudo-romain par celui du moyen âge et de la Renaissance, appelait, dans la fabrication des meubles, le concours de la sculpture sur bois, de la ciselure des métaux, et de l'application des étoffes. La riche bourgeoisie favorisait ce mouvement progressif de la main-d'œuvre et achetait à grand prix des œuvres d'art. On dispersait dans l'appartement les jolies choses enfouies jusqu'alors dans les armoires. Les dressoirs s'élevaient, tout chargés de vieille orfèvrerie et de faïences anciennes. La somptueuse lourdeur de l'opulence faisait place à plus de raffinement.

Mais aussi les vanités s'exaltaient. Les transactions entre les titres de noblesse et les chiffres de grosse fortune deviennent plus nombreuses dans les dernières années de la monarchie de Juillet. La bourgeoisie perd de sa fierté. Seuls les noms les plus distingués du monde politique se maintiennent pourtant sans alliage et demeurent encore à l'abri de ces tentations qui font dédaigner la première des aristocraties, l'hérédité du travail honnête et des loyaux services publics.

Les classes moyennes, en province, incontestablement maîtresses de l'influence et en possession de toutes les fonctions, conservaient plus ou moins

longtemps, suivant leur proximité ou leur éloignement de Paris, leur saveur de terroir. Les cercles, les cafés, de plus en plus fréquentés, avaient tué la conversation. Mais les dîners tenaient encore la grande place dans l'existence bourgeoise. L'électeur censitaire était un personnage choyé, caressé ; et comme l'appétit des places allait toujours augmentant, l'influence du député était la grosse question de l'arrondissement : toute la vie politique se concentrait en lui.

Un souffle littéraire plutôt qu'artistique pénètre cependant la jeunesse qui revient des écoles de droit et de médecine. L'éducation de la bourgeoisie aisée, dans les départements, continue d'appartenir à l'Université. La petite bourgeoisie de campagne, attirée surtout par la modicité du prix de la pension, confie habituellement ses fils aux petits séminaires; mais la nécessité du certificat d'études pour les deux classes supérieures favorise les lycées.

Quelles sincères et bonnes âmes que ces professeurs de la vieille Université française! Ils ne voyageaient pas de collège en collège. Mariés dans la ville où ils s'étaient fixés, acquéreurs d'un arpent de jardin ou de leur petite maison, ils donnaient

l'exemple des vertus qu'ils enseignaient. Après avoir élevé les pères, ils élevaient les enfants; ce qu'ils savaient, ils le savaient très bien. Ils versaient abondamment dans les jeunes cœurs les trésors de l'antique sagesse. Ce n'étaient pas des savants qui sortaient de leurs classes, mais des esprits droits. Les braves gens ! Ils s'associaient aux peines et aux joies de leurs élèves, les suivaient dans leur carrière, s'applaudissaient de leurs succès.

C'est grâce à cette éducation qui tenait de la famille, que de 1830 à 1848, les générations des classes moyennes en province se maintinrent dans les traditions du bon sens. Ce qui leur manquait, l'Université ne pouvait le donner. Déjà les mœurs plus grossières modifiaient les centres industriels! La banalité envahissait les petites villes. Le sans-façon, aidé du tabac, faisait disparaître l'urbanité et les goûts de sociabilité. On ne se plaisait plus autant chez soi. Bien peu de ces jeunes gens, ayant des loisirs, étaient préparés à la vie politique.

Leurs sœurs, élevées la plupart dans les pensionnats ou dans les couvents en renom, en sortaient peu instruites, mais sans pédantisme et avec des habitudes de simplicité; le ménage, quand elles

étaient de retour sous l'aile de la mère, continuait à tenir l'importante place dans leur vie. Ce qui était à craindre pour elles, c'est que, ne vivant plus comme leurs mères dans une société éclairée, elles ne perdissent la curiosité d'esprit. Elles ne se laissèrent pas en général, même mariées, séduire comme les Parisiennes, par les héroïnes de George Sand et de Balzac. Le péril pour elles était ou la vulgarité qui vient de l'abaissement des goûts ou l'exagération des petites vanités qui rétrécissent le jugement. Elles restaient intelligentes en affaires, gardiennes de l'honneur du foyer, et ambitieuses des gloires locales pour leurs maris et leurs fils.

Il y avait cependant quelques exemples de cette forte race de femmes qui avaient compris les événements, qui s'y étaient associées et qui gardaient dans leur costume, dans leur allure, dans leur langage, la sève vigoureuse des caractères faits pour élever une race. Leur fond était une sorte de mesure en toute chose, ce bon sens un peu terre-à-terre qui préserve des sentiments excessifs, connaissant la vie et ne se laissant entraîner que jusqu'au point qui leur convenait, plus aimantes qu'amoureuses, avant tout dominées par leurs devoirs de maternité. Nous avons pu lire la corres-

pondance d'une de ces mères énergiques et bonnes. Voici ce qu'elle écrivait à son fils, étudiant en droit: « Je passe mes jours et mes nuits à penser à toi, cher enfant. Que fais-tu dans cette grande ville, si agitée, si tourmentée? Au moins n'as-tu pas froid? Changes-tu de chaussures quand tu rentres avec les pieds humides? Dis-moi ce que tu fais, si tu travailles bien. Rien de toi ne m'est indifférent dans la solitude où je vis. La neige couvre le jardin. Je ne suis sortie depuis un mois que pour aller à l'église, le jour de Noël. Je voudrais vivre longtemps encore pour toi... Va au musée du Louvre. Il en reste toujours quelque chose de noble dans l'esprit... Tout ce que j'entends dire de Paris me fait peur pour ta jeunesse; songe à ta vieille mère, dont tu es l'orgueil, avant de te laisser aller à quelque sottise. Vois-tu, mon cher enfant, il ne faut faire que les folies qui en valent la peine. Crois-en ta maman. Elle a une divination supérieure à défaut d'expérience... Tu me demandes comment se passent mes soirées. Nos fidèles C. et G. m'apportent les nouvelles et me prêtent le *Journal des Débats*, quand il est intéressant. Lorsque les visiteurs me font défaut, je recommence la lecture de madame de Sévigné et de la correspondance de

Voltaire. Je ne me lasse jamais du bon sens et de l'esprit. J'ai repris l'autre soir mon Corneille et j'ai lu *Don Sanche*. Que c'est beau! que c'est grand! quand tu viendras en vacances, tu m'en liras deux scènes que j'ai marquées. Travaille bien! Pense à moi qui t'aime tant! Écris-moi souvent! si tu savais quel visage je montre à Madeleine quand le facteur passe devant la porte sans s'arrêter! Ce n'est que lorsque je ne serai plus que tu comprendras toute ma tendresse. Adieu, adieu, mon enfant chéri, je t'embrasse comme quand tu étais petit.

» Notre ami X... se rend à Paris pour ses affaires. Je l'ai prié de te remettre deux louis, pour que tu ailles entendre mademoiselle Rachel dans *Phèdre* et dans *Hermione*. Adieu encore. Ta mère, T.

On rencontrait de ces bourgeoises-là en province, il y a quarante ans.

VIII

Pendant que la bourgeoisie gagnait en richesses, en honneur, en influence, elle perdait de ses qualités politiques. Le règne de Louis-Philippe se divise, effectivement, en deux périodes, celle où la bourgeoisie apprend à fonder son gouvernement et celle où elle le laissa s'écrouler.

De 1836 à 1839, la monarchie de Juillet voit disparaître successivement les principaux dangers qui avaient menacé son existence. Charles X meurt à Goritz, la tentative faite à Strasbourg par le prince Louis aboutit à un échec ridicule. Le parti républicain se décourage après les attentats d'Alibaud et de Meunier, et renonce à l'assassinat. Le

mariage du duc d'Orléans, la naissance du comte de Paris, semblent donner à la dynastie une force nouvelle et lui assurer l'avenir.

Ce ne sont que des apparences. La chute du ministère de M. Thiers (août 1836) est le signe de l'altération croissante de toute une situation politique. Le mouvement de la société, l'importance réelle des choses apparaissent de plus en plus en dehors des cadres constitutionnels qu'on avait tracés si à l'étroit. Les nombreuses crises ministérielles, à côté des intrigues, des ambitions personnelles, des agitations sourdes, atteignent le principe même du gouvernement. Où les esprits superficiels ne voient que le spectacle fastidieux des roueries politiques, une lutte entre diverses coteries, ceux qui envisagent la situation avec désintéressement devinent le conflit imminent de deux principes, le principe royal et le principe parlementaire.

Sous le régime du droit divin, sous la Restauration, le corps électoral était une espèce de pouvoir intermédiaire entre le peuple et la royauté. Depuis les journées de Juillet, la royauté était l'expression du suffrage populaire. Il n'y avait qu'une seule force dans le pays, l'élection. La monarchie

devait donc ou s'annuler, ou se retremper plus largement à la source commune des pouvoirs. Autrement, l'éducation constitutionnelle du pays risquait de s'arrêter.

La composition de la Chambre de 1837 était l'indice le plus frappant de ce péril. Elle renfermait un bataillon de fonctionnaires publics, plus nombreux que du temps de M. de Villèle. On comptait quatre-vingt-seize magistrats, cinquante membres de l'administration, quarante-sept officiers généraux, neuf aides de camp du roi ou employés de la liste civile, quatre membres de la diplomatie. C'était plus du tiers des députés. Comme l'aristocratie n'avait plus de racines dans le sol, ce phénomène particulier à la France et à son histoire se produisait : l'influence appartenait de plus en plus aux agents du pouvoir. La bourgeoisie, affamée de fonctions publiques, resserrait de plus en plus le cadre de ses éligibles. En dehors du barreau, toujours important au parlement comme dans le pays, la grande industrie, le haut commerce fournissaient à peine quarante membres à la politique. C'était trop peu pour la préparation au maniement des affaires générales.

D'autre part, tandis que M. Guizot et le groupe

infiniment petit des doctrinaires s'attachaient à fonder une sorte d'aristocratie gouvernementale, à créer des traditions, à constituer le torysme bourgeois, un symptôme inquiétant se manifestait dans les vieilles et honnêtes familles de la bourgeoisie provinciale. Ces mères si anxieuses des destinées de leurs fils, si préoccupées pour eux d'avancement et de sécurité, les détournaient de la vie politique militante. « Au moins ne te compromets pas, » disaient-elles. Le spectacle des révolutions, la fréquence des crises ministérielles, la crainte de voir le nom de leur enfant livré aux injures d'une presse ennemie et peut-être aussi la lecture des nouvelles œuvres d'imagination, amollissait leur caractère. Ce n'étaient plus ces femmes de la Restauration, si désintéressées, si enthousiastes, si fermes d'esprit. Il résultait de ce détachement une ignorance de l'opinion qui devait aller grandissant.

Enfin, cette bourgeoisie, vaillante en face des émeutes, depuis que la paix des rues était assurée, n'avait pas d'organes pour défendre ses idées. En dehors du *Journal des Débats*, incarnation de ses sentiments, il n'y eut guère qu'un publiciste distingué qui soutint vaillamment son drapeau dans les départements, M. Henri Fonfrède. Tandis

que le parti légitimiste et le parti républicain multipliaient leurs attaques, recrutaient dans la démocratie des écrivains éloquents, passionnés, implacables dans leur haine, la bourgeoisie provinciale se contentait des banalités ou des fadaises du petit journal de la préfecture. Assidue aux soirées du chef de l'administration, très respectueuse de son autorité, elle attendait tout de sa direction et de son initiative et prenait l'habitude de ne plus compter sur elle-même. « L'indifférence de la province est complète, écrivait d'Auvergne M. de Barante, le 29 juin 1838; chacun s'isole encore plus qu'à Paris. Il n'existe plus aucun lien d'opinion; chacun est à ses affaires, sans songer qu'il y a un gouvernement. »

Certes ces symptômes n'étaient pas encore alarmants, durant la période qui s'étend du 22 février 1836 au 12 mai 1839. Mais les trois années qui comprennent le premier cabinet de M. Thiers, la fragile combinaison formée par l'alliance de M. Molé et de M. Guizot, enfin le long ministère de M. Molé faisaient apparaître un mal grave qui compromettait les institutions parlementaires elles-mêmes. Ces grands bourgeois de la monarchie de Juillet devaient succomber, moins sous les coups de

leurs ennemis, dix fois vaincus, que par les querelles intestines. Il semble qu'ils aient épuisé leur sève et leur force d'impulsion à disputer et à conquérir le pouvoir et qu'ensuite ils ne se soient pas renouvelés. Réunis à la tête du gouvernement, ces hommes doués de facultés diverses pouvaient faire le bonheur de leur pays, tandis que leurs divisions le troublèrent par de vaines agitations et finirent par perdre la cause qu'ils croyaient servir.

C'était la première fois en 1837 que la dissolution de la Chambre était amenée non par la force des circonstances ou par des entraînements de parti, mais par une sorte d'épuisement d'opinions. Il ne s'agissait ni de confirmer la majorité, ni de la déplacer, ni d'abattre par un dernier échec les prétentions de la minorité. Les opinions qui dataient du 13 mars 1831 paraissaient avoir fait leur temps.

M. Royer-Collard adressait encore une fois à ses électeurs ces paroles prophétiques : « La politique est maintenant dépouillée de sa grandeur. Les intérêts, qu'on appelle matériels, la dominent. Je ne dédaigne point les intérêts. Ils ont leur prix et ils méritent l'attention favorable des gouvernements. Mais ils ne viennent, dans mon estime, qu'après

d'autres intérêts bien supérieurs où les nations doivent chercher leur véritable prospérité et leur solide gloire. »

C'est dans ces conditions que le cabinet du 15 avril s'était formé. M. Molé devenait le chef de la politique de conciliation, en laissant hors du pouvoir les hommes les plus considérables du parlement.

Il ne nous appartient pas de raconter cette lutte longue et acharnée que M. Molé soutint avec calme et dignité et qui est connue sous le nom de « coalition ». Tous les hommes, sauf le président du conseil, tous les principes, en sortirent diminués. Émiettement des partis, conflits d'ambition, scandaleuses alliances entre des hommes n'ayant ni idées, ni espérances, ni traditions communes, attaques des conservateurs contre la personne de Louis-Philippe, intervention du gouvernement dans les luttes électorales, menaces adressées aux fonctionnaires publics par ceux mêmes qui allaient redevenir ministres, enfin, impuissance de la coalition à former un cabinet après le dénouement, rien ne manqua à ce triste spectacle pour fatiguer le pays et discréditer le régime représentatif.

Il fut entendre un des fins observateurs de ce

temps-là, Béranger[1], juger ces graves événements : « La coalition vient de porter un terrible coup au trône ; et, ce qu'il y a de curieux, ce sont les monarchistes qui l'ont réduit à ce piteux état... J'avais prédit à nos jeunes gens que la bourgeoisie finirait par se quereller avec la royauté ; ma prédiction commence à s'accomplir... Je vous avoue que je n'aurais rien conçu à ces attaques dirigées par des hommes qui se prétendaient monarchiques, si les ambitions personnelles n'expliquaient bien des choses. »

Cette atteinte portée au gouvernement parlementaire, les complices de la coalition ne la sentirent et ne la jugèrent que plus tard après leur défaite. Ils ne voyaient, au premier moment, dans le ministère du 15 avril qu'une manifestation du gouvernement personnel, qu'une dérogation à cette règle constitutionnelle : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

Pendant les années de recueillement forcé qu'elle dut à la République de 1848 et au second empire, la haute bourgeoisie comprit que, dans cette mêlée parlementaire de 1838 et 1839, c'était le roi qui avait été

1. V. *Correspondance de Béranger* (mars 1839).

en cause, que les traits dirigés contre le ministère avaient porté plus haut, et M. Guizot[1], qui n'avait pas été le moins ardent durant cette bataille, reconnaissait dans ses *Mémoires* avoir manqué de sagesse et de prévoyance, avoir troublé les spectateurs sensés de ces luttes publiques. « La politique, ajouta-t-il, même pour les honnêtes gens, n'est pas une œuvre de saints. » On était, en effet, entré dans une ère nouvelle. Les institutions, trahies par les mœurs, se fatiguaient.

Cependant la partie n'était pas encore perdue, si l'on eût voulu.

Les événements avaient donné à la Chambre élective une influence prépondérante. L'avenir dépendait de son esprit politique. Le ministère du 12 mai, dont M. Dufaure faisait partie, n'avait que quelques mois d'existence. Il s'écroulait silencieusement par le rejet d'une dotation en faveur du duc de Nemours. La bourgeoisie se refusait à accorder des apanages et prenait soin de marquer les différences qui séparaient la monarchie de Juillet de la monarchie anglaise. Le démocrate perçait sous le bourgeois.

1. Voy. *Mémoires de M. Guizot*, ch. xxv.

Le centre gauche, momentanément uni aux doctrinaires, ne donna pas la mesure de sa valeur. M. Thiers, par sa simplicité savante et charmante, qui était une séduction et aussi un danger, devenait le maître de la situation. Il plaisait au roi par sa verve et sa belle humeur ; il plaisait à la bourgeoisie par la facile abondance avec laquelle il traitait les sujets les plus variés. Il lui plaisait parce qu'il avait les qualités et les défauts français, l'entraînement d'imagination avec l'instinct des affaires, les préjugés économiques et les goûts d'autorité.

M. Thiers ne se doutait pas, au moment où il prit le pouvoir, qu'il touchait à la crise extérieure la plus grave, celle qui devait le plus mettre à l'épreuve sa personne et la politique pacifique de la bourgeoisie.

Depuis longtemps, on avait lieu de craindre que les événements d'Orient et les avantages récents que le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, avait remportés contre les troupes du sultan, n'amenassent l'intervention des puissances européennes intéressées à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman ; mais on espérait que la France, qui mettait une sorte de point d'honneur national à protéger le vieux pacha victorieux, pourrait exercer efficacement son rôle

de médiation. Tout à coup, on apprit qu'une convention avait été conclue à Londres, le 15 juillet 1840 entre les quatre grandes puissances, la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, sans notre concours et contrairement à nos intérêts. Notre ambassadeur à Londres, qui n'était autre que M. Guizot, n'avait pas été informé.

Louis-Philippe avait cru assurer inviolablement la paix par son étroite union avec l'Angleterre. Pour y arriver, aucun sacrifice de popularité ne lui avait paru trop onéreux, et il était mis hors du concert européen. L'orgueil national fut vivement irrité. Il crut voir se rejoindre les tronçons dispersés de la quadruple alliance de 1815. Tout en négociant pour que la paix du continent ne fût pas troublée, le cabinet dut songer à se mettre en garde contre toutes les éventualités. Les contingents de l'armée de terre furent augmentés, les places fortes mises en état de défense, les armements maritimes poussés avec activité dans les ports. Enfin on décida de fortifier Paris.

Tandis que le traité du 15 juillet réveillait dans la masse de la nation les ressentiments assoupis, les intérêts s'alarmaient, le crédit s'ébranlait, la bourgeoisie commençait à s'effrayer. Le roi ne

déguisait pas son aversion pour la guerre. « Il me semble, écrivait un grand industriel, M. C. G., que nous nous laissons emporter au delà de toute mesure; nous agissons comme si la guerre eût été déjà déclarée. Cet ordre donné à la flotte de sortir de Toulon, cet autre ordre qui l'a fait rentrer en toute hâte dans le port, marquent une précipitation hors d'à-propos. » Et Béranger de son côté : « Ce qu'on peut reprocher avec le plus de raison à M. Thiers, c'est d'avoir totalement manqué en cette occasion de précision et de mesure. Disposant d'une diplomatie habile, dont les agents étaient répandus dans toutes les cours de l'Europe, il se laissa jouer comme un enfant. Fallait-il, disait-on, qu'il attendît que la coalition fût formée, pour agir? C'est en entrant au ministère qu'il devait parler haut et ferme aux Anglais, qui alors n'étaient pas préparés à la guerre, et, si la volonté personnelle du roi eût mis obstacle à ses projets, il se serait retiré avec honneur et patriotisme. Mais, quand il a jeté feu et flammes, ce n'était plus temps et, peut-être même, il y avait imprudence. »

Chaque jour, cette opinion prévalait dans les chambres de commerce très anxieuses, que l'on avait regardé les intérêts de la France dans la

Méditerranée comme bien plus engagés qu'ils ne l'étaient réellement dans la fortune de Méhémet-Ali. L'esprit de résistance se ranimait. On était dans une de ces situations inquiètes et difficiles où le moindre incident peut amener une crise intérieure.

Cet incident ne se fit pas attendre. Le 15 octobre 1840, le roi, sortant des Tuileries pour retourner à Saint-Cloud, essuyait encore le feu d'un assassin. Le 20, le cabinet, à la veille d'ouvrir la session, ayant présenté au roi un projet de discours conçu dans la perspective de la guerre, Louis-Philippe refusa de s'associer à cette politique ; et, le 29 octobre, le pouvoir passait des mains de M. Thiers aux mains de M. Guizot, rappelé de Londres en toute hâte.

IX

La bourgeoisie serra ses rangs devant la crainte d'une guerre générale. Cet ébranlement fébrile de l'opinion belliqueuse et militaire, qui croyait toujours à la possibilité de conquérir les bords du Rhin et qui n'avait rien perdu de la foi invincible au drapeau, elle ne le partageait plus. Le ministère du 29 octobre avait sa confiance. Elle avait été jusqu'alors organisée pour la lutte et la résistance; mais ses ennemis étaient vaincus. Il s'agissait de développer les féconds aliments d'autorité qu'elle contenait en elle-même.

Elle crut qu'il n'y avait plus rien à faire. Elle devait, au contraire, se garder de reprendre,

sans y rien changer, la politique intérieure de 1831.

Les choses s'étaient bien modifiées depuis Casimir Perier; et cependant l'orateur incomparable qui était en réalité le chef du cabinet, bien que le maréchal Soult fût président du conseil, pensait qu'on retournait vers 1831, que les situations, à dix années de distance, étaient les mêmes. Pourvu que le cabinet fût homogène, composé d'hommes pénétrés des mêmes idées, capables par leur union de rallier dans les Chambres une majorité dévouée et d'établir entre le roi et cette majorité un accord permanent, il n'y avait, aux yeux de M. Guizot, pas d'autre problème à résoudre.

Les questions de politique extérieure qui occupèrent la scène parlementaire de 1840 à 1848, comme le droit de visite, l'occupation de Taïti, la guerre du Maroc, les mariages espagnols, le Sonderbund, soulevèrent à coup sûr de vifs débats dans le parlement et dans la presse. Le sentiment national était très susceptible; mais ses froissements n'auraient pas suffi pour ébranler le gouvernement. Les péripéties de la conquête de l'Algérie n'eurent pas non plus pour effet de modifier le caractère pacifique de la bourgeoisie. La lutte

était trop limitée pour l'effrayer; non pas qu'elle eût été, au début, favorable à l'extension de notre puissance en Afrique; elle pensait volontiers comme M. Hippolyte Passy, qui disait : « Je donnerais volontiers Alger pour une bicoque du Rhin. » Les attaques annuelles de M. Desjobert contre notre occupation ne lui paraissaient pas déraisonnables. On criait à la ruine quand on inscrivait au budget pour les dépenses de l'Algérie neuf à dix millions.

Cependant, depuis la nomination du maréchal Bugeaud comme gouverneur, la période de tâtonnement avait cessé et avec elle l'opposition systématique à notre établissement d'Afrique.

C'est sur la politique intérieure que reposait tout l'édifice élevé par les chefs des classes moyennes. Quelles que fussent les accusations de complaisance et d'abaissement vis-à-vis de l'étranger, elles n'eussent pas amené la révolution. Les documents publiés depuis trente ans établissent impartialement qu'en Europe la considération et l'influence du gouvernement étaient en progrès. Dans le pays, au contraire, il se produisait un mouvement d'opinion contre les pouvoirs publics.

Au fur et à mesure que le ministère du 29 oc-

tobre s'enracinait dans la Chambre, ses forces diminuaient. Les générations nouvelles ne s'inspiraient plus des mêmes traditions que leurs pères. Elles étaient ou très croyantes ou très sceptiques, et moins libérales ou plus révolutionnaires. Le bourgeois voltairien, attaché à 89, fier de rester à son rang, possédant sur toute chose en littérature, en art comme en politique et en religion, des vues particulières, ce bourgeois disparaissait. L'ombre s'étendait sur les dernières grandes figures, qui emportaient avec elles les traces vivantes de nos drames héroïques.

M. Doudan écrivait : « Il n'y a plus personne qui ait connu Mirabeau, ou familièrement Bonaparte revenant d'Italie, conseillé l'empereur et discuté avec lui tous ces plans gigantesques dont il ne reste plus rien qu'au musée de Versailles. Nous n'avons pas fait grand'chose nous-mêmes ; mais nous avons vu tomber des générations bien autrement plus fortes que nous. Nous avons vu mourir Napoléon et le général La Fayette, et le général Foy et M. Cuvier, et M. Perier et M. de Laplace. Les acteurs sont partis et il n'y a plus guère même de spectateurs. »

Aucune parole, en dehors de la tribune, ne

venait raffermir les bataillons affaiblis de l'élite de la bourgeoisie. La vie sociale n'y suppléait pas. Le temps était peu civil; il n'y avait plus qu'un petit nombre d'hommes qui rappelassent l'élégance de l'ancienne société. En province, les lois municipales de 1832 à 1837, lois de centralisation absolue, ne pouvaient développer l'esprit d'initiative. Tout ce puissant système du Consulat ne pouvait guère servir d'assises à une école libérale. La jeunesse bourgeoise qui venait s'instruire à Paris se divisait en deux camps. Les uns suivaient avec enthousiasme les cours passionnés de Michelet et de Quinet; les autres allaient écouter avec recueillement les sermons ou les conférences de Lacordaire et de Ravignan. D'autre part[1], dans la conduite des affaires publiques, chacun se tenait pour un principe. « Nous avons découvert ce beau sophisme que l'attachement aux mêmes personnes était la véritable vie des partis. En conséquence, chacun a fait de soi son propre principe à soi-même, et ainsi nous avons gagné que tout homme qui se fait une bonne place croit combattre pour la bonne cause. C'est la

1. Voy. *Lettres de Doudan.*

grande conciliation de l'égoïsme et de la morale. »

L'observateur sagace et profond qui, le 7 mars 1840, constatait cet état d'esprit dans le monde bourgeois, ne croyait pas si bien dire. Certes M. Guizot n'avait aucun des défauts que Doudan critiquait au courant de la plume; mais il connaissait peu les hommes, sa pensée ardente et absolue habitait un monde plus spéculatif que réel. Nous sommes dans la Charte, la Charte est notre forteresse; tel était son programme. Il ne sentait pas assez, et la majorité de la bourgeoisie ne sentait pas du tout la nation se désintéresser, à mesure que le gouvernement semblait s'asseoir. Elle commençait à vivre comme s'il était distinct d'elle. Plus son bien-être s'accroissait, plus elle s'habituait à l'idée que ces bienfaits lui venaient en quelque sorte d'eux-mêmes et que le gouvernement n'y était pour rien. Ses chefs eux-mêmes semblaient s'isoler, à mesure que la nation devenait, à leur égard, défiante, inquiète, jalouse.

Avec la base étroite qu'il s'était donnée, le gouvernement était condamné à tout sacrifier pour garder sa majorité, et cette majorité devenue un instrument de règne allait à son tour fausser tous les ressorts de l'administration et abuser des influences.

C'était comme une machine dont toutes les soupapes de sûreté auraient été hermétiquement fermées, au moment où la vapeur est à son maximum de tension. Les députés concentraient leur préoccupation sur le groupe infiniment restreint de leurs électeurs. L'aspect des intérêts généraux échappait à leurs regards bornés par la limite du pays légal. Quelques esprits d'une portée plus haute comme M. Dufaure, M. Vivien, M. H. Passy, M. de Tocqueville, voyaient poindre entre les 220 000 électeurs et les forces de toute nature exclues par la loi électorale ce terrible malentendu qui devait aboutir à une révolution.

On ne s'explique guère aujourd'hui comment l'adjonction des capacités ait pu être indéfiniment ajournée. Ces seize mille électeurs (il n'y en avait pas davantage) avaient été soumis à une expérience décisive dans les collèges départementaux, où déjà ils participaient à l'élection du conseil général. On les admettait aux fonctions de juré, qui exigent plus de discernement. Ne pas les inscrire sur la liste électorale, c'était pousser, sans motifs, à l'irritation, toute une catégorie de citoyens instruits, éclairés, avocats, médecins, journalistes, professeurs, hommes de lettres. « Certes,

s'écriait un jour M. Dufaure, je respecte autant que personne le principe sacré et puissant de la propriété... Mais ne l'élevons pas au-dessus de tout... Pour parvenir aux honneurs dans ce pays, il faut donc devenir riche? Votre système électoral pousse donc tout le monde à chercher la fortune?... J'admire votre sécurité. »

Il semble que Louis-Philippe ait eu de tout temps, même en ces années prospères, le sentiment de la précarité de son règne. Plus d'une fois, il réfutait avec tristesse l'optimisme imperturbable de M. Guizot. « Nous aurons beau, lui disait-il, épuiser tous deux, vous ce que vous avez de courage, d'éloquence et d'amour du bien public; moi, tout ce que j'ai de persévérance, d'expérience des choses et des hommes, nous ne fonderons jamais rien en France. »

M. Guizot, lui-même, conservait-il bien sa confiance dans la bourgeoisie? Il écrivait à madame A. de Gasparin le 24 juillet 1842, après les élections : « Vous m'avez quelquefois reproché de n'avoir pas une assez bonne opinion du pays. J'en ai eu trop bonne opinion. Les élections m'ont appris ce que j'aurais dû prévoir, que les lumières qui ont éclairé les Chambres ne pénètrent que

bien longtemps après dans le pays... Ce n'est pas l'opposition qui a gagné les élections, c'est le parti conservateur qui les a perdues par son défaut d'intelligence et de courage. Je vous parle là comme je ne parle à personne. Je ménage fort, dans mon langage, ce parti qui, après tout, est le mien. »

Cette perception juste que M. Guizot avait des défauts de la bourgeoisie qu'il servait semblait l'abandonner dans la vie parlementaire. Le roi et ses ministres, uniquement occupés de ce qui se passait dans le petit cercle du pays légal, croyaient tout sauvé; et cependant la mort du duc d'Orléans, dont on avait dit comme du duc de Guise : « Pour le haïr, il fallait ne pas le voir », avait jeté dans plus d'une âme le sentiment de l'instabilité. On savait par la lecture de son testament qu'il était de son temps; les classes moyennes comptaient sur lui; et voilà qu'il emportait avec lui les espérances les plus nécessaires. Un des esprits éclairés de la bourgeoisie l'écrivait : « Plus d'un libéral dont l'attachement avait reposé sur l'espoir lointain mais assuré d'un changement de système sentit alors se relâcher les liens envers la dynastie qui avait fondé la Charte. »

En effet, le système ne se détendait pas. Les élections de 1846 donnèrent au ministère une imposante majorité. Mais une pareille victoire n'était pas décisive. Il semblait que la bourgeoisie elle-même ne prenait plus ses institutions au sérieux. Un mécontentement dont elle se faisait la première l'organe se répandait dans toutes les classes de la population. La garde nationale, qui, jadis, avait montré tant de courage et de zèle patriotiques contre les émeutiers, faisait entendre des murmures malveillants. On devinait une agitation sourde dans le sein des classes populaires, étrangères d'après les lois à la vie publique, tandis qu'une sorte de langueur mortelle régnait dans la sphère légale de la politique.

Toute l'activité s'était retirée dans le monde des affaires. Paris était devenu la première ville manufacturière de France. L'impulsion donnée au développement industriel ne se ralentissait pas : décorations, éloges officiels, places honorifiques, rien n'était négligé de ce qui pouvait stimuler les efforts. Spectacle bien fait pour étonner ! Les mœurs industrielles transformaient la société; et l'exercice des droits politiques était tellement resserré dans le sein d'une seule classe, que le gros de la na-

tion lisait à peine les discussions du parlement.

Paris concentrait toute la vie politique. Ailleurs, l'aristocratie des censitaires prenait le caractère d'une caste avec les abus incurables des sollicitations et des intrigues. Le système, en province, avait perverti le sens politique par la vulgarité des cupidités individuelles, ce qui faisait dire plus tard à Tocqueville : « La révolution de 1848 a pris en partie naissance dans l'estomac. » Des incidents déplorables, des procès scandaleux, des morts violentes, se succédaient coup sur coup. L'air, suivant l'expression de M. Guizot, semblait infecté de désordres moraux et de malheurs imprévus, qui venaient en aide aux attaques des partis.

CONCLUSION

I

On atteignit ainsi l'année 1848, et ce fut sur la question des réformes à apporter au régime électoral et parlementaire que la crise suprême éclata. Les divisions et les haines dans la bourgeoisie étaient plus vivaces qu'à aucune autre époque de notre histoire. Jamais les journaux de l'opposition constitutionnelle n'avaient tenu un langage plus hostile ; la presse républicaine avait moins d'âpreté.

Jamais ceux qui avaient le plus aidé à élever Louis-Philippe au trône n'avaient ainsi ruiné la moralité même du pouvoir et autant amoindri dans l'opinion publique le gouvernement représentatif.

Jamais caricatures plus grotesques n'avaient, avec une verve plus nourrie, ridiculisé la royauté et détruit les derniers restes de son prestige. Toutes les armes étaient bonnes pour en finir avec un ministère à la vie si dure, qui avait résisté à l'indemnité Pritchard et aux mariages espagnols.

Les personnalités devenaient partout excessives et intolérables. Le gouvernement n'avait pour se défendre que le respect de la légalité poussé jusqu'à la superstition, le génie oratoire toujours grandissant de M. Guizot et la fidélité passionnée et éloquente du *Journal des Débats*.

Ce n'était pas assez, et le système faussé par une excessive timidité n'était plus qu'une sorte de mécanisme artificiel superposé à la nation et séparé d'elle. Les avertissements prophétiques des esprits impartiaux ne manquèrent pas, lorsque s'ouvrit la discussion violente et injurieuse de l'adresse.

M. Dufaure se croyait tenu d'expliquer ses alarmes. Ses amis et lui déclaraient cependant que la faculté de concourir au gouvernement de son pays ne pouvait appartenir à tous, qu'il devait y avoir une limite et que personne ne demandait sérieusement le suffrage universel. La haute bourgeoisie était, en effet, unanime sur ce point. Elle

ne l'était pas malheureusement pour flétrir les abus qui faisaient dire en pleine Chambre à l'honnête M. Dufaure, à propos de la réforme électorale : « Législateurs, rendez le député respectable au député ! » Au règne des opinions avait succédé celui des députés fonctionnaires. En 1846, leur nombre était de cent quatre-vingt-quatre, votant leur propre traitement en votant le budget. Un des plus sincères amis du roi, M. de Montalivet, en présence de l'attitude de la bourgeoisie, ne craignait pas de conseiller à Louis-Philippe de se montrer plus sage et plus avisé : « Détendez la situation, lui disait-il; vous vous en tirerez après. Vous vous êtes tiré de dangers bien plus grands encore; vous êtes venu à bout des émeutes et de la coalition. Vos dix-sept ans de règne n'ont été qu'une longue suite de difficultés, de luttes et de victoires. »

Le roi avait vieilli et n'écoutait pas. Il se croyait invincible, tant que son ministère aurait pour lui une majorité indiscutable. Il ne voyait pas que, si le trouble avait cessé dans la rue, il était dans les esprits et dans les idées, et qu'en dehors du pays légal devenu artificiel, il s'était formé par degrés un autre monde d'intérêts où tous les mécontentements s'étaient donné rendez-vous.

Ce sentiment précurseur d'une révolution, personne ne l'avait exprimé avec plus de force que M. de Tocqueville, le 17 janvier 1848. Pour la première fois depuis quinze ans, il avait peur de l'avenir. Son regard pénétrant apercevait l'altération des mœurs publiques dans les classes moyennes. Il voyait de plus en plus les intérêts particuliers remplacer chez elles les opinions et les idées. Il signalait même l'abaissement des mœurs privées et il constatait aussi l'affaiblissement de la puissance morale de la France dans le monde. Il fallait changer l'esprit de gouvernement, sinon la politique de résistance allait, par l'exagération de son principe, entraîner à la ruine les hommes et les choses.

Nul ne croyait cependant à la possibilité d'une révolution, ni ceux qui excitaient l'opinion, ni ceux qui lui résistaient. « Nous sommes menacés, dit-on, d'une émeute, écrivait Doudan, le jour où M. Duvergier et ses amis voudront faire leur petit goûter ! Mais je ne crois pas à cette émeute. Il faudrait être encore plus fous que ne le sont les nouveaux membres de l'opposition pour laisser faire de telles misères. » L'émeute se fit ; et le pays, se jugeant désintéressé, se rangea pour la laisser passer.

Depuis neuf ans, le canon n'avait plus retenti dans les rues de Paris. La bourgeoisie s'était déshabituée de ces émotions terribles qui l'avaient si fréquemment agitée dans les premières années de la dynastie de Juillet. La prospérité publique, la douceur des mœurs, l'imprévoyance générale née de la tranquillité, contribuaient encore à désarmer l'autorité.

On était arrivé à ce point où, suivant le mot du cardinal de Retz, quelque parti que l'on prenne, on ne peut faire que des fautes. Un fait caractéristique et qui peint bien le caractère de Louis-Philippe, c'est qu'il fut surtout frappé de la défection de la garde nationale. Il s'était, pour ainsi dire, identifié avec elle, en homme de 89. Elle représentait à ses yeux l'opinion de la bourgeoisie parisienne; et, pour se la rendre favorable, il avait tout sacrifié dans les commencements de son règne. Il ne craignit pas de l'avouer dans les libres entretiens de l'exil : « Lorsque j'appris que la garde nationale, cette force sur laquelle j'étais si heureux de m'appuyer, la garde nationale de Paris, de ma ville natale, pour laquelle j'ai toujours eu tant de bénévolence, qui m'avait porté au trône, qui m'avait défendu dans l'émeute, et au profit de laquelle on

m'avait si souvent reproché d'avoir gouverné, abandonnait ma cause; lorsque j'appris que pas une de ces mains que j'avais si souvent pressées dans les miennes ne se levait en ma faveur, alors j'ai senti que mon règne était terminé, puisque l'opinion s'était retirée de moi et que j'avais cessé d'être apprécié. Je n'ai pas voulu verser des flots de sang pour une cause qui avait cessé d'être celle de la nation. »

La partie était perdue. La haute bourgeoisie n'avait pas eu un esprit politique assez sagace pour discerner les prétentions injustes des demandes raisonnables de l'opinion publique; elle avait, pendant dix-sept ans, favorisé les progrès matériels de la démocratie, et elle n'avait pas su s'entendre pour mettre le gouvernement de son choix en harmonie avec la marche ascendante des idées et en contact avec le cœur de la nation.

II

Ceux qui avaient pu croire un instant que la révolution de 1688 en Angleterre et notre révolution de 1830 étaient deux événements parallèles, étaient cette fois à jamais déçus. Mais ils ne furent pas seuls à sentir l'importance de la défaite de la royauté. La révolution de Février n'était pas un accident, et espérer que le cours des analogies historiques, un moment interrompu, reprendrait sa force, était une illusion. La démocratie, avec son besoin d'idéal, avait atteint d'un seul bond l'extrémité de la carrière qu'elle s'attendait à parcourir plus lentement. Le suffrage universel était établi.

Certes, il eût été possible de retarder son arrivée ; et les fautes de la bourgeoisie n'avaient rien d'irréparable. Malgré l'échec du système fondé sur son influence, malgré ses vues égoïstes, elle n'avait pas perdu le bon sens. Elle avait péri, parce qu'elle s'était cru sauvée pour toujours. « La dernière trêve que lui avait accordée l'anarchie avait été trop longue. Elle avait pris cette trêve pour une paix définitive. Elle ne craignait plus assez[1]. » Si le roi Louis-Philippe fût tombé, quelques années auparavant, sous la balle d'un assassin, elle l'eût pleuré. Mais elle avait, à la fois, plus d'esprit de parti que d'esprit politique. Livrée de plus en plus aux soins de sa fortune, elle commençait à se laisser aller à deux dispositions d'esprit également mauvaises, tantôt considérant comme un spectacle les agitations du gouvernement représentatif, tantôt s'en plaignant avec colère.

Le retard qu'elle eût pu au moins apporter à l'avènement du gouvernement démocratique direct, en opérant des réformes raisonnables, la bourgeoisie ne le pressentit pas. C'est donc bien à elle-même qu'elle doit s'en prendre de la chute des institutions

1. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs d'un journaliste.*

qu'elle avait créées[1]. Pour parler comme M. Guizot, elle avait dépensé en dix-sept ans tout le capital de courage politique qu'elle avait amassé en 89. Elle cessa, en 1848, de faire honneur aux lettres de change tirées sur elle. C'est ainsi qu'elle n'a pas suffi à soutenir et à consolider le trône qu'elle avait élevé.

Les choses morales n'étaient plus, comme autrefois, l'objet de son activité. Les affaires, l'industrie, les places l'occupaient tout entière. Non pas que les grands principes inaugurés par la révolution française lui devinssent indifférents. L'unité nationale, l'égalité civile, la liberté politique avaient reçu pleine satisfaction par la charte de 1830. La bourgeoisie les laissait se développer pacifiquement par la seule puissance des institutions, comme ces fleuves qui s'enrichissent sans le savoir d'une foule d'affluents et ne peuvent plus être contenus par leurs rives, mais elle ne se rendait pas compte qu'aux yeux des masses, on ne saurait assez le dire, le mouvement de 89 était moins politique que social et humanitaire.

La révolution de Juillet avait été une entreprise

1. *Lettre de M. Guizot à M. Vitet,* 1er juillet 1848.

de conciliation. Si elle n'avait pas réussi, ce n'était pas que les institutions n'eussent point toute l'élasticité suffisante pour s'élargir, mais parce que la bourgeoisie n'avait pas assez associé la nation à ses efforts pour enrayer le penchant qui nous précipite toujours vers des entreprises nouvelles.

Notre dessein n'est pas de suivre ici les destinées des classes moyennes, de continuer à les peindre dans leur décadence, de 1848 jusqu'à nos jours, Ce serait le sujet d'un autre livre. Elles avaient un dernier rôle à jouer, celui d'être le guide de la démocratie en lui servant de contrepoids.

Toute démocratie est déjà par elle-même envieuse et mobile; qu'est-ce donc quand il faut ajouter à ces caractères généraux les traits distinctifs du génie français, l'imagination, la légèreté, la témérité, le goût de la logique poussée à outrance? Qu'est-ce donc, lorsqu'on se trouve en présence du principe égalitaire se développant d'une façon illimitée jusqu'au mépris de la liberté individuelle et en face d'une révolution économique? Qu'est-ce donc, quand le sol est miné et que le trouble et l'obscurité s'étendent de toutes parts?

Si jamais la bourgeoisie eut besoin de retrouver les qualités politiques qui avaient honoré ses

aïeux, n'est-ce pas dans ces années d'expérience suprême où la démocratie française essaye de se gouverner elle-même, sans tradition, et sans d'autre exemple dans le passé que celui d'un jacobinisme usé? Qui ne sent que, dans ce duel redoutable, la liberté, l'honneur et la fortune de la France sont en jeu? Dans ce temps où le cosmopolitisme altère ou efface les types originaux, n'y a-t-il pas lieu de se préoccuper du moins de nos qualités sociales charmantes, de ces dons de nature qu'une solide éducation, un puissant esprit de famille avaient développés si brillamment?

La bourgeoisie n'est pas assez aveugle pour ne pas voir que l'analyse positive l'emporte dans toutes les branches de la pensée humaine, que les sciences se font dans l'éducation la plus large place, et que l'école politique démocratique accomplit une évolution du même genre. Les généralités, les abstractions, les théories spiritualistes sont dédaignées. Les symboles, les grands mots, les prophéties sibyllines s'évanouissent devant les faits et les résultats. La bourgeoisie n'ignore pas non plus que le suffrage universel, loin d'être une panacée, est un régime plus difficile à pratiquer qu'aucun autre et qu'avec lui l'expiation des erreurs arrive plus

sévère et plus prompte ; et cependant, il semble qu'à mesure que la politique touche de plus en plus directement aux intérêts de la bourgeoisie, elle éveille de moins en moins ses passions. Il semble que les choses n'excitent plus en elle ni curiosité, ni espérance, pas plus que de haine ou d'admiration pour les hommes. La littérature elle-même ne se fait-elle pas la complice de ce désintéressement? Sans doute il y a quelques exceptions. Mais, si l'esprit politique est resté le partage de quelques intelligences élevées; en revanche, jamais la désunion n'a été plus complète dans les rangs des classes moyennes, jamais les rivalités n'ont été plus ardentes et la mêlée plus confuse.

Serait-elle vraie, cette autre observation de M. Guizot[1], qu'avec la bourgeoisie française on peut faire de la politique de résistance et non de la politique d'action? Est-elle un élément trop facile à intimider ou à duper pour qu'un gouvernement puisse trouver en elle un appui durable? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut pas gouverner longtemps contre son vœu et contre son appui, même depuis que le suffrage universel a placé en défini-

1. V. *Lettre de M. Guizot à lord Aberdeen*

tive le pouvoir dans les masses populaires. Il lui reste en effet l'entente supérieure des intérêts, la prépondérance que donneront toujours l'expérience générale des affaires, ces instincts de bon sens et ces ressources d'élasticité qui l'ont tant de fois sauvée dans l'adversité.

Quant aux qualités sociales qui donnaient à la bourgeoisie provinciale une saveur particulière et à la bourgeoisie parisienne un charme intime et pénétrant, elles sont menacées. La grande place donnée aux habitudes étrangères, l'absence de haute culture littéraire, les secousses par lesquelles marche le monde politique, l'instabilité des fortunes contribuent de plus en plus à les faire disparaître.

La tolérance et l'urbanité, conditions de la conversation et de la sûreté des relations mondaines, sont parties avec les goûts simples d'autrefois. Les rapports se sont adultérés, non seulement entre patrons et ouvriers, entre maîtres et serviteurs, mais entre les jeunes gens et les vieillards, et presque entre pères et fils. Jamais on n'a tant parlé de solidarité et jamais elle n'a moins existé.

L'égalité, qui est le fond même de la race bourgeoise, s'associe à un besoin étrange de privilèges,

à la passion des alliances titrées, à l'acquisition de l'anoblissement. Si ces vanités sont encore dédaignées, c'est dans cette partie chaque jour moins nombreuse de la bourgeoisie parisienne qui conserve les traces ailleurs effacées de mœurs graves sans sécheresse, de traditions d'esprit et de bonne compagnie, et qui ferme sa porte à l'invasion des goûts excentriques, cercle de plus en plus restreint, qui suffit pour réveiller, chez les chercheurs et les curieux, le souvenir de ce qu'étaient la société et la génération de 1830.

Cet ancien monde est bien fini, sans que pourtant la période révolutionnaire soit close. Le flot continue à tout envahir.

Quel sera le monde nouveau? au prix de quelles convulsions et de quelles souffrances nos enfants acquerront-ils le respect de la légalité et de la justice pour tous, enfin la stabilité sociale et politique? L'élite libérale des classes moyennes pourra-t-elle un jour donner à la démocratie les digues qui lui manquent et poser à la Révolution les limites que le bon sens de nos pères avait indiquées? Il se fait tard, déjà l'ombre gagne. Hâtons-nous d'arriver avant la nuit!

Vieille et forte bourgeoisie française! comment

ne pas l'aimer et comment ses découragements ne s'expliqueraient-ils pas après tant de désillusions et de stériles efforts? Elle avait résumé il y a cent ans toute l'ardeur, tout l'enthousiasme, toute la bonté de ce XVIIIe siècle, son œuvre. Elle en avait formulé le symbole, et, pour l'avoir formulé devant le monde entier, les plus purs de ses enfants, depuis Bailly et Barnave jusqu'à Vergniaud et madame Roland, ont porté leur tête sur l'échafaud; elle avait cru au Consulat et à l'homme extraordinaire, dont l'ambition démesurée a deux fois amené en France les hordes étrangères. Toute meurtrie de ses déceptions, elle avait défendu sous la branche aînée des Bourbons, au nom de la nation, les idées, les passions, les revendications de 89; et elle pensait, après les journées de Juillet, avoir définitivement fondé le gouvernement qui convenait le mieux au pays: des hommes du plus rare talent étaient ses chefs éloquents. Là encore, elle a échoué. Comment ne serait-elle pas pleine de défiance? Et cependant n'est-elle pas encore la source intarissable où la France puise ses hommes d'État, ses orateurs, ses légistes, comme ses savants, ses artistes et ses poètes? Ses fils ont encore tous les dons de l'intelligence; mais qui leur rendra les qualités qui

avaient permis à leurs aïeux d'abattre la seigneurie et l'ancien régime, c'est-à-dire l'esprit de suite, la patience, l'union, le caractère et la volonté ?

FIN

4437

TABLE

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY